

NOVEMBRE 1975

N° 260

Rédacteur en chef: Claude Julien

Prix: 5 F

Algérie: 5,00 DA; Canada: 1,50 \$; Espagne: 60 pes; Italie: 650 lire; Maroc: 5,00 dir; Roy.-Uni: 50 p; Suisse: 3 F.S.; Tunisie: 500 mil.

Abonnements: voir tarif page 12.

Publication mensuelle (vingt-deuxième année)

éditée par

Le Monde

Fondateur: Hubert Beuve-Méry

5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09

Directeur: Jacques Fauvet

Lire pages 2 à 4:

LES MINORITÉS NATIONALES EN CHINE

(ROLAND BERGER)

LE MONDE diplomatique

Ideologie

Par CLAUDE JULIEN

«DÉTENTE idéologique»: peu de formules contiennent en tel concentré d'ambiguïté... Le flou qui entoure le premier terme n'est plus à démontrer.

Le second terme de la formule n'est pas moins trompeur. L'Ouest proclame depuis belle lurette que ses décisions politiques échappent à toute inspiration idéologique.

Assurément des responsabilités mondiales, seuls les deux Super-Grands portent sur la planète un regard objectif, exempt de tout calcul d'intérêt national.

POURQUOI le leader d'une puissance moyenne s'est-il alors préoccupé de prêcher une « détente idéologique »? Proposition sans objet, validée déjà quinze ans que Daniel Bell a annoncé (The End of Ideology, 1960)...

Si l'idéologie joue un rôle mineur, les propagandes, en revanche, boitent leur plein. Leur jeu est cependant trop sommaire, trop à vue de nez, trop peu, trop tardif pour que l'on puisse y voir une « lutte d'idées ».

LES propagandes, il est vrai, se déchaînent beaucoup plus au sein de chaque pays qu'entre nations. Lorsqu'il déclara, à Moscou, que la politique actuelle doit se traduire par une « détente dans les esprits », M. Giscard d'Estaing précisait bien qu'il visait ce qui se passe « à l'extérieur de nos frontières ».

Probablement impensable, la « détente idéologique » n'est même pas souhaitable. Il faut même déplorer que la « lutte d'idées » ait dégénéré en basse propagande fort éloignée des problèmes d'un monde en crise.

LE DIFFICILE CHEMIN DE LA DÉMOCRATIE ESPAGNOLE

Avec l'appui du général Franco et l'accession du prince Juan Carlos aux fonctions de chef d'Etat à titre intérimaire, l'Espagne est entrée dans une phase d'incertitude, aggravée par l'attitude de l'armée à l'égard de l'avenir du Sahara occidental.

Plutôt que de publier ici des commentaires d'observateurs étrangers, il nous a paru préférable de laisser la parole à des personnalités de l'opposition. Ces textes font ressortir les divisions des forces antifranquistes.

Au mois de mai dernier, le Monde diplomatique

avait ouvert ses colonnes aux trois principaux leaders de la Junta démocratique: MM. Santiago Carrillo (parti communiste d'Espagne), Enrique Tierno Galvan (socialiste) et Rafael Calvo Serer (monarchiste). On trouvera ici, outre l'analyse du professeur José Vidal-Beneyto, des articles de M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), et de M. Fermín Ibanez, membre du comité exécutif du Mouvement communiste d'Espagne, ainsi que les points de vue de deux militaires, dont l'un a récemment choisi l'exil alors que l'autre continue d'exercer ses fonctions dans l'armée d'actif.

Par JOSÉ VIDAL-BENEYTO *

LA tragédie par laquelle le régime du général Franco avait pris naissance ne méritait pas cette fin brutale, digne d'une fable de Valle-Inclán. Que doit-on le plus déplorer? La manipulation macabre d'une agonie par une famille et ses co-associés afin de retarder de quelques jours un transfert de pouvoir...

remue, de marges et de mécanismes de sécurité bien inférieurs à ceux des grands pays industriels du monde capitaliste. Les trois pivots du « miracle » économique espagnol — tourisme, rapatriement de fonds par les émigrés, investissements étrangers — ont déjà été touchés par la stagnation mondiale et le seront encore bien davantage dans un proche avenir.

Cette opacité du pouvoir survient à un moment où l'Espagne se trouve confrontée à de graves problèmes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. Ces derniers revêtent une extrême importance. Quarante ans d'un pouvoir personnel et absolu ont exacerbé les « difficultés d'être » de l'ensemble des communautés nationales que recouvre l'Etat espagnol.

Le franquisme, qui pouvait recadrer comme son œuvre l'établissement d'une paix et d'un ordre public à toute épreuve, n'arrive plus désormais à garantir la sécurité des Espagnols malgré un ultime renforcement des mesures répressives. Et, selon des observateurs neutres, activistes d'extrême gauche, policiers parallèles et individus incontrôlés parviennent à créer — par la multiplication des attentats, des menaces téléphoniques, des inscriptions sur les murs et des voitures piégées — un climat de peur et de désordre plus inquiétant que celui des années 1935-1936.

Quatre signes d'échec

LE désordre dans la rue est un indice de l'échec du franquisme. Car si le régime est à sa fin, ce n'est pas tant parce que Franco se meurt, mais parce qu'il a échoué. Nous retiendrons quatre signes de cet échec:

1. Le franquisme a réussi à rallier contre lui les deux grands antagonistes sociaux par excellence: le grand capital financier et les forces du monde du travail. Tous deux eurent d'abord un effet, mais chacun avec des modalités qui lui sont propres, que le régime constituait aujourd'hui

trouvé le franquisme de s'intégrer à l'Europe politique, et son isolement total lorsque les trois grandes instances institutionnelles européennes — le Parlement, le conseil des ministres et la Commission — ont bloqué toutes les relations existantes avec Madrid, y compris la signature d'un accord industriel servant pourtant les intérêts de la C.E.E.; enfin, le fait que le texte de l'accord entre l'Espagne et les Etats-Unis vienne d'être adressé au Sénat pour approbation, alors qu'il avait été donné comme déjà signé, laisse supposer que le département d'Etat ne s'est pas contenté de suspendre mais a demandé la suspension malgré les avantages qu'en retireraient les Américains.

3. Quarante ans de critique quotidienne de la démocratie libérale, d'endoctrinement fasciste, de répression constante, se sont traduits, dans tous les sondages d'opinion effectués depuis 1970, par 80 à 90 % de réponses en faveur de la démocratie libérale alors qu'ils avaient été réalisés dans des conditions peu favorables à la liberté d'expression et étaient même parfois menés par des organismes gouvernementaux.

4. Les grandes institutions sociales — Eglise, grand capital financier, magistrature et armée — qui furent autrefois le support du régime, ont pris progressivement leurs distances, et ceci constitue peut-être l'élément le plus révélateur de l'échec du franquisme.

L'Eglise catholique a été le principal agent de la légitimation du franquisme à ses débuts et transformant en croisade un soulèvement militaire suivi d'une cruelle guerre civile; par la suite, elle a conféré au régime un caractère de respectabilité aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays, d'abord grâce à l'aide des grands professionnels de l'Association catholique nationale des « Promoteurs » et, plus tard, avec l'appui des technocrates de l'Opus Dei.

(Lire la suite page 7.)

Dans ce numéro:

Espoirs et difficultés du socialisme tanzanien

(pages 10 à 12)

La diplomatie du Vatican

(pages 31 à 38)

VINGT ANS DE NEUTRALITÉ ACTIVE EN AUTRICHE

Préserver l'indépendance, favoriser la détente internationale

L'Autriche a célébré le 26 octobre le vingtième anniversaire de sa loi de neutralité. A cette occasion, M. Otto Eiselesberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, fait le bilan d'une politique de neutralité qui se veut fort éloignée du neutralisme.

Par OTTO EISELSBERG, ambassadeur d'Autriche en France.

LORS de la récente campagne électorale en Autriche, le chancelier Kreisky a rappelé que le pays, par sa politique étrangère, avait réussi à attirer un maximum de confiance à l'Ouest tout en ne suscitant qu'un minimum de méfiance à l'Est. Source d'inquiétude, de crise et d'instabilité entre les deux guerres et jusqu'à la signature du traité d'Etat en 1955, ce pays est devenu depuis lors un facteur de stabilité politique en Europe centrale.

Assure la sauvegarde de sa souveraineté et de son indépendance nationale. Mais il est difficile de définir l'étroit cheminement de la politique de neutralité permanente entre les deux grands blocs d'une part, et le neutralisme d'autre part. Quelques rappels historiques s'imposent à ce sujet.

puissances ne favorisaient pas la progression des pourparlers en ce sens.

Alors, à la conférence de Berlin en janvier 1954, la délégation autrichienne déclara, pour la première fois, que l'Autriche n'adhérerait à aucun pacte militaire et qu'elle ne tolérerait pas l'installation de bases militaires sur son territoire, ouvrant ainsi le voie à un accord final: quelques mois plus tard, M. Molotov, alors ministre soviétique des affaires étrangères, laissait entendre que la proposition autrichienne pourrait servir de base à un accord. Une sorte de déclaration d'intention de l'Autriche s'engageant à observer, sur le plan international, une neutralité permanente du genre de celle que pratique la Suisse était ensuite inscrite dans le mémorandum de Moscou en date du 15 avril 1955. Le 15 mai suivant, le traité d'Etat rétablissant la souveraineté et l'indépendance de l'Autriche fut signé au château du Belvédère à Vienne. C'est après le départ du dernier soldat étranger que le Parlement autrichien adopta, le 26 octobre de la même année, la loi constitutionnelle sur la neutralité permanente qui fut ensuite ratifiée à tous les Etats avec lesquels l'Autriche avait des relations diplomatiques. Il s'agit donc d'une conception juridique et militaire de la neutralité, mais surtout pas d'une idéologie de neutralisme.

(Lire la suite page 13.)

Cadeaux de classe Prestigieux bagages de cuir à la Grande Maroquinerie de Paris RIVES 156, rue de Rivoli (Métro: LOUVRE)

LES MINORITÉS NATIONALES EN CHINE

Diversité et autonomie, avec l'aide du pouvoir central

LES cinquante minorités nationales de la Chine ne représentent que 6% de la population mais elles occupent 55% du territoire de la République populaire. La plus vaste — celle des Tchouang — comprend sept millions d'âmes, tandis que les plus petites — les Touloung, les Hlouentchouen et les Penglong — en ont chacune moins de cinq mille (chiffres de 1958).

Les principales concentrations se trouvent dans les régions frontalières (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Ouest), mais partout dans le pays s'éparsent et s'échelonnent des populations minoritaires. En fait, celles qui se trouvent rassemblées en un même lieu, forment des communautés compactes et de dimensions appréciables, naissant d'une fraction d'un ensemble d'ethnies éloignées qui doit se chiffrer aujourd'hui aux environs de cinquante millions. Il y a plus de Tibétains, par exemple, dans le Satchouan, le Tchinghai, le Kansou et le Yunnan que dans le Tibet proprement dit. Les Coréens, les Manchoues et les Hlouentchouen résident principalement dans les provinces de Kirin, Liaoing et Hallongkiang, au nord-ouest. Une douzaine de nationalités, dont les Mongols, les Hous, les Ouligours, les Kazakhs, les Touloung et les Khoulouasans sont en Mongolie Intérieure, du Ninghsie et du Kansou jusqu'au Sinkiang. Les Tibétains, les Tou et les Sala habitent le plateau du Tchinghai-Tibet et le Tchinghai et le Satchouan occidental. Les provinces du Sud-Ouest (Yunnan, Kouelichou et Satchouen), ainsi que le Hunan dans le Centre-Sud de la Chine, abritent une vingtaine de nationalités, dont les Miao, les Yi, les Pouyi, les Tong, les Pal, les Toutsia, les Hani et les Tai. Pour la plus grande part, les Tchouang, les Yao, les Li et les Cheh vivent dans le Kouangsi, le Kouang-tong et le Foukien, tandis que les Kaotchen sont dispersés dans toute la province de Taiwan.

Les Chinois expliquent que depuis 1840, c'est-à-dire depuis le moment où la Chine devint un pays semi-colonial, les Han souffrirent au même titre que les peuples minoritaires de l'agression impérialiste; les forces féodales et le capitalisme bureaucratique exploitèrent toute la population, sans distinction de nationalité. Toujours selon les Chinois, les peuples minoritaires ont participé aux révoltes paysannes et lutté aux côtés des Han dans la guerre contre le Japon. Eux aussi furent les victimes du Koumintang et des seigneurs de la guerre et ils étaient tout autant intéressés que les Han à renverser le domination des propriétaires terriens et des usuriers.

De l'oppression féodale à la libération

Il est probable que cela se passa ainsi. Mais, cela dit, il reste qu'au moment de la libération la plupart des minorités nationales, même si elles avaient souvent eborché un bon mot de la culture chinoise, furent enclines à assimiler le peuple han avec le Koumintang et les propriétaires terriens qui les opprimaient, tandis que, dans le même temps, les combats opposant entre elles différentes nationalités étaient fréquents. Au Yunnan, par exemple, le peuple wa était dominé par des chefs tribaux tai. De vaines querelles entre les Sibo, les Kazakhs et les Ouligours au Sinkiang, encouragées par les chefs féodaux, empêchaient pratiquement toute organisation de l'irrigation.

Malheureusement, à l'époque de la libération, la situation était fort complexe. Ainsi le Yunnan n'avait pas connu la même expérience de politisation que d'autres provinces où des régions de base révolutionnaires avaient été créées. Néanmoins, la conduite exemplaire de l'armée rouge dans sa Longue Marche y avait laissé sa marque.

Dans une adresse à la Société royale de géographie (Londres) sur les Marches septentrionales du Yunnan, relatant ses voyages de l'hiver 1937, G.P. Fitzgerald a décrit le passage d'une division de la Longue Marche dans le village de Chien de la province du Nord-Ouest: « La nuit que les communistes ne régularisaient pas devant payer, à leurs seigneurs encore dans une société d'esclavage et sept cent mille, ou plus, vivaient selon des formes de société primitive, c'est-à-dire collective. D'une région à l'autre, la situation différait grandement. Parfois, comme chez les Tchouang, les Ouligours, les Hous, les Coréens, les Miao, les Pal et le Pouyi, le niveau de développement économique et social n'était pas tellement différent de celui des Han. Dans d'autres lieux, la population en était au stade de l'esclavage et du féodalisme seigneurial, tandis que — spécialement dans les zones montagneuses — subsistaient diverses formes de société primitive avec tantôt propriété collective des terres, tantôt système de distribution collectif, tantôt combinaison des deux. Dans la province du Yunnan, que j'ai visitée récemment, on put, jusqu'en 1950, observer des formes d'esclavage et de communisme primitif.

Aujourd'hui encore, on procède à des enquêtes afin de déterminer l'identité de six ou sept petites communautés de la province du Yunnan et de savoir si elles constituent un groupe ethnique distinct ou si elles appartiennent en réalité à l'une des minorités nationales déjà dénombrées.

La mise en place des réformes démocratiques et la transformation socialiste de l'économie, y compris la réforme agraire et la collectivisation de l'agriculture, interviennent dans les régions de minorités plus tardivement que dans les régions han. Le principe était de laisser les populations locales décider elles-mêmes des coutumes et traditions qu'elles entendaient conserver, et de celles dont elles voulaient se débarrasser. Manifestement, bien des pratiques anciennes ne pouvaient convenir au nouveau système socialiste, mais il fut entendu que ce ne serait qu'après avoir compris le véritable sens des mauvaises coutumes du passé que les populations minoritaires prendraient la décision de les réformer.

A quelques exceptions près, la situation de la femme était encore pire dans les régions de minorités nationales que chez les Han. Une jeune fille coréenne de la région autonome de Kirin m'a écrit qu'elle avait été achetée des bicyclettes. Tout d'abord, les hommes se servaient de leurs bicyclettes pour rentrer du champ à la maison, laissant les femmes marcher derrière; mais ils s'aperçurent qu'elles trouvaient le foyer vide et qu'elles leur fallait attendre l'arrivée des hommes pour que la repas soit préparé. Alors, ils les ramenèrent avec eux sur leurs porte-bagages. Devenus politiquement plus conscients, mais toujours soucieux de leur repas du soir, ils laissèrent ensuite les femmes se servir des bicyclettes, eux-mêmes rentrant à pied. Aujourd'hui que les moyens se sont améliorés, hommes et femmes rentrent ensemble à bicyclette et, dans un meilleur esprit de compréhension, les tâches du ménage sont partagées. Toutefois, devait ajouter la jeune fille, il y a encore des vestiges de cet esprit de supériorité masculine: davantage d'efforts d'éducation, davantage de luttas seront nécessaires. Dans la communauté tai, on pensait que c'était un signe de malheur pour une femme de toucher une épée. A Hsihsuang-Pannan (Yunnan), au mole de mal dernier,

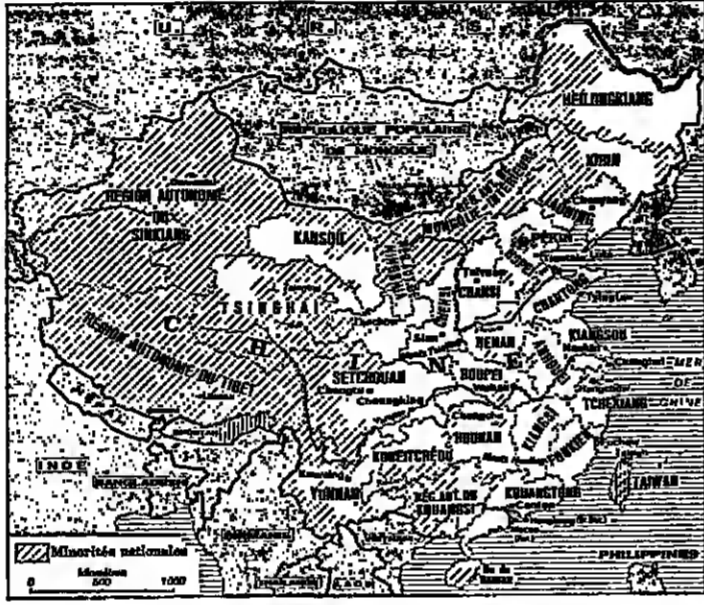
Une politique régionale qui consolide les acquis de la révolution

Par ROLAND BERGER

Etudiant les révoltes paysannes en Chine au siècle dernier, Jean Chesneaux fait observer que les grands révoltes musulmanes du Yunnan (1833-1873) et du Nord-Ouest de la Chine (1863-1873) avaient bien un caractère ethnique et religieux, leur base sociale n'en était pas moins la paysannerie. De même, la révolte de la minorité Miao dans la province de Kouelichou (1854-1872). Dans ces régions peuplées de minorités ethniques, l'antagonisme racial ne s'est pas substitué à l'opposition des paysans face à l'alliance entre les officiels et les féodaux. Les pay-

nant ni les mules ni les porteurs et qu'ils payaient un juste prix pour les moyens de transport mis à leur disposition produisit une profonde impression sur les gens de cette petite ville et a contribué sans aucun doute à les mettre d'humeur à accueillir favorablement toutes les forces communistes pouvant passer par là et à l'avancer. Trente millions environ de minoritaires vivaient à l'époque de la libération dans des régions où les structures sociales et économiques étaient identiques, ou très similaires à celles des régions habitées

fémimes de nationalité tibétaine ou appartenant à une autre minorité. Dans les régions de minorités comme partout ailleurs en Chine, l'agriculture était, et demeure, la principale activité économique. La plupart des pâturages se trouvaient dans ces régions, de telle sorte que l'élevage du bétail prédominait au Sinkiang, en Mongolie-Intérieure et au Tibet. Les populations minoritaires résidant le long du fleuve Ouseouri s'adonnaient principalement à la chasse et à la pêche. Dans certains lieux, le forêt était la principale source d'activité économique. Partout dans les régions des minorités, l'agriculture restait des plus primitives. Les seigneurs féodaux et les despotes locaux possédant, en Mongolie-Intérieure et dans les prairies du Sinkiang, le plus grand troupeau de bétail, le majorité des habitants étaient de pauvres bergers menant une misérable vie de nomades. A défaut d'une irrigation efficace, c'était une bataille perdue d'avance contre les



Sources: La Chine en construction, novembre 1971.

ans devant payer, à leurs seigneurs encore dans une société d'esclavage et sept cent mille, ou plus, vivaient selon des formes de société primitive, c'est-à-dire collective. D'une région à l'autre, la situation différait grandement. Parfois, comme chez les Tchouang, les Ouligours, les Hous, les Coréens, les Miao, les Pal et le Pouyi, le niveau de développement économique et social n'était pas tellement différent de celui des Han. Dans d'autres lieux, la population en était au stade de l'esclavage et du féodalisme seigneurial, tandis que — spécialement dans les zones montagneuses — subsistaient diverses formes de société primitive avec tantôt propriété collective des terres, tantôt système de distribution collectif, tantôt combinaison des deux. Dans la province du Yunnan, que j'ai visitée récemment, on put, jusqu'en 1950, observer des formes d'esclavage et de communisme primitif.

de l'oppression féodale à la libération. Il est probable que cela se passa ainsi. Mais, cela dit, il reste qu'au moment de la libération la plupart des minorités nationales, même si elles avaient souvent eborché un bon mot de la culture chinoise, furent enclines à assimiler le peuple han avec le Koumintang et les propriétaires terriens qui les opprimaient, tandis que, dans le même temps, les combats opposant entre elles différentes nationalités étaient fréquents. Au Yunnan, par exemple, le peuple wa était dominé par des chefs tribaux tai. De vaines querelles entre les Sibo, les Kazakhs et les Ouligours au Sinkiang, encouragées par les chefs féodaux, empêchaient pratiquement toute organisation de l'irrigation.

Le poids des coutumes du passé

Malheureusement, à l'époque de la libération, la situation était fort complexe. Ainsi le Yunnan n'avait pas connu la même expérience de politisation que d'autres provinces où des régions de base révolutionnaires avaient été créées. Néanmoins, la conduite exemplaire de l'armée rouge dans sa Longue Marche y avait laissé sa marque.

Dans une adresse à la Société royale de géographie (Londres) sur les Marches septentrionales du Yunnan, relatant ses voyages de l'hiver 1937, G.P. Fitzgerald a décrit le passage d'une division de la Longue Marche dans le village de Chien de la province du Nord-Ouest: « La nuit que les communistes ne régularisaient pas devant payer, à leurs seigneurs encore dans une société d'esclavage et sept cent mille, ou plus, vivaient selon des formes de société primitive, c'est-à-dire collective. D'une région à l'autre, la situation différait grandement. Parfois, comme chez les Tchouang, les Ouligours, les Hous, les Coréens, les Miao, les Pal et le Pouyi, le niveau de développement économique et social n'était pas tellement différent de celui des Han. Dans d'autres lieux, la population en était au stade de l'esclavage et du féodalisme seigneurial, tandis que — spécialement dans les zones montagneuses — subsistaient diverses formes de société primitive avec tantôt propriété collective des terres, tantôt système de distribution collectif, tantôt combinaison des deux. Dans la province du Yunnan, que j'ai visitée récemment, on put, jusqu'en 1950, observer des formes d'esclavage et de communisme primitif.

Aujourd'hui encore, on procède à des enquêtes afin de déterminer l'identité de six ou sept petites communautés de la province du Yunnan et de savoir si elles constituent un groupe ethnique distinct ou si elles appartiennent en réalité à l'une des minorités nationales déjà dénombrées.

La mise en place des réformes démocratiques et la transformation socialiste de l'économie, y compris la réforme agraire et la collectivisation de l'agriculture, interviennent dans les régions de minorités plus tardivement que dans les régions han. Le principe était de laisser les populations locales décider elles-mêmes des coutumes et traditions qu'elles entendaient conserver, et de celles dont elles voulaient se débarrasser. Manifestement, bien des pratiques anciennes ne pouvaient convenir au nouveau système socialiste, mais il fut entendu que ce ne serait qu'après avoir compris le véritable sens des mauvaises coutumes du passé que les populations minoritaires prendraient la décision de les réformer.

de l'oppression féodale à la libération. Il est probable que cela se passa ainsi. Mais, cela dit, il reste qu'au moment de la libération la plupart des minorités nationales, même si elles avaient souvent eborché un bon mot de la culture chinoise, furent enclines à assimiler le peuple han avec le Koumintang et les propriétaires terriens qui les opprimaient, tandis que, dans le même temps, les combats opposant entre elles différentes nationalités étaient fréquents. Au Yunnan, par exemple, le peuple wa était dominé par des chefs tribaux tai. De vaines querelles entre les Sibo, les Kazakhs et les Ouligours au Sinkiang, encouragées par les chefs féodaux, empêchaient pratiquement toute organisation de l'irrigation.

Malheureusement, à l'époque de la libération, la situation était fort complexe. Ainsi le Yunnan n'avait pas connu la même expérience de politisation que d'autres provinces où des régions de base révolutionnaires avaient été créées. Néanmoins, la conduite exemplaire de l'armée rouge dans sa Longue Marche y avait laissé sa marque.

Dans une adresse à la Société royale de géographie (Londres) sur les Marches septentrionales du Yunnan, relatant ses voyages de l'hiver 1937, G.P. Fitzgerald a décrit le passage d'une division de la Longue Marche dans le village de Chien de la province du Nord-Ouest: « La nuit que les communistes ne régularisaient pas devant payer, à leurs seigneurs encore dans une société d'esclavage et sept cent mille, ou plus, vivaient selon des formes de société primitive, c'est-à-dire collective. D'une région à l'autre, la situation différait grandement. Parfois, comme chez les Tchouang, les Ouligours, les Hous, les Coréens, les Miao, les Pal et le Pouyi, le niveau de développement économique et social n'était pas tellement différent de celui des Han. Dans d'autres lieux, la population en était au stade de l'esclavage et du féodalisme seigneurial, tandis que — spécialement dans les zones montagneuses — subsistaient diverses formes de société primitive avec tantôt propriété collective des terres, tantôt système de distribution collectif, tantôt combinaison des deux. Dans la province du Yunnan, que j'ai visitée récemment, on put, jusqu'en 1950, observer des formes d'esclavage et de communisme primitif.

Aujourd'hui encore, on procède à des enquêtes afin de déterminer l'identité de six ou sept petites communautés de la province du Yunnan et de savoir si elles constituent un groupe ethnique distinct ou si elles appartiennent en réalité à l'une des minorités nationales déjà dénombrées.

La mise en place des réformes démocratiques et la transformation socialiste de l'économie, y compris la réforme agraire et la collectivisation de l'agriculture, interviennent dans les régions de minorités plus tardivement que dans les régions han. Le principe était de laisser les populations locales décider elles-mêmes des coutumes et traditions qu'elles entendaient conserver, et de celles dont elles voulaient se débarrasser. Manifestement, bien des pratiques anciennes ne pouvaient convenir au nouveau système socialiste, mais il fut entendu que ce ne serait qu'après avoir compris le véritable sens des mauvaises coutumes du passé que les populations minoritaires prendraient la décision de les réformer.

A quelques exceptions près, la situation de la femme était encore pire dans les régions de minorités nationales que chez les Han. Une jeune fille coréenne de la région autonome de Kirin m'a écrit qu'elle avait été achetée des bicyclettes. Tout d'abord, les hommes se servaient de leurs bicyclettes pour rentrer du champ à la maison, laissant les femmes marcher derrière; mais ils s'aperçurent qu'elles trouvaient le foyer vide et qu'elles leur fallait attendre l'arrivée des hommes pour que la repas soit préparé. Alors, ils les ramenèrent avec eux sur leurs porte-bagages. Devenus politiquement plus conscients, mais toujours soucieux de leur repas du soir, ils laissèrent ensuite les femmes se servir des bicyclettes, eux-mêmes rentrant à pied. Aujourd'hui que les moyens se sont améliorés, hommes et femmes rentrent ensemble à bicyclette et, dans un meilleur esprit de compréhension, les tâches du ménage sont partagées. Toutefois, devait ajouter la jeune fille, il y a encore des vestiges de cet esprit de supériorité masculine: davantage d'efforts d'éducation, davantage de luttas seront nécessaires. Dans la communauté tai, on pensait que c'était un signe de malheur pour une femme de toucher une épée. A Hsihsuang-Pannan (Yunnan), au mole de mal dernier,

éléments que de cultiver les régions désertiques du Sinkiang, et il n'était pas rare de voir des villes entières et des villages situés le long de la route de la soie disparaître sous les sables (selon un rapport établi par les Chinois en 1955, 6 millions d'hectares de terres arides au Sinkiang pourraient encore être mis en valeur). Sauf dans les villes côtières et dans le Nord-Est, l'industrie était quant à elle peu développée en Chine avant la libération; mais, dans les régions de minorités nationales, elle n'existait pratiquement pas, ou bien se limitait à l'extraction de matières premières transformées ailleurs.

Au Yunnan, par exemple, il y avait en 1949 quelque activité d'extraction de l'étain et du cuivre. L'une des motivations importantes de la construction par les Français en 1937 du chemin de fer à voie unique de Haiphong à Kunming fut le transport de l'étain des mines de Kouchi, produit par des esclaves faisant partie des minorités locales. Au dix-septième et au dix-huitième siècles, le Yunnan était considéré comme un centre important de production de cuivre, mais le commerce déclina au milieu du dix-neuvième siècle. Selon le géographe britannique T.R. Tregear, la production était passée de 1 600 tonnes par an en 1727 à moins de 500 tonnes dans les années 30. Quelles que soient les richesses naturelles de leurs régions, les populations minoritaires menaient une vie bien plus pauvre que les Han, dont on connaît la faiblesse du niveau de vie avant 1949.

La politique menée à l'égard des minorités nationales s'est fondée sur le principe de Mao: « En première analyse, la lutte nationale est une question de lutte de classes. » La clé du problème, dit Mao, consiste à surmonter le chauvinisme han. En même temps, il faut aussi faire des efforts pour surmonter le nationalisme local chaque fois qu'il existe parmi les minorités nationales. (3) Pour les Chinois, la question nationale doit être résolue en accord avec les impératifs du développement de la société tout entière et avec les impératifs de la lutte de classes menée par le prolétariat pour construire le socialisme.

« Surmonter le chauvinisme han »

Les deux Constitutions de 1954 et de 1975 stipulent que la République populaire de Chine est un Etat unitaire multinational dans lequel toutes les nationalités sont égales. La Chine n'est donc pas une fédération de Républiques autonomes, mais elle forme un seul Etat socialiste dans lequel les nationalités minoritaires vivent au sein d'unités autonomes, dont le taille varie depuis la province jusqu'au chou (l'équivalent de la région administrative dans les zones han) et au comté, selon l'importance numérique et la concentration des diverses nationalités.

Dans l'optique chinoise, non seulement l'autonomie régionale et locale permet de satisfaire aux aspirations des minorités nationales qui veulent se libérer du système d'oppression d'une nationalité par une autre et de la domination des réactionnaires de leur propre groupe, mais elle favorise aussi la création d'un Etat national unifié qui encourage le développement économique et sert les intérêts des masses dans l'ensemble du pays.

Cette manière de concevoir le problème des minorités nationales en termes de classes a trouvé une illustration frappante au Yunnan, où toutes les minorités nationales se sont unies pour faire campagne en faveur de la création d'un Etat national unifié qui encourage le développement économique et sert les intérêts des masses dans l'ensemble du pays.

Pour créer pas à pas un Etat socialiste vraiment unifié, dans lequel toutes les nationalités jouent leur rôle, le méthode chinoise semble plus adéquate que la formule du système fédéral, qui peut avoir tendance à perpétuer, sinon exacerber, les différences et les contradictions entre les groupes selon qu'ils sont plus faibles ou plus puissants, et qui, en même temps, peut ouvrir le voie à une division du travail sur des bases des populations minoritaires.

La méthode semble aussi s'accorder avec les vues de Lénine, qui déclarait en 1913 que « tant que différentes nations constitueront un Etat unique, les marxistes prôneront jamais, en aucun circonstance, ni le principe fédéral ni la décentralisation. » Mais il serait impardonnable d'oublier qu'en prononçant la centralisme c'est exclusivement de centralisme démocratique qu'il s'agit pour nous. Loin d'axer la formule du gouvernement local doit de l'autonomie pour des régions qui connaissent des conditions économiques et sociales spécifiques, une composition nationale distincte de la population, etc., le centralisme démocratique exige les deux. (4) Plus tard, en mars 1918, il acceptait apparemment la fédération comme formule transitoire: « Dans un système réellement démocratique, at

d'autant plus s'il s'agit de l'organisation soviétique de l'Etat, le fédéralisme n'est pas une simple mesure transitoire dans le voie du centralisme réellement démocratique. » (5).

Sous la direction unifiée du gouvernement populaire chinois, les organes autonomes n'assument pas seulement les fonctions d'un gouvernement local, ils jouissent aussi de droits autonomes dans les domaines financier, économique, culturel, en matière d'instruction et dans l'organisation des milices locales — ce qui n'est pas le cas pour les régions exclues du territoire han du pays (l'« Irredentisme », comme disent les Chinois). Concrètement, cette autonomie s'exerce sous six aspects: 1) les minorités administreront les affaires internes de leurs propres nationalités et sont représentées à tous les niveaux au Congrès du peuple; 2) elles ont compétence pour décider de la formation et de l'emploi des cadres minoritaires; 3) elles ont le droit, garanti par la Constitution, d'utiliser leur propre langue écrite et parlée; 4) les réformes sociales sont menées en tenant compte des conditions réelles; 5) dans le cadre du plan de l'Etat unifié, les régions possèdent leur propre plan de construction économique; 6) la culture, l'art, l'instruction et la santé sont développés en fonction des conditions locales spécifiques.

Dans ses « Dix Grandes Relations » (1956), Mao Tse-toung inclut la relation entre la nationalité han et les minorités nationales: « Nous insistons sur la nécessité de combattre le chauvinisme han. Le nationalisme local existe, mais ce n'est pas le problème crucial. Le problème crucial, c'est l'opposition au chauvinisme han. Nous devons travailler une vaste prise de conscience parmi la nationalité han de la politique prolétarienne des nationalités... »

(1) Jean Chesneaux, *Peasant Revolt in China, 1840-1949*, pp. 36-37 de l'édition anglaise.
(2) Southern Expansion of the Chinese People, 1972.
(3) « De la juste solution des contradictions au sein du peuple », février 1957.
(4) *Œuvres complètes*.
(5) *Ibid.*

de l'Afrique sans change
Air Algérie
au carrefour des
AIR ALGERIE

GROSPIRON
RAOULT GROSPIRON SUC
DÉMÉNAGEMENTS
EMBALLAGE
GARDE-MEUBLES
EXPÉDITIONS
49, Rue de la Fédération XV^e
734-02-66
Devise Administrative

INTERNAT
avec ou sans correspondant
1/2 pension - externat - de la 6ème aux terminales ABCD
Cours Jean-Jacques Rousseau
établissement privé du second degré
DIRECTION: JEAN-MICHEL TAILLEFER
documentation sur demande
7 bd Prince de Galles / tél (93) 81.37.54
nice cote d'azur

مركز لدراسة

EN CHINE
pouvoir central

« Les régions peuplées de minorités nationales sont vastes et riches en ressources. Si la nationalité han représente une population nombreuse, les régions de minorités nationales possèdent dans leur sol des richesses qui sont nécessaires à la construction du socialisme. La nationalité han doit aider activement les minorités nationales à mener à bien la construction socialiste de leurs économies et de leurs cultures et, en améliorant les relations entre les nationalités, elle doit mobiliser tous les éléments humains et matériels, qui sont bénéfiques pour la construction du socialisme. »

Sur la base des principes énoncés par Mao dans ses « Dix Grandes Relations », on s'est efforcé systématiquement, à partir de 1956, de corriger les disparités héritées des dix-neuvième et vingtième siècles entre les régions côtières, relativement développées, d'une part, et le Nord-Est et l'arrière-pays, d'autre part, et d'établir un équilibre entre l'industrie lourde et l'agriculture, entre l'industrie lourde et l'industrie légère. Dans les régions de minorités, cette politique a bénéficié d'une assistance supplémentaire de l'Etat destinée à les aider à rattraper les régions purement han. Compte tenu de leurs

richesses minérales, les régions autonomes ont ainsi en mesure de se développer dans le cadre du plan national, mais tout en accordant une attention spéciale à leurs propres besoins économiques et à leurs institutions sociales.

Cette conception semble radicalement différente de celle des responsables soviétiques. Selon un document américain traitant des incursions géographiques du développement industriel dans les différentes régions de l'Union soviétique (p. 10) : « le développement industriel des républiques d'Asie centrale et des régions économiques à l'est de l'Oural continuera d'accorder la première place à l'extraction et au traitement des ressources naturelles, en particulier du pétrole et des métaux non ferreux, tandis que le développement des régions et républiques européennes se concentrera principalement sur l'accroissement de la capacité. » Le rapport ajoute : « Si le croisement industriel... doit dépendre d'abord d'une élévation de la productivité, les différences régionales dans la vitesse industrielle par tête continueront à augmenter, les républiques les moins développées voyant l'écart se creuser encore par rapport au reste du pays. »

Rôle majeur des investissements de l'Etat

des voies ferrées de Kwaiyang (Koualichou) à Kunming et de Chengtu à Kunming, ainsi que l'aménagement d'un vaste réseau routier, ont complètement transformé le système des communications dans la province de Yunnan, dont on disait qu'elle n'avait pas de voie carrossable avant la construction de la route Birmane.

Outre cette assistance financière, et au regard d'elle, il faut compter les investissements effectués par l'Etat dans les travaux d'équipement et dans les principales entreprises industrielles, investissements qui ont joué un rôle majeur dans le développement économique des régions de minorités. La part des investissements qui revint aux régions autonomes, au titre du plan économique de la nation, fut relativement plus forte que celle des régions han.

Dans sa planification pour le développement des chemins de fer et des routes, l'Etat a donc mis l'accent sur les besoins des régions de minorités. En Mongolie-Intérieure, par exemple, la longueur des voies ferrées s'est multipliée par cinq depuis 1950. La construction des voies ferrées de Kwaiyang (Koualichou) à Kunming et de Chengtu à Kunming, ainsi que l'aménagement d'un vaste réseau routier, ont complètement transformé le système des communications dans la province de Yunnan, dont on disait qu'elle n'avait pas de voie carrossable avant la construction de la route Birmane.

ressources minérales, la Yunnan applique la principe de la ligne de masse pour sélectionner de nouveaux gisements ; à la suite d'une mobilisation populaire organisée par le département de géologie en 1971, cent mille rapports ont été établis, qui ont révélé l'existence de trente nouveaux gisements importants, et d'innombrables autres plus petits pouvant être exploités à des fins d'utilisation locale. En 1973, deux cents autres gisements de minerais ont été localisés. Une industrie diversifiée est venue se greffer sur ces ressources, dans une région qui était avant la libération l'une des plus misérables de la Chine.

Les différentes minorités nationales du Yunnan ont industrialisé leurs préfectures autonomes (chou) à un rythme remarquable. Les Tai et les Tsingpo, dans le chou autonome de Tehong, ont cinquante et une usines. Les Han et les Iaa Yi, dans le chou autonome de Hungho, disposent de deux cent soixante-dix usines, propriétés de l'Etat ou propriétés du « peuple entier » et de cinq cents autres gérées par les communes ou les brigades. Le chou autonome tai de Hsiangung-Penne, à la frontière de la Laos et le Birmannia, est peuplé de six cent mille habitants ; il n'avait avant 1949 ni industrie ni route. Aujourd'hui, il exploite des mines de cuivre, de fer et de manganèse ; sept usines y sont gérées par le chou et ses trois comités, et cent quatre-vingt autres de petites ou moyennes dimensions le sont par les communes ou les brigades.

Enfin, malgré son démarrage plus tardif et les difficultés géographiques, le Tibet a été doté d'industries de constructions mécaniques, de mines de charbon, de centrales électriques, d'usines de matériaux de construction et de nombreuses industries légères. La mine de Machala, aménagée à 5 200 mètres d'altitude par le peuple tibétain, est le principe « compter sur ses propres forces », et les nombreux autres puits de petites ou moyennes dimensions qui ont été mis en exploitation ont apporté le plus cinglant démenti aux « experts » qui avaient déclaré que le plateau tibétain ne recelait pas de charbon. Outre la grande station hydro-électrique de Nachin, près de Lhasa, cent autres centrales plus petites fournissent à l'industrie l'énergie nécessaire ; grâce à elles, les éarls émancipés des communes ont pu mettre au rancart leurs lampes à beurre et leurs torches de résine.

Budget national et finances locales

Bien que le Yunnan ne compte pas parmi les cinq régions autonomes, il bénéficie des mêmes mesures d'assistance économique et financière qu'une région autonome, en raison de la forte proportion — un tiers — des minorités nationales se trouvant dans la province.

Les autorités provinciales chargées de la planification de Kouming et les responsables du chou autonome de Hsiangung-Penne n'ont expliqué en mai dernier les caractéristiques de cette assistance.

Le fonds de réserves financières, qui se situe en marge et au-dessus du plan économique de la nation, est calculé dans les régions han sur la base de 3 % des dépenses totales ; ce pourcentage est plus élevé pour les régions de minorités — 5 %, par exemple, pour le Yunnan.

En outre, les régions autonomes (et le Yunnan) sont autorisées à conserver toutes les économies réalisées sur les dépenses prévues annuellement, ainsi qu'une partie des surplus de revenus prévus pour l'année. Une allocation spéciale est versée aux régions de minorités, calculée sur les coûts de l'administration et des services — au Yunnan, elle est de 5 %. Des subventions spéciales sont aussi accordées aux districts frontaliers et aux régions de haute altitude et de climat particulièrement froid.

Ces mesures s'appliquent d'abord, dans le cadre du plan de finances de la nation, au niveau de la région autonome (ou de la province dans le cas du Yunnan), qui, à son tour, en fait bénéficier le chou autonome, et du chou elles passant au comité autonome. Elles ne jouent pas en faveur des zones han à l'intérieur de la région ou de la province.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans un précédent article (8), dans le plan de finances de la nation, les dépenses et les revenus de chaque province ou municipalité sont absolument séparés. Dans les plus riches, comme Changhaï, Liaoning et Kiangsu, les prévisions de dépenses sont moins élevées que les prévisions de revenus, et parfois d'une façon très sensible ; ainsi à Changhaï, où en 1972 elles ne représentaient que 10 %. En revanche, au Yunnan, le revenu financier n'atteint que 65 % du montant des dépenses (1975).

Dans chaque région ou province, des dispositions prévoient que l'impôt agricole sera moins lourd pour les populations minoritaires. Pour l'ensemble du Yunnan, cet impôt représente en moyenne

En Chine, l'effort financier de l'Etat pour aider les régions de minorités à rattraper leur retard économique sur les zones han de l'intérieur a pris des dimensions massives. Au bureau des affaires budgétaires du ministère des finances, en avril 1973, on a insisté, devant moi, sur le fait que l'un des cinq principaux éléments pris en considération lors de l'établissement du budget national était l'aide financière en faveur des minorités nationales. Le rôle du principe qui les régions autonomes disposant à l'avenir d'une vaste mesure, de leurs budgets et d'autres arrangements financiers. Ce qui était conforme, me fut-il précisé, à la politique du parti à l'égard des peuples minoritaires, fondée sur « l'unité, l'aide et l'affection mutuelles » (7).

5 ou 6 % de la production de céréales, tandis que, pour les minorités nationales, il n'est plus en moyenne que de 1 à 3 %. Par rapport à la liste des articles assujettis à l'impôt dans l'intérieur, 55 % seulement sont frappés de taxes, et encore, le plus souvent, à un taux réduit. A Hsiangung-Penne, par exemple, les taxes imposées sur la papeterie de production locale, sur le sucre raffiné, le tabac coupé sont de 25 à 50 % moins élevées que dans les régions han. Tenant compte des besoins spécifiques des minorités nationales, la Banque populaire s'inspire d'une politique plus libérale pour octroyer des dons et des prêts en vue de l'installation de coopératives de crédit rural.

Les fonds que l'Etat a alloués au Tibet pour l'aider à construire des installations hydrauliques et à améliorer la santé publique, l'agriculture, l'élevage, l'assistance sociale et l'instruction publique furent, de 1960 à 1974, quatre fois supérieurs au montant des impôts perçus dans la région.

Avec le cumul des ans, l'aide financière directe de l'Etat prend des proportions vraiment substantielles. Alain Bouc a ainsi pu noter (9) que la Mongolie-Intérieure avait reçu depuis 1949, 2 200 millions de yuans pour financer ses dépenses courantes. Depuis 1962, le chou autonome de Hsiangung-Penne (Yunnan), peuplé de six cent mille habitants (dix nationalités), a reçu 37 millions de yuans de subventions (de l'Etat et de la province). Entre 1963 et 1974, leur ventilation fut la suivante :

- 700 000 yuans de subventions en tant que région de minorités ;
 - 600 000 yuans de subvention spéciale pour le chou et ses trois comités ;
 - 1 530 000 yuans pour les régions de haute altitude, froides et montagneuses ;
 - 3 000 000 de yuans de subvention à titre de région frontalière.
- Pour 1975, les prévisions de revenus se chiffrent pour Hsiangung-Penne à 8 millions de yuans, tandis que les prévisions de dépenses sont de 14 millions ; la différence sera couverte par des subventions de la province qui, à son tour, reçoit des subventions par le canal du plan de finances de la nation.

Dans le même esprit, l'Etat a apporté son soutien financier à des projets de conservation des eaux et de mise en valeur des terres pour encourager les régions de minorités à « compter sur leurs propres forces ». Ainsi, dans le Sinkiang du Sud, où les précipitations ne dépassent pas une moyenne annuelle de 50 millimètres, la coupe de production et de construction de l'Armée rouge a transformé de vastes étendues du désert de Gobi en oasis. Maintenant, sur 800 000 hectares de terres autrefois désertiques, on produit de grandes quantités de céréales, de coton et de betterave sucrière. Après de pénibles travaux de canalisation des eaux de fonte des neiges des monts Tianshan, la région du bassin du Tourfan, la plus chaude de Chine — la température de l'air y atteint 47° centigrades et celle du sol 75° — a désormais ses vergers et ses vignobles et elle produit deux récoltes de céréales par an. Ou encore, en Mongolie-Intérieure, 680 000 hectares de terres ont été rendus cultivables dans les déserts de Meeoussi et de Kutchou, où 113 000 hectares sont consacrés à l'élevage du bétail, tandis que des milliers d'hectares sont couverts de vergers et de pépinières. Du riz, du maïs et du sorgho y sont récoltés.

Dans l'industrie, parmi les projets situés dans des régions de minorités qui ont été financés par l'Etat, on pourrait citer les puits de pétrole de Karamat au Sinkiang, le complexe d'industrie du fer et de l'acier de Baotou — l'un des plus importants de Chine — l'usine de construction de mécanique lourde en Mongolie-Intérieure et, plus récemment, l'entreprise de gaz naturel du Yunnan. Pour la seule année 1974, cent vingt usines nouvelles ont été mises en place dans des régions de minorités, avec l'aide de l'Etat. De nouvelles cités industrielles y ont surgi.

Sauf au Tibet, où les efforts de développement devaient être plus tardifs, après l'introduction des réformes sociales, l'industrie lourde et l'industrie légère ont connu un essor remarquable dans les régions autonomes. En Mongolie-Intérieure, au Kouangsi, au Ningshia, au Sinkiang et dans la province de Yunnan, une industrie lourde a été mise sur pied dans la plupart des secteurs : construction de machines, fer et acier, charbon, métaux non ferreux, énergie, production de camions, cimenteries et produits chimiques. Le Sinkiang est devenu l'une des principales régions productrices de pétrole en Chine, avec plus de 10 millions de tonnes au moyenne. Non seulement il produit suffisamment de charbon pour couvrir ses besoins, mais il an exporte vers d'autres provinces du pays. Il a ses cités industrielles, ses industries lourdes et légères, ses usines de filature et de tissage ; une usine chimique y produit de l'acide sulfurique.

La Mongolie-Intérieure, qui fut la première région autonome établie en mai 1947, est aujourd'hui un centre important de production d'acier, de métaux non ferreux et de charbon. La mine de charbon de Wuhushan, entrée en exploitation en 1970, alimente le complexe d'industrie du fer et de l'acier de Baotou construit durant le premier plan quinquennal, ainsi que d'autres entreprises de même nature, mais de dimensions plus restreintes. Les quatre principaux centres industriels de la région — Hihhot, Chining, Baotou et Hefopowan — produisent

des machines lourdes, des équipements miniers, des camions et des tracteurs. Trente-trois usines chimiques fournissent soixante-dix variétés de produits divers. Au Kouangsi la vesture ou produit industriel a triplé de 1965 à 1972. Richa en manganèse et en étain, cette région autonome compia aujourd'hui quatre mille usines de toutes dimensions. Outre la capitale, Nanning, de nouvelles villes industrielles sont nées, comme Wuchou et Luchow, dans le cadre du plan d'ensemble de la région. Et même Kuertin, célèbre par son site merveilleux, et qui ne possédait que quatre usines et quelques ateliers d'artisanat avant 1949, dispose maintenant de deux cent soixante usines, dont un complexe métallurgique et sidérurgique. Pour le plupart, elles furent mises en construction au cours du troisième plan quinquennal (1966-1970).

Dans la région autonome hou du Ningshia, deux millions et demi de personnes vivent sur un territoire dont la superficie équivaut à peu près au cinquième de la France. Avant la libération, il n'y avait qu'une seule centrale électrique, quelques ateliers d'artisanat et, malgré de riches gisements de charbon, quelques mines de petites dimensions. Depuis lors, sept cent cinquante usines ont été mises en chantier, dont huit entreprises métallurgiques de petites ou moyennes dimensions, une usine d'engrais d'une capacité annuelle de 6 000 tonnes, etc. Quatre-vingts pour cent de la production charbonnière de la région, qui est aujourd'hui près de trois cents fois celle de 1950, provient de mines construites avec l'aide des investissements de l'Etat.

Déjà réputé pour la richesse de ses

et les difficultés géographiques, le Tibet a été doté d'industries de constructions mécaniques, de mines de charbon, de centrales électriques, d'usines de matériaux de construction et de nombreuses industries légères. La mine de Machala, aménagée à 5 200 mètres d'altitude par le peuple tibétain, est le principe « compter sur ses propres forces », et les nombreux autres puits de petites ou moyennes dimensions qui ont été mis en exploitation ont apporté le plus cinglant démenti aux « experts » qui avaient déclaré que le plateau tibétain ne recelait pas de charbon. Outre la grande station hydro-électrique de Nachin, près de Lhasa, cent autres centrales plus petites fournissent à l'industrie l'énergie nécessaire ; grâce à elles, les éarls émancipés des communes ont pu mettre au rancart leurs lampes à beurre et leurs torches de résine.

Il semble que les minorités nationales ont fait preuve d'une ardeur exceptionnelle dans l'application de cette injonction de Mao Tse-toung : « Si vous avez le vif désir de développer l'industrie lourde, vous accorderiez alors plus d'attention au développement de l'industrie légère et de l'agriculture. Il en résulterait davantage de besoins quotidiens qui, à leur tour, signifieraient davantage d'accumulation et, après quelques années, davantage de fonds encore seront investis dans l'industrie lourde. » (Les Dix Grandes Relations)

Dans la logique de ce raisonnement, les industries se sont multipliées pour la fabrication des matières premières qui, avant 1949, étaient toutes importées dans d'autres régions de la Chine pour y être transformées. Industries alimentaires et conserveries ont surgi un peu partout, au fur et à mesure de l'expansion de la production de l'élevage (au nord-ouest), de la plantation de vergers dans les anciennes terres désertiques et d'arbres à fruits tropicaux dans la sud-ouest.

La Mongolie-Intérieure, la Ningshia, le Tibet et le Sinkiang raffinent aujourd'hui la plus grande part du sucre qu'ils produisent. Laques, porcelaines, verrerie, papier, savon, bicyclettes, appareils de radio et de télévision..., les régions autonomes tendent de plus en plus à fabriquer elles-mêmes les biens de consommation qu'elles utilisent ; en 1974, le Yunnan a couvert 80 % de ses besoins en Mongolie-Intérieure 40 %. On veille aussi à adapter la production aux goûts et coutumes des populations minoritaires. C'est ainsi que l'Etat leur a consenti des livraisons spéciales — dont les régions han n'ont pas profité — d'argent, de cuivre et de zinc pour leur permettre de fabriquer leurs ornements et leur matériel de décoration traditionnels.

En agriculture, les régions autonomes étaient encore plus arriérées peut-être que le reste de la Chine au moment de la libération. Dans ce secteur, le développement a suivi la mise en place des réformes sociales, la collectivisation, la diversification, l'introduction des méthodes de culture scientifique et de la mécanisation. Le tout complété par des investissements massifs de l'Etat pour financer l'irrigation, la conservation des eaux,

l'électrification et la construction de routes et de voies ferrées.

La collectivisation doit attendre la réalisation des réformes sociales, dont la tâche délicate fut confiée à des cadres han, qui devaient bien se garder, dans leurs relations avec les minorités nationales, de tout paternalisme et de tout chauvinisme. Dans les pâturages de Mongolie-Intérieure, les entreprises collectives sont apparues en 1958. Au Yunnan, les équipes d'entraide et les coopératives élémentaires avaient commencé à se développer dès la fin des années 50, mais il semble que Liu Shao-chi et ses partisans aient activement tenté d'interrompre le mouvement, en prétextant de l'« arriération » du pays. Les éléments les plus politisés leur firent tête par les armes, d'autres cédèrent. Et il fallut attendre 1968-1969 pour que les premières communes populaires fissent leur apparition au Yunnan.

(7) Lire la suite page 4.)
 (8) Compendium of Papers of the Joint Economic Committee of U.S. Congress, July 1972.
 (9) Cf. Le Monde diplomatique, août 1972, pages 2 et 3.
 (10) Le Monde diplomatique, août 1973.
 (11) Le Monde du 21 mars 1973.

de l'Afrique à l'Afrique, sans changer de compagnie.

Voyagez Air Algérie. 3 nouvelles escales (Bissau, Douala, Kinshasa) 14 pays desservis en Afrique. A partir d'Alger, mais aussi de Paris, Londres, Bruxelles, Francfort, Prague ou Moscou. Au rythme de vos affaires.

Air Algérie vous transporte au carrefour des nouveaux échanges.

الخطوط الجوية الجزائرية
AIR ALGERIE

ARMORIAL
 GRAVEUR - MAROQUINIER

98, FAUB° ST-HONORÉ - 26, AV. VICTOR-HUGO
 27° BOUL° RASPAIL - PALAIS DES CONGRÈS P° MAILLOT
 PARIS

(Suite de la page 3)

En revanche, au Tibet, après l'abolition de l'esclavage et l'introduction des réformes démocratiques en 1959, le processus de collectivisation a commencé aussitôt avec la formation de quelque vingt mille équipes d'entraide. Aujourd'hui, des communes populaires ont été installées dans 90 % des communes tibétaines.

Une importante innovation pour les régions de minorités fut la réduction de l'écart entre les prix payés par l'Etat pour les produits de l'agriculture locale et ceux auxquels les régions rurales devaient importer leurs biens de consommation et d'équipement. Au Yunnan, cet écart fut réduit de plus de moitié entre 1952 et 1974; c'est-à-dire que en 1952, il y fallait 100 yuans de produits agricoles pour se procurer une certaine quantité de biens manufacturés, il n'en fallait plus que 48 en 1974. Au Sinkiang, en 1964, le prix d'achat par l'Etat de la production animale et agricole était élevé de 70 % par rapport à 1959, tandis que celui des biens manufacturés avait baissé de 20 %.

La production de céréales dans les régions autonomes a progressé plus rapidement que dans l'intérieur, où le rythme de croissance annuel a été de 5 % au cours de la dernière décennie. Avec l'introduction du blé d'hiver ou Ningsihia, la région prévoit maintenant trois récoltes en deux ans, et même deux récoltes par an dans certaines zones de basse altitude. Grâce à une bonne récolte, le Ningsihia a presque couvert ses besoins en 1974. Avec l'extension des superficies à haut rendement, la Mongolie-intérieure a accru sa production de grain de 20 % entre 1969 et 1972. Le Kouangsi a eu une récolte record de riz précède l'an dernier, tandis que ses surfaces aménagées en riz tardif atteignent des dimensions sans précédent. L'an dernier encore, le

Yunnan a augmenté de 17 400 hectares la superficie de ses terres à blé et de 13 000 hectares celles des zones productrices d'une double récolte de riz. Plus de 40 % des communes populaires du Tibet produisent suffisamment de céréales pour leur consommation et, au total, la production de la région était en 1974, deux fois et demie celle de 1958, année qui a précédé l'introduction des réformes démocratiques.

Avec la diversification et la pleine utilisation des ressources humaines et matérielles, se développent les cultures secondaires et industrielles. Ainsi le thé au Tibet et au Yunnan, le tabac et le caoutchouc au Yunnan, le coton au Sinkiang, etc.

Finalement, en menant de front le développement de l'industrie lourde, de l'industrie légère et de l'agriculture, les régions autonomes disposent déjà, pour la plupart, — compte tenu d'un départ plus tardif au Tibet — d'une base qui leur permettra de construire une économie solide et équilibrée dans le cadre du plan national global. Toute tendance chauvine à considérer ces régions du pays comme sources de matières premières et de produits alimentaires au profit des Han a été scrupuleusement évitée.

En 1974, les journaux paraissent à la fois en mongol et en han, et tous les programmes de radio sont bilingues. Les ouvrages en mongol coûtent moins cher que les mêmes livres en han.

L'Institut central pour les minorités nationales à Pékin et les Instituts de chaque région autonome et du Yunnan ont chacun joué un grand rôle pour identifier les langues des minorités et pour transcrire celles qui étaient non écrites.

La politique de planification familiale de la Chine est bien connue — utilisation de contraceptifs, mariages tardifs, familles de deux enfants. Ce qui l'est moins, en revanche, c'est que les Chinois se sont efforcés avec constance d'accroître la population des minorités nationales. Les règles de limitation n'ont donc pas été introduites dans ces régions, bien que tous ceux qui y souhaitent aient eu recours aux contraceptifs, à l'avortement ou à des conseils en matière de planification familiale aient toute facilité pour le faire.

Se combinant avec la lutte contre les maladies et l'amélioration des services alimentaires, du logement et des services sociaux, cette politique a abouti à un accroissement de la population dans presque toutes les minorités nationales. En 1974, le nombre des Mongols (dont la libération est plus ancienne) était presque multiplié par quatre; celui des Ouzgours s'était accru de 42 % et la population tibétaine avait augmenté d'environ deux cent mille. Parmi les nationalités de moindre importance, la population yikou a doublé, tout comme celle des Sibos.

Enfin, on s'efforce de former des cadres parmi les populations minoritaires, et, là encore, les résultats ont été appréciables. Les postes de direction sont aujourd'hui occupés, dans une très grande mesure, par d'anciens serfs ou esclaves, ou par leurs enfants, tant à l'échelon inférieur de la production à l'échelon qu'à celui de la

région elle-même. Par exemple, le Sinkiang possède quatre-vingt-quatre mille cadres ougours ou d'autres nationalités, dont seize mille femmes. Au Yunnan, j'ai constaté que 80 à 90 % des cadres à tous les échelons, de la commune au chou autonome, appartenaient aux minorités nationales et, parmi eux, il y avait, au moment de mon séjour, neuf mille sept cents femmes, dont soixante-douze à des postes supérieurs de direction, au niveau du comté et au-dessus. Au Tibet, la moitié des cadres sont des Tibétains ou appartiennent à d'autres minorités nationales.

Un bon nombre de tous ces cadres ont reçu leur formation dans les divers instituts nationaux. Mais, pour la majorité, ils se sont formés « sur le tas », avec l'aide de cadres han. Au début, c'était un Han qui occupait le poste de direction dans les unités de production, en tant que président ou secrétaire, avec pour adjoint un représentant des minorités nationales. Au bout d'un certain temps, les rôles se sont inversés. Puis le cadre han devenu adjoint a cédé la place à un autre représentant des minorités nationales.

Il est bien évident que chaque nation dans le monde doit trouver sa propre voie. Mais pour ceux des pays qui ont des problèmes de races ou de nationalités, comme l'Inde, les Etats-Unis ou l'Irlande, pour ceux également qui, dans le tiers-monde, se heurtent à des difficultés paraissent insurmontables, l'expérience que la Chine a acquise dans la question des minorités nationales mérite d'être prise en considération, car elle est riche d'enseignements.

ROLAND BERGER.

(10) « Du gouvernement de coalition », avril 1945. « Chanses électorales », vol. III, page 573 (éditions en langues étrangères, Pékin).

Entorse au contrôle des naissances

Quatre ans avant la libération, Mao Tse-tung faisait observer, à propos du problème des minorités, que « la langue, l'écriture, les mœurs et les coutumes des minorités nationales, ainsi que leurs croyances religieuses, seront respectées » (10). Les Constitutions de 1946 et de 1954 affirment l'une comme l'autre que « toutes les nationalités ont la liberté d'utiliser leurs propres langues écrites et parlées » et cette disposition n'est pas restée lettre morte. Des langues écrites ont été créées pour certaines minorités nationales qui n'en avaient pas avant la libération, tels les Tchouang, les Poui, les Miao, les Yi et les Liao. Les Mongols, les Tibétains, les Coréens et les Sibos avaient leurs langues écrites et parlées.

Les Tai ont deux langues, chacune possédant son alphabet propre. Dans le Sud-Ouest, les Louchou et les Tsingpo ont un alphabet romanisé. On a commencé en 1950 à étudier la réforme de l'écriture et du système des caractères arabes. Après une longue consultation des populations locales, une nouvelle écriture a été créée pour ces deux langues; d'abord introduites au niveau expérimental au Shikiang en 1960, elle fut officiellement adoptée en janvier 1965.

C'est elle qui est depuis lors enseignée dans les écoles, et les deux journaux — le Quotidien du Sinkiang (ougour) et le Quotidien d'Al (kazakh) — l'utilisent aussi. La radio d'Ouroumtil diffuse aussi des émissions en ougour et en han (putonghua).

Une presse moderne a été instaurée au Tibet en 1972, et plus d'un million d'exemplaires ont été imprimés en tibétain.

Quelque huit cent mille manuels scolaires en tibétain y sont en outre édités à l'intention des écoles primaires. Outre les institutions d'enseignement, le Quotidien tibétain et la station de radio-télévision populaire tibétaine utilisent la langue tibétaine. En Mongolie-intérieure, où cinq millions de livres en langue mongole ont été imprimés en 1972-1973, et cinquante-quatre nouveaux titres publiés

Malgré le retrait du corps expéditionnaire

Les Américains n'ont pas renoncé à leur entreprise

A la fin du mois d'octobre, les Etats-Unis ont réduit à 16 500 hommes les effectifs combattants de leur corps expéditionnaire en Thaïlande, lesquels étaient de 19 000 hommes précédemment et de 27 000 avant juin dernier (30 000 au plus fort de la guerre d'Indochine, en 1969). Toutes les unités combattantes américaines devront se retirer d'ici au 15 mars prochain. Toutefois, ce retrait, qui devrait affecter plus de 100 000 Thaïlandais dans leur emploi ou leur revenu (1), ne présage nullement la fin de la présence et, a fortiori, de l'influence américaine dans le royaume.

Seules les unités combattantes doivent quitter le pays. Après un entretien, le 28 août dernier, avec l'ambassadeur américain à Bangkok, M. Charles Whitaker (son prédécesseur, M. Robert F. Brown, premier ministre thaïlandais, déclarait que « les autres unités et effectifs américains — tels que JUSMAG et MAGTHAI — peuvent rester dans le pays en tant que « conseillers ». Ces deux organismes ne comptent alors pas moins de 2 900 personnes, disséminés dans tout le pays (3).

Précédemment, en juin dernier, 7 000 hommes avaient été évacués. Dans le même temps, 42 chasseurs-bombardiers F-4 Phantom quittaient la Thaïlande pour des bases périphériques, à Guam, aux Philippines et en Corée du Sud, tandis que les 29 derniers F-111 (chasseurs-bombardiers à géométrie variable) regagnaient une base au Nevada. L'aviation thaïlandaise, traditionnellement sous-équipée, se trouva disposer, dès lors, de quelque 250 appareils de combat.

Le retrait d'octobre a entraîné la suppression des facilités dont disposait l'aviation américaine à la base aérienne de Nakhon Phanom, dans le nord-est du pays. Toutefois, les Etats-Unis continuent de disposer de quatre bases aériennes (Donng-Muang, près de Bangkok, Korat Udorn) ou aéronavales (Utapao-Sattahip). Il est probable que ces bases bien après 1976. Le déplacement géographique de l'appareil de

guerre classique va de pair, en effet, avec la consécration, dans le pays, d'un réseau complexe de surveillance et d'espionnage faisant de la Thaïlande un avant-poste continental du système de défense américain en Asie. Udorn et Utapao en sont les epicentres.

A Udorn et à Korat sont actuellement basés plusieurs Phantom F-R-5 et F-R 5-1, avions de reconnaissance à moyenne altitude équipés d'appareils de prise de vues. En outre, jusqu'à ce que l'un d'entre eux s'écrase dans le golfe de Thaïlande au large de Pattani, en août dernier, les Etats-Unis disposent de quatre avions espions U-2, basés à Udorn et à Utapao, où se trouvent également quatre P-3 Orion. Officiellement destinés à seconder le « bureau de renseignements » (INDDLS) dans la recherche des charniers de commerce et à assurer le transport de fournitures d'Utapao à la base de Diego Garcia, dans l'océan Indien, les « Orion », affectés à la marine américaine, servent en fait à la détection des sous-marins et des navires en haute mer. Ils sont équipés de détecteurs électroniques et de missiles anti-sous-marins.

Cet appareil de surveillance aérienne est complété par une série d'installations terrestres dont les principales s'étirent en arc de cercle dans les régions frontalières thaïlandaises, au sud de la Chine, au nord du Cambodge.

L'installation radar de la station aérienne de Koh-Kar, près de Lampang, dans le nord du pays, sert de support au programme d'espionnage par satellite de l'armée de l'air américaine et reçoit, en particulier, les données communiquées par les satellites en orbite au-dessus de la Chine et de l'Indochine. Près de la base d'Udorn, point de départ des vols des U-2, la station d'écoute secrète de la N.S.A. (National Security Agency, la « C.I.A. du Pentagone ») à Ramasua, dans le Nord-Est, capte, depuis des années, toutes les communications radio militaires et civiles de la région. Enfin, les Américains sont en train de construire une nouvelle station de

radar et de télécommunications à Doi Inthanon, sur le plus haut sommet du pays, dans la région (principale de Chiang-Mai). Ce complexe ultra-secrété serait plus particulièrement spécialisé dans les transmissions à très basse fréquence et pourrait servir de relais-câble pour les bombardiers atomiques.

CET ensemble d'installations (et d'une douzaine d'autres moins importantes) est relié par un réseau de communications militaires américaines appelé Integrated Communication System, construit il y a une dizaine d'années par la Philco-Ford Corporation (coût : 200 millions de dollars). C'était alors une extension du réseau opérant au Vietnam, qui assurait un liaison directe des quartiers généraux de Bangkok, Hanoi, Hanoï et via satellite, à Washington et aux autres bases américaines dans le monde. Le contrat de la Federal Electric Company, filiale d'ITT, qui faisait fonctionner ce réseau depuis 1970, est arrivé à expiration le 31 août

Par MARCEL BARANG

1975. Le gouvernement américain s'étant opposé à ce que même une partie des services soient confiés à une compagnie thaïlandaise depuis cette date le fonctionnement est assuré par des civils (une centaine d'Américains et six cent trente-six Thaïlandais) recrutés directement par l'armée américaine, qui dispose depuis lors, d'un budget spécial de 9 millions de dollars.

L'ensemble de ces réseaux relève de la N.S.A. qui semble aussi renforcer considérablement son influence. La C.I.A., toutefois (dont le « chef de station », M. Hugh Toar, est officiellement attaché d'ambassade), n'est pas en reste (3).

En août dernier, le député socialiste Suthas Ngern-man déclarait publiquement que des mercenaires (appelés localement « rangers ») étaient recrutés à la base aérienne désaffectée de Nam-Phong, dans le Nord-Est, où se trouve le gros des réfugiés hmong (méos) fidèles au général Vang Pao, pour « se battre en Laos et au Cambodge ». Chaque volontaire recevait une somme de 100 000 bahts (15 000 dollars) et un salaire mensuel de 4 000 bahts (200 dollars) (4). Selon d'autres informations, plusieurs officiers supérieurs de la droite laotienne réfugiés en Thaïlande auraient été intégrés au « Commandement 533 » à Udorn, dans le nord-est de la Thaïlande, qui fut, pendant la guerre d'Indochine, le quartier général des mercenaires thaïlandais au Laos et le point de départ de toutes les opérations laotaises en Indochine. Le « Commandement 533 », dirigé par le général thaïlandais Paitoon Inkaranuvatt, opère à partir des bâtiments situés à la base aérienne d'Udorn, où la C.I.A. disposerait d'un important centre régional, sous le couvert de l'armée de l'air américaine. On peut penser que, plutôt qu'une armée de mercenaires constituée sur le mode du K.M.T., les effectifs ainsi recrutés sont destinés à des opérations de commando (espionnage et sabotage) dans les pays indochinois.

La discrétion étant plus que jamais de mise, les Etats-Unis ont également adopté un « profil bas » dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre-insurrectionnelle. L'USOM (United States Operations Mission), qui gère les programmes d'assistance économique, essentiellement orientés vers la contre-insurrection, réduit son personnel. Employant 540 personnes (dont 120 Américains) deux ans apu-

avant, l'USOM n'avait plus que 157 employés en septembre dernier et, encore, les résultats ont été appréciables. Les postes de direction sont aujourd'hui occupés, dans une très grande mesure, par d'anciens serfs ou esclaves, ou par leurs enfants, tant à l'échelon inférieur de la production à l'échelon qu'à celui de la

travert, l'USOM n'avait plus que 157 employés en septembre dernier et, encore, les résultats ont été appréciables. Les postes de direction sont aujourd'hui occupés, dans une très grande mesure, par d'anciens serfs ou esclaves, ou par leurs enfants, tant à l'échelon inférieur de la production à l'échelon qu'à celui de la

SELON une personnalité progressiste qui a été président de la commission des finances, M. Boonchu Bojansit, expliquant récemment l'induction d'un fonds secret de 85 millions de bahts (près de 50 millions de dollars) dans le budget prévu pour l'année fiscale 1976.

Ainsi, dans les sphères tant militaires que civiles, les Etats-Unis — qui sont, en outre, le second investisseur étranger en Thaïlande et son second partenaire commercial (après le Japon) — affermissent leur emprise sur la Thaïlande, sous le couvert d'un retrait militaire. La fin de la guerre d'Indochine était sa raison d'être au maintien d'un corps expéditionnaire important dans le pays; en revanche, l'échec de régimes hostiles dans les pays voisins impliquait le renforcement de l'appareil de surveillance aux portes de l'Indochine, tout comme les incertitudes politiques et les débâcles économiques du royaume invitaient à un contrôle encore plus étroit.

Le repli militaire tactique des Américains donne à la Thaïlande le rôle

d'avant-poste continental dans la triple barrière de défense établie autour de l'Asie et dans le Pacifique. Utapao-Sattahip, en particulier, apparaît ainsi comme un relais vital entre Guam et les bases du Pacifique à l'Est, Diego-Garcia et les bases de l'océan Indien à l'Ouest. Les ajustements auxquels se livre la puissance américaine dans le pays sont destinés non à assurer son effacement graduel, mais bien au contraire à perpétuer son maintien. Si le Pentagone s'est refusé à baser des alliés thaïlandais grâce son coûteux système d'espionnage, à plus forte raison ne tolérera-t-il pas qu'il tombe entre les mains de l'adversaire « communiste » intérieur. Dans ce pays où démocratie est de plus en plus synonyme de chaos, la tentation d'intervenir au faveur d'un retour à la loi et à l'ordre grandit. Et depuis des leçons de l'histoire, Washington n'attend pas voir, sans réagir, tomber cet autre « domino » et prend ses précautions. La question est de savoir si, ce faisant, il n'en précipite pas la chute.

(1) Selon une étude du National Economic and Social Development Board thaïlandais, quelque 50 000 employés thaïlandais des Américains se trouveraient sans travail; un nombre au moins égal de personnes dépendant indirectement de la présence américaine seraient ses ressources.

(2) Quant aux effectifs de l'ambassade américaine à Bangkok, la liste diplomatique et consulaire de janvier 1974 les établit à 77 personnes. Ils seraient, ce fait, dix fois supérieurs.

(3) C'est pourquoi par l'effacement des finances, M. Boonchu Bojansit, expliquant récemment l'induction d'un fonds secret de 85 millions de bahts (près de 50 millions de dollars) dans le budget prévu pour l'année fiscale 1976.

(4) Selon le Bangkok Post du 10 juillet 1975, le gouvernement américain aurait accordé 3 milliards de bahts (115 millions de dollars) pour la constitution d'un fonds secret d'aide aux réfugiés hmong (méos) en Thaïlande. Toutefois selon ce journal, le général Chatichit Choonavan, ministre des affaires étrangères, a précisé qu'il ne se basait pas sur l'armée pour administrer ce fonds.

(5) Le colonel Suteeh, chef présumé des « Khating Damng », émigré à l'USOM, et secrétaire général de l'USOM, est lui-même un conférencier averti du service de contre-insurrection thaïlandais.

Le Monde

réalise chaque semaine

UNE SÉLECTION

HEBDOMADAIRE

RÉSERVÉE AUX LECTEURS

RÉSIDENTS A L'ÉTRANGER


Numéro spécimen

sur demande

5, rue des Mathématiques
75427 PARIS - CEDEX 09

ARMORIAL
GRAVEUR - MAROQUINIER

présente ce somptueux décor de bureau contemporain en cuir havane



89, FG ST-HONORE - 25, AV. VICTOR-HUGO - 27 BIS, BD RASPAIL
PALAIS DES CONGRES FITE MAILLOT - PARIS

LES INCERTITUDE

SUCCES DIPLOMATIQUE

Handwritten Arabic text at the bottom center of the page.

هكذا من أجل

LES INCERTITUDES DU NOUVEAU RÉGIME AU BANGLADESH

Un revers pour la stratégie soviétique en Asie méridionale ?

Le coup d'Etat militaire de Dacca le 15 août dernier, dans lequel Sheikh Mujibur Rahman trouva la mort, marque la fin de la « deuxième révolution » qu'il avait inaugurée au début de l'année. Mais la nature du nouveau régime restait mal définie. L'intervention de la hiérarchie militaire, qui a évincé le 3 novembre les jeunes officiers auteurs du putsch du mois d'août, n'a pas levé ces incertitudes, en particulier quant aux choix de politique étrangère.

Le renversement du régime de Sheikh Mujibur Rahman pouvait être interprété comme un revers infligé à la stratégie soviétique en Asie méridionale, dont le Bangladesh était un élément essentiel. Comme les dirigeants du parti communiste prosoviétique du Bangladesh, qui étaient les plus proches partisans de Sheikh Mujibur et son successeur politique, le Conseil mondial de la paix à Helsinki devait dénoncer le coup d'Etat comme une fabrication de la C.I.A. Et le parti communiste prosoviétique de l'Inde fit écho à cette accusation, tandis que son équivalent du Sri-Lanka (Ceylan) y voyait le produit d'une conspiration de l'impérialisme et des maïoïstes.

De la revendication autonomiste à la sécession

Le nationalisme bengali s'affirme dès 1948, articulé sur une revendication linguistique pour la défense du bengali contre l'imposition de l'ourdou comme langue officielle. En 1954, lors des premières élections au scrutin universel des adultes, la Ligue nationale Awami, parti des nationalistes bengalis, remporta une victoire éclatante dans l'Est. A l'armée, les dirigeants procédèrent à la dissolution des assemblées locales et du Parlement central. Avant que d'autres élections n'aient pu avoir lieu, le général Ayub Khan s'arrogeait le pouvoir par un coup d'Etat en 1959, inaugurant une décennie de domination militaire. Cette période, connue sous le nom de « décennie du développement », fut celle d'une industrialisation relative de la province occidentale qui exploitait l'autre moitié du pays. Un soulèvement populaire en 1968 entraîna la promesse d'élections, qui ne devaient toutefois être organisées qu'en décembre 1970.

Non seulement la Ligue nationale Awami de Sheikh Mujibur Rahman devait remporter un succès massif dans la désignation des députés de l'assemblée locale de la province orientale, mais elle emporta aussi la majorité des sièges au Parlement national. Elle avait axé sa campagne sur l'autonomie régionale de la province orientale : l'Asie occidentale ne pouvait se résoudre à se laisser dominer par l'Est, ni à lui laisser une autonomie économique. Après plusieurs semaines de négociations, il devint évident que le général Yahya Khan et M. Ali Bhutto s'étaient entendus pour refuser à Sheikh Mujibur Rahman et à son parti les fruits de la victoire électorale. On se trouvait dans une impasse constitutionnelle à politique. Au début de mars 1971, Sheikh Mujibur préconisa la dissolution civile pacifique. Le 25 mars, l'armée frappa.

Si la Ligue nationale Awami s'était bornée jusque-là à ne réclamer que l'autonomie, c'est qu'elle avait la province orientale, dépourvue de bourgeoisie, dans l'impossibilité de se développer sans l'aide des capitalistes de la province occidentale et de l'étranger. Mais, devant l'insécurité des dirigeants de l'Asie occidentale, les Bengalis en vinrent à exiger la sécession et la création d'un Etat bengali

Tel qu'il fut créé en 1947 (à la suite de la partition de l'Inde en deux Etats de religions distinctes), le Pakistan était une étendue géographique. Ses deux provinces, en majorité musulmanes, étaient à 1 500 kilomètres de distance, séparées par une terre indienne peuplée d'une majorité d'hindous. Aucune des deux régions n'avait de base industrielle.

En 1954, le Pakistan se trouvait envahi dans le système d'alliance anticommuniste monté par les Etats-Unis : il était membre du CENTO et de l'OTASE et avait déjà commencé à recevoir une aide économique et militaire substantielle des Etats-Unis ou de l'Occident. On avait en fait une « vitrine » de la politique de développement prise par des organisations comme la Banque mondiale. Mais toutes les réalisations industrielles dans la province occidentale furent le résultat d'une domination systématique exercée sur l'Asie orientale par les soviétiques.

souverain et indépendant. Après l'intervention de l'armée, Sheikh Mujibur fut déporté et interné dans l'Ouest, tandis que les autres dirigeants de la Ligue Awami s'enfuyaient en Inde, où ils formaient un gouvernement provisoire du Bangladesh en exil. A l'intérieur du Bangladesh, une petite résistance commença à se battre contre l'armée. Pour la première fois dans le sous-continent, un mouvement de résistance armée de la part d'une population civile fut reconnu comme légitime par un gouvernement, celui de l'Inde, qui ne lui accorda pas seulement un soutien moral, mais aussi une aide matérielle massive. Les activités de résistance se poursuivirent, la direction politique de la Ligue Awami, et le rôle du gouvernement provisoire, voulurent obtenir une solution rapide qui leur permit de rassembler Dacca sans tarder, craignant que la direction militaire à la tête des Mukti Bahini (les forces de résistance) ne la supplantât. Celle-ci souhaitait la poursuite de la lutte jusqu'à sa conclusion logique. De fait, si la lutte avait continué, si la guerre indo-pakistanaise de décembre 1971 n'était pas venue y mettre un terme, les dirigeants politiques auraient dû s'effacer. Libéré en 1972, Sheikh Mujibur Rahman déclara que le socialisme, le nationalisme, la sécularité et la démocratie étaient les quatre principes directeurs de l'Etat. Mais il n'agissait, au mieux, d'un socialisme dans la manière des travaillistes britanniques.

La Ligue Awami était un parti amorpho, sans cohésion politique. La seule autre formation qui comptait était celle du Maulana Bhashani, le parti national Awami, créé en 1972. Sheikh Mujibur Rahman déclara que le socialisme, le nationalisme, la sécularité et la démocratie étaient les quatre principes directeurs de l'Etat. Mais il n'agissait, au mieux, d'un socialisme dans la manière des travaillistes britanniques.

Par MOHAN RAM

Au début, le parti communiste du Bangladesh — reconnu par les Soviétiques tout comme le parti national Awami — groupe Muzaffar — ne se fit pas faute de critiquer le gouvernement de Sheikh Mujibur pour son absence de radicalisme et pour l'aide économique massive qu'il recevait des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux. Pourtant, lorsque Sheikh Mujibur organisa des élections en mars 1973, ces deux formations s'affrontèrent de conclure une alliance avec son parti. En fait, la Ligue Awami de Sheikh Mujibur triompha avec 79 % des suffrages, remportant 202 des 300 sièges au Parlement. Les deux autres partis n'avaient pas un seul député.

Après ces élections, les deux partis prosoviétiques concentrèrent leur action sur l'unité des « forces patriotiques nationales et démocratiques » pour combattre les « réactionnaires de droite » et les « aventuriers de gauche » qui menaçaient la voie de la transition pacifique au socialisme de Sheikh Mujibur Rahman. Ce dernier déclara la guerre aux deux tendances extrémistes et monta même une opération militaire pour liquider la guérilla maïoïste. Avec le parti communiste du Bangladesh et l'Allé Muzaffar Ahmed du parti national Awami, son propre parti forma un front uni pour faire face à la double menace.

A la fin de 1974, l'économie était pratiquement paralysée en dépit de l'aide économique massive fournie par le bloc soviétique, l'Inde et l'Occident, sans compter celle d'urgence comme la Banque nationale de développement et la Banque mondiale (1).

Mais tandis que l'aide affluait, la corruption se développait, et les conflits de tendance s'aggravèrent au sein du parti au pouvoir. Après l'indépendance, les Mukti Bahini avaient été invités à rendre leurs armes ; certains, soigneusement filtrés, furent admis dans la force paramilitaire du parti, les Jaishyis Rakhil Bahini. Cette armée privée au service d'un parti politique reçut bientôt sa légitimation en étant placée sous le contrôle du gouvernement ; on l'utilisa à tout propos contre les opposants politiques, en particulier contre les maïoïstes. Une atmosphère de violence politique s'installa, d'autant que des milliers de Bengalis n'avaient jamais rendu leurs armes.

Avec l'appellation évidente des Soviétiques, le parti communiste du Bangladesh proposa en décembre 1974 un « modèle » destiné à susciter un mouvement politique favorable à : 1) un changement social radical ; 2) une vigoureuse mobilisation des ressources ; 3) une amélioration de la production ; 4) une plus juste répartition du produit national. Il proposait la formation d'un gouvernement présidentiel comprenant des « ministres progressistes, officiers et honnêtes », issus des partis démocratiques et de la gauche, c'est-à-dire de la Ligue Awami, du parti communiste du Bangladesh et du parti national Awami — groupe Muzaffar Ahmed ; une formation militaire, en quelque sorte, à celle de l'armée, où des communistes prosoviétiques modérés l'ont partie d'un gouvernement basiste.

Le parti communiste ne voulait pas d'un système parlementaire pour le Bangladesh qui aurait conduit, selon lui, en l'absence d'une classe puissante de grands proprié-

étaires terriens et de capitalistes, à la stratification des classes et au blocage de tout progrès social.

En réalité, ces propositions étaient calquées sur la formule préconisée par les Soviétiques dans certains pays du tiers-monde, comme l'Inde, le Sri-Lanka ou l'Irak, pour assurer la transition pacifique au socialisme, dans un « modèle » qui, on le sait, confie un rôle de direction à la bourgeoisie nationale dans la lutte anti-impérialiste et anti-féodale. Aux yeux des Soviétiques, l'Inde est le type même du pays post-colonial engagé dans cette voie avec le soutien diplomatique et économique du camp socialiste. Et, en proposant son « modèle » pour le Bangladesh, le parti communiste de ce pays espérait bien qu'une aide identique viendrait soutenir le développement de l'économie.

À la grande déception des partis prosoviétiques, Sheikh Mujibur devait déclarer l'état d'urgence en décembre 1974 et faire voter au Parlement, un mois plus tard, une Constitution qui laissait de lui un président concentrant d'immenses pouvoirs entre ses mains. Il établit aussi un système de parti unique de type tanzanien. La Ligue nationale Awami perdit le nom de Ligue du Bangladesh Krishak Shamik Awami, tandis que tous les autres partis se voyaient interdits, y compris le parti communiste du Bangladesh qui, pourtant, ne réagit pas : il espérait s'arranger d'une manière ou d'une autre avec le gouvernement.

Ce que Sheikh Mujibur appela la « deuxième révolution » trouva sa première

Détente avec Pékin ?

L'UNION soviétique s'était efforcée de décrire le Bangladesh de Sheikh Mujibur Rahman comme un pays « pacifique, démocratique, indépendant » et à la politique étrangère non alignée. De fait, le Bangladesh ne faisait partie d'aucun bloc hostile à l'U.R.S.S. En mai 1975, il avait accueilli une conférence internationale du genre de la paix ob le plan soviétique de sécurité collective en Asie avait été présenté avec une nouvelle vigueur, et l'on sait que, de l'avis des Chinois, l'Inde et la Bangladesh ont souscrit au principe du plan Brejnev de sécurité collective en Asie.

En U.R.S.S., les organes d'information avaient toujours tantôt dépeint le Bangladesh et déclamé de pousser à sa désintégration. La Chine n'avait pas soutenu la lutte du Bangladesh pour l'indépendance ; l'ouï au contraire, elle avait accordé son soutien à l'intervention pakistanaise. En outre, elle n'avait pas reconnu le régime de Mujibur Rahman, alors que le Pakistan lui-même l'eût fait. Mais Pékin a reconnu le nouveau régime deux semaines après le coup d'Etat.

L'Union soviétique souhaite le rétablissement de relations normales entre l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh dans un sous-continent restructuré. De son côté, le nouveau régime de Dacca se montrait soucieux d'améliorer ses relations avec le Pakistan et d'établir des liens avec la Chine ; une détente entre Dacca et Pékin ne semblait donc pas impossible.

Tous ces facteurs ont dû peser lorsque les dirigeants soviétiques ont arrêté leur attitude à l'égard du nouveau régime de Dacca. Tout en prenant note de la déclaration des nouveaux dirigeants bangalais

forme concrète dans la nouvelle Constitution. Les journaux furent suspendus et le gouvernement commença à en oublier quelques-uns de lui-même. Les droits fondamentaux du citoyen et le droit des tribunaux à les faire respecter restèrent suspendus, en vertu de l'état d'urgence. Rien de tout cela cependant ne résolvait les problèmes économiques. La masse d'argent en circulation avait augmenté de six à dix fois, provoquant le triplement des prix. L'industrie du jute, pilier de l'économie, s'effondra. La fraude était partout. Alors Sheikh Mujibur lança une campagne contre les fraudeurs et dévalua les billets de banque de valeur élevée. Mais l'économie continuait de s'écrouler malgré l'accroissement de l'aide occidentale depuis le début de la « deuxième révolution ».

Le 25 mars dernier, Sheikh Mujibur Rahman édicta un programme en quatre points : élimination de la corruption, accroissement de la production, planification des ressources et unité nationale. Depuis le soulèvement contre son gouvernement à la fin de 1974, un service d'espionnage efficace avait été mis en place, ainsi qu'un corps de police secrète. Ce dernier était devenu, avec les Jaishyis Rakhil Bahini, le principal moteur du régime. Mais la résistance s'organisait. Au moment où la « deuxième révolution » fut jetée à bas, plus de trente mille travailleurs avaient été emprisonnés. La polarisation politique était totale, toute l'opposition se trouvant rejetée dans la clandestinité. Et, malgré leurs divisions et leur fragmentation, les maïoïstes restèrent une force importante.

Les causes immédiates du coup d'Etat ne furent pas très claires. Au lendemain du 15 août, un slogan apparut sur les murs de l'université de Dacca : « Sauvez la fin de Mujib, mais ne laissez pas les C.I.A. s'installer à sa place ».

selon laquelle ils poursuivraient le même politique étrangère et honorerait tous les accords à l'exception, la Pravda déclara dans son éditorial du 22 août : « Les observations politiques de divers pays doivent en poser la question : les forces hostiles au mouvement de libération nationale dans son ensemble et opposées au vœu du peuple bangalaise de promouvoir la paix, les relations de bon voisinage et le progrès économique et social s'avèrent-elles pas une influence sur les développements futurs dans le pays ? Cette inquiétude n'est pas injustifiée puisque ces forces existent réellement. Ce sont l'impérialisme, la réaction et la réaction intérieure. » Soulignant l'importance de l'Asie méridionale pour le climat général des relations internationales, la Pravda ajouta : « Il importe de ne pas laisser les événements récents du Bangladesh engendrer un renforcement de l'activité des adversaires de la normalisation sur la sous-continent de l'Asie méridionale, peuplé de 700 millions d'hommes, et y créer de nouveaux foyers de tension. »

Ces éditoriaux récitaient le défilé des Soviétiques après le coup d'Etat, et leur capacité de voir un défilé s'instaurer entre la Chine et le nouveau régime — et cela avant même que la Chine ait formellement reconnu le Bangladesh, le 31 août. C'est, en somme, reconnaître implicitement qu'avec ce coup d'Etat l'Union soviétique venait d'assurer un grand revers pour ses intérêts stratégiques en Asie méridionale.

(1) Le Bangladesh manque chaque année de 2 millions de tonnes de céréales de semences. Il ne couvre qu'un quart de ses besoins en céréales, le reste représentant une aide étrangère.

SUCCÈS DIPLOMATIQUE, ABSOLUTISME DU POUVOIR

Mme Indira Gandhi, de la parole aux actes

« J 'E dirai que notre plus grande réussite est d'avoir survécu en tant que nation libre et démocratique », déclarait-il y a deux ans Mme Indira Gandhi, à qui on demandait d'énumérer les principales réalisations de son pays depuis l'indépendance. Elle devait préciser, à peu près à la même époque : « Le type de démocratie que nous connaissons, une sorte de société ouverte, engendre certes des problèmes et permet à un grand nombre d'opinions de s'exprimer ; mais elle renforce l'unité ».

Ainsi que cette démocratie, la plus peuplée du monde, est en train de se transformer en un Etat où la presse n'a même plus le droit de rendre compte des débats du Parlement. Zareer Masani qu'il faut une biographie stricte de son premier ministre, la femme la plus puissante du monde, et nous donne, sans réticence aucune, les moyens de juger sa politique actuelle à la lumière de ses propres déclarations et de ses propres actes (1).

« Je ne puis m'imaginer en dictateur », avait-elle dit un jour. Et pourtant, la manière dont elle s'est arrogé tous les pouvoirs, l'apparition autour d'elle d'une élite qui prisa à comparaison avec la cour des Mughals, sont sans doute les traits les plus frappants de son mandat. En politique, Mme Gandhi a toujours fait preuve d'une extrême souplesse : elle a développé le pouvoir central, tout en approuvant le régionalisme linguistique ; elle a encouragé l'autonomie décentralisée du Bangladesh, tout en refusant le fédéralisme au Cachemire ; elle s'est gagnée le soutien de la gauche, tout en écrasant les nationalistes ; tout en signant des traités avec l'Indonésie ; elle a reproché leur militarisme aux super-puissances, tout en encourageant la production d'armes nucléaires ; elle a gouverné en respectant à la lettre la Constitution fédérale de l'Inde, mais elle n'a cessé de réduire le rôle de ses autres organes du pouvoir, de la direction du parti du Congrès et de l'opposition parlemen-

taire aux gouvernements des Etats et à la présidence de la République indienne. Elle est devenue la figure la plus dominante et la plus brillante du Bangladesh : la libération du Bangladesh de la présence du Pakistan, la révolution des vieilles modes qui dominaient le parti du Congrès et ses propres triomphes électoraux, manifestes et répétés. Et, par-dessus tout, Mme Indira Gandhi a permis l'émergence de l'Inde — après les humiliations de la contron-

tation avec la Chine, après les déconceptions de rivalité incertaine avec le Pakistan — comme la puissance dominante en Asie méridionale ; elle en a fait un Etat qui pèse plus lourd aujourd'hui dans les calculs des grandes puissances qu'il ne le fit jamais du temps de son père, Jawaharlal Nehru, qui avait essayé d'asseoir la puissance nationale sur la force morale.

TOUTS ces succès, acquis au prix d'une renou- clation de plus en plus marquée, aux principes qui firent de l'Inde le pays qui offrait une solution de rechange aux idéologues fondés sur la puissance de feu et sur la destruction massive, tous ces succès ont aussi permis à Mme Gandhi de tomber dans l'erreur fatale de tous les puissants : ils se jugent personnellement impensables, et toute menace dirigée contre leur position personnelle est assimilée à un complot contre la sécurité de l'Etat.

Et tandis que l'on sait avec Zareer Masani les manœuvres politiques qui se déroulent dans les salons de Delhi, sans que cela change quoi que ce soit aux problèmes économiques et sociaux du pays, sans cesse revient à l'esprit le vieux grif des nationalistes indiens à l'encontre des Britanniques : le Raj avait une force impressionnante, mais à la manière d'une immense banane. Rien ne pouvait dans son ombre. Le cercle est fermé, tout ce que Mme Gandhi offre maintenant à son opposition l'occasion de

mettre à profit un long séjour en prison pour refaire leur intégrité », comme elle le dit au cours d'un discours prononcé le 10 septembre 1975, contre les Britanniques. Elle n'a plus rien à envier aux vice-rois des Indes sous ce rapport. Elle est devenue la femme la plus puissante du monde, et elle a obtenu, elle-même, ce qu'elle avait dit être un souhait (ou) peut-être faire de la recherche historique ou... anthropologique — j'aurais pu faire de la décoration intérieure...

Par T.-D. ALLMAN

J'aurais même pu devenir dans une... sa vie, telle que la reconstruite M. Masani en y apportant des détails inédits, montre qu'elle est peu de choses majestueuses et constantes au dehors de ces mêmes préoccupations qui avaient toujours guidé l'administration précédente : l'accommodation, la surveillance et, surtout, l'intensification du pouvoir. Si, de cette lecture, une impression se dégage quant à la politique indienne — et celle de Mme Gandhi en particulier, — c'est le gouffre qui sépare l'élite riche, intellectuelle et largement anglophone, du reste de la nation, misérable, opprimée et illettré. Selon le commentateur, l'un de ses détracteurs après son élection comme premier ministre de préférence à Moraji Desai, le plus était entre le partitisme et la monarchie. Au fait et à mesure que la petite élite à la tête du pays s'adonnait aux subtilités de la démocratie, les procédures parlementaires complications de New-Delhi et des capitales provinciales étaient de moins en moins capables d'affronter tant les problèmes des masses que la monopolisation du pouvoir central, de plus en plus concentré dans les mains de Mme Gandhi.

L 'E calmé relatif dans lequel la déclaration de l'état d'urgence a été accueillie est peut-être un signe encore plus affirmatif de la fragilité de la démocratie indienne que les dispositions de Mme Gandhi. Cette dernière, précipitamment, est l'adaptation du système

démocratique qu'a invoquée le premier ministre pour justifier ses initiatives. Pourtant l'Inde est maintenant dépourvue de ses libertés civiles et l'on se demande quelle justification à long terme Mme Gandhi va pouvoir invoquer pour sa défense, et ce n'est celle qui découle de la vieille logique de tous les totalitarismes : la préservation de son propre pouvoir. Tandis qu'elle promet aux pauvres un progrès économique et social radical, son pouvoir reste fondé sur les secteurs traditionnels de la société relativement privilégiée, qui ont toujours soutenu le Congrès sous la forme d'une seule personnalité charismatique. Si les paysans rêverent Mme Gandhi, comme M. Masani le fait remarquer, ce n'est pas qu'ils voient en elle le chef d'un Etat démocratique, mais bien plutôt l'héritière du trône de son père.

Enfin, les problèmes éternels de ce pays peuvent toujours se poser à des manipulations, spécialement si le plus haut responsable est expert dans l'art de la manipulation, comme Mme Gandhi. Mais il ne semble pas qu'il s'agit de plus facilement résolue par un régime autoritaire que par le démocratique. Et, pendant ce temps, l'absolutisme du pouvoir continue de corrompre ceux qui l'exercent ; l'impression la plus décevante qu'on tire de ce livre est celle d'une dégénérescence morale et intellectuelle au sein d'une dynastie qui ne semble pas avoir mis la même fermeté morale ni le même talent technique à user de l'indépendance nationale qu'elle s'en avait eue pour arracher cette indépendance aux Britanniques.

(1) Zareer Masani, Indira Gandhi, A Biography, Hamish Hamilton, Londres, 1975, 321 pages, 5,50 livres.

L'OPPOSITION FACE AUX HERITIERS DE FRANCO

POUR dénoter qu'il soit, le spectacle, pendant des jours et des jours, d'un pouvoir politique entièrement suspendu à une longue agonie, a quelque chose de réconfortant : dans un univers hautement technologique, l'homme, quel qu'il soit, resterait-il le centre de tout un système ? Une vision plus sobre introduit le doute : malgré le secours des techniques médicales, cet homme lui-même n'est plus que l'ombre et le souvenir de ce qu'il fut. Pourtant, les fonctions « temporaires » de Juan Carlos le prouvent, l'autorité reste accrochée à cette dérisoire et sinistre illusion de vie. Incapable d'exercer la réalité du pouvoir, Franco en demeure néanmoins le seul authentique détenteur. De moins les hommes auxquels dépend sa succession l'en considèrent-il comme l'unique dépositaire, jusqu'au constat du décès. En plein vingtième siècle, la puissance cesse d'obéir à la raison pour rester dans le domaine du rite, du signe, de la magie.

Identifié au Caudillo, le régime reste immuable alors que son chef a été déjà plus lui-même. D'imprévisible manière, ce régime change après la disposition du généralissime : son pas sa disposition réelle, qui date de début de son activité de service, mais sa disposition selon des formes vides de sens. De quelle puissance dispose donc cette ombre du chef d'Etat ? Pendant quarante ans, il a dirigé et gouverné par la force qu'il n'est plus en état d'ordonner, par le jeu d'équilibres qu'il n'est plus

Le pouvoir et la magie

capable de diriger souverainement. Alors que tout en lui n'est plus qu'illusion, sa puissance survit à sa laideur et à sa violence. Réduit en dernier souffle, dépourvu de l'énergie qui imposait au régime de fer, il garde intacte une puissance qu'il ne lui apportait plus d'effrayer. Long cauchemar où l'Espagne est gouvernée par un néant qui, naguère, faisait trembler, embastiller, fusiller.

Qu'est-ce donc que le pouvoir ? Les forces de l'Etat, sans doute, et l'appareil de l'Etat, et les groupes qui prospèrent dans son orbite, et le peu qui parvient, et les querelles qui divisent — mais tout cela existait depuis quarante ans et ne suffisait pas : il y fallait, en ce qui est au-dessus, un esprit calculateur, une volonté lucide, une poigne impitoyable qui organisait cette délicate gravitation. Disparaissent l'Etat, la volonté et la poigne, la gravitation a continué autour d'un fantôme, proche anticipation de la mort, reflet hâtif d'une puissance perdue. On voit ce qu'était le franquisme : il possédait le pas pouvoir fonctionner sans le grand dispensateur des faveurs du régime, pourvoyeur des prisons et des pelotons d'exécution, moteur essentiel d'une machinerie qui faisait tourner le pays en broyant ses libertés. Le moteur brisé, la machinerie continue de tourner : énorme est toujours le port de faux-semblant dans le pouvoir.

La prolongation de l'agonie de l'homme abrégera

celle du régime fasciné par son symbole. En possession de ses moyens, le Caudillo pouvait organiser la transmission du pouvoir. A défaut d'humilité, une énorme dose d'orgueil aurait dû l'inciter à passer la main avant de rendre le dernier souffle. Pareil orgueil est le privilège d'hommes exceptionnels, de visionnaires assez ambitieux pour refuser d'entraîner avec eux, dans ce naufrage auquel la vieillesse a été comparée, le pouvoir par lequel ils vivaient. Franco n'était pas de ces hommes-là.

Lorsqu'au siège de Valence la mort de Cid Compador sème le désarroi dans les troupes et ravive l'espoir des Maures, le parti paraît perdus. Ilusion : ce dessin la dépouille de Cid, coiffé de son armoir, sur son cheval et, à la tête de son armée, le cadavre avance vers la grande porte, dans les remparts. A sa vue, les Maures prennent la fuite. Mort, le Cid Compador remporte sa dernière victoire. Encore vivant — à peine vivant — Franco pour la première fois perd un bataillon décisif, dont sa mort ne pourra plus changer le sort. Le pouvoir s'était avec l'homme qui n'en était plus que le signe devant inextinguible. L'Espagne retrouve face à elle-même : elle a perdu la source d'une destinée Magistral conçue par les armes. Un cadavre n'a pas de légimité à transmettre. Seule la souveraineté populaire peut restituer au pays celle qui fut écartée par la violence.

La voie la plus directe

Par FELIPE GONZALEZ *

La disparition physique de Franco suppose quelque chose de plus que la mort d'un dictateur. Elle implique l'inevitable liquidation de la superstructure qui est née avec lui et qui, depuis plusieurs années, présente de graves symptômes de crise. Dès le commencement de l'ère franquiste, le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) luita contre les institutions sociales et politiques qui, au service exclusif d'une classe sociale, ont permis de contrôler et de réprimer les aspirations du peuple espagnol.

Dès 1946, alors que bon nombre de ceux qui, aujourd'hui, claquent des attitudes démocratiques se trouvaient encore dans une phase intransigeante de totalitarisme, de quelque obédience que ce soit, les socialistes espagnols affirmèrent, au cours de leur premier congrès d'après-guerre, la nécessité d'effectuer un changement démocratique total, de rétablir les libertés sans exclusive, de rendre sa souveraineté au peuple espagnol.

Depuis quelques années, on observe, au sein du régime, que des groupes d'intérêts et des personnes attachés à la droite classique évoluent vers des positions démocratiques. Certains paraissent sincèrement démocrates, bien qu'un fond leur évolution réponde peut-être à la défense d'intérêts économiques qui leur paraissent devoir être mieux protégés par la stabilité d'un système pluraliste que par le

maintien aveugle de la dernière des dictatures européennes. D'autres, changeant simplement de chemise, décrochent avec opportunisme d'une position où ils seraient perdants, pour se joindre aux éventuels vainqueurs.

Au moment actuel, où chaque jour n'est qu'un simple épisode de l'histoire, les premiers adoptent des positions prudentes et généreuses face à un changement qui pourrait devenir vertigineux. Chez les seconds, nouveaux défenseurs d'occasion de la démocratie, on note des critiques, aussi alarmantes que bruyantes, à l'égard de leurs amis d'autrefois comme à l'égard de ceux qui, comme nous, ont toujours lutté avec ténacité pour la conquête de ces libertés — et ils s'y emploient aujourd'hui à grand renfort d'opportunisme et de crise.

Mais dans les moments graves de l'histoire — et l'Espagne se trouve à l'un de ces moments — les organisations politiques responsables se doivent de procéder à une sévère analyse des solutions possibles, sans céder aux tentations de l'opportunisme.

Aujourd'hui comme hier, le P.S.O.E. luit pour que notre peuple — le premier à avoir pris les armes pour se soulever contre le fascisme, le dernier à combattre toujours pour la liberté — sorte avec le moins de dégâts possible de ce long tunnel où l'histoire l'a plongé pendant quarante ans. C'est

pour cela que, tout en maintenant sans réserve la nécessité de préparer une alternative réelle, élaborée dans un engagement de toutes les forces démocratiques, politiques et syndicales, on se doit de procéder à une analyse objective de la conjoncture et d'envisager les éventuelles solutions qui peuvent s'offrir aussi bien à l'opposition qu'au pouvoir actuel.

Le changement historique en cours a un sens profond : pour la première fois, la droite, qui, pendant de longues années, a gouverné en méprisant et en écrasant la gauche, doit se rendre à l'évidence : aucun projet politique ne peut être stable sans l'appui et le consensus des organisations démocratiques qui composent la gauche. Tel est le résultat logique de la lutte tenace que la gauche a menée pendant les trente-dix dernières années. Cette situation nouvelle conditionne nécessairement tout examen politique que pourrait faire la monarchie.

Si le pouvoir était après la mort de Franco cherché simplement à continuer le franquisme, s'il pensait que ses institutions peuvent encore être utilisées pour dominer le pays, s'il tente d'élaborer un projet politique tournant le dos à l'histoire et faisant frottement à l'immense majorité du peuple et aux organisations qui le représentent, il sera isolé du monde, ajoutant encore à un climat chaque jour plus drama-

matique dans le domaine des relations sociales et politiques.

S'il tente une expérience de pseudo-démocratisation, s'il accorde des libertés réduites, s'il en exclut certaines des forces qui composent le spectre politique de toute démocratie occidentale, il se trouvera très vite dépassé par la capacité à organiser et à réaliser les travailleurs et les secteurs populaires politiquement organisés de récupérer les libertés. Il tombera de ce fait dans le piège destructeur qui résulte de toute fausse politique qui vise à la libéralisation-démocratisation.

Enfin, si le pouvoir, accordant la liberté aux détenus politiques, rouvrant les frontières aux dizaines de milliers d'exilés politiques, reconnaissant la liberté d'association politique et syndicale, ainsi que toutes les libertés qui font partie d'une réelle démocratie et conduisent à l'élaboration d'une Constitution, si par ces moyens le pouvoir lance ce que l'on pourrait appeler une « démocratie » à toutes les organisations politiques et syndicales du pays, alors il pourra trouver la seule issue concevable dans la dignité et la stabilité.

Fondamentalement, il faut le souligner, ce problème du pouvoir politique est posé à la monarchie plutôt qu'à l'opposition démocratique. Celle-ci, en effet, a déjà son projet démocratique et, pour le construire et le consolider, elle utilise les armes à sa portée : la mobilisation populaire, renforcement et développement des organisations de

masses dans la voie unitaire. Il ne lui manque peut-être qu'une chose : donner homogénéité à ce projet en parvenant à un « compromis de transition » qui apporte les solutions aux problèmes concrets de l'alternative démocratique. Et, dans la ligne d'un héritage dont la légitimité n'est pas acceptée par l'opposition, le pouvoir qui sera créé tournera le dos à la volonté populaire, il ne pourra tenter de manière rationnelle l'atterrissage sur la piste des libertés démocratiques attendues par l'immense majorité de notre peuple. A moins qu'il ne préfère courir le risque d'un atterrissage de fortune, quitte à échouer à court ou à moyen terme.

Les forces démocratiques ont des objectifs bien clairs. Elles pensent tout simplement que, quels que soient les obstacles dressés sur son chemin, le pays marchera dans le sens de l'histoire et obtiendra le cadre de libertés dont jouissent les autres pays européens. Son problème est uniquement de trouver la voie la plus directe pour que son projet se cristallise.

En résumé, le P.S.O.E. rejette toute formule qui continuerait le régime et les institutions qui l'ont caractérisé — ces institutions qui ont rendu possible la continuité sous la forme monarchique, au mépris des autres formes de gouvernement.

Le P.S.O.E. réaffirme sa volonté de rupture démocratique et la nécessité d'unir autour d'un programme de transition toutes les organisations politiques et syndicales implantées dans l'ensemble du pays et représentées aujourd'hui au sein de la Plate-forme démocratique, de la Junte démocratique et des plates-formes unitaires catalane et basque.

Les grandes tendances au sein de l'armée

Quand le régime dévore son dernier soutien

tradition interventionniste, ainsi qu'une forte vocation à prendre en charge les affaires de l'Etat. Elle a été, on le sait, l'instrument qui a permis d'imposer le régime de Franco, et le soutien fondamental qui contribuait à maintenir pendant les quarante dernières années le pouvoir autoritaire du Caudillo. Mais, avant même la mort de Franco, l'usure du système établi en 1939 est évidente. L'ensemble de la société espagnole propose aujourd'hui de nouvelles options et, l'une après l'autre, les principales institutions ont entré en crise : le Phalange, réduite à sa plus simple expression ; l'Eglise, déjà très déclinée du franquisme ; la dernière d'entre elles, l'armée, s'abaisse lentement, puis de plus en plus vite ces derniers temps.

On peut dégager à coup sûr plusieurs traits généraux dans l'armée. La plupart des officiers n'ont pas pris part à la guerre. Ils se considèrent comme des professionnels de la défense, et rejettent fermement le rôle répressif que Franco et son régime leur ont fait jouer.

L'échec de la récente tentative d'instaurer l'état d'urgence constitue une preuve concrète de cette attitude. On observe un mécontentement général, surtout parmi les officiers de grade moyen, pour les raisons suivantes : le corruption au sein de l'administration ; le rôle peu digne que l'Espagne joue sur la scène mondiale ; l'état lamentable des forces armées, de leur organisation et de leur armement ; l'absence d'une politique de défense et même d'un commandement unifié, ainsi que d'un ministère de la défense ; et enfin le fait que l'armée ne bénéficie pas de la promotion et des rémunérations suffisantes.

L'unité morale que Franco a pu imposer à l'armée durant des années n'existe plus. L'indifférence politique s'est considérablement accrue ; divers courants politiques se traversent, et certains d'entre eux — le plus important étant l'Union militaire démocratique — se sont cristallisés en organisations et ont fait surface (le porteur de ce phénomène ne peut se mesurer qu'à la lumière de ses difficultés). Les arrestations d'officiers, les nominations, les sanctions, démissions et destitutions — celles, par exemple, infligées récemment aux membres du Conseil suprême de Justice militaire — rendent évident que le régime franquiste a commencé à « dévorer » le dernier pilier important qui lui restait. La division politique de l'armée espagnole est une réalité évidente.

Ce processus de division et de désintégration de l'institution militaire sera brutalement accéléré par la dispersion du dictateur. Pour avoir obtenu le pouvoir de démission pendant tant d'années, sa mort ou sa totale incapacité laisse l'armée sans colonne vertébrale. Son influence reste encore grande chez les uns, surtout ceux de la guerre civile, à cause de la puissance du « mythe » et, en général, à cause de la crainte qu'inspirait un homme impitoyable avec ses ennemis et avec tous ceux qui n'exécutent pas aveuglément ses ordres.

En fonction de ces données, on ne peut concevoir une initiative politique globale de l'armée et qui entraînerait l'ensemble de ses forces. Un certain secteur peut de son côté le tenter. Cependant, les possibilités de succès aujourd'hui restent très faibles. Sur l'essentiel, le gros de l'armée va se définir par rapport aux deux options principales qui s'affrontent sur la scène politique : continuité du franquisme sans Franco, ou changement démocratique.

Le continuisme se présente de deux points de vue : celui des ultras fascistes et celui du prince Juan Carlos.

La continuité sur la base d'une opération « ultra » aurait peu de chances d'être viable. Vu l'extrême faiblesse des nostalgiques du fascisme — dont la faible influence est liée à la personne de Franco, — la continuité devrait être dirigée par les « ultras » de l'armée. Mais leur isolement et leur influence réduite sur les officiers ont déjà été démontrés. Une tentative de cette nature se heurterait donc au gros de l'armée et trouverait en face d'elle l'ensemble de la société espagnole.

La continuité de Juan Carlos est assez bien vue par un secteur de l'armée, surtout parmi les grades supérieurs. Ses possibilités, surtout à moyen terme, sont plus appareantes que réelles. Cette issue devrait compter dès le début avec le refus décliné des secteurs les plus réactionnaires. Le peuple n'accepterait pas non plus — même s'il y avait une certaine ouverture — une situation qui, au fond, équivaudrait au maintien de la situation actuelle, fondée sur le « légalisme » constitutionnel, qui, pour le peuple espagnol, ne représente qu'une confiscation du pouvoir de décision. Or cela, comme le démontrent ces derniers jours les déclarations des secteurs démocratiques, ne sera pas toléré plus longtemps par la

société espagnole. Cette situation exigeait donc un recours à la force, et l'armée se verrait poussée à poursuivre un rôle répressif qu'elle s'est montrée déterminée à ne plus assumer. Le « Juan carisme » se heurterait dans l'armée espagnole à l'opposition des ultras. Le secteur le plus conscient des officiers, groupé autour de l'Union militaire démocratique, est prononcé pour une solution démocratique. Si, malgré tout, Juan Carlos succède effectivement à Franco, le processus de division et de désintégration de l'armée se poursuivra, et il peut conduire à son éclatement avec les graves conséquences que cela suppose et, dans ce processus, l'intervient pas auparavant le changement démocratique.

La solution démocratique, qui implique

que la société civile soit le protagoniste, compte aujourd'hui sans aucun doute avec l'appui de la grande majorité des Espagnols et, au sein de l'armée, avec un secteur, surtout jusqu'aux grades intermédiaires, qui s'élargit rapidement. Etabli sur un accord unitaire de toutes les forces démocratiques de droite comme de gauche, sans aucune discrimination, représente l'ensemble de la société espagnole, et conçu comme l'ouverture d'une nouvelle étape de l'histoire espagnole, fondée sur la coexistence civile des Espagnols et sans aucun esprit de revanche, le changement pourrait gagner sans aucun doute la majorité de l'armée.

L'avenir immédiat de l'armée dépend de quelle mesure cette vision de l'armée correspond à la réalité.

A deux pas des
INVALIDES
Immuable de prestige
Studio, 2, 3, 5 et 7 pièces
livrables deuxième semestre 1976.
Prix fermes et définitifs.
11 bis, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Renseignements et vente sur place,
tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 19 h.
GEPRO, 20, rue Jacques-Delafé,
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. : 747-43-00.

مكتبة ابن رشد

La crise actuelle n'est pas encore révolutionnaire

Par FERMIN IBANEZ *

L'OPPOSITION n'est montrée unanime pour condamner le tentative de per- puer le franquisme en la personne du prince postal Juan Carlos de Bourbon: elle est prononcée non moins unanimement pour le liquidation du système fascista de gouvernement et pour la proclamation des libertés démocratiques.

Pourtant, cet accord général est loin de s'appuyer sur une même évaluation de la situation politique et surtout, il ne répond pas à un unique projet politique. A cet égard, l'attitude des forces révolutionnaires (parmi lesquelles nous pensons que le Mouvement communiste d'Espagne a un rôle capital) mérite peut-être un commentaire en particulier.

Compte tenu du rapport des forces entre partisans de la révolution et partisans de simples réformes, l'option présente a pour rôle positif la proclamation des libertés démocratico-bourgeoises et non pas la destruction de l'Etat bourgeois lui-même. En tant que révolutionnaires, et en particulier en tant que communistes authentiques, nous sommes parfaitement conscients du fait que la crise que traverse aujourd'hui l'Espagne n'est pas encore une crise révolutionnaire.

C'est pourquoi nous savons bien que, dans l'immédiat, notre lutte pour la liberté ne peut être qu'un combat pour les libertés démocratico-bourgeoises. Nous luttons donc essentiellement pour obtenir ces libertés bourgeoises, mais non pas à la façon des libéraux bourgeois, des social-démocrates ou des réformistes du parti de M. Santiago Carrillo. Notre combat est nettement différent et sa différence essentielle découle de ses deux principales caractéristiques:

1. Nous participons à cette lutte en nous efforçant d'en faire une vraie lutte de masses. Evidemment, cela est nécessaire afin de briser la résistance des immobilistes accrochés au pouvoir; mais aussi pour que les conquêtes démocratiques soient élargies, pour briser les limites que la bourgeoisie ne voudrait pas voir dépassées, pour assurer que nos conquêtes ne soient pas éphémères et qu'elles s'achèveront avec leur lutte sera toujours beaucoup plus solide que ce qui aura été « consenti » par le pouvoir, pour que les classes travailleuses assument un rôle de protagoniste et non pas un rôle passif, et pour éviter qu'elles ne servent comme simple force de choc des plans politiques de la bourgeoisie « réformatrice ».

2. Nous essayons de lier la lutte pour la liberté et la lutte contre ceux qui ont établi le fascisme en Espagne, contre la...

classe qui est au pouvoir et ses serviteurs politiques, militaires et policiers, afin de susciter un mouvement ou un courant combatif susceptible d'éduquer politiquement le peuple. Nous nous efforçons ainsi de faire en sorte que les masses travailleuses donnent à leur lutte une orientation antimilitariste et révolutionnaire, qu'elles ne soient pas submergées au sein du mouvement libéral-bourgeois et qu'elles soient à même de passer de l'action contre le régime fasciste à la domination du grand capital, à l'action contre cette domination elle-même, quelle que soit la forme politique qu'elle puisse revêtir.

Cette orientation de la lutte pour les libertés démocratiques nous a permis de nouer des liens avec des secteurs de plus en plus importants du peuple travailleur,

en particulier dans les zones politiquement les plus avancées du pays, évitant ainsi qu'on nous laisse de côté au moment où la lutte pour des réformes, et non pas pour un pouvoir révolutionnaire, occupe le centre de l'attention.

Il existe des gens qui estiment que, si les forces révolutionnaires espagnoles ont aujourd'hui un poids politique réel, cela tient à l'existence du pouvoir fasciste et à leur meilleure préparation au travail clandestin; mais ils croient que nous serons balayés de la vie politique aussitôt que les libertés politiques seront proclamées et que nous devrons mener une action légaliste.

Ceux qui pensent de la sorte ont surtout en vue certaines expériences européennes, mais ils ignorent l'actualité des contradictions spécifiques de notre pays,

sous-estimant notre aptitude à donner une solution concrète aux problèmes concrets de la révolution espagnole, et méprisant le potentiel révolutionnaire de notre peuple.

Les forces bourgeoises vont nous livrer une dure bataille pour nous isoler et pour briser nos liens avec les masses du peuple travailleur; mais nous pouvons vaincre et nous sommes convaincus que nous vaincrons.

Dores et déjà, nous avons ces précieux atouts qui ont les aspirations démocratiques profondément enracinées dans le cœur de centaines de milliers d'Espagnols, et qu'aucune des forces réformatrices et libéral-bourgeoises n'est en mesure de pousser à adopter dans la lutte qui se livre actuellement. Parmi ces aspirations, nous pouvons mentionner la libération des nationalités opprimées par le veto d'une autonomie plus large et l'exercice du droit d'autodétermination; la dissolution

des vieux corps répressifs fascistes (tribunaux spéciaux, police politique secrète, Guardia Civil, police armée, etc.) et le châtiement des responsables de crimes contre le peuple; l'investigation et la sanction des délits économiques perpétrés sous la dictature franquista; la lutte contre la présence militaire américaine en Espagne et, sur un plan plus général, le combat pour lever les hypothèques qui pèsent sur la souveraineté nationale.

Les vrais communistes continueront à assumer la représentation des vastes secteurs populaires qui poursuivent, chacun à sa façon, ces objectifs et que personne d'autre que nous-mêmes n'est prêt à défendre jusqu'au bout; et ces secteurs continueront de nous accorder leur soutien.

Nous sommes également persuadés que nous saurons faire comprendre à des secteurs de plus en plus vastes de notre peuple que nous sommes, au fin de compte, la seule force prête à aller jusqu'au bout dans le combat pour empêcher la retour au fascisme et à élargir le domaine des libertés; que nous sommes la seule force importante dont l'action politique n'est pas hypothéquée par d'inévitables compromissions avec la classe qui détiennent actuellement le pouvoir.

Le difficile chemin de la démocratie

(Suite de la première page.)

Or, à l'heure actuelle, elle est devenue un des grands secteurs de l'opposition. Entre les positions bien résumées mais clairement récentes de la Conférence épiscopale et les objectifs révolutionnaires postés par les chrétiens de l'Organisation révolutionnaire du travail, il existe un vaste éventail d'opposants qui réunit les Tacticos (1), les différentes démocratie chrétiennes, les Avants-Gardes ouvrières, les Coups ouvrières d'Action catholique et les Chrétiens pour le socialisme.

Le capital financier articulé autour des grandes banques privées (2) contrôle directement ou indirectement, mais toujours de façon paradigmatique, pour reprendre la qualification des experts (3), presque toute la vie financière du pays et une très large partie de son activité industrielle. Il constitue le sommet de ce que les marxistes appellent la classe dominante et est, à ce titre, le principal bénéficiaire — certains prétendent même le maître — du franquisme. Or depuis la démission de M. Barrera de Irimo (4) du poste de ministre des finances, les grands groupes financiers ont commencé à marquer par une série d'actions certes subtiles et discrètes mais sans équivoque, leur volonté de se désolidariser d'un régime qui ne va plus dans le sens de leurs intérêts et dont ils tiennent à se détacher avant sa dissolution finale. Ceci ne tient pas compte des contacts — et dans certains cas de l'aide — qui existent depuis déjà longtemps, sous une forme confidentielle mais permanente, entre les dirigeants économiques et la plupart des groupes et des partis de l'opposition démocratique.

Si l'on considère les conditions du fonctionnement institutionnel de l'Espagne franquiste, nous pouvons affirmer que la magistrature a toujours été relativement indépendante du pouvoir politique, à l'exception, bien entendu, des juridictions spéciales chargées de la répression politique. Cette indépendance relative n'a fait que s'élargir et se consolider au cours des années et elle a donné lieu, depuis quelque temps, à un militarisme démocratique dont la principale expression semble être l'organisation « Justicia Democrática », à laquelle appartiennent des juges, des procureurs, des secrétaires de tribunaux — dont certains relèvent même du Tribunal suprême — et qui fait partie de la Junta démocratique d'Espagne. Ce comportement n'est pas exceptionnel au sein de l'administration publique, et la politisation des fonctionnaires est aujourd'hui chose courante et généralisée, comme le prouve l'existence de juntes démocratiques dans presque tous les ministères et dans divers secteurs de l'organisation de l'Etat.

Enfin, l'armée a été généralement considérée comme le pilier du régime. Cette hypothèse repose sur la condition militaire du chef de l'Etat, sur la présence permanente des forces armées au sein du gouvernement et dans d'autres instances de l'administration, et surtout sur le caractère militaire de la victoire qui, aux yeux des vainqueurs, a légitimé le pouvoir franquiste. Malgré les difficultés qui surgissent lorsqu'il s'agit de se prononcer sur une institution qui fait de la discrétion — si ce n'est du secret — son principe premier, il est néanmoins possible d'affirmer que les caractéristiques dominantes de l'armée espagnole sont les suivantes:

1) Sa volonté d'être un facteur de réforme, de réformisme.

2) Son refus d'endorser toute activité répressive et policière que l'on voudrait lui confier.

3) La reproduction en son sein des caractéristiques et des valeurs de l'univers social auquel elle appartient, et figurées entre autres par une volonté de progrès économique et social, de modernité, d'homologation à l'Europe, de réformisme.

Le franquisme venant à disparaître, quelles vont être les chances de différentes options politiques? L'existence d'écarts, à l'heure actuelle, d'une fonction de diversion dans la mesure où elle sert d'épave à ceux qui, sous couvert d'évolution progressive du franquisme, cherchent, en définitive, le maintien du statu quo. Le complot de l'extrême droite est utilisé à des fins très diverses par des franquistes qui se défendent de l'être et on lui attribue donc, sans discrimination, l'attentat contre Carrero Blanco, l'attentat mortel de Herrero Tejedor, l'attentat de la rue du Correo, les menaces proférées à l'encontre des partisans d'une ouverture du régime, etc. En réalité, il s'agit d'un petit rassemblement de personnes dans lequel l'audience des principaux personnages politiques — Blas Pinar, Sánchez Cosiva, José Antonio Giron, Fernández de la Mota, Oriol — semble, en fait, très réduite et dont la force éventuelle résiderait plutôt dans la présence d'un petit noyau de « généraux bleus » (5), dans une fraction de la « Controría

perspective technologique jugée insuffisante, et de moderniser la structure des rapports internes entre les différents niveaux dont elle se compose;

4) Sa neutralité à l'égard de la société civile, vis-à-vis de laquelle elle n'entend jouer aucun rôle protagoniste;

5) Son refus d'endorser toute activité répressive et policière que l'on voudrait lui confier;

Le franquisme venant à disparaître, quelles vont être les chances de différentes options politiques? L'existence d'écarts, à l'heure actuelle, d'une fonction de diversion dans la mesure où elle sert d'épave à ceux qui, sous couvert d'évolution progressive du franquisme, cherchent, en définitive, le maintien du statu quo. Le complot de l'extrême droite est utilisé à des fins très diverses par des franquistes qui se défendent de l'être et on lui attribue donc, sans discrimination, l'attentat contre Carrero Blanco, l'attentat mortel de Herrero Tejedor, l'attentat de la rue du Correo, les menaces proférées à l'encontre des partisans d'une ouverture du régime, etc. En réalité, il s'agit d'un petit rassemblement de personnes dans lequel l'audience des principaux personnages politiques — Blas Pinar, Sánchez Cosiva, José Antonio Giron, Fernández de la Mota, Oriol — semble, en fait, très réduite et dont la force éventuelle résiderait plutôt dans la présence d'un petit noyau de « généraux bleus » (5), dans une fraction de la « Controría

des sous-lieutenants » de la guerre civile, et surtout dans la police politique et les polices parallèles. Mais il ne semble pas que cet amalgame de nostalgies fascistes et impérialistes, auxquelles s'ajoutent la voracité de la famille et le « Syndicat de la Corruption », puisse constituer autre chose qu'un foyer permanent de désordres public. Il n'y a, en effet, aucune hypothèse viable pour le futur et ses objectifs et procédés sont aux antipodes de ce que réclame et attend le pays.

(Lire la suite page 8.)

(1) Cette désignation correspond au pseudonyme « Tactico », qui est apparu pour la première fois dans le quotidien catholique Ya et dont le groupe est un groupe d'extrême droite des membres de l'Association catholique nationale de « propagandistes ». Ce groupe cherche à se constituer autour d'un certain nombre de l'F.A.G.N.P. se revendiquant une plus grande indépendance à l'égard du régime. Ses idées de réformes ont été exposées par Luis Alvarez et Alfonso Osoyo.

(2) Les principaux groupes bancaires sont ceux constitués par le Banco Español de Crédito, le Banco Hispanoamericano, Banco Urquijo, Banco Central, Banco de Vizcaya, Banco de Bilbao, Banco de Santander, Banco Popular Español, Banco Atlántico, Banco Iruya.

(3) Ce rapport à Juan Muñoz, El poder de la Banca en España, Eyz, Madrid 1968, et à Ramon Tamames, La banca contra los monopulos, Los Puntos, Madrid 1968.

(4) Antonio Barrera de Irimo est un grand commis de l'Etat et en même temps un homme de confiance des grands groupes financiers, auxquels il semble lié à travers le Banco Hispanoamericano.

(5) On les appelle « bleus » en raison de leur participation à la « division bleue », qui litta sur côtés des cascs contre les groupes socialistes. Cités dans les ouvrages de Camilo Campaña, Garcia Rebul, Merry Gordon, Paris Viteza et Instula Cano.

Le rôle de l'Union démocratique militaire

Par JOSE-IGNACIO DOMINGUEZ MARTIN-SANCHEZ *

guerre sont généralement d'un niveau culturel très bas (quelques colonels n'ont même pas le niveau du baccalauréat), et cela se reflète sur le plan professionnel. Leur manque de compétence se fait surtout sentir dans les branches les plus techniques, telles que l'armée de l'air. Les aviateurs de la guerre, par exemple, sont à peine en mesure de piloter de petits avions dans des conditions météorologiques très défavorables. C'est pourquoi ces officiers se sont totalement discrédités dans l'armée de leur subordination, qui ont conscience d'avoir des chefs de dernier ordre.

En raison de leur âge avancé, le souci le plus immédiat de la plupart des chefs « ultras » est de préparer leur retraite, tout colonel est sommé à une enquête politique exhaustive ayant pour but de confirmer sa fidélité totale au régime franquiste. Evidemment, le fait d'avoir passé cet examen implique une certaine complexité politique.

Il faut aussi tenir compte des rapports qu'entretiennent les généraux avec les milieux économiques. Rares sont les généraux (en service actif ou à la retraite) qui n'ont pas de poste de direction dans une entreprise. En particulier, les généraux de l'armée de l'air occupent les postes d'administration des compagnies d'aviation et des industries aéronautiques.

Bien sûr, le secteur « ultra » au sein de l'armée englobe des groupes plus larges que celui des généraux « ultras ». Pourtant, il faut concentrer notre attention sur ces derniers, car les autres militaires franquistes ne sont pas à même de faire quoi que ce soit sans l'accord des généraux « ultras ». Telle est la conséquence de l'esprit de discipline fasciste qu'ils ont toujours gardé et qui les rend incapables de prendre des initiatives en dehors des directives de leurs supérieurs.

Pour sa part, le secteur modéré se caractérise, dans une large mesure, par son refus de tout ce qui représente le secteur « ultra ». Parmi les jeunes militaires, son but essentiel est de faire que l'armée cesse d'être le pilier d'un régime corrompu

et périlleux, avec lequel ils estiment nécessaire de rompre. Il aspire à un régime de démocratie basé sur la reconnaissance de toutes les libertés fondamentales de l'homme et la législation de tous les partis politiques. Bien sûr, plusieurs conceptions coexistent au sein de ce secteur modéré.

L'U.M.D. a affirmé à maintes reprises qu'aucun démocrate authentique ne pourra accorder son soutien à Juan Carlos, dans la mesure où son accession au pouvoir serait imposée par le régime.

Il est vrai que Juan Carlos n'inspire pas davantage de confiance aux généraux du « bunker », car ils craignent qu'il ne puisse, volens, nolens, reprendre le rôle de l'ancien dictateur. Cette crainte pourrait les pousser à une nouvelle intervention dans la vie politique. Il est inutile de dire que les jeunes officiers — qui ont le commandement direct des groupes s'opposeraient, le moment venu, à une telle action.

Au cas où, malgré l'opposition des jeunes officiers, le drapeau militaire rétrospectif à se servir de l'armée à ses propres fins, l'U.M.D. plutôt que de contre-attaquer immédiatement, laisserait passer un certain temps afin de permettre que mûrisse les contradictions entre les « ultras » et la majorité des officiers de l'après-guerre. Ce résultat atteint, il nous serait très facile d'vincer les premiers du pouvoir définitivement.

Il est difficile, par contre, de prédire exactement quelle attitude vont prendre les généraux face aux heures graves qui approchent. Je ne crois pas que le groupe « ultra » accepte de renoncer de bon gré à sa position politique actuelle. Pour l'instant, les milieux politiques avec qui les généraux entretiennent des contacts sont ceux du régime, y compris les soldats et « aperturistas » (partisans d'une ouverture). Cependant, certains généraux ont eu quelques contacts timides avec l'opposition et avec l'U.M.D.

Les idées de l'U.M.D. qui ont récemment été rendues publiques, définissent notre position face à la situation présente. Toutefois, il se peut que certains points méritent une explication plus précise, car ils ne semblent pas avoir été bien compris.

Il en est ainsi de ce que l'on a dit à propos de notre position vis-à-vis du problème des nationalités en Espagne. Ce sujet a été évoqué dans une conférence de presse du 13 octobre. Le programme de l'U.M.D. n'inclut pas la formation d'un Etat fédéral, ce qui

ne veut pas dire que l'U.M.D. soit opposée à ce type d'organisation de l'Etat. Nous ne nous sommes pas prononcés dans ce sens parce que nous estimons qu'il serait préjudiciable d'agiter maintenant cette question au sein des forces armées. Dans l'immédiat, parler de fédéralisme risquerait d'éveiller des sentiments contradictoires chez certains de nos camarades. Le centralisme que nous a inculqué notre éducation garde encore beaucoup d'influence sur nous. Mais nous pensons que, dans un proche avenir, il sera possible de prendre position de façon précise sur le problème des nationalités.

On m'a aussi posé des questions sur le problème que représentent les bases américaines en territoire espagnol. Le sentiment anti-américain est très fort, aussi bien dans les secteurs de droite que dans les secteurs démocratiques. Il existe le sentiment que la présence de ces bases porte atteinte à la souveraineté nationale. Dans ce sens, je crois que la suppression de ces bases serait parfaitement acceptée.

Des questions n'ont pas manqué non plus au sujet du général Manuel Díez Alegria, que l'on peut considérer comme l'un des premiers officiers à avoir fait l'objet de répressions en raison de ses opinions politiques. Les jeunes officiers apprécient ses compétences professionnelles et intellectuelles. Le rôle qu'il pourrait jouer dans l'Espagne démocratique de demain dépendra essentiellement de sa position par rapport à la rupture avec le régime actuel.

Je voudrais enfin dire deux mots sur l'importance que présente l'appartenance de l'Union militaire démocratique dans la situation actuelle. L'U.M.D. cherche à organiser le secteur démocratique de l'armée et donne ainsi son soutien à la formation politique aux officiers qui ne l'ont pas ou qui en ont très peu. En ces moments décisifs pour l'Espagne, notre importance est énorme. L'armée est le pilier fondamental du régime; si nous réussissons à faire en sorte qu'elle lui retire son soutien, la dictature s'effondrera définitivement.

Advertisement for RIVES handbags. It features several images of handbags in different styles and colors. The text reads: 'Prestigieuse collection d'articles en crocodile', 'A la Grande Maroquinerie de Paris', 'RIVES', and '156, rue de Rivoli * Métro LOUVRE'.

Si l'on veut parler de l'armée espagnole d'aujourd'hui, il est indispensable de commencer par montrer les tendances qui la divisent. Au sein des forces armées espagnoles, il existe une différence très nette entre les militaires qui ont pris part à la guerre — qui ont à présent les grades de général, colonel et lieutenant-colonel — et ceux qui, comme nous-mêmes, sont entrés dans l'armée après 1939. Les premiers constituent le secteur « ultra », étroitement lié au régime sur le plan politique. Les seconds sont à la base du secteur démocratique, qui est aujourd'hui entrain de s'organiser au sein de l'Union militaire démocratique.

Les différences entre les deux secteurs ne sont pas seulement politiques, mais aussi d'ordre humain et professionnel. Les officiers issus de la...

* Capitaine de l'armée de l'air, actuellement en exil, porte-parole de l'Union militaire démocratique (U.M.D.) pour l'étranger.

(Suite de la page 7)

Juan Carlos de Bourbon, prince de Franco, est son héritier politique. Le premier après-franquisme devra obligatoirement passer par lui. Mais il est par contre hautement improbable qu'il réussisse à s'imposer de façon durable. Les raisons qu'invoquent les experts à cet égard sont les suivantes : a) son manque de légitimité historique, de par le fait qu'il est issu d'un régime aussi contesté que le franquisme, et son manque de légitimité institutionnelle, dû à la rupture de l'ordre de succession au sein de la dynastie ; b) l'absence de sentiment monarchiste chez les Espagnols ; c) son peu de prestige personnel ; d) la situation extrêmement grave et complexe dans laquelle il va se trouver ; e) son manque de crédibilité démocratique étant donné les liens qui l'unissent au franquisme — son serment de fidélité aux « Principes du Mouvement » en étant l'expression la plus achevée.

En fait, Juan Carlos aura trois possibilités : la stricte continuité du régime politique du général Franco ; l'installation d'une pseudo-démocratie ; et le plein rétablissement des libertés démocratiques. Il semble fort douteux qu'il renne la troisième possibilité, laquelle l'obligerait à soumettre son propre pouvoir à la volonté du pays et comporterait donc son éventuelle dispersion immédiate de la scène politique. Par ailleurs, l'irrecevabilité nationale et internationale du franquisme, à laquelle nous nous sommes référés, exclut sa perpétuation pure et simple et postule des modifications en surface. Donc, Juan Carlos tentera de rétablir sa façade au moyen d'une « démocratie limitée » qu'une bonne équipe de relations publiques cherchera à « vendre », en utilisant les arguments habituels de l'entraînement progressif à la liberté, etc. Mais il est à prévoir que la dynamique de la démocratie débordera rapidement ces demi-mesures généralistes et qu'elle sera amenée à des suppléments et par suite, d'insécurité politique et sociale.

L'option d'extrême gauche implique, quant à elle, la transformation radicale et immédiate par tous les moyens, du système politique et social en vigueur. Cette violence révolutionnaire suppose la possibilité d'un changement radical à l'égard de ce moment, pourvu qu'on ait recours à des moyens également révolutionnaires — tels que la lutte armée, — tout autre comportement

politique apparaissant de ce fait comme un compromis avec les ennemis de classe et comme le renforcement du capitalisme. Cette attitude ne se trouve représentée aujourd'hui en Espagne que par l'ETA et le FRAP, puisque la participation du parti communiste d'Espagne à la Junta démocratique, et celle de l'Organisation révolutionnaire du travail et du Mouvement communiste d'Espagne à la Plate-forme de convergence (Plataforma de Convergencia) les différencient de la perspective antérieure.

En réalité, si nous faisons abstraction du Pays basque, où la lutte armée, même si elle n'est menée que par une faible minorité, jouit d'un vaste appui populaire, l'instance révolutionnaire tout comme l'action violente collective semblent être totalement impossibles dans le reste de l'Etat espagnol. C'est à cet état de fait, et au comportement réformiste qui en découle chez l'ensemble des travailleurs, que l'on doit attribuer la modération du parti communiste et non, comme on le prétend, à des calculs très subtils de tactique et de stratégie politiques. Il s'ensuit que l'hypothèse radicale semble avoir de très faibles chances de succès, au moins au niveau des faits passés, et les conditions socio-économiques actuelles, et les rapports entre les classes ne se dégradent pas de façon notable.

Le premier objectif de l'opposition antifranquiste est de constituer un front uni où seront représentées toutes les forces en lutte contre la dictature. Les communistes, membres de la Junta démocratique et de l'Assemblée démocratique de Catalogne, d'une part, et de la Conférence socialiste ibérique, de l'autre, qui portent sur la coïncidence de leurs objectifs et leur volonté de coopération dans une action conjuguée, marquent à cet égard un pas important. Par ailleurs, l'accord nécessaire entre la Junta démocratique et la Plate-forme de convergence a été trouvé, au mois de septembre dernier, un premier point d'entente à l'occasion de la condamnation de l'escadron répressif du gouvernement du général Franco. Il ne subsiste plus entre elles que deux divergences : l'une est relative à la nécessité de former un gouvernement provisoire — gouverné par la Junta, contrairement à la plate-forme, juge indispensable pour l'établissement de la démocratie ; l'autre présente un caractère structurel et dépend de la nature de leurs organisations respectives, à savoir : la Plate-forme considère que seuls les partis et les groupes politiques doivent participer à l'organisation unitaire, alors que la Junta insiste sur le fait qu'il est capital d'inclure directement les corps et les formations à caractère social. Il semble néanmoins que ces divergences pourront être surmontées et que la disparition physique de Franco accélèrera de façon considérable le processus unitaire.

Un film clandestin après les exécutions du 27 septembre "Espagne, un"

Madrid défilait par les bombes des tranquilles, Pablo Neruda lancé, dès 1937, un appel aux témoins du monde. « Regardez l'Espagne bisessée. Visez voir le sang dans les rues. Les cinéastes clandestins qui ramènent aujourd'hui, d'une Espagne toujours meurtrie, ce film si poignant répondent encore à l'appel du poète. Ils savent aussi que, depuis la guerre, les vainqueurs intimident eux femmes ou aux mains des républicains morts de porter leur deuil. Ce film raconte la résistance d'un peuple, sa souffrance rentrée. Et la douleur interdite. Deux heures après l'exécution, le cœur de José Sanchez Rivera, le jour de sa peine, les lèvres arrondies par les pleurs. Son visage baigne dans une lueur de cigarette incessante qu'il écrit l'impression d'absence de sa voix, profonde et révélateur. La caméra s'attarde avec pudeur sur ce visage, étendant les rares mots, laisse couler les silences : « Il était triste. Sa femme attend un enfant. Il ne le connaît pas. Il aurait voulu faire pour le peuple. » Elle décrit son frère au centre, chantant mélancoliquement des hymnes révolutionnaires, entouré par une quarantaine de godeliers goguenards.

enfants n'ont pas tréquanté que des Baques. Txlxi sat aritr, à l'âge de quatorze ans, dans une usine de plâtrage. Elle relate son voyage, ses difficultés, la nécessité de se pincer comme le limaçon de ménage chez les frères et, en été, chez une marquisse ; la constante solidarité des gens de Zarauz : « Ils ont tué mon fils par haine. Parce qu'il était Castillan mais sa considération Basque et sa haitait pour les Baques. » Elle lit maladroitement la lettre que Txlxi a rédigée la veille de son exécution. Elle est allée le voir à Barcelone : « On l'avait beaucoup battu. C'est se voyait. On l'a crucifié avant de le tuer. Elle parle du procès, vante le travail acharné de l'avocat de la défense, dénonce les témoins adversaires, « tous vendus » : « Il n'ont pu fournir une seule preuve. C'est un assassinat ». Dans son très beau Chant pour les mères des miliciens morts, Pablo Neruda proclame : « Mères ! Ils sont debout dans le bié haut comme le midi profond, dominant les grandes étendues ; leurs abattues comme la poudre. Cœurs ébranlés. Ayez foi en vos enfants morts. » Ces mères ont de menides négrons, la plus grande en an leurs fils mutilés ; il n'y a dans leurs paroles ni haine, ni rancœur, ni désespoir, mais la certitude assurée que leurs enfants luttèrent pour un monde plus juste.

en tant n'ont pas tréquanté que des Baques. Txlxi sat aritr, à l'âge de quatorze ans, dans une usine de plâtrage. Elle relate son voyage, ses difficultés, la nécessité de se pincer comme le limaçon de ménage chez les frères et, en été, chez une marquisse ; la constante solidarité des gens de Zarauz : « Ils ont tué mon fils par haine. Parce qu'il était Castillan mais sa considération Basque et sa haitait pour les Baques. » Elle lit maladroitement la lettre que Txlxi a rédigée la veille de son exécution. Elle est allée le voir à Barcelone : « On l'avait beaucoup battu. C'est se voyait. On l'a crucifié avant de le tuer. Elle parle du procès, vante le travail acharné de l'avocat de la défense, dénonce les témoins adversaires, « tous vendus » : « Il n'ont pu fournir une seule preuve. C'est un assassinat ».

Une voie pluraliste et européenne

L'ALTERNATIVE démocratique, c'est-à-dire l'établissement en Espagne d'une démocratie pluraliste, paraît être l'option la plus viable, car, en utilisant les arguments habituels de l'entraînement progressif à la liberté, etc. Mais il est à prévoir que la dynamique de la démocratie débordera rapidement ces demi-mesures généralistes et qu'elle sera amenée à des suppléments et par suite, d'insécurité politique et sociale. L'option d'extrême gauche implique, quant à elle, la transformation radicale et immédiate par tous les moyens, du système politique et social en vigueur. Cette violence révolutionnaire suppose la possibilité d'un changement radical à l'égard de ce moment, pourvu qu'on ait recours à des moyens également révolutionnaires — tels que la lutte armée, — tout autre comportement

Le général Franco aux enfers

Il n'est guère discutable que c'est à l'heure actuelle, dans l'opposition, le parti politique possédant les plus forts effectifs et disposant de l'organisation la plus étendue, et que son influence sur la classe ouvrière est, pour le moment, déterminante. Dans ces conditions, aucun type de démocratie ne peut exister en Espagne si elle ne lui confère une pleine liberté d'action, et veut ensuite attaquer ou non cette démocratie, à supposer que cela dépende de quelque chose, ce serait plutôt parce qu'il n'aurait pas pu prendre, par un processus d'implantation ou parce qu'il se sentirait écarté de toute possibilité de l'exercer. Préférer que la collaboration actuelle avec le parti communiste affaiblit les chances de la démo-

cratie en Espagne ne résiste pas à la moindre analyse. Le premier objectif de l'opposition antifranquiste est de constituer un front uni où seront représentées toutes les forces en lutte contre la dictature. Les communistes, membres de la Junta démocratique et de l'Assemblée démocratique de Catalogne, d'une part, et de la Conférence socialiste ibérique, de l'autre, qui portent sur la coïncidence de leurs objectifs et leur volonté de coopération dans une action conjuguée, marquent à cet égard un pas important. Par ailleurs, l'accord nécessaire entre la Junta démocratique et la Plate-forme de convergence a été trouvé, au mois de septembre dernier, un premier point d'entente à l'occasion de la condamnation de l'escadron répressif du gouvernement du général Franco. Il ne subsiste plus entre elles que deux divergences : l'une est relative à la nécessité de former un gouvernement provisoire — gouverné par la Junta, contrairement à la plate-forme, juge indispensable pour l'établissement de la démocratie ; l'autre présente un caractère structurel et dépend de la nature de leurs organisations respectives, à savoir : la Plate-forme considère que seuls les partis et les groupes politiques doivent participer à l'organisation unitaire, alors que la Junta insiste sur le fait qu'il est capital d'inclure directement les corps et les formations à caractère social. Il semble néanmoins que ces divergences pourront être surmontées et que la disparition physique de Franco accélèrera de façon considérable le processus unitaire.

Il est nécessaire d'insister sur le rôle fondamental que jouent les forces sociales dans l'alternative démocratique espagnole. Cela tient à l'éclosion, dans l'Espagne des années 70, d'un vaste ensemble de formations sociales, qui sont au niveau professionnel (6), soit à celui de la vie quotidienne (7),

Le général Franco aux enfers

(Poème de Pablo Neruda) — Maudité, que ce qui est seulement humain te pourrisme, Que dans le feu absolu des choses Tu ne te consommes pas et ne te perdes pas Desu. Faiséle du temps, Que ta netre brillant et la jérone écarime, Ne te dispersent pas. Seul, sole seul par les larmes, Toutes réunies, par une chaîne de moins mortes, Et t'yvez pourrais, seul dans une case De l'enfer, mangéant silencieusement le pus et le sang Pour une dernière mandrite et solitaire. Tu ne mérites pas de dormir Eter que les yeux ont déchirés d'aignilles : tu dois être Noëlle, général, coëlle éternellement Entre la pourriture des jeunes accouchées Mitrallées en automne. Toutes, tous les tristes enfants Ecarterés, brisés, roides, sont suspendus. Ils attendent la fête, Ce jour de fête froide : une arrivée. Enfants noirs par l'explosion, Rouges lambeaux de cervelle, consolets De douces entrailles Tous l'attendent, tous dans La même attitude que dans la vie ; Comme s'il s'agissait de traverser la rue De jurer à la bulle. De manger un fruit. De sourtre ou de naître. (Extrait de l'Espagne au cœur, Deon. 1938, trad. Louis Parot.)

Les grandes tendances au sein de l'armée

Une longue tradition d'intervention dans la vie politique

sociala, idéologie, intégration à la société espagnole, etc.) un éclairage définitif. Il s'agit de l'ouvrage *Le Militaire de carrière en Espagne* (1) qui a valu à son auteur, Julio Busquets, capitaine du génie et professeur de sociologie à l'université de Barcelone, quelques débords avec la justice militaire. Dans une première partie, consacrée à analyser le comportement historique de l'armée, l'auteur rappelle la très haute fréquence des interventions militaires dans la vie politique espagnole (par exemple : de 1814 à 1874, il dénombre plus de trente prononcements importants). Il note que la plupart de ces putschs étaient dirigés par des officiers libéraux en vue d'objections progressistes. Il explique cela par l'attachement des officiers à l'idée de Nation (opposée dans leur esprit à celle de Roi ou de Monarchie) et aussi par leur méfiance à l'égard du clergé (un très grand nombre d'officiers étaient franc-maçons). Comment cette armée libérale du dix-neuvième siècle est-elle devenue si profondément conservatrice ? L'auteur l'explique en étudiant les quatre générations de militaires qui se sont succédées de 1808 à nos jours. La première — génération de 1808 — ne joue plus aucun rôle dans l'armée d'aujourd'hui, mais ses membres ont parfois marqué profondément des officiers qui ont eu une participation déterminante à la politique espagnole contemporaine ; elle est constituée par les militaires qui perdirent les derniers lambeaux de l'empire colonial espagnol (Cuba, Porto-Rico, Philippines, Guara) ; les sentiments dominants chez eux sont le pessimisme, l'amertume, l'impression d'être incompris, la méfiance envers les politiciens ; on peut y inclure des

hommes comme Primo de Rivera, Sanjurjo, Queipo de Llano. La deuxième génération — celle de la guerre du Maroc — va être déterminante dans le changement d'attitude général de l'armée ; certains de ses membres ont occupé des postes très importants. Elle est constituée par les officiers qui participèrent à la longue guerre du Maroc (1909-1927) ; ils ont eu l'expérience de la vie militaire pendant une longue période et se sont aguerris durant les dix-huit ans de combats ; face au désordre général dont faisait l'objet l'armée, face à l'hypercentrophie des partis politiques, à un désordre social, ils ont développé une idéologie conservatrice reposant sur deux piliers essentiels : la loyauté et l'ordre ; la création d'un corps nouveau, la légion, a favorisé l'éclosion de ces valeurs ; en son sein, les jeunes officiers ont pu exalter les sentiments virils, cultiver les rituels héroïques et mépriser la raison. Cette génération fournit la plupart des généraux de la guerre civile : Franco, Mola, Yague, Millan Astray, Carrero Blanco. Avec le début de la guerre civile (1936) apparaît la troisième génération, celle des sous-lieutenants provisoires engagés très jeunes (entre dix-sept et vingt ans) au nombre de vingt-neuf mille vingt-trois dans l'armée de Franco ; formés par la dureté des combats, ils ont développé une idéologie extrêmement dogmatique et faite de nationalisme outrancier, d'autoritarisme et d'antilibéralisme. Très nombreux encore aujourd'hui (il y avait, en 1970, trois mille sept cent dix officiers appartenant à cette génération), ils ont représenté, au début des années 60, une réelle force politique organisée autour de l'« Association des sous-lieutenants provisoires » dont l'influence fut plus que limitée par l'ex-chef d'état-major Manuel Díez-Alegria. C'est indubitablement au sein de cette génération que se recrutent les « fanons » actuels et futurs, ceux qui entourent et soutiennent José Antonio Girón, président des associa-

Les conditions financières des militaires se détériorent sans cesse. Ils sont devenus de plus en plus nombreux à pratiquer une deuxième profession : 55 % des officiers obtiennent ainsi un salaire d'appoint qui leur permet de vivre décemment. Julio Busquets voit là une possibilité pour les officiers les plus jeunes de prendre conscience des disparités économiques, et de l'explication des classes les plus humbles. Cela, pense-t-il, peut favoriser l'appartenance à un courant militaire de gauche, car ces jeunes ont une idéologie démocratique, progressiste et supra-nationale.

La création récente de l'Union militaire démocratique (qui compte, selon les déclarations du capitaine d'aviation José Ignacio Dominguez, entre trois cent cinquante et quatre cents membres actifs) semble donner raison à Julio Busquets, qui reste convaincu que « l'histoire de l'Espagne est remplie de militaires patriotes qui attendent, impatients, le moment de servir le peuple ».

Une longue tradition d'intervention dans la vie politique

DEPUIS les débuts du dix-neuvième siècle, l'armée espagnole a été l'institution déterminante des principales mutations politiques. Aujourd'hui, elle constitue la base même du pouvoir franquiste, et pourtant demeure très peu connue ; on s'interroge sur ses décisions possibles ; on guette ses mouvements ; on plaque sur l'armée actuelle des analyses datant de la guerre civile. Un livre récent a apporté sur un certain nombre de points (composition

sociala, idéologie, intégration à la société espagnole, etc.) un éclairage définitif. Il s'agit de l'ouvrage *Le Militaire de carrière en Espagne* (1) qui a valu à son auteur, Julio Busquets, capitaine du génie et professeur de sociologie à l'université de Barcelone, quelques débords avec la justice militaire. Dans une première partie, consacrée à analyser le comportement historique de l'armée, l'auteur rappelle la très haute fréquence des interventions militaires dans la vie politique espagnole (par exemple : de 1814 à 1874, il dénombre plus de trente prononcements importants). Il note que la plupart de ces putschs étaient dirigés par des officiers libéraux en vue d'objections progressistes. Il explique cela par l'attachement des officiers à l'idée de Nation (opposée dans leur esprit à celle de Roi ou de Monarchie) et aussi par leur méfiance à l'égard du clergé (un très grand nombre d'officiers étaient franc-maçons). Comment cette armée libérale du dix-neuvième siècle est-elle devenue si profondément conservatrice ? L'auteur l'explique en étudiant les quatre générations de militaires qui se sont succédées de 1808 à nos jours. La première — génération de 1808 — ne joue plus aucun rôle dans l'armée d'aujourd'hui, mais ses membres ont parfois marqué profondément des officiers qui ont eu une participation déterminante à la politique espagnole contemporaine ; elle est constituée par les militaires qui perdirent les derniers lambeaux de l'empire colonial espagnol (Cuba, Porto-Rico, Philippines, Guara) ; les sentiments dominants chez eux sont le pessimisme, l'amertume, l'impression d'être incompris, la méfiance envers les politiciens ; on peut y inclure des

hommes comme Primo de Rivera, Sanjurjo, Queipo de Llano. La deuxième génération — celle de la guerre du Maroc — va être déterminante dans le changement d'attitude général de l'armée ; certains de ses membres ont occupé des postes très importants. Elle est constituée par les officiers qui participèrent à la longue guerre du Maroc (1909-1927) ; ils ont eu l'expérience de la vie militaire pendant une longue période et se sont aguerris durant les dix-huit ans de combats ; face au désordre général dont faisait l'objet l'armée, face à l'hypercentrophie des partis politiques, à un désordre social, ils ont développé une idéologie conservatrice reposant sur deux piliers essentiels : la loyauté et l'ordre ; la création d'un corps nouveau, la légion, a favorisé l'éclosion de ces valeurs ; en son sein, les jeunes officiers ont pu exalter les sentiments virils, cultiver les rituels héroïques et mépriser la raison. Cette génération fournit la plupart des généraux de la guerre civile : Franco, Mola, Yague, Millan Astray, Carrero Blanco. Avec le début de la guerre civile (1936) apparaît la troisième génération, celle des sous-lieutenants provisoires engagés très jeunes (entre dix-sept et vingt ans) au nombre de vingt-neuf mille vingt-trois dans l'armée de Franco ; formés par la dureté des combats, ils ont développé une idéologie extrêmement dogmatique et faite de nationalisme outrancier, d'autoritarisme et d'antilibéralisme. Très nombreux encore aujourd'hui (il y avait, en 1970, trois mille sept cent dix officiers appartenant à cette génération), ils ont représenté, au début des années 60, une réelle force politique organisée autour de l'« Association des sous-lieutenants provisoires » dont l'influence fut plus que limitée par l'ex-chef d'état-major Manuel Díez-Alegria. C'est indubitablement au sein de cette génération que se recrutent les « fanons » actuels et futurs, ceux qui entourent et soutiennent José Antonio Girón, président des associa-

La dernière génération — celle de la post-guerre — est aujourd'hui majoritaire. Ses membres sont plus nombreux qu'il ne l'est par le passé ; ils appartiennent aux générations précédentes : dans l'actuel état-major, il y a plus de cinq cents officiers de cette origine face à moins de trois cents cinquante appartenant à d'autres générations. Ils proviennent tous des académies militaires où ils ont été éduqués, par les vainqueurs de la guerre civile, dans le sordide de la victoire. Cependant, l'oubli progressif des événements tragiques, le niveau élevé des études, la dégradation progressive de la condition militaire, font que cette génération est assez différente de celle qui l'ont précédée. En particulier, Julio Busquets met en relief l'importance d'une minorité d'officiers étrangers ou influencés par le lieutenant-colonel Luis Pinilla qui créa, dans les années 50, avec le jésuite José M. Likson, le club catholique *Fortis* (force dont tirent partie un grand nombre d'officiers et d'élèves-officiers).

Les conditions financières des militaires se détériorent sans cesse. Ils sont devenus de plus en plus nombreux à pratiquer une deuxième profession : 55 % des officiers obtiennent ainsi un salaire d'appoint qui leur permet de vivre décemment. Julio Busquets voit là une possibilité pour les officiers les plus jeunes de prendre conscience des disparités économiques, et de l'explication des classes les plus humbles. Cela, pense-t-il, peut favoriser l'appartenance à un courant militaire de gauche, car ces jeunes ont une idéologie démocratique, progressiste et supra-nationale.

La création récente de l'Union militaire démocratique (qui compte, selon les déclarations du capitaine d'aviation José Ignacio Dominguez, entre trois cent cinquante et quatre cents membres actifs) semble donner raison à Julio Busquets, qui reste convaincu que « l'histoire de l'Espagne est remplie de militaires patriotes qui attendent, impatients, le moment de servir le peuple ».

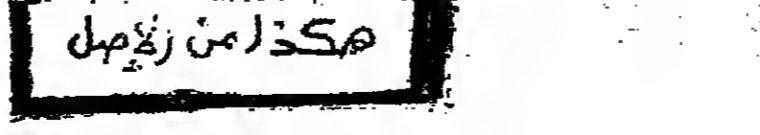
Un livre récent a apporté sur un certain nombre de points (composition

sociala, idéologie, intégration à la société espagnole, etc.) un éclairage définitif. Il s'agit de l'ouvrage *Le Militaire de carrière en Espagne* (1) qui a valu à son auteur, Julio Busquets, capitaine du génie et professeur de sociologie à l'université de Barcelone, quelques débords avec la justice militaire.

hommes comme Primo de Rivera, Sanjurjo, Queipo de Llano. La deuxième génération — celle de la guerre du Maroc — va être déterminante dans le changement d'attitude général de l'armée ; certains de ses membres ont occupé des postes très importants. Elle est constituée par les officiers qui participèrent à la longue guerre du Maroc (1909-1927) ; ils ont eu l'expérience de la vie militaire pendant une longue période et se sont aguerris durant les dix-huit ans de combats ; face au désordre général dont faisait l'objet l'armée, face à l'hypercentrophie des partis politiques, à un désordre social, ils ont développé une idéologie conservatrice reposant sur deux piliers essentiels : la loyauté et l'ordre ; la création d'un corps nouveau, la légion, a favorisé l'éclosion de ces valeurs ; en son sein, les jeunes officiers ont pu exalter les sentiments virils, cultiver les rituels héroïques et mépriser la raison. Cette génération fournit la plupart des généraux de la guerre civile : Franco, Mola, Yague, Millan Astray, Carrero Blanco.

La dernière génération — celle de la post-guerre — est aujourd'hui majoritaire. Ses membres sont plus nombreux qu'il ne l'est par le passé ; ils appartiennent aux générations précédentes : dans l'actuel état-major, il y a plus de cinq cents officiers de cette origine face à moins de trois cents cinquante appartenant à d'autres générations. Ils proviennent tous des académies militaires où ils ont été éduqués, par les vainqueurs de la guerre civile, dans le sordide de la victoire. Cependant, l'oubli progressif des événements tragiques, le niveau élevé des études, la dégradation progressive de la condition militaire, font que cette génération est assez différente de celle qui l'ont précédée. En particulier, Julio Busquets met en relief l'importance d'une minorité d'officiers étrangers ou influencés par le lieutenant-colonel Luis Pinilla qui créa, dans les années 50, avec le jésuite José M. Likson, le club catholique *Fortis* (force dont tirent partie un grand nombre d'officiers et d'élèves-officiers).

Les conditions financières des militaires se détériorent sans cesse. Ils sont devenus de plus en plus nombreux à pratiquer une deuxième profession : 55 % des officiers obtiennent ainsi un salaire d'appoint qui leur permet de vivre décemment. Julio Busquets voit là une possibilité pour les officiers les plus jeunes de prendre conscience des disparités économiques, et de l'explication des classes les plus humbles. Cela, pense-t-il, peut favoriser l'appartenance à un courant militaire de gauche, car ces jeunes ont une idéologie démocratique, progressiste et supra-nationale.



ont acquis un poids souvent décisif. Ces corps sociaux, gagnés à la démo-

détermination partisane de l'autre — est le seul capable de rendre compte

d'Espagne déclarait solennellement au

par sa géographie, un passé politique

forces armées empêchera le massacre

Ce double phénomène — présence

La démocratie espagnole ne peut être

COMMENT pourra se produire la

La rupture démocratique

et réitérée, des « actions démocratiques »

Cette période de pacte constitutionnel

Même si certains groupes de l'opposition

JOSE VIDAL-BENNETTO.

LOIS DU MARCHÉ A L'OUEST, CROISSANCE PLANIFIÉE A L'EST

A quand l'établissement de relations entre la C.E.E. et le COMECON ?

Par NICOLAS FAKIROFF *

Les pays du COMECON (Conseil

De même, l'U.R.S.S., la Bulgarie

mutuelle, conformément aux présents

Mercus ? Est-ce le comité exécutif ou

économique européenne est évident.

L' terme d' « intégration » ne

Que se passe-t-il lorsqu'un pays

Une volonté évidente

le droit du secrétaire général à signer

Au terme de cette réflexion, la

Impossible convergence

qui est de la coordination des poli-

POUR ce qui est d'un éventuel

* Docteur en sciences économiques.

(1) Cet amendement, ainsi que plusieurs

Bibliographie

LES INSTITUTIONS SOVIÉTIQUES. — Michel Lesage.
BOUKOVSKY, LE CONTESTATAIRE. — André Martin
QUE LIRE ? BIBLIOGRAPHIE DE LA REVOLUTION
AGE ET CONTRAINTES DE TRAVAIL. — Ouvrage collectif
LE RACISME. — François de Fondette

Le Monde de l'éducation
Le numéro de novembre est paru
LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE
● UNE INTERVIEW de M. Jean-Pierre Soisson
● CHOMAGE : l'opération cinquante mille jeunes.

LA TANZANIE

Espoirs et difficultés d'un socialisme africain

Associer les hommes dans un effort communautaire pour leur apprendre à mieux vivre: un peuple à la recherche d'une nouvelle forme de démocratie.

Reportage de CHRISTIANE CHOMBEAU et PIERRE HASKI



(Photo Fouquier - Afrique - Photo.)
DE L'AGRICULTURE ISOLEE AU VILLAGE COLLECTIF, LA VOIE N'EST PAS SI RAPIDE...

LONGTEMPS méconnue, voire dédaignée, la « voie tanzanienne vers le socialisme » se voit soudain engée en modèle pour l'Afrique (1).

La personnalité de M. Julius Nyerere, qui a été réélu le 26 octobre à la présidence de la République, n'est pas étrangère à cet engouement subit pour ce socialisme tanzanien qui avance sans bruit. Cet ancien instituteur, que tout le monde appelle familièrement, mais aussi respectueusement, « Mwalimu » (maître), a donné son empreinte au mode de développement suivi par le pays.

Ujamaa (terme swahili signifiant famille au sens large, et aussi socialisme), la doctrine de M. Nyerere, traduit la constatation qu'une politique socialiste qui ne bénéficierait qu'aux seuls citoyens à la classe ouvrière à peine naissante, équivaudrait à renforcer l'exploitation de l'immense majorité du peuple. Des 15 millions de Tanzaniens, 95 % travaillent la terre, et c'est parmi cette population dispersée, qui vit d'une agriculture de subsistance, que le président Nyerere veut édifier le socialisme.

« Dans notre société africaine traditionnelle, nous étions des individus à l'intérieur d'une communauté. Nous prenions soin de la communauté et la communauté prenait soin de nous. Nous n'avions pas besoin et nous ne souhaitons pas exploiter les autres », écrit le président Nyerere en avril 1962.

« Ujamaa, ou la famille (familyhood), correspond à notre socialisme. Il s'oppose au capitalisme, qui cherche à construire une société heureuse sur la base de l'exploitation de l'homme par l'homme, comme il s'oppose au socialisme bureaucratique, qui cherche à bâtir sa société à partir d'un conflit inévitable des hommes entre eux » (2).

Selon lui, « le véritable socialisme africain ne considère pas qu'il existe une classe d'hommes qui soient ses amis, et une autre constituée de ses

ennemis naturels ». (En Tanzanie, en 1962, la bourgeoisie africaine était quasiment inexistante).

Tous les Africains appartiennent à une grande famille qui, estime-t-il, ne peut se limiter à une tribu ou une nation... « Je crois à la fraternité humaine et à l'unité de l'Afrique. » Il faut donc puiser dans Ujamaa le socialisme africain, puiser dans les valeurs traditionnelles pour bâtir l'avenir, presse M. Nyerere.

Les villages ujamaa, dont il souhaite voir le pays se recouvrir, consistent en des coopératives de production, où les paysans vivent et travaillent ensemble pour le bien commun, et jouissent collectivement de terres et de services comme l'eau potable, la santé, l'éducation.

M. Julius K. Nyerere, fils d'un chef de tribu des Wazozaki — qui eut plus de vingt épouses, — naquit en 1922 dans la région du lac Victoria. Il n'a commencé ses études primaires qu'à douze ans. Pourtant, fait sans précédent au Tanganyika, il obtint une bourse d'études et passa trois ans à l'université d'Edimbourg.

De retour dans son pays, M. Nyerere enseigna. Mais son action politique commence presque aussitôt. D'abord au sein de la Tanganyika African Association (T.A.A.), puis comme président, dès sa fondation, le 7 juillet 1954, du parti nationaliste Tanganyika African National Union (TANU). A la tête de la TANU, vainqueur de plusieurs consultations électorales, il obtint des Britanniques l'autonomie interne, puis l'indépendance totale en 1962.

Chrétien pratiquant depuis l'âge de vingt ans, M. Nyerere a su éviter le piège du culte outrancier de la personnalité, bien que son portrait soit dans toutes les demeures. Préférant la chemise africaine au costume européen, il mène une vie plutôt austère et consacre une bonne partie de son temps à des tournées en Land-Rover dans diverses régions du pays pour entretenir un contact direct avec le population.

Depuis la création de la TANU, il y a vingt

et un ans, la pensée politique de M. Nyerere a considérablement évolué. Le « socialisme africain » auquel le chef du nouvel Etat se réfère au moment de l'indépendance correspondait à un pale réformisme, et encore fortement influencé par une conversion tardive au catholicisme. Ainsi l'élaboration du premier plan de développement de la Tanzanie « en voie vers le socialisme » fut « inspiré » par la Banque mondiale, et la restructuration du secteur industriel fut confiée au très capitaliste consultant américain Kinsey... (3).

La déclaration d'Arusha du 5 février 1967 illustre publiquement une radicalisation. Ce texte marque le début de la campagne de villages ujamaa, qui entraîne immédiatement la nationalisation des banques, des assurances et des principales industries. De nombreuses manifestations de masse viennent appuyer ce programme.

Adoptée à l'issue d'une réunion du comité exécutif national du parti (4), la déclaration d'Arusha se prononce pour la construction d'un Etat socialiste et se centre autour de trois thèmes : « self reliance », que l'on peut traduire par l'indépendance, ou par le « compter sur ses propres forces » des Oinois ; le contrôle de l'Etat sur les ressources et les moyens de production du pays ; la réorientation du développement vers les populations rurales.

Huit ans ont passé. Le pays a-t-il évolué dans le sens souhaité par M. Nyerere ? L'année 1975 est en tout cas une année importante. Sur le plan constitutionnel, le suprême du parti a été reconnu et voté par le Parlement. Economiquement, la Tanzanie traverse sa plus grave crise depuis l'indépendance, due en grande partie à des éléments qui lui échappent (sécheresse, hausse du prix du pétrole...), et les objectifs initiaux du gouvernement ont dû être révisés. Enfin, après avoir misé au début sur un passage direct de l'agriculture isolée au village ujamaa, le gouvernement a dû tempérer ses ambitions et prévoir des étapes.

têtes de bétail. Mais, à côté de ce troupeau, les villageois élèvent leurs propres animaux, dont le nombre atteint le cinquantaine. Le village abrite un petit magasin coopératif.

Lwami n'a pas reçu une goutte de pluie depuis deux ans sur 20 000 hectares mis à la disposition du village par le gouvernement ; 3 000 hectares ont déjà été défrichés et ensemenés, mais rien n'y pousse...

Quelques dizaines de kilomètres plus loin, le village ujamaa de Chekelene — auquel on accède en traversant les immenses étendues de cannes à sucre de la Tanzania Planting Company, dont l'Etat vient d'acquiescer 100 % des parts — est plus « riche ». Ce village, qui compte cent soixante-treize familles, est devenu une société coopérative en 1973, trois ans après sa création. Le gouvernement l'a aidé au démarrage en installant un système d'irrigation, en fournissant des toits de tôle pour les cases, etc. L'Union coopérative du Kilimandjaro, la plus importante et la plus ancienne union du pays, a offert une petite minoterie, effaçant ainsi cette scène traditionnelle du village africain ; les femmes pilent le maïs ou le mil. Aujourd'hui, l'assistance du gouvernement se limite à attacher au village un inspecteur coopératif, qui aide à tenir les comptes, et un conseiller agricole.

Ici, les cases d'habitation en terre rouge battue s'alignent impeccablement, respectant entre elles des espaces réguliers où les poules cherchent leur maigre pitance... Quatre jours de la semaine sont réservés au travail collectif, comme d'ailleurs dans la plupart des villages ujamaa. Le reste du temps, les wjamaas prennent soin de l'histoire de terrain qu'ils conservent en propriété privée. Une série de comités, élus chaque année, dirigent le village tandis que l'ensemble des habitants se réunissent en assemblée générale une fois par an, et lorsqu'une décision importante doit être prise. Les bénéfices sont répartis entre les membres de la collectivité, proportionnellement aux journées de travail fournies. En 1974, à Chekelene, certains paysans ont pu gagner jusqu'à 1 050 shillings.

Le mouvement ujamaa s'est surtout développé dans les régions pauvres, et il n'a eu, jusqu'à présent, aucun impact sur la production agricole nationale. Pour améliorer les techniques agricoles et activer la formation de villages ujamaa, le gouvernement agit essentiellement au niveau des régions par d'importantes campagnes d'aide ou de sensibilisation, comme celle organisée depuis 1974 dans la région de Kigoma, avec l'aide financière de la BIRD et du Fonds d'équipement des Nations unies.

Malgré tous ces efforts, le rythme d'adhésion au mouvement ujamaa reste trop lent. Devant la nécessité, moins fois soulignée par M. Nyerere, de structurer et de moderniser le monde agricole, afin notamment de créer des équipements collectifs, le gouvernement a décidé de tempérer et d'établir une étape : la « villogisation ». En 1973, il a été rendu obligatoire pour tous les paysans de vivre dans des villages ordinaires de deux cent cinquante familles environ, étant entendu que leur transformation ultérieure en village ujamaa demeure volontaire.

La lente multiplication des villages



Prenez la parole devant la conférence de la TANU en septembre 1973, M. Nyerere annonçait que cinq mille cinq cent cinquante-six villages « ujamaa » comptant deux millions vingt-huit mille membres (environ 15 % de la population), avaient été recensés en mars la même année. « Cela représente un développement formidable en six ans, depuis l'adoption de la politique ujamaa en 1967 », avait alors commenté le président.

Aujourd'hui, plus personne n'ose avancer de chiffres. Si les permis du parti assurent que la progression se poursuit sans problèmes, un membre du cabinet du premier ministre nous a expliqué que de « nouveaux critères » allaient prochainement être établis pour l'attribution du « label ujamaa ». « Dans notre immense pays (deux fois la France), où les paysans vivent en général isolés, on a cru au début qu'il suffisait de se regrouper pour former un village ujamaa », dit-il.

En fait, estime un expert agricole international, « seuls peuvent être considérés comme authentiquement ujamaa, c'est-à-dire à l'essentiel de l'activité est collectif, les villages qui atteignent un niveau de développement suffisant pour être enregistrés comme sociétés coopératives. On en comptait au début de l'année cinq cent quarante-trois. Les autres en sont au stade des intentions (5) ».

Si on ne peut pas parler d'échec de la politique ujamaa, il faut admettre que le mouvement a progressé moins vite que ne l'espèrent les dirigeants du pays. A cela plusieurs raisons, la principale étant peut-être que, malgré les références à la société africaine traditionnelle, les mentalités paysannes évoluent lentement. D'autant que, en Tanzanie, il ne s'agit pas de mobilisation contre des « kaulaks » — l'Etat ayant nationalisé « en douceur » les grandes exploitations, — mais autour d'un changement radical de mode de vie. Les paysans, en majorité analphabètes, ne perçoivent pas toujours très bien la nécessité du regroupement.

Dans les régions les plus favorisées, on note également peu d'enthousiasme...

S'y ajoutent des erreurs et des maladresses telles que l'installation de villages ujamaa sur des terres impropres à la culture. Par ailleurs, si en principe le regroupement en ujamaa s'effectue volontairement, on a pu signaler plusieurs cas de coercition. Mais, en Tanzanie, on évoque publiquement ces « erreurs ».

Une brochure éditée par le département de sciences politiques de l'université de Dar-Es-Salaam relayait, à la suite d'enquêtes menées par des étudiants, les principales difficultés rencontrées par les villages ujamaa : la sélection des sites, le recrutement, la direction du village, la coordination avec l'administration (6).

Pour encourager les villages ujamaa les plus déshérités, le gouvernement attribue annuellement dans chaque région un prix de 5 000 shil-

lings (7). En 1975, Lwami a été le « meilleur village ujamaa » du district de Pere, dans le nord de la Tanzanie.

Pour rencontrer le président du comité du village, il faut aller sur le chantier de l'école primaire, où il travaille en compagnie d'autres wjamaas. Seul bâtiment en brique du village, cette école est éditée par tous les habitants, qui ont acheté eux-mêmes les matériaux, le gouvernement fournissant les portes et fenêtres, ainsi que la toiture de tôle. « Mwiliwa a promis d'envoyer un instituteur dans chaque village construit — lui-même sera école », explique le président du comité.

Créé à l'initiative de trois familles, Lwami en compte aujourd'hui soixante-dix-sept, et espère encore s'élargir. Le village possède cent deux



« Un idéal ne peut être imposé »

La décision de regrouper « nous les paysans en villages » prévoit une échéance : 1976. Ainsi 1974 a donné lieu à un fantastique mouvement de population touchant plusieurs millions de personnes. Selon les statistiques officielles, neuf millions de Tanzaniens vivent désormais en villages, soit plus de la moitié de la population. L'opération devait se poursuivre cette année, après les récoltes.

Un membre du gouvernement tanzanien nous a confié qu'il espérait que l'opération pourrait être terminée dès 1975. Cette optimisme n'est visiblement pas partagé par les fonctionnaires gouvernementaux locaux...

Le président Nyerere aurait-il renoncé aux principes de libre choix de sa philosophie ? Il s'en est expliqué à plusieurs reprises au cours

d'interviews : pour « Mwiliwa », vivre en villages est obligatoire... « comme la vaccination au stade primaire ». Regrouper les paysans, précise le président Nyerere, c'est avoir la possibilité de leur fournir le minimum de bien-être social, l'eau potable, l'éducation et la santé. De plus, c'est la condition sine qua non de la modernisation de l'agriculture (8).

(1) La République unie de Tanzanie est née de la fusion entre le Tanganyika et Zanzibar le 26 avril 1964. Elle a une Constitution fédérale, et chaque partie, la TANU sur le continent, l'A.S.P. (Afro-Shirazi Party) sur les îles, est « maître chez lui ». La phase « transitoire » instaurée en 1964 dure toujours, et aucun progrès n'a été accompli sur la voie de l'unification totale. En raison des différences importantes dans les modes de développement des deux composantes de la fédération, nous nous limiterons à l'étude de la Tanzanie continentale.

(2) Ujamaa, the basis of African socialism (1962) in *Essays on Socialism*, Oxford University Press, Dar-Es-Salaam, 1968.

(3) Voir les critiques que portent, notamment en ce qui concerne les étudiants indiens, dans une série d'articles publiés en 1970, dans la revue de l'université de Dar-Es-Salaam, et édités en 1974 sous le titre collectif : *The Silent Class Struggle*. Les étudiants appellent leur argumentation de citations de Marx, Lénine, Mao Tse-tung, E. Mau-

De son côté, le ministre de l'information, partenaire du parti, M. Daudi N. Mwakawago, ironise en nous affirmant que la « villogisation » n'est « rien de plus que de la restructuration capitaliste ».

Les dirigeants tanzaniens ont déterminé trois étapes dans « la longue marche vers la socialisation de l'agriculture ». La première, en cours,

de l'Union africaine de M. Nyerere (Tanzania Publishing House, Dar-Es-Salaam, 1974).

(4) La TANU est devenue parti unique de droit en 1965, après l'avoir été de fait depuis 1958 en remportant les 970 des sièges dans les diverses assemblées élues. Plusieurs partis ont tenté sans succès, avec parfois l'appui de la puissance coloniale, de s'opposer à cette suprématie.

(5) Une étude de l'UNESCO publiée en 1973 faisait état de la création de deux mille villages ujamaa depuis 1967, mais précisait : « Si l'on s'en tient aux villages ujamaa authentiques en Tanzanie, il existe études sur les relations entre groupes ethniques en Afrique : *Sénégal, République arabe de Tanzanie*, UNESCO, Paris, 1972.

(6) *Studying Ujamaa Villages in Tanzania*, université de Dar-Es-Salaam, 1972.

(7) Un shilling tanzanien = 0,50 F.

(8) Voir notamment la revue *African Development*, Londres, juillet 1974.

سكول من زيليل

c'est « vivre ensemble », la seconde « travailler ensemble », et l'objectif est « travailler pour le bien commun », c'est-à-dire l'ajomaa. Certaines régions, précise le ministre, en sont déjà au deuxième, voire au troisième stade.

Mais si une échéance a été fixée pour la première phase — 1976 — il n'y en a aucune pour les deux autres. Ne court-on pas le risque de voir la suite du processus également rendue obligatoire dans l'avenir ? Ujamaa est un idéal, et on ne peut forcer les gens à accepter un idéal, répondent inlassablement tous les responsables interrogés. Il s'agira ensuite d'un travail d'éducation, ajoutent-ils.

Les déplacements de population ne se sont pas produits sans heurts. Abstractement, il est des « renaissances sanglantes » qui circulent dans les milieux diplomatiques occidentaux de Dar-Es-Salaam, plusieurs témoignages concordants font état de violences à l'égard de paysans refusant de quitter la « terre de leurs ancêtres » pour rejoindre des « villages planifiés » — selon la terminologie officielle, et qui ne sont parfois rien d'autre qu'un terrain en friche où tout est à bâtir. Selon ces témoignages, cases et récoltes incendiées, intimidations physiques ont parfois été employées, dans le Sud, dans la région du lac Malawi, et dans la région de Mwanza, dans le Nord-Ouest.

Des coopératives de distribution

DANS la plupart des cas, nous a expliqué un responsable gouvernemental régional, ces exactions sont dues au « zèle » mis par un commissaire régional (équivalent du préfet français) à faire appliquer les décisions du parti. Il s'agit pour eux, dans l'espoir d'être bien notés, « de présenter le plus fort pourcentage de « villagisa-

tion » du pays », poursuit notre interlocuteur, qui nous assure que ces responsables ont été limogés. Un important mouvement s'est effectivement produit en janvier 1975 dans l'administration. Il semble bien, en tout cas, que de tels actes — qui ont parfois été suivis de jacqueries paysannes — sont restés exceptionnels, comme paraît l'indiquer un débat au Parlement, en juin dernier, et rapporté par la presse, à propos de l'indemnisation des paysans dont les biens furent détruits pendant la campagne.

D'autre part, la coïncidence dans le temps entre l'impressionnant transfert de population et une chute vertigineuse de la production agricole — due beaucoup plus à deux années consécutives de sécheresse — a incité certains experts internationaux, notamment ceux de la Banque mondiale, à conseiller l'arrêt provisoire de la « villagisation ». Ils estiment que, lorsque cette dernière est mal planifiée, la production agricole est bouleversée par une saison. En tout cas, ils n'ont pas été entendus par le gouvernement, qui paraît déterminé à conduire l'opération à son terme.

Parallèlement à la « villagisation », le gouvernement doit complètement réorganiser le secteur du commerce et de la distribution, traditionnellement aux mains de la minorité asiatique, comme dans les États voisins. Ce quasi-monopole, acquis du temps de la présence britannique, a toujours été contesté par les Africains. De plus, le mode de vie en vase clos des Pendiobi et des Goujati a vite fait de transformer le problème économique en question raciale (9). C'est ainsi que, en Ouganda, le président Amin, à la suite d'un « rêve », a expulsé en 1972 toute la communauté asiatique du pays (sixante mille personnes), dans le cadre de sa « guerre économique ». Cette décision démographique, que M. Nyerere qualifie courageusement de « realiste », ne devait pas changer la nature socio-économique du problème puisque, en Ouganda, c'est une bourgeoisie africaine qui contrôle désormais le commerce.

En Tanzanie, l'approche fut plus pragmatique : d'abord, au moment de l'indépendance, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres pays, le maigre parti des quatre-vingt-dix mille Asiatiques ont opté pour la nationalité tanzanienne plutôt que britannique. Cela se manifeste aujourd'hui par la présence d'un des leurs au gouvernement, M. Amir Jamal, ministre du commerce et de l'industrie, qui affirme ne parler qu'une langue, le swahili.

Ensuite, le gouvernement a décrété en 1970 la socialisation du commerce, promouvant ainsi à terme la condamnation du secteur privé que contrôlent les Asiatiques. Leur première reconversion fut de se limiter au commerce de détail, des offices de commercialisation et les coopératives se chargèrent des achats. Et malgré le surris que leur laissent les difficultés de la mise en place à travers le pays, dans les villes comme dans les villages, de réseaux coopératifs de distribution et de vente, les Asiatiques se lancent maintenant dans les professions libérales ou, plus rarement, dans l'agriculture.

Les difficultés des coopératives viennent essentiellement de l'impréparation des responsables à la gestion et au fonctionnement économique. Ainsi, la plupart des magasins coopératifs des villes sont en faillite ou maintiennent un équilibre précaire. De plus, la presse tanzanienne rapporte un nombre important de cas de détournements de fonds par des responsables de coopératives (10).

Les « bavures » de la « villagisation », comme les « difficultés » des coopératives, posent le problème du « leadership ». D'où proviennent les abus, les erreurs ? Le président Nyerere, dont l'attitude personnelle, le mode de vie, attestent du dévouement à la cause qu'il défend, a tenu à mettre en place des « garde-fous » pour éviter la formation d'une bureaucratie et d'une « nouvelle bourgeoisie » en Tanzanie.

paix », avec ses quatre cent mille habitants, a grandi trop vite. Cette ville, soumise à l'influence musulmane, de même que toute la côte orientale, n'évoque certes pas une « métropole vitrine », comme Nairobi ou Abidjan. Le contraste oppose les nombreux vestiges de l'époque coloniale allemande (villas, ministères, hôpital...) parmi lesquels se perdent quelques bâtiments modernes, et le reste des habitations, pas tant fait un bidonville. Dar-Es-Salaam demeure malgré tout une cité africaine. Mais son épanouissement ne peut s'accomplir harmonieusement, tant jusqu'à présent elle a été anarchique.

Cependant le coût du transfert à Dodoma (3 700 millions de sh. sur dix ans) a fait réfléchir. Une visite à Dodoma en 1975 peut amener à se poser quelques questions sur l'opportunité de la décision, alors que l'on s'oriente plutôt vers une diminution des dépenses d'infrastructure au profit d'investissements directement productifs.

Le chemin de fer relie certes Dodoma à Dar-Es-Salaam et à Kigoma à l'ouest. Mais avec ses vingt mille habitants, ses rues poussiéreuses et son minuscule aéroport, elle ne possède pas l'infrastructure nécessaire à une capitale légitime, transports en commun, aéroport international...

Habitué à rencontrer des destructeurs du projet, le porte-parole de l'administration chargée de bâtir la nouvelle capitale, M. Mopunda, se « justifie » aisément : « La nouvelle ville — qui abritera environ trois cent mille personnes — illustre le philosophe du pays. Ses futurs habitants vivront dans des communautés de huit mille à dix mille personnes. Nous ne bâtissons pas une immense métropole, mais une ville centrée autour de l'homme. Dans notre projet, les gens travaillent à pied ou à bicyclette.

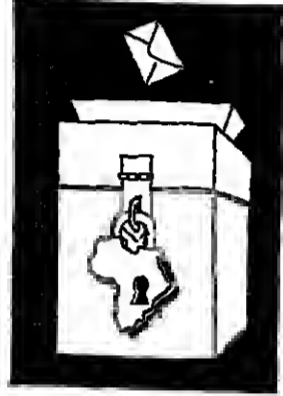
De plus, la construction de la capitale permettra de développer la région qui est particulièrement pauvre. Quant aux dépenses, environ cinquante millions de dollars en plus, dépenses nécessaires, le quartier général de la TANU, le Parlement, plusieurs ministères ayant besoin de bâtiments neufs. Au lieu de les édifier à Dar-Es-Salaam, ville engorgée, nous les construisons à Dodoma. D'autre part, qui peut nous reprocher de créer un réseau de communications modernes reliant entre elles les régions du pays ? »

« Le climat est meilleur à Dodoma », nous a affirmé de son côté un haut fonctionnaire, à court d'arguments !

Bien que le plan d'édition de la ville soit achevé et adopté, les travaux ont pris du retard. Au moment, le quartier général de la TANU — le seul bâtiment moderne de la cité — et les services du premier ministre ont fait le voyage à Dodoma. Et les fonctionnaires mutés à Dodoma n'accueillent pas toujours cette mesure comme une promotion !

Si la pénurie de ciment a considérablement ralenti les travaux, c'est la crise économique qui a porté le coup le plus dur : en juin dernier, le gouvernement a décidé de suspendre pour un an l'ouverture de tout nouveau chantier.

La TANU, lieu de débat démocratique



« Un dirigeant de parti ou du gouvernement doit vraiment être un saint ! », estime un Européen qui a longtemps travaillé en Afrique de l'Ouest avant de s'installer en Tanzanie. « Le plus élémentaire ajout-e-t-il, c'est que les Tanzaniens respectent en grande

sion de transférer la capitale de Dar-Es-Salaam, port industriel sur l'océan Indien, à Dodoma, petite cité agricole située en plein cœur du pays. Un vaste débat national, engagé en 1973, qui s'est finalement soldé par la victoire des partisans du changement de capitale. La décision a été acquiescée, au niveau des branches de la TANU, par mille-dix-sept votes contre huit cent quarante-deux.

Aujourd'hui encore, des rencontres avec des cellules du parti permettent de constater que le débat d'opinion a été réel et que les positions des uns et des autres sont bien ancrées.

L'idée d'installer le centre de décision à Dodoma n'est pas nouvelle. Elle avait été plusieurs fois repoussée pour des raisons financières. Mais aujourd'hui un autre facteur, psychologique celui-ci, a joué. Dodoma se situe en effet dans une région particulièrement pauvre, et où, grâce à une opération de grande envergure lancée en 1971, plus de la moitié des paysans vivent en villages ujamaa. Depuis que la politique du pays s'oriente en priorité vers le développement rural, c'était une raison nouvelle de transférer la capitale à Dodoma.

En outre, Dar-Es-Salaam (la « maison de la

partie le drapeau « code des dirigeants ». Adopté par le comité exécutif de la TANU en même temps que la déclaration d'Arusha en 1967, ce code interdit à un dirigeant du parti ou du gouvernement de percevoir deux salaires, d'occuper un poste de directeur dans une entreprise privée, de posséder des maisons qu'il louerait, etc.

Et le mot « dirigeant » est pris dans un sens large, puisqu'il concerne, outre les responsables de rang élevé, les permanents des organisations affiliées au parti et les fonctionnaires des organisations para-étatiques. La direction de la TANU n'a pas hésité, à plusieurs reprises, à limoger des responsables coupables d'infractions au code.

Cette moralisation de la vie tanzanienne s'accompagne d'une politique des revenus et des salaires qui allait de 1 à 80 à l'indépendance, n'est plus, aujourd'hui, que de 1 à 15 (11). Obsédés par le risque de voir se développer « l'affricanisation des privilèges », comme presque partout ailleurs sur le continent, le président Nyerere et la direction du parti ont pris plusieurs décisions.

En 1973, les pouvoirs ont été décentralisés dans les régions et les districts, permettant ainsi d'établir des plans de développement et des budgets régionaux. « Plus proche du peuple, le pouvoir se prête davantage à la critique », commente le ministre de l'information et porte-parole du parti, M. Mwakawaga.

En juin de cette année, d'autre part, la Constitution a été modifiée, instituant la suprématie de jure du parti sur toutes les affaires de l'État. Le préambule de la Constitution précise aussi que la Tanzanie cherche à créer un État socialiste. « Plus d'ambiguïté, observe le ministre, le plébisphite du parti condamnait tout. Par ces changements constitutionnels qui ne font qu'entretenir un état de fait, nous renforçons le pouvoir du peuple. »

De plus, une grande enquête publique a été lancée en 1975 afin de modifier le système judiciaire.

Mais quel type de parti est donc la TANU, et quels sont ses liens avec le peuple ? Nous recevons dans son bureau en plein cœur de la capitale, le porte-parole du parti vêtu d'un strict costume « mau », explique que « la TANU vise avant tout à des changements radicaux dans les zones rurales et vit l'essentiel de notre peuple ». Quelle est l'idéologie de la TANU, pourquoi rejette-t-elle le marxisme ? « Le socialisme orthodoxe n'a pas de place ici car notre peuple est à 96 % constitué de paysans. Il n'y a pas de prolétariat en Tanzanie. »

La TANU compte près de trois millions d'adhérents, selon M. Mwakawaga, qui souligne qu'elle n'est pas « un parti d'avant-garde, mais un parti de masse ». « Rien que le nombre de nos membres prouve que nous avons largement dépassé le cadre urbain », remarque-t-il. C'est un fait que, dans les nombreux villages, le long des routes et des pistes, on aperçoit le petit drapeau vert bordé de noir qui, planté sur le toit d'une case, indique la maison du chef de cellule de dix habitations de la TANU.

Né au cours de la lutte nationaliste pour l'indépendance, la TANU, devenue parti unique en 1965, a cherché à conserver un fonctionnement démocratique. Ses règles ont été établies par une commission d'enquête présidentielle chargée en 1964 d'établir un rapport sur l'établissement d'une « démocratie à parti unique » (12). Après une large consultation de la population, la commission a préconisé le système actuel : à chaque consultation, les électeurs ont le choix entre deux candidats appartenant à la TANU, sur proposition des cellules de base. A plusieurs reprises, et vu ainsi des ministres ou vice-ministres se faire battre dans leur propre circonscription (13).

Un exemple du fonctionnement démocratique interne du parti nous est offert avec le décl-



sa crise économique la plus grave depuis l'indépendance.

Cette crise a plusieurs causes : d'abord le triplement de la facture pétrolière (600 millions de sh. en 1974 et 700 millions en 1975) ; l'inflation mondiale (20 % de majoration de prix pour tous les produits manufacturés importés) ; et, peut-être, surtout, deux années de sécheresse qui ont rendu nécessaires des importations massives de céréales. La Tanzanie a dépensé 800 millions de sh. pour les produits alimentaires en 1974, et 550 millions en 1975, contre 220 millions par an entre 1970 et 1972. Mais le désastre a été évité. En novembre 1974, le président Nyerere lançait un appel dramatique : « Si l'on ne peut pas l'année prochaine, nous risquons une famine terrible. » Il demandait aux Tanzaniens de tout mettre en œuvre pour offrir au moins une goutte de pluie. Le parti organisait alors une grande campagne intitulée « l'agriculture : une question de vie ou de mort », au moyen de la radio, de réunions...

Ce S.O.S. fut pleinement entendu et, en juin 1975, la direction de la TANU pouvait adresser ses félicitations aux paysans. Les résultats dépassaient les espérances : dans des villes comme Mashi ou Bukoba par exemple, qui ont les plus forts taux de pluviométrie, on pouvait voir, à cette époque, des plants de maïs de 4 mètres de haut jusqu'aux nuages. Le maïs, le manioc, le haricot étaient plantés, et les experts prévoyaient des récoltes records dans certaines régions, permettant de compenser le déficit de celles où la pluie a encore fait défaut cette année.

Les estimations officielles font état d'une récolte de 1 million de tonnes de maïs — l'aliment de base — contre 700 000 tonnes les meilleures années précédentes. Première conséquence de cette situation, les réserves monétaires étaient tombées en décembre 1974 à 56 millions de sh., soit moins d'un mois d'importations. Cette année, les achats à l'étranger ont été limités au strict minimum. Le déficit prévu de la balance des paiements pour 1975 bat tous les records : 770 millions de sh. C'est là le problème le plus préoccupant pour la Tanzanie, car il l'oblige à recourir à des emprunts (dans la déclaration d'Arusha, la TANU insistait particulièrement sur l'aspect d'appoint que devait constituer l'aide étrangère).

Lorsqu'en décembre 1974 les réserves monétaires sont tombées à leur niveau le plus bas, la Tanzanie a été obligée de se tourner vers la Banque mondiale qui a immédiatement débloqué un crédit de 30 millions de dollars. Au total, au cours de l'exercice financier 1975, le groupe de la BIRD lui a accordé des prêts d'un montant de 76,7 millions de dollars, soit deux fois plus qu'au cours de l'exercice précédent. Au total, depuis 1963, la Tanzanie a reçu quelque 276 millions de dollars de la Banque.

Ces dernières années, les emprunts étrangers financient environ 30 % du budget de l'État (contre plus de 60 % avant la déclaration d'Arusha), et le service de la dette n'absorbait que 6 % du budget. Mais il semble inévitable que ces proportions augmentent sensiblement au cours

La sécheresse et le déficit commercial

des années 80 en raison de la crise économique. Déjà en 1975-1976, les ressources extérieures contribuent à raison de 55 % au financement du plan, et le service de la dette est passé à 13 %.

La Chine populaire, avec notamment la construction du chemin de fer TANZAM (total : 400 millions de dollars prêts à des conditions très favorables à la Tanzanie et à la Zambie), se place en tête des pays qui apportent leur aide à la Tanzanie (14). Malgré l'achèvement du chemin de fer en 1975, la Chine reste active, fournissant par exemple des systèmes d'adduction d'eau à plusieurs dizaines de villages. L'U.R.S.S. et les pays européens de l'Est, par contre, ne sont présents que quasi symboliquement (15).

Les pays scandinaves, de leur côté, sont d'autant plus appréciés qu'il s'agit de pays développés sans passé colonial en Afrique. Ainsi la Tanzanie arrive en tête sur la liste des pays aidés par la Suède (16) et la Norvège.

Ces emprunts, accompagnés d'un réajustement de la stratégie économique, devaient, selon de nombreux experts économiques, permettre de traverser la crise actuelle.

120 dollars par tête

Si les orientations du troisième plan prévoyaient déjà une forte augmentation des investissements dans les secteurs agricole, industriel et minier (40 % contre 16 % les dix dernières années), celle-ci sera plus sensible encore au cours de cette année de transition (jusqu'à 46 %). « Le secteur agricole, explique un économiste tanzanien, n'était pas jusqu'à présent suffisamment organisé pour que les investissements gouvernementaux soient rentables. Aujourd'hui il devient possible de créer une infrastructure commune (puits, irrigation, dispensaires...) car les gens sont réunis au vu et au vaie de l'état. »

Jusqu'à 1973, l'économie connaissait une croissance raisonnable, mais sans doute insuffisante en raison de la part importante donnée aux dépenses d'infrastructure et sociales. Depuis 1973, et probablement pendant encore un ou deux ans, il sera à peine possible de compenser l'augmentation de la population (2,7 %).

Mais quels sont les atouts de la Tanzanie ? Classée parmi le groupe des vingt-cinq pays les plus défavorisés du monde, avec un produit national brut par habitant de 120 dollars par an, la Tanzanie a cependant de réelles possibilités de développement.

D'abord, la production alimentaire pourrait, avec des conditions climatiques favorables, augmenter rapidement. L'auto-suffisance en sucre pour 1977 et en céréales (surtout maïs) pour 1980 constitue les objectifs du gouvernement. Pour y parvenir, la production, qui a augmenté de 3 % par an en moyenne depuis l'indépendance jusqu'en 1973, devrait croître de 6 % par an. En conséquence, 25 % de ses investissements à l'agriculture, la Tanzanie semble s'en donner les moyens.

D'autre part, la hausse des prix du pétrole a ou moins une conséquence bénéfique : l'augmentation des coûts de revient des produits synthétiques a entraîné un accroissement de la demande sur le marché international pour certaines productions du pays. Par exemple, le sisal et le pyréthre, dont la Tanzanie est l'un des premiers producteurs du monde, ou encore les noix, où elle figure dans le groupe de tête pour l'Afrique. La Tanzanie produit également du café,

du thé, du coton, des noix de cajou, etc., mais ne s'attend pas, pour ces produits, à des hausses sensibles des cours mondiaux.

La plus grande usine du monde de transformation du sisal (en ficelle, sacs, bâches...) est actuellement en construction en Tanzanie, en « joint venture » avec le Mexique. Deux usines de traitement du pyréthre (en insecticide pour l'agriculture) sont également en cours d'édition ainsi que deux tanneries supplémentaires qui permettront de traiter dans le pays 80 % des peaux auparavant exportées brutes.

Mais à côté de cette industrialisation de substitution aux importations et d'utilisation des matières premières agricoles, un grand projet d'industrie lourde voit actuellement le jour grâce à l'aide chinoise. En effet, le tracé du chemin de fer TANZAM, reliant Dar-Es-Salaam à la « copper belt » zambienne, passe à 250 kilomètres des gisements de charbon et de minerai de fer situés à Tukuyu et Chunya, dans le sud-est de la Tanzanie, et qui n'avaient jamais été exploités en raison de leur éloignement.

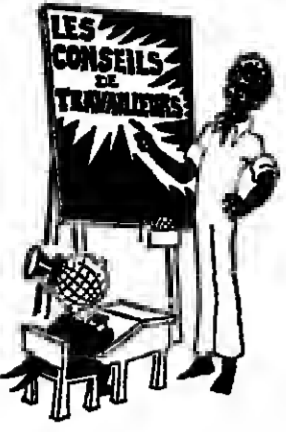
Aujourd'hui Pékin a accepté de construire le raccourcissement de chemin de fer et d'aider la Tanzanie à monter son industrie sidérurgique nationale.

Cela contredit, si besoin était, l'affirmation par certains de l'inutilité économique de la ligne de chemin de fer depuis l'accession à l'indépendance du Mozambique, et donc de l'ouverture de ses frontières au transit du cuivre zambien. D'abord la Zambie, qui est engagée pour moitié dans le financement du TANZAM, n'a aucun intérêt à y renoncer ; d'autre part, la liaison va permettre la mise en valeur de nouvelles régions enclavées des deux pays et l'exploitation des richesses minières de Tanzanie.

(Lire la suite page 12.)

(9) Voir plus précisément l'étude de l'UNESCO de) citée sur les relations ethniques en Tanzanie.
(10) Par exemple, le Daily News du 18 mai 1974 annonce le limogement de mille huit cent trente-trois responsables de coopératives coupables de pertes financières dans la région de Mwanza. L'edition du 21 mars 1974 évoque de son côté les immenses difficultés des magasins coopératifs.
(11) Aviation development, juillet 1974.
(12) Report of the Presidential Commission on the Establishment of a Democratic One Party State, Dar-Es-Salaam, 1973.
(13) Sur les élections, voir l'article de Denis Martin dans la Revue française de science politique, n° 4 août 1975.
(14) En 1971, l'aide chinoise en comptant le TANZAM, représentait 70 % du total de l'aide étrangère. En 1975, cependant, aucune source d'aide ne représente plus de 25 % du total.
(15) Faisant en 1973 une prospective sur l'aide étrangère à la Tanzanie en 1975, M. Matya, ministre des Finances, avait énuméré les sources d'aide possibles : Chine, pays scandinaves, Banque mondiale, F.P.A., Pays-Bas, « et peut-être les Etats-Unis et l'U.R.S.S. »
(16) L'aide suédoise est passée de 335 millions de sh en 1974 à 450 millions en 1975.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde.
Gérants : Jacques Favet, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
Imprimerie « Le Monde » S. r. l. des Italiens PARIS-IX^e



Bouleverser le visage de l'entreprise

L'organisation du secteur industriel — qui ne fournit encore que 10 % du P.N.B., et où les investissements sont pour 84 % le fait de l'Etat, parfois en association majoritaire avec un groupe étranger — a subi une totale mutation depuis la déclaration d'Arusha. Avant

1967, la porte était ouverte aux capitaux étrangers, et l'Etat se contentait, par l'intermédiaire de la Corporation nationale du développement (N.D.C.), de combler les trous laissés par le secteur privé. Depuis le changement de cap, la N.D.C. est chargée de créer un « secteur industriel socialiste ». La Corporation reçoit d'abord la tâche de gérer toutes les entreprises nationalisées. Puis, la charge étant trop lourde, de nouvelles corporations ont été créées, la NAFCO (agriculture et alimentation) en 1969, la STAMICO (mines) en 1973, la SIDO (petites industries) en 1974, etc. En six ans, sept corporations para-étatiques ont été instituées, disposant chacune d'un plan de développement propre à sa branche, sous la responsabilité d'un ministre.

De plus, l'accent est également placé sur la création de petites industries dans les villages, en utilisant des matières premières locales.

Mais l'étatisation ne représente pas une fin en soi. Plusieurs décisions, ces dernières années, tendent à donner à l'entreprise tanzanienne un visage quasi unique en Afrique.

Dès 1970, des comités et conseils de travailleurs sont apparus dans les usines. Décision venue d'en haut ? Peut-être, mais la vague de conflits dans les entreprises en 1972-1973 a bien montré que les ouvriers entendaient jouir de la possibilité de prendre la parole. Le conseil de travailleurs, sans disposer — encore — de pouvoir de décision, est consulté par la direction sur laquelle il exerce un contrôle permanent. Ainsi, par exemple, dans les usines dirigées par des étrangers, il existe un comité des « expatriés » chargé de vérifier s'ils effectuent honnêtement leur travail. Les conseils ont plusieurs fois obtenu le départ de responsables — tant tanzaniens qu'étrangers.

Liés organiquement à la centrale syndicale unique, la NUTA (Union nationale des travailleurs du Tanganyika, créée il y a douze ans pour remplacer la fédération des travailleurs dissoute en raison de l'appui de ses dirigeants à une rébellion de l'armée), les conseils élus se sont imposés en quelques années comme un élément important du pouvoir dans l'entreprise.

Le président Nyerere lui-même avait donné le coup d'envoi de la campagne de création de comités et de conseils de travailleurs, en inaugurant en 1970 l'usine textile « Friendship », construite par la Chine populaire.

Un an plus tard, une nouvelle directive présidentielle décidait qu'une heure par jour, prise sur le temps de travail, serait désormais consacrée à l'éducation des ouvriers.

Progressivement mis en place à travers le pays, ce système semble actuellement appliqué dans presque toutes les entreprises. Le « worker's education officer » rencontré dans une usine du nord du pays nous en explique les applications. Agé d'une trentaine d'années, il a décidé — après quelque temps dans l'enseignement — de se consacrer à la « formation professionnelle » dans le but, dit-il, de « donner aux travailleurs les moyens de participer à la gestion de l'entreprise et aux prises de décision ». Le programme de formation répond à des situations très variables. Ainsi, sur deux cents ouvriers, huit n'avaient jamais fréquenté l'école. Deux ouvriers parvenus en fin de scolarité se chargent de leur apprendre à lire et à écrire. Ensuite une vingtaine d'ouvriers suivent des cours de chimie directement liés à leur travail quotidien. Les cours sont donnés par... les chefs d'atelier. D'autres encore s'initient à la mécanique, à la sténo, à la comptabilité, etc.

En tout, cent soixante-dix salariés de l'entreprise participent, comme enseignants ou élèves, à la formation professionnelle. « Peu de pays développés consacrent autant d'efforts à la promotion des individus », lance fièrement le responsable du programme dans l'usine ! Certains dans le pays se plaignent évidemment de la charge trop lourde que cette heure de travail en moins fait peser sur les entreprises. De même ils déplorent que, pendant quatre-vingt-dix jours par an, tous les membres de la TANU, hommes et femmes, quittent leur travail deux heures plus tôt pour participer à l'entraînement de la milice populaire qui, depuis sa création en 1971, comprend tous les adhérents du parti et des volontaires.



“Apprendre, c'est essayer de vivre mieux”

« De la naissance à la mort, chacun doit pouvoir bénéficier de l'éducation... » « Un pays dont le peuple n'apprend pas à utiliser ses connaissances pour un peuple pauvre et arriéré. Cette nation sera toujours en danger d'être exploitée, contrôlée par les autres... Vivre c'est apprendre, — et apprendre, c'est essayer de vivre mieux... »

« Mwalimu » a toujours souligné l'importance de l'enseignement, qu'il considère comme une condition « sine qua non » du développement économique. L'éducation, dit-il encore, concerne les jeunes, mais aussi les adultes. « Nos enfants n'auraient pas d'effet sur notre développement économique avant cinq, dix ou même vingt ans. En revanche, l'attitude des adultes influe dès à présent », disait-il expliquer en 1961 au Parlement, lors de la présentation du premier plan du pays. Mais il fallut attendre 1970, décrété « année de l'éducation des adultes », pour le lancement d'une opération d'envergure nationale. A cette date apparaissent un peu partout, au bord des routes, au pied d'un arbre, dans les villages, des tableaux noirs sur lesquels un instituteur, un étudiant ou un volontaire enseigne à lire à un groupe d'adultes.

En 1971, on comptait plus de 70 % d'analphabètes. Selon l'objectif fixé, tout le monde devait pouvoir lire et écrire à la fin de 1975. On peut déjà dire que le port n'a pas été tenu. « Il ne faut cependant pas conclure à un échec, abjecte le révérend Daniel Mbundo, directeur de l'institut pour l'éducation des adultes, bien au contraire : malgré le manque de professeurs et de moyens, nous avons alphabétisé plus de 50 % de la population. »

Un large appel à la radio et dans les journaux a permis de recruter des volontaires, et quelque quatre-vingt mille enseignants ont été formés dans des séminaires de deux ou trois semaines. La campagne a touché plus de cinq millions de personnes. « Le véritable mouvement de masse en faveur de l'éducation des adultes ainsi créé va nous permettre de continuer notre action jusqu'à la disparition totale de l'illettrisme », explique le révérend Mbundo.

Les enseignants emploient l'alphabétisation fonctionnelle, méthode liée aux projets de développement économiques et sociaux. Chaque programme correspond aux besoins particuliers du groupe d'élèves : ainsi le matériel des ouvriers d'usine diffère de celui des paysans ou des pêcheurs. Ils utilisent la langue nationale, le swahili. Journaux, radio, livres... tous les moyens nationaux sont mobilisés. Les programmes servent également de support à des campagnes de sensi-

bilisation, telle que « la nourriture, c'est la vie », lancée cette année pour attirer l'attention de la population sur la malnutrition et lui indiquer les remèdes.

En 1969, le président Nyerere estimait qu'il faudrait attendre 1989 pour que tous les enfants aillent à l'école. En novembre 1974, cette date a été avancée à 1977. A cela plusieurs

raisons : 50 % des jeunes Tanzaniens ne sont toujours pas scolarisés. Il faut fournir un sérieux effort pour que l'idéal de l'école universelle dont se réclame « Mwalimu » devienne réalité... De toute façon, si la « villagisation » s'achève en 1976 comme prévu, la scolarisation obligatoire dans le primaire devient possible. En effet, chaque village qui se crée doit construire son école, l'Etat



Entre la Chine, le Kenya et l'Afrique blanche

Le prestige et l'influence de la Tanzanie, à l'échelle de l'Afrique mais aussi au-delà, est hors de proportion avec l'importance économique du pays, ou même avec sa situation stratégique.

Alors qu'elle combattait pour l'indépendance du Tanganyika, la TANU a toujours professé un panafricanisme militant.

Ainsi Nyerere avait-il proposé de retarder de quelques mois l'accession de son pays à l'indépendance pour que les trois Etats d'Afrique orientale (Tanganyika, Ouganda, Kenya) deviennent souverains le même jour et forment une fédération. Cette idée ayant échoué, le 26 avril 1964 le Tanganyika et Zanzibar décidèrent de créer la République unie de Tanzanie, un des seuls regroupements sur un continent qui se scelle.

Le marché commun institué entre les trois pays d'Afrique de l'Est, dès leur indépendance, fonctionne aujourd'hui à grand-peine. Si le renversement en 1971 de Milton Obote par le général Amin (devenu depuis maréchal) a gelé les relations entre la Tanzanie et l'Ouganda, au point que les deux pays ont failli entrer en guerre en septembre 1972, les principaux blocages viennent en fait du Kenya, où un capitalisme sauvage a livré aux intérêts étrangers les principaux leviers de l'économie, tandis qu'en Tanzanie le socialisme réformiste du début se radicalisait de plus en plus. A tel point qu'aujourd'hui la rupture apparaît inévitable.

Les nombreuses propositions tanzaniennes de créer une fédération politique ont toujours reçu une fin de non-recevoir de la part de Nairobi.

Et, en juin dernier, l'attorney général du Kenya, l'« homme fort », Charles Njorja, déclarait au Parlement qu'« tous ceux qui souhaitent voir la création d'une fédération politique en Afrique orientale devaient oublier à jamais leur rêve ». Pourtant, la Communauté d'Afrique de l'Est était parvenue à une intégration économique assez avancée, qui en faisait un des principaux regroupements régionaux du tiers-monde (17).

Aux contradictions entre les modes de développement, s'est ajoutée le problème Idi Amin. Tout, dans le tempérament comme dans la politique, oppose en effet Nyerere au président ougandais, et l'absence remarquée de la Tanzanie au « sommet » de l'O.U.A., en juillet dernier à Kampala, n'a surpris personne. Le maréchal a d'ailleurs profité de l'occasion pour inviter en Ouganda l'ancien ministre tanzanien des affaires étrangères, Oscar Kambona, qui vit en exil à Londres depuis le virage socialiste de la Tanzanie en 1967 (18).

Aux côtés des nationalistes

C'est vers le sud que se tourne désormais la Tanzanie, vers le Mozambique et la Zambie. Les liens tissés entre dirigeants tanzaniens et nationalistes mozambicains pendant les douze années de guérilla, au cours desquelles le siège du FRELIMO se trouvait à Dar-Es-Salaam, ont créé une amitié durable. Samora Machel a réservé à Nyerere sa première visite officielle en tant que chef d'Etat, et « Mwalimu » fut le premier à faire le voyage à Can-Phumo (ex-Lourimbo-Marquês) après l'indépendance, où il était accueilli comme un « fidèle compagnon d'armes ».

Avec la Zambie, au-delà des affinités personnelles entre les deux humanistes que sont Kaunda et Nyerere, c'est l'engagement commun aux côtés des nationalistes d'Afrique australe qui a favorisé le rapprochement. Dar-Es-Salaam et Lusaka abritent, la première, le comité de libération de l'O.U.A., la seconde le siège des mouvements de libération d'Afrique du Sud, de Rhodésie et de Namibie. En outre, une grande œuvre commune les unit, le chemin de fer TANZAM, grâce auquel le cultre zambien ne dépend plus pour son acheminement des deux Etats de l'« Afrique blanche ».

Si les trois pays n'ont pas exactement le même position sur le règlement de l'affaire rhodésienne et sur le dialogue avec l'Afrique du Sud pour tenter d'y trouver une solution pacifique, ils ont malgré tout agi de concert, avec aussi le Botswana, pour tenter d'unifier les quatre tendances des nationalistes du Zimbabwe.

Sur le plan international, souvent qualifiée de « pro-chinoise » ou de « satellite de Pékin », la Tanzanie, bien que liée à la Chine populaire par un traité d'amitié signé à Pékin par Nyerere en 1965, mène une politique étrangère farouchement indépendante. Elle en a donné la preuve à plusieurs reprises, et c'est ainsi que le chemin de fer vers la Zambie, souvent présenté comme le symbole de l'influence chinoise, se double d'une route construite par... les Etats-Unis (19).

Par les changements radicaux qu'elle a introduits à l'intérieur, et malgré ses immenses difficultés, l'expérience tanzanienne peut apporter plusieurs enseignements, notamment à des Etats comme le Mozambique ou les Comores, où le mode de développement reste à définir. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les particularités du pays qui lui ont été favorables comme l'existence d'une bourgeoisie nationale au moment de l'indépendance, l'absence d'un groupe tribal dominant, l'unité linguistique...

s'engageant à fournir le matériel scolaire et les enseignants.

Mais un manque de professeurs. Le vice-ministre de l'éducation, M. Mbembe, a récemment déclaré qu'il faudrait quarante mille sept cent vingt-trois nouveaux enseignants pour que chaque jeune Tanzanien puisse suivre les sept années d'enseignement primaire. Pour pallier cette pénurie, le gouvernement offre une formation accélérée aux jeunes bacheliers. Il envisage de faire appel aux retraités et de mobiliser les élèves des classes supérieures pour aider leurs cadets.

La Tanzanie, comme tous les pays du tiers-monde au lendemain de l'indépendance, a hérité d'un système d'éducation de type colonial ne tenant pas compte des réalités du pays. Dans un texte intitulé « Education for Self-Reliance », publié en mars 1967, le président Nyerere trace les grandes lignes de la politique qu'il préconise. Il part tout d'abord d'un postulat : la Tanzanie est un pays essentiellement agricole et l'agriculture restera pendant de nombreuses années encore la ressource principale du pays. La plupart des Tanzaniens doivent donc se tourner vers ce secteur.

Les établissements scolaires s'inspirent du système allemand. Ils doivent être productifs et se suffire à eux-mêmes. Actuellement, chaque école, chaque lycée possède son champs (champ), que les élèves viennent régulièrement cultiver. Certaines écoles se consacrent également à des productions artisanales, d'autres élèvent du bétail. En réalité, les établissements parviennent rarement à subvenir à leurs besoins.

L'organisation des études montre chez Nyerere un désir d'éviter la création d'une couche d'intellectuels coupés des masses et cultivent un mépris du travail manuel, ainsi qu'une volonté de former des travailleurs et non des « intellectuels frustrés », selon sa propre expression.

A quinze ans, les Tanzaniens quittent l'école dans leur grande majorité. Il faut donc que l'école primaire constitue un tout, qu'elle forme les jeunes à la vie et au travail — agricole principalement — et ne soit pas une simple préparation à l'enseignement secondaire, comme c'est le cas actuellement dans les pays industrialisés.

Ce même souci de valoriser le travail manuel a poussé la TANU à décider qu'à la rentrée 1975 seuls les étudiants ayant travaillé au moins deux ans pourraient s'inscrire à l'université de Dar-Es-Salaam. La sélection d'entrée se fait désormais à partir de rapports établis par l'employeur, par la TANU, et ensuite sur examen de la scolarité antérieure.

La plupart des étudiants logent dans des cités universitaires. Tous reçoivent 400 sh. par mois ; 20 sh. de plus que le salaire minimum, mais récemment remanié par la TANU à ceux qui réclamaient une augmentation...

Dans un rapport sur l'agriculture tanzanienne que lui avait demandé en 1967 le président Nyerere, le professeur Dumont décrit ainsi les nécessités du développement socialiste : « Un haut niveau de moralité, le contrôle de l'économie par l'Etat (mais pas sa gestion totale), et une élite capable de promouvoir le développement (...) (20). » Le développement socialiste, disait-il, est « une tâche noble et difficile ». Dans cette voie, la Tanzanie continue à se chercher, tirant des leçons de ses échecs, mais sans s'écarter des objectifs qu'elle s'est fixés.

(Copyright Le Monde diplomatique, Christiane Chombeau et Pierre Haski.) (Dessins de PLANTU.)

(17) Voir à ce sujet le Monde diplomatique d'août 1972 : « Les difficultés de l'intégration économique sur le continent africain. »
(18) Voir le Monde diplomatique, 14 août 1975.
(19) Alan Hutchinson, qui a longtemps été le seul correspondant de la presse occidentale à Dar-Es-Salaam, donne plusieurs exemples des manifestations d'indépendance de Nyerere, même à l'égard de la Chine populaire, dans son livre très documenté « Chinese African Revolution », Ed. Hutchinson, Londres, 1973.
(20) Tanzanian Agriculture after the Arusha Declaration, par René Dumont, publié en 1969 par le ministère des Affaires économiques et de la planification du développement, Dar-Es-Salaam.

automobiles PEUGEOT

SODEXA Distributeur officiel pour la vente :
 • aux Membres du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales
 • aux Clients se rendant en France
 Exclusivement immatriculations spéciales CD et TT
 26, RUE CAMBACÉRÈS • 75362 PARIS CEDEX 08 • 742.77.39 • Telex Peujoxa 280.426

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
 Rédacteur en chef : CLAUDE JULIEN
 Rédactrices en chef adjointes : MICHELINE FAUVET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)
 France, D.O.M., T.O.M., ex-colonies (sauf Algérie) 85
 Etranger 125

PAR AVION (Abonnement et taxes)
 Europe (y compris Turquie d'Asie, Agence, Chypre, Israël), Algérie, Maroc et Tunisie 97
 Afrique francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion 96
 Comores, Madagascar, Laos, Vietnam du Sud, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, O.M.D.G., Saint-Pierre et-Miquelon, Wallis et Futuna 116
 Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Egypte, Syrie 161
 Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Timor, Thaïlande, Vietnam du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie 148
 Autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 121

Rédaction et administration : 5, rue de Valenciennes, 75427 PARIS CEDEX 08 (Chèque postal : Paris n° 4297-23) Tél. Rédaction : 770-91-29 Tél. Publicité : L.A.P. 05-02 Télex : Le Monde 650-572 Paris Adr. télégraphique : Jourmond Paris

LES TR

VINGT ANS

مركز لدراسة

CONSÉCRATION DES INÉGALITÉS PAR LE DROIT

LES TROMPE-L'OEIL DU DÉSARMEMENT

Par MICHEL VINCINEAU *

Le 20 décembre 1961, sur proposition des Etats-Unis et de l'Union soviétique, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la résolution 1721 (XVI) approuvant la déclaration commune par laquelle ces deux puissances avaient, le 30 septembre précédent, énuméré les principes d'un désarmement général et complet.

par un Soviétique et un Américain. Ainsi, dès le départ, le ton était donné : rien ne serait élaboré qui n'aurait l'agrément de Washington et de Moscou. Dès lors, aucun projet de traité ne sera engendré dans cette enceinte sans avoir été précédé d'une proposition déposée en commun par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

relatives à leur sécurité dans une situation où l'inégalité des nations était juridiquement consacrée. En guise de réponse, les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne affirment, dans une déclaration identique, qu'une agression nucléaire contre un Etat non doté d'armes atomiques ou la menace de pareille agression les conduirait à agir immédiatement, au sein du Conseil de sécurité, pour prendre les mesures prévues dans la charte des Nations unies.

techniquement très avancés, c'est-à-dire, au premier chef, les grandes puissances nucléaires.

Les mêmes remarques peuvent s'appliquer au traité du 11 février 1971 interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans, ainsi que dans leur sous-sol. Le principe de liberté sous-tendant le régime juridique de la haute mer ne doit pas se confondre avec un anarchisme permettant à chacun de faire n'importe quoi.

elles auraient suffi. Mais un traité à participation quasi universelle donne à ces activités une légitimité que ne pouvait leur conférer un accord limité à quelques participants.

Cet instrument aurait pu acquiescer un caractère vraiment multilatéral dans le domaine du contrôle. On comprend, en effet, l'intérêt que revêt pour toutes les puissances la possibilité de vérifier la nature des activités qui se déploieraient au large de leurs côtes. Mais toutes ne possèdent pas les moyens techniques indispensables pour y procéder. En conséquence, plusieurs Etats demandèrent aux grandes puissances de leur garantir leur aide dans cette surveillance.

Fermer l'accès au "club nucléaire"

Le traité de Moscou du 5 août 1963 interdisait les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Il est moins le résultat des travaux du comité des dix-huit puissances que de la négociation menée directement entre Washington, Londres et Moscou.

dans le domaine nucléaire. Elles pouvaient espérer l'invoquer pour obtenir qu'en échange des privilèges obtenus les Grands leur accordent une assistance réelle dans le développement de leurs activités nucléaires pacifiques.

De nombreuses délégations estimèrent ces textes insuffisants et superflus, surtout par rapport à la charte. Ces commentateurs soulignèrent le scepticisme de ceux qui rappelaient le droit de veto dont sont dotés les membres permanents du Conseil de sécurité.

Le traité de 1971 s'inscrit dans une optique relativement différente. Les signataires s'engagent à ne pas installer sur le fond des mers et des océans, et dans leur sous-sol, aucune arme nucléaire ou de destruction massive, ni aucune construction ou installation conçue pour le lancement, le stockage, les essais ou l'utilisation de telles armes.

Enfin, par le traité du 10 avril 1973 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, les parties s'engagent à ne jamais mettre au point, fabriquer, stocker, acquiescer ni conserver des agents microbiologiques et des toxines non destinés à des fins pacifiques.

Après cette première étape, les deux super-puissances vont accentuer leur effort pour fermer l'accès au "club nucléaire". Cela aboutira à la signature, le 1er juillet 1968, du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dont la philosophie, profondément inégalitaire, saute aux yeux du lecteur le plus distrait.

Par l'article 6, « chacune des parties s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ».

La philosophie et les arrière-pensées des grandes puissances apparaissent aussi dans les autres mesures dites collatérales de désarmement, notamment dans le traité relatif à l'espace, plus encore dans celui qui concerne le domaine maritime.

Un regain de compétition

Les conventions multilatérales poursuivies, en définitive, et atteignant le même but que les accords de limitation des armements stratégiques (SALT) issus du dialogue exclusif des deux super-puissances.

taires mondiales, qui ne cessent de se développer, au détriment de la sécurité générale et des conditions de vie des plus pauvres? On peut, dès lors, se demander si la charte des droits et devoirs économiques des Etats, adoptée par l'Assemblée générale le 12 décembre 1974, constitue plus qu'un vœu pieux lorsqu'elle précise en son article 15 : « Tous les Etats ont le devoir de promouvoir la réalisation du désarmement général et complet, sous un contrôle international efficace, et d'utiliser les ressources libérées par des mesures efficaces de désarmement aux fins du développement économique et social des pays, en affectant une part substantielle de ces ressources, en tant qu'appui supplémentaire, aux besoins de développement des pays en voie de développement. »

VINGT ANS DE NEUTRALITÉ ACTIVE EN AUTRICHE

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui encore, on se demande pourquoi les quatre grandes puissances ont finalement signé le traité d'Etat en 1955. Il est probable que le gouvernement soviétique voulait ainsi donner aux Etats-Unis la preuve de sa volonté de détente, par une concession qui n'engendrait pas de désavantages majeurs pour lui.

Le chancelier Kreisky a défini la neutralité de l'Autriche comme une attitude de politique étrangère qui, « en raison de sa situation géographique et des expériences historiques de sa population, correspond le mieux à l'Autriche ».

surestimer les possibilités d'un petit pays, on peut constater que la neutralité autrichienne s'est développée depuis l'évènement au pouvoir du gouvernement Kreisky, en 1970, dans le sens d'une « neutralité active » et non dans la voie du neutralisme, c'est-à-dire que sa politique étrangère vise à la détente, à l'équilibre et à la médiation.

Il faut rappeler que l'Autriche n'a jamais cessé de faciliter le transit des biens soviétiques se rendant dans d'autres pays.

de le préciser, en tant que ministre des affaires étrangères, devant la XXI^e Assemblée générale de l'ONU : la neutralité autrichienne est « un moyen de garder l'indépendance de l'Autriche et, en même temps, un élément stabilisateur au sein de la communauté des nations » (1).

Pour la coopération européenne

DANS ce contexte, la répartition de notre commerce extérieur est significative : 44,2% de nos exportations vont vers le Marché commun, 18,1% vers l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), 16,9% vers les pays du COMECON (chiffres des six premiers mois de 1975). Il faut souligner que toute discrimination économique de la part de l'Autriche pourrait mettre en péril le développement de son économie et sa prospérité, et surtout la continuité de sa politique de neutralité libre et indépendante.

de l'Autriche au Conseil de l'Europe, bien au contraire : cette institution est particulièrement importante pour nous parce qu'elle a favorisé une large coopération juridique et technologique. On peut, d'ailleurs constater que, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le rôle des neutres n'a pas cessé de s'accroître sur le plan international.

L'Autriche a eu l'opportunité de contribuer aux opérations des Nations unies pour le maintien de la paix ; aujourd'hui encore, elle rend aux Nations unies de nombreuses services à Chypre sous la forme d'un contingent sanitaire et d'un détachement policier. Des troupes autrichiennes de l'ONU sont aussi en action dans le cadre de l'opération pour le maintien de la paix en Proche-Orient.

Trente ans se sont écoulés depuis le fin de la guerre mondiale, vingt ans depuis le rétablissement de la souveraineté totale de notre pays ; ce qui prouve que l'Autriche n'est pas seulement viable, mais qu'elle est à même d'accomplir sa tâche envers les autres nations. Elle est devenue un lieu de rencontres où se déroulent des conférences internationales : les pourparlers sur la limitation des armements stratégiques (SALT), ceux portant sur la réduction multilatérale des troupes stationnées en Europe centrale, ou — pour ne citer que quelques événements de l'année en cours — la conférence sur Chypre, présidée par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies et ancien ministre autrichien des affaires étrangères, la rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique et des Etats-Unis en juin et celle des chefs d'Etat d'Egypte et des Etats-Unis à Salzbourg.

OTTO ERLEBERGER.

Mais pourquoi proclamer la neutralité pour maintenir l'indépendance dans un monde où les super-puissances elles-mêmes ne sont plus complètement indépendantes? C'est que, dans le cas de l'Autriche, l'indépendance a une signification bien précise : il s'agit pour elle de ne pas tomber sous l'influence prédominante d'un autre Etat ou d'un groupe d'Etats, éviter de devenir un satellite. La garantie, c'est alors une neutralité militaire et armée, mais dans aucun cas une neutralité idéologique ni économique.

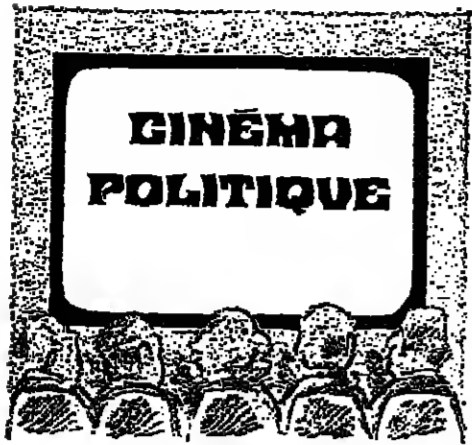
Plan ne s'opposait, dès 1856, à l'adhésion de l'Autriche au Conseil de l'Europe, bien au contraire : cette institution est particulièrement importante pour nous parce qu'elle a favorisé une large coopération juridique et technologique.

L'Autriche a même été membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU de janvier 1973 à décembre 1974, ce qui suscita les critiques de ceux qui craignaient que la politique de neutralité soit mise en danger lors d'un conflit, et que la délégation autrichienne ne puisse même pas se sauver par l'abstention sans choquer l'une ou l'autre partie. En fait, elle a participé à quarante-sept scrutins au Conseil, et n'a eu recours que deux fois à l'abstention. En outre, quarante-deux de ses projets de résolutions ont été adoptés. Si l'on admet que la neutralité de ce pays a pour objectif de servir la communauté internationale, c'est-à-dire de faire en sorte que l'extension des conflits soit évitée, que « la paix mondiale et la sécurité internationale soient sauvegardées », les critères étaient justifiés.

(1) Récentement, l'Autriche a été élu membre du Conseil économique et social de l'ONU pour une période de trois ans à partir du 1er janvier 1976. Vienna, d'ailleurs, le siège permanent de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Organisation mondiale de la santé, et de développement industriel ; elle a été admise au schéma de coopération des Nations unies, et l'on est en train de construire une vaste cité des Nations unies sur la rive gauche du Danube. Près de Vienne se trouve aussi le siège de l'ILASS (Institut international d'analyses des systèmes appliqués), organisation unissant des savants de l'Ouest et de l'Est dans la recherche.

Le film publicitaire

SURENCHÈRES ET STÉRÉOTYPES



Les effets de la publicité sur les ventes sont mal connus. Les rares études sérieuses démontrent que, contrairement aux idées reçues, elle ne fait pas vendre davantage. Même lorsqu'elle est massive (1). En proclamant que les messages publicitaires nous font acheter, malgré nous, n'importe quoi, les marxistes fourniraient paradoxalement le seul argument qu'exploitent les hommes de publicité pour convaincre leurs clients de l'efficacité de leurs campagnes.

Si la publicité était tellement efficace, elle suffirait à provoquer, en période de crise, une relance de la consommation et donc, en partie, de l'activité économique. Elle serait indispensable. Or, actuellement, la plupart des entreprises qui luttent contre la récession regrettent en priorité sur leur budget publicitaire ; les agences de publicité sont curieusement les premières victimes de la crise. En 1974, les dépenses publicitaires ont diminué de 12 %, les cinquante principales agences ont dû licencier 15 % de leurs effectifs et la production de films publicitaires a subi une chute de 40 % par rapport aux années 1971-1972 (2).

Tous ces faits prouvent une indifférence croissante à l'égard du discours mercantile de la part d'un public par ailleurs assez friand de films publicitaires (en France, 86 % des spectateurs de cinéma déclarent regarder ces films à l'écran). Attitude apparemment contradictoire mais qui s'explique par la possibilité de séparer mentalement tout spot publicitaire en deux termes distincts et dissociables : le message commercial proprement dit et le support fictionnel.

Le spot est souvent un exercice filmique de virtuosité que l'on peut apprécier indépendamment du message commercial, d'ailleurs généralement relégué à la fin, au *appéçard*, et donc facilement amputable.

C'est le support fictionnel, d'ordinaire tenu pour innocent, que nous aimerions ici analyser. Ses ressorts sont efficaces, elles le drapent dans une sympathie qui a pour origine cette figure auguste du film publicitaire : la *gag*, sur lequel, par sa brièveté, il s'édifie en entier.

Comme il fleurit dans les marges des discours plains, sérieux, réalistes (avant et après la long métrage, avant et après les informations à la télévision), le film publicitaire, par contraste, mise sur le ton badin, espiègle, irresponsable ; renferme, dans les salles, par les conditions insaisissables d'une projection qui s'efface toutes les fois où elle est vue, au milieu des conversations, des déplacements, des cris des ouvriers vendeurs d'esquimaux. Ambiance ludique



Femmes à vendre

ATOUT homme producteur et cumard, il faut son tonneau de Danaïdes, la femme consommeuse, la femme à paner perçoir. Les rôles sont fixés, idéalement, une fois pour toutes. Un exemple suffirait : le flash « esquinou » de l'entracte où c'est presque toujours la femme qui est représentée comme la Gorgone bouche sans fond réduite à la jouissance orale ou s'engloutissent l'argent et l'énergie d'un surhomme.

Si l'est donc un être privilégié par la publicité, c'est bien la femme ; nul domaine où elle ne soit plus calquée, plus mythifiée, cette femme en triptique de la classe moyenne ; nourrice, ménagère et objet sexuel. Nul domaine où l'on ne fasse plus parler « ses » désirs.

En cela, le cinéma publicitaire ne renvoie pas au réel, c'est-à-dire à l'être féminin économique, mais se situe au-delà, puisque l'utopie qui le fonde est la femme « libérée » du travail salarié et qui consacre tout son temps de loisir à la jouissance instantanée de ce qu'elle a acheté. Ce faisant, elle se reconstruit avec sa « vraie » nature, la garde les enfants, l'entretien du foyer, la satisfaction du mari, présentés comme comme tâches mais comme plaisirs.

De là cette conclusion à l'écran du travail féminin extérieur au foyer, sujet de l'annonce publicitaire, que tant d'autres annonces (celle du Crédit lyonnais, par exemple) n'hésitent pas à présenter le « col blanc » masculin dans son cadre de travail.

Néanmoins, sous la poussée des mensurs, le cinéma publicitaire a modifié sa rhétorique : « Moutinez libre la femme » (grâce, entre autres, à l'ouvre-bottes automatique !). Autre message symptomatique qui dessine le futur féminin publicitaire, les bottes Éram qui présentent une jeune femme, genre M.L.F., haranguant les « nazas » par un arrogant « nous avons décidé de réagir ! » ; mais la modernité insensiblement progressiste du personnage et du discours n'est là que pour ancrer davantage la femme dans son rôle traditionnel, presqu'agréablement, dans la masse des autres où la femme-nourrice reste un puissant archétype grâce à une chaîne signifiante qui lie douceur, chaleur, légèreté, fraîcheur et naturel à féminité. Les couleurs et les sons renvoient à ces clichés.

JAMAIS le surmel télévisuel ne se trouve envahi de tant de pouvoir qu'entre 7 heures et demi et 8 heures moins le quart le soir, puisque se déroulent deux scènes parallèles (série-foyer) dans l'une sera à l'autre de référence et de modèle en multipliant les ressemblances tyranniques de par la familiarité et la quotidienneté des personnages, du discours, du mobilier. Le téléspectateur est traité et culpabilisé. Un exemple. L'hulie Auréa au tournesol présente deux scènes dans le même registre : dans l'une, le mari, cadre fatigué, repousse un rot, s'endort après le repas, ronfle ; dans l'autre, il arrive en haut de l'escalier, essoufflé, menacé d'infarctus. La cause : sa femme l'a empoisonné avec une huile indigeste. Pour le cinéma publicitaire, la jeune femme moderne (celle qui travaille à l'extérieur) est coupable d'ignorance, elle ne sait ni acheter ni s'organiser. Il faut donc qu'une autre femme intervienne pour la conseiller. C'est l'hulie, la marchande consciencieuse qui incarne les valeurs du bon vieux

temps et replonge les maris frustrés dans le temps de l'enfance-reine. Quand l'amour conjugal n'apparaît pas comme une motivation suffisante pour ramener la femme à ses foyers, c'est l'amour maternel qui exerce son charisme. L'enfant, en général du sexe masculin, véritable relais du mari absent, se voit trompé par son ventre tyrannique, avec droit de regard sur son alimentation (fromage Kiri, glaces Ance), les rôles sont fixés ; à l'irresponsabilité du petit dur qui saute et déchire, à l'homme qui a l'air coquette et complice de la petite fille qui demande déjà des recettes de cuisine.

Encore un autre archétype : la femme ménagère. La maison où elle opère devient l'image d'un corps gigantesque menacé par l'impureté. Au continent noir et bourbeux de la féminité s'opposent le net et le propre toujours virilisé. La saleté et la tache sont successivement « agr » et « sés » vaincus (le vocabulaire est minutieusement par Ajax, le chevalier de la tornade blanche, le viril Vigor, nettoyeur industriel, et l'infatigable Monsieur Propra. Notons que le conseiller en électroménager ou le vendeur est toujours masculin. La technologie reste donc le domaine privilégié des hommes et la voix off est toujours masculine pour les détachements répétés scientifiques du genre Action anti-

entre thermovariable (sic), tandis que l'expérience pratique est un domaine d'autant plus volontiers réservé aux femmes qu'elle est sommaire.

LE troisième volet du triptyque est la femme-objet sexuel. C'est celle-ci qui est privilégiée dans les salles de cinéma puisque, là, l'image se consomme sous l'angle du plaisir et non plus de la nécessité et qu'elle s'adresse à un individu hors du foyer. Il attire le spectateur d'une manière médiatisée, en travaillant sur la concupiscentie du partenaire masculin, et il impose une image de la femme mythique, déesse oisive de l'écran et des magazines. Il capte son imaginaire médiatisé, en travaillant sur le résultat idéal de tous les messages qu'elle a subis : éternelle jeunesse, éternelle minceur (les bas Dim, les montres Kellon).

Le cinéma publicitaire met en relief, de façon sélective, parce qu'économique et caricaturale, les rapports d'autorité hommes-femmes et une mystique féminine obsolète souvent masquée, Progrès. Notons que dans le cinéma de loisir. C'est pour cette raison que les mouvements de libération de la femme se sont particulièrement attachés à réédifier, pour en faire le point de départ d'une contre-culture.

NOELLE DE CHAMBRUN.

LE DISCOURS MARCHAND

L'ANNONCE publicitaire peut soit montrer directement un objet, soit déplacer l'attention du spectateur sur le contexte et, de ce fait, introduire une narration minimale ; ainsi, La Redoute présente le couple des Blanchet dans un certain nombre de situations types dont l'assemblage constitue une série se rapprochant de la bande dessinée. Pôle descriptif, pôle narratif : à la télévision, les spots se rangent massivement dans la seconde. La simple description par l'image étant par trop ambiguë, un texte (lu ou écrit) redouble l'image ; d'où l'importance du commentaire off qui décrit le produit et varie ses qualités. On retrouve là le légende qui accompagne l'image fixe et en réduit les significations possibles.

Le discours publicitaire prend la forme d'une assertion (« Voici un produit X... ») Mais la publicité ne se contente pas d'être une assertion, elle est aussi intimidation : derrière le « voici » se cache à peine le « echez-le ». Pour transformer l'assertion en intimation, l'émetteur publicitaire doit déjouer l'attention du récepteur, la subordination de la production de figures à une fonction de communication implique l'utilisation de codes de connotation suffisamment répandus pour être compris du spectateur. La connotation publicitaire apparaît comme une formation de compromis entre deux exigences : émettre un message simple, perceptible par tous, mais aussi le faire accepter et tourner la censure du récepteur éventuel.

Dans ces conditions, la publicité narrative utilisant des codes cinématographiques dominants, elle pourra d'autant mieux faire accepter son assertion intimidante en variant non pas le produit mais le mode de vie qui en autorise l'usage. Elle participe du discours de célébration de ce mode de vie et de la marchandisation de ce fait. films publicitaires et films courants apparaissent comme deux modalités du discours marchand. Sans qu'il soit nécessaire de leur appeler à des metteurs en scène connus (Chabrol pour Marlborough), l'omose idéologique entre les films publicitaires et les modèles dominants du cinéma d'écrit ; ces derniers vendent le mode de vie sans préciser les préjudices, les films publicitaires complètent. La différence s'annule entre certaines séquences filmiques (séquences « bucoliques » du Butch Cassidy et le Kid, Un été 42... une certaine tendance au cinéma américain) et la publicité. Tomny, de Ken Russell, est un cas limite de film conçu comme une série de spots publicitaires où l'on ne voit plus très bien si le film sert à vendre le disque ou le contraire.

Le film publicitaire narratif a donc un avantage sur le film descriptif et bénéficie du positionnement du spectateur issu du film narratif : l'émetteur s'efface derrière la mise en scène de la représentation du spectateur, alors que la voix off du film descriptif rappelle la présence de l'énonciateur. L'intimation, dans le cas d'un film descriptif, sera plus violente, moins insidieuse, et passera alors par un relais extérieur, un stéréotype idéologique. Spéc présente deux ménagères se hâtant de nettoyer leur sol

qui rappelle celle qui présidait à la représentation des populaires intermédiaires dans les théâtres au dix-septième siècle.

Il autorise ainsi une vision distraite, complaisante, non vigilante, qui lui permet de déjouer la surveillance critique. Il constitue par ailleurs (pour le public qui n'a pas payé pour le voir) un film « gratuit » ; images faciles, plaisir pour l'œil ; le spectateur a peu d'efforts à fournir, la commentateur off assure une lecture, garanti ou ordure, au sens à ces images rapides de micro-fiction.

La fréquence du trucage, du fard, du dessin animé, montre une certaine fascination pour la « magie » de cinéma à laquelle les auteurs de « spots » publicitaires sacrifient volontiers lorsqu'ils pastichent les genres hollywoodiens ou bien des scènes de films célèbres. Exemples : la « comédie musicale » dans un film pour Parly 2, la « burlesque » pour Peugeot, King Kong pour La Samaritaine, West Side Story pour Wrangler, Aurant en emprunte le vent pour Gold Tea, etc. Des réalisateurs importants ont même fait leur carrière pour apporter leur concours à ce cinéma dont ils ne peuvent ignorer la perversion idéologique. Ainsi William Klein a réalisé plusieurs films pour les collants Dim et pour Air France ; Robert Enrico pour le riz Uncle Ben's ; Jacques Demy pour les produits Rojo ; Dusan Makarovic pour Potché-Marcot ; Sergio Leone pour Gervais, etc.

Il présente de la sorte à notre regard quotidien un monde en vacances perpétuelles, détente, souriant, insouciant, peuplé de personnages élus, fière d'être russ, qui possèdent enfin le produit qui les rend heureux, au heureux, au libres, au sains, au désirés, au, surtout, modernes.

Si les messages publicitaires s'annoncent en général les uns les autres, les supports fictionnels, par contre, renforcent l'un après l'autre les clichés les plus sécrétés ; ainsi la femme reste enfermée dans un discours qui ne la reconnaît que comme objet de plaisir au sujet domestique ; l'exotisme continue de s'exprimer avec le vieillissement de la psychologie des peuples qui maintient fixés dans des comportements éternels les hommes d'un ailleurs qui commencent parfois aux portes de la grande ville.

Structurellement réducteur, le film publicitaire recourt volontiers à des stéréotypes pour offrir une vision condensée, schématisée, simple, de la vie ; il circonscrit des ensembles immuables au sein de la diversité sociale ; il ignore les luttes politiques, nie l'opposition des classes, euphorise la conjoncture, édulcore les problèmes et pétrifie la pensée.

IGNACIO RAMONET.

(1) Cf. Communications, n° 17 (1971), numéro spécial sur « Les Mythes de la Publicité ».
(2) Chiffres fournis par Le Film français, n° 1585, juin 1975.

L'exotisme, fauteuil de l'évasion

Il est de multiples façons de parler d'un produit. La voie la plus élégante qu'emprunte généralement la publicité a pour nom l'exotisme. De quoi s'agit-il exactement ?

L'opération, à première vue, paraît assez simple. Elle consiste dans la plupart des cas, à mettre rapidement dans un rapport étroit, chirurgicalement douteux, avec le produit, tout un inventaire de curiosités, de bibelots, de rapides coups d'œil distants sur des choses elles-mêmes distantes, lointaines — et cela sans trop se préoccuper de savoir si ces éléments hétéroclites, bizarres, ont une ordonnance, une structure.

Surgeaient alors de cette arène, de manière fort scandaleuse, deux imprévus : en premier lieu la marchandisation, dont soigneusement on maquille l'histoire sociale pour la transformer en travail consommé avec plaisir, sans problèmes ; on jette d'écart l'exploitation réelle en présentant le regard réel de la production sous un jour plein d'irréelles jubilatons. Exemple parmi tant d'autres, la publicité pour le café de la Côte-d'Ivoire : les images défilent à un rythme fou, avec de la musique pleins les oreilles — une chaude (fausse) ambiance de boîte de nuit, de plage, de soleil, de vacances. Se déplacent en jaradiolo des corps, des visages souriants, dénotant : coiffures et Français consommant un peu partout du café. Rien sur les plantations, où existe un écartèlement froid, sauvage, que les images qu'on nous montre se chargent d'« oublier ».

En deuxième lieu surgit ce qui embellit le produit et lui permet

de voyager, d'être absent. Rien sur ses vertus supposées : telle crème adoucit la peau ; le café de Côte-d'Ivoire donne de la force, du tempérament, de la virilité ; telle cigarette tient parfaitement en état d'esprit. A y regarder de plus près, on découvre que la base de cet exotisme n'est constituée que de choses proches mais vendues lointaines : la nature, la campagne, la forêt, les animaux, etc.

Une très belle image qui rallonge et s'écarte, prend de l'ampleur. Sur cet excellent fond de western, avec une musique proche de « Il était une fois dans l'Ouest », on attend quelque chose. Il apparaît : pas seul, avec une femme qui a l'air d'être son esclave. Il avance, et quand il est près ? Que dans le désert, qu'il connaît très bien — il a alors les yeux pétillants, le regard doux, — les glaces Gervais ont aussi la magie pour assommer la soif.

C'est parce que, précisément, on ne peut pas trouver un éléphant à la Samaritaine qu'on donne mieux l'illusion de tout trouver, et même un éléphant, à la Samaritaine. C'est dans le fauteuil d'une absence, d'une frustration, qu'on tend le plus complaisamment à vous satisfaire. Pas seulement l'absence d'un éléphant, mais aussi celle d'une vie « autre » (l'Afrique) qui peut être donnée, à deux pas de vous.

Le problème — et la publicité le résume admirablement dans son rapport à l'échappée exotique, — est de porter une fois, « un souffle éternel », dans le champ de la vie quotidienne, quel que soit le produit.

FRED GENE.

avant le retour de leurs maris ; seule l'une d'elles y parvient (grâce au produit) et son mari est ravi ; cette « description comparative » propose un moyen supplémentaire de se conformer au modèle de la « bonne épouse ».

Spots de télévision et de cinéma se distinguent ainsi formellement, mais ces différences renvoient à des contraintes extérieures différentes : le spot de télévision touche un public indifférencié à des heures de grande écoute mais de faible attention. Il doit donc se faire remarquer ; le spot de cinéma touche un public plus restreint, qui a « chohal » d'aller au cinéma ; il doit éviter d'ennuyer le public (1). Les spots de cinéma s'efforcent de plus en plus de parler au public. L'émetteur joue avec le film et repousse la révélation de son identité ; il procure, de cette façon, au spectateur un bénéfice de plaisir et lui permet une dénotation supplémentaire : « Je sais bien que c'est de la publicité... mais quand même c'est marrant », c'est bien fait — mécanisme qui assure le pouvoir de l'émetteur au détriment du spectateur : une parodie de King-Kong vante les mérites de la Samaritaine et met, en outre, directement en scène le désir du spectateur, désir réduit à sa plus simple expression, désir de la bête pour le belle comme marchandise. (« On trouve tout à la Samaritaine... ») Ce désir de la marchandise peut aller très loin : une publicité Mazda présente le stéréotype habituel du « jeune cadre » qui entre dans sa voiture, ferme la porte, se coupe le pied qui tombe sur le sol ; il démarre. La publicité conclut : « Mazda, la voiture qui se conduit d'un seul pied » ; cas limite, où l'objet fait accepter le mutilation.

JEAN-PAUL SIMON.

(1) Les spots de télévision durent entre quinze et trente secondes, les spots de cinéma entre trente secondes et une minute.

CITE UNIVERSITAIRE
< PAVILLON DU LAC >
Autres, Bouillottes, Poissons de mer, diète, Glôlers.
Ouvert 7 jours, Terrasse chauffée.
20, rue Gazan (Pare Montsouris)
588-38-32
Salle pour banquets, 10 à 40 couverts.

Lisez
Le Monde des Philatélistes
OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE
— 7, rue des Italiens, PARIS-9 —
— C. C. P. 14.382-12 PARIS —
Spécialiser sur simple demande
abonnement au Monde des Philatélistes
11 bis, Bd Raspail, 75008 Paris.

سكذ من زيميل

QATAR



Le pétrole au service du développement

QATAR défraie rarement la chronique internationale. A l'exception d'un événement spectaculaire — la déposition, le 22 février 1972, du cheikh Ahmed et l'accession au pouvoir du cheikh Khalifa, l'émirat souverain, — l'émirat est un pays « sans histoires » : la paix civile règne à l'intérieur de ses frontières, malgré les problèmes sociaux que suscite un rapide et longuement développement ; les convulsions locales et internationales n'ont pas troublé l'évolution harmonieuse des rapports qu'il entretient avec ses voisins et les puissances mondiales.

Comme la plupart des principautés du Golfe, Qatar se refuse à établir des relations diplomatiques, économiques ou commerciales avec les États communistes. Par intégrisme musulman (résolution hostile à l'athéisme), par option politique, et aussi par intérêt, l'émirat réserve ses amitiés au monde occidental. Ce qui n'est pas pour déplaire au « grand frère » saoudien, lui-même réfractaire au « communisme », et ainsi qu'à l'« ayatollah », sondeur d'exclusion du Golfe tout ce qui pouvait favoriser « la subversion ».

Cependant, trois ans à peine après l'indépendance de Qatar, l'ancien protecteur britannique s'inquiète sans doute moins d'une éventuelle « infiltration » soviétique que de l'irruption, dans un territoire qui fut longtemps une chasse gardée, de concurrents autrement plus redoutables. L'industrie japonaise, la production américaine, la technologie française, entre autres, ont battu en brèche l'influence anglaise qui demeure, dans certains secteurs, prépondérante.

Le cheikh Khalifa ne cherche pas à privilégier une puissance au détriment d'une autre. Son objectif est de développer le pays, de l'industrialiser, en choisissant les concours étrangers qui lui offrent les meilleurs avantages. Les fonds ne lui manquent pas, bien au contraire. Le pactole pétrolier — 2 milliards de dollars environ — dépasse de loin la capacité d'absorption du pays. Sa gestion financière s'accorde avec une politique de développement qui tend à mettre l'émirat à l'abri du besoin le jour où les réserves pétrolières se seraient épuisées. La réduction de la production d'hydrocarbures est dictée par le double souci de prolonger la rente pétrolière et de

protéger les avoirs qataris contre les aléas de la conjoncture mondiale.

L'argent, seul, ne suffit pas pour édifier un État moderne. Qatar manque cruellement de cadres administratifs, de techniciens, d'ouvriers qu'il importe massivement de l'étranger. Les entreprises en association avec des firmes étrangères permettent de résoudre les problèmes de l'encadrement, de la production et de la commercialisation, confiés au personnel de sociétés étrangères. La mécanisation et le recours aux ensembles préfabriqués réduiront, espère-t-on, les besoins en main-d'œuvre.

Il n'en demeure pas moins que la majeure partie de la population est composée d'étrangers. Ceux-ci — Pakistais, Indiens, Iraniens, Arabes de diverses nationalités — constituent, de surcroît, la base de la pyramide sociale. Un double chômage, social et national, dont la superposition risque d'exacerber les tensions. A moins, bien entendu, que les moyens soient mis en œuvre pour assurer tout à la fois le développement du pays et le bien-être de toute la population, sans distinction d'origine.

E. R.

Histoire

Une longue résistance aux tutelles étrangères

Par PIERRE RONDOT

QATAR ne figure que depuis peu de temps dans la nomenclature des États ; et l'exploitation du pétrole, qui fait sa notoriété et sa richesse, est bien entendu récente. Mais la situation géographique si remarquable de la péninsule, qui pénètre loin dans les eaux du Golfe, a de longue date attiré les hommes. Ni la rigueur du climat, ni la rareté des pluies, ni la médiocre qualité des sables phéniciens n'ont fait obstacle à la pérennité d'établissements d'une ampleur sans doute minime, mais d'une remarquable obstination.

Soixante ou soixante-dix siècles avant l'ère, la péninsule était déjà quelque peu habitée. Vivement encouragée par les autorités, la recherche archéologique a pu mettre au jour de nombreux témoins, parfois très remarquables, de la préhistoire locale, que présente avec une légitime fierté le Musée national. Les vestiges du néolithique comportent, outre de beaux silex taillés, des fragments de poterie appartenant à la civilisation des Oubeld de Basse-Mésopotamie. Trois ou quatre millénaires plus tard, les empires assyriens qui commerçaient avec Magan, l'actuel Oman, semblent s'être intéressés aux pêcheurs exploitant les bancs d'huîtres péribiens.

La première mention faite du pays à l'extérieur est peut-être due au géographe latin Pline, qui signale dans ces parages les Cataractes ; l'orientaliste Grohmann opine qu'il doit s'agir des habitations de la presqu'île, bien que la localisation de l'écrivain manque de précision.

Dès le premier siècle de l'ère, l'islam touche les rives du Golfe. La péninsule de Qatar n'est alors qu'un infime canton du vaste espace musulman de l'Asie antérieure ; mais sa position la rend sensible aux divers mouvements qui remuent les masses islamiques, en sorte que l'on ne peut retracer, même très sommairement, l'histoire de Qatar sans décrire dans leurs grandes lignes les attitudes entre lesquelles se partage, très tôt, la communauté musulmane à la recherche d'un chef.

Le prophète Mohammed, en effet, meurt sans désigner son successeur. Ses compagnons procèdent donc par cooptation, et la coutume s'institue d'être le calife parmi les membres de la tribu du prophète, les Qurayshites ; ainsi commenceront de faire les sunnites, qui presque constamment formeront la très grande majorité des musulmans. Mais un groupe de parvenus d'Al, genre du chef, exigent que le chef, qu'ils appellent imam, soit issu du sang même du prophète ; ce sont les chiites, qui domineront tranquillement dans l'Iraq et la Basse-Mésopotamie. De leurs rangs sortent cependant des dissidents, qui prennent le contrepied de leurs thèses et professent que l'imam peut avoir n'importe quelle origine, même non arabe, à condition que ses qualités personnelles le fassent reconnaître

comme le meilleur ; ce sont les kharijites, vite rejetés vers les confins de l'Iraq et en particulier l'extrémité nord-est de la péninsule, et d'ailleurs voués, par la difficulté même du choix qu'ils s'imposent, à d'interminables luttes intestines.

Qatar fut soumise dès l'origine et il le demeure aujourd'hui : l'impact puritain de l'Arabie centrale l'aidera en effet à préserver son orthodoxie des influences spirituelles et politiques issues de l'Iraq chiite et de l'Oman kharijite. Au Moyen Âge, ce sont surtout les rivalités des imams d'Oman qui y résonnent, car ceux-ci tentent de recruter des alliés sur toute la côte. Au dix-

Energie

En première ligne sur le front du pétrole

Par PHILIPPE SIMONNOT

APRES la décision d'Abou-Dhabi en mars 1975 de réduire légèrement le prix de son pétrole, le « brut » de Qatar s'est trouvé en première ligne parmi les plus chers du Golfe. Il en est résulté une relative sévère du pétrole de l'émirat, aggravée ultérieurement par les hausses plus ou moins officielles pratiquées par d'autres pays, tels l'Iraq, le Nigeria et la Libye, et dénoncées par l'Algérie comme étant « injustifiées ».

C'est ainsi que la production qatar, qui était avant la crise d'octobre 1973 de 600 000 barils par jour environ, ce qui correspond à un rythme annuel de 30 millions de tonnes, et avait

atteint en moyenne pendant l'année 1974 500 000 barils par jour, n'était plus en mai 1975 que de 471 000 barils par jour. Dans les mois suivants, elle baissait encore : 330 000 en juin, 262 000 en juillet ; la capacité de production de Qatar étant de quelque 700 000 barils par jour, l'émirat ne produisait que 37 % de son potentiel officiel.

En août cependant, la production remontait à 412 000 barils par jour, les sociétés pétrolières accélérant le rythme de leurs achats, sans doute en prévision des hausses annoncées pour octobre, mais ce chiffre était encore inférieur de 20 % à celui d'août 1974.

Certes, le cheikh Khalifa, le

prince régnant, avait déclaré en mars 1975, dans une interview à l'hebdomadaire *Al Hayat* : « Nous avons décidé de réduire la production de pétrole de Qatar et de plusieurs mois et cela n'a rien à voir avec la diminution de la demande des pays industrialisés (1). Nous nous sommes aperçus, avait-il expliqué, que nos revenus étaient supérieurs à ce que nous pouvions absorber. »

Par la suite, comme les chiffres que nous venons de citer le montrent, les « mois du marché » imposèrent à Qatar une diminution de production et donc de revenus plus forte sans doute que celle qui avait été souhaitée.

Le souverain devait être d'autant plus amer que son voisin d'Abou-Dhabi avait obtenu le feu vert de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en février 1975 pour baisser les prix de son propre pétrole qui, lui aussi, avait des difficultés à se vendre. Dès le 1^{er} mars, la réduction temporaire était appliquée. Le résultat fut immédiat : la production d'Abou-Dhabi, qui avait été en moyenne de 1,7 million de barils par jour en 1974, n'était plus que de 1 million en février 1975 ; elle remonta à 1,4 million de barils en avril et mai, à 1,62 million en juin, et à 1,8 million en juillet (ce dernier chiffre étant supérieur de 11,3 % à celui de juillet 1974).

Aussi en août, lors d'une réunion secrète à Téhéran, avec, il faut le noter, des experts des sociétés pétrolières elles-mêmes, le Qatar, mais aussi l'Iraq, obtenaient des autres pays du Golfe la permission de réajuster le prix de leur pétrole afin de le rendre plus compétitif. Mais pour l'application de cette décision, il fallait attendre qu'une hausse générale des prix soit décidée à la conférence ministérielle de l'OPEP à Vienne à la fin de septembre. Il était évident que plus cette hausse serait élevée, plus le réajustement entre les prix des différents pétroles serait aisé. C'est pour cette raison que Qatar s'est retrouvé à Vienne parmi les « durs » de l'OPEP.

On s'étonnera peut-être que les lots du marché continuent de fonctionner alors qu'en principe le cartel que constituerait l'OPEP domine le marché pétrolier.

En fait, il faut distinguer entre prix absolu et prix relatif. Grâce à leur unité d'action, les pays de l'OPEP ont pu imposer, au reste du monde, le quintuplement des prix du pétrole. Mais cette nouvelle puissance s'est heurtée à deux limites :

1) Un pays pétrolier donné ne peut pas imposer n'importe quel tarif ; il est obligé de tenir compte de ceux pratiqués par les autres producteurs. Ce qui revient à dire qu'il existe une certaine structure de prix relatifs qui tient compte des différences de qualité ainsi que des distances géographiques, et qui doit être respectée quel que soit le niveau absolu des prix pratiqués ;

2) Sans doute, si les sociétés pétrolières étaient complètement nationalisées par les États de l'OPEP et si ces derniers en assumaient effectivement la gestion, chaque État pourrait, pendant un temps, pratiquer un prix qui ne serait pas en correspondance avec la structure décrite ci-dessus. Mais ce temps serait forcément court, car les pays consommateurs finirait bien vite par acheter le pétrole le moins cher.

Or tel n'est même pas le cas. La réaction de la production aux variations de prix, que ce soit dans le sens de la hausse ou de la baisse, a été quasi immédiate.

(Lire la suite page 18.)



ALMANA-HARE Ltd.

ALMANA - HARE Ltd

ALMANA et WILLIAM HARE LIMITED, Bolton Angleterre, ont créé en association une installation ultra-moderne à Doha pour la fabrication de tous types d'acier de construction



SKYLINE-TRAVEL

Une succursale d'ALMANA offrant toutes facilités pour les voyages, le tourisme et le fret aérien

COLRS MARCHAN

QATAR



QATAR

Histoire

Une longue résistance aux tutelles étrangères

(Suite de la page 15)

Mais les racines du wahabisme remontent loin dans l'histoire. Le premier germe se trouve dans l'enseignement du théologien bagdadien du neuvième siècle Ahmed Ibn Hanbal: l'école hanbalite, la plus rigoureuse des quatre « écoles juridiques » de l'islam orthodoxe, exerce en effet dans l'Arabie du Nord une influence durable. Ces thèses sont d'ailleurs reprises et précisées, sinon même durcies, au début du quatorzième siècle, par un célèbre docteur damascène, l'arabologue Ibn Taimiya. Cet audacieux théologien, que son esprit critique mena souvent en prison, écrit entre autres un célèbre traité de « Poétique coranique islamique » dans lequel il blâmait le gouvernement des Mamelouks et exposait avec force les règles étatiques qui lui paraissent de nature à assurer, selon le précepte, la déroute du Mal et le triomphe du Bien.

À la suite d'Ibn Hanbal et d'Ibn Taimiya, Mohammed Ibn Abdel Wahab préconise une interprétation littérale du Coran et des Traditions du prophète, ainsi que le retour aux mœurs rigoureuses et à la vie austère des premiers temps de l'islam. Il réprovoque, et il fait extirper par les autorités, les innovations juridiques et liturgiques. Il exalte et fait remettre en vigueur les sévères règles du droit pénal islamique. Il combat les manifestations de la piété mystique populaire et en particulier l'usage des pratiques superstitieuses.

À l'encontre de l'anarchie des tribus, le wahabisme veut une forte autorité centrale. Vigoureux

plutôt qu'immobile, épris d'activité pour le bien de l'islam et des musulmans, il perpétue, bien que parfois sous des formes plus sombres, la tradition de puissant effort intellectuel et de recherche hardie instaurée par Ibn Taimiya. Il n'est donc pas,

Face aux trois puissances

DURANT un siècle, le Qatar s'ingénia à sauvegarder l'indépendance de fait qu'il a déjà réalisée, et à cette fin il manœuvra entre les trois puissances présentes à l'époque dans le Golfe: les Iraniens, les Britanniques, les Ottomans.

Il s'agit d'abord, pour la maison des al-Thani, de secouer la tutelle iranienne de Bahrein, qui s'est imposée vers le milieu du dix-neuvième siècle. En 1851, le cheikh Mohammed al-Thani rejette les prétentions des al-Khalifa de Bahrein et se range sous l'allégeance de l'émir wahabite Faysal Ibn Saoud du Nedj. En 1867, les al-Khalifa, qui ont trouvé des alliés sur la côte, assaillent Doha et la dévastent. Dès l'année suivante, les gens de Qatar prennent leur revanche, et leurs bourses mettent ceux de Bahrein en déroute. La Grande-Bretagne, dont la présence s'affirme dans le Golfe, entend faire régner autour de Qatar et de Bahrein la paix qu'elle a si difficilement et précieusement imposée à l'ancienne « Côte des Pirates »: les accords qu'elle conclut en 1868 et 1869 avec les cheikhs al-Thani obligent ceux-ci à recourir en cas de crise à la médiation de son résident du Golfe.

Fareille « médiation » forcée

autant qu'un examen superficiel pourrait le faire présumer, un obstacle au progrès: il n'inflige, en particulier, aucune gêne aux innovations d'ordre matériel ou technique qui accroissent l'efficacité des pouvoirs.

C'est en 1863 que les tribus de Qatar, en même temps que celles de la côte voisine du Hasa qui fait actuellement partie de l'Arabie Saoudite, reçoivent l'impact du wahabisme en passant sous l'autorité de l'émir du Nedj. Mais les Ottomans, actionnant les Égyptiens alors sous leur suzeraineté, s'emploient bientôt, avec un succès au moins passager, à faire échec aux Saoudites, et dès 1819 ceux-ci abandonnent le littoral. L'empreinte wahabite ne disparaît pas pour autant, et les chefs de Qatar, les al-Thani en particulier, feront revivre à la première occasion les traditionnels bons rapports avec la maison saoudite.

pourrait devenir une matrasse, et sans doute est-ce pour écarter pareil danger que certains des al-Thani se tournent vers les Ottomans, qui entreprennent alors d'écarter le rayonnement de leur empire dans le Golfe. En 1871 une mission ottomane, appuyée par le cheikh de Koweït, somme les al-Thani de reconnaître l'autorité du sultan-calife; le vieux cheikh Mohammed refuse, mais son fils Gassem estime politique de s'incliner au moins provisoirement, et il reconnaît une suzeraineté turque qu'il s'applique à rendre formelle et qui lui permet de contrarier d'autres ambitions plus dangereuses. À partir de 1898 la mort du cheikh Gassem et les difficultés internes de l'empire donnent à Qatar la possibilité, aussitôt exploitée par le cheikh Abdallah, de s'affranchir de l'influence ottomane. Mais dès le début de la guerre de 1914, la puissance navale et militaire des Britanniques devient irrésistible dans la région, et Qatar doit accepter de s'en accommoder; en 1916 le cheikh Abdallah ajoute un acte de plus à la longue série des « traités de consultation » conclus par les principautés arabes avec Londres.

Par cet acte, le cheikh de Qatar s'engage à ne céder aucune par-

celle de son territoire et à n'accorder de concessions de pêche, on autres, qu'avec l'accord du gouvernement britannique. Celui-ci se charge de toutes les relations

L'ère du pétrole

MAIS Qatar est au sein de l'ère du pétrole. En 1936, sur les conseils du résident britannique du Golfe, le cheikh accorde une concession à l'Anglo-Iranian Oil Co., qui transfère bientôt cette autorisation de recherche à la Petroleum Development (Qatar), devenue en 1953 la Qatar Petroleum Co. Le pétrole est découvert dès 1939 sur le littoral occidental de la péninsule. Mais, en raison de la guerre, l'exploitation ne peut effectivement commencer qu'en 1948, et depuis lors elle s'est constamment poursuivie, en s'étendant au littoral oriental et aux zones marines adjacentes.

Cette brusque entrée de l'émirat dans les temps modernes nécessitait des ajustements, que la sagesse bédouine de la maison des al-Thani a su, en somme, réaliser sans trop de heurts. Décrire comme autant de « coups d'état » les abolitions plus ou moins sollicitées ou imposées qui émaillent depuis un quart de siècle l'histoire de la maison des al-Thani serait méconnaître cette politique ancestrale des tribus, qui subordonne la conservation du pouvoir au maintien du consentement des apparentés, alliés et chefs de fractions. La Constitution d'avril 1970 ne fera, très à propos, qu'entériner et régulariser cette tradition de consultation politique, forme islamique typique de démocratie.

Toutefois, sous la tutelle de Londres, qui s'est prolongée jusqu'en 1971, ce « consensus » des notables et la volonté des gouvernants de s'y conformer étaient fortement influencés par les « conseils » britanniques, d'où certains à-coups. Ce sont les Britanniques qui poussent, en 1949, le cheikh Abdallah à abdiquer; mais, le prince héritier étant décédé en ne laissant qu'un fils, Khalifa, trop jeune pour exercer le pouvoir, celui-ci revient au cheikh Ali, son oncle, dont il était convenu que la descendance s'éteindrait ultérieurement. Dix ans plus tard, les Britanniques, qui estiment déraisonnable la gestion du cheikh Ali, l'incitant à se

démétriser, mais ils laissent accéder au trône, en dépit des arrangements antérieurs, son fils le cheikh Ahmed Ibn Ali, au détriment du cheikh Khalifa Ibn Hamed.

Souvent absent du pays, et confondant volontiers le trésor public et sa cassette personnelle, le cheikh Ahmed se laisse finalement persuader, en avril 1970 de promulguer une charte constitutionnelle, et de remettre l'autorité de fait au cheikh Khalifa, son représentant désigné.

La Constitution dispose que le souverain confie le pouvoir exécutif à un cabinet de dix membres, qu'il dirige, et dans lequel siègent, en fait, nombre de ses parents; une assemblée de vingt-trois membres, dont vingt élus par le peuple et trois désignés par l'exécutif, assiste celui-ci d'avis qui demeurent cependant purement consultatifs.

En complet accord avec la Grande-Bretagne, qui dès 1968 s'est résolue à un progressif départ du Golfe, la principauté est proclamée indépendante, le 3 septembre 1971, par le cheikh Ahmed.

Avec le consentement du cabinet et de l'Assemblée, c'est-à-dire avec l'aval de la tradition bédouine de consultation, le cheikh Khalifa, d'ailleurs héritier régulier du pouvoir aux termes des arrangements dynastiques de 1949, dépose, le 22 février 1972, le cheikh Ahmed alors absent. Ainsi est complètement rétablie une régularité dynastique à laquelle les événements avaient fait subir de provisoires atteintes.

Qatar, en dépit de certaines sollicitations, ne s'est pas fédéré à d'autres principautés du Golfe. Il a substitué à l'ancien « traité de consultation » un traité d'amitié et de coopération avec la Grande-Bretagne. Ses relations avec l'Arabie Saoudite sont, bien entendu, particulièrement confiantes. Il est membre de la Ligue arabe, de l'ONU, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de l'Organisation arabe de même type. PIERRE RONDOT.

Une place de choix dans le Golfe

QATAR occupe une place de choix dans le Golfe. Limitrophe de l'Arabie Saoudite et de l'État des Émirats arabes unis, il sert de pays de transit pour les échanges entre ces deux territoires, riches en hydrocarbures. Voisin de Bahrein, du Koweït, de l'Irak, il fait figure de carrefour, de lieu de rencontre pour les hommes, les idées et les influences les plus diverses.

Forçant l'émirat est de dimensions modestes: s'étendant sur quelque 10 000 kilomètres carrés, il est peuplé, selon les uns, de moins de deux cent mille habitants, selon les autres, de quelque trois cent mille personnes. Les nomades ayant été, pour la plupart, sédentarisés, mais le développement économique étant encore à ses débuts, la majeure partie de la population est concentrée au sein de la capitale, Doha, et dans ses environs, où s'éclaire un complexe industriel, celui d'Oum-Saïd.

Des travaux d'infrastructure sont en voie de réalisation. C'est le cas des autoroutes conduisant à Abou-Dhabi et en Arabie Saoudite. Les divers centres du pays sont déjà reliés par des routes routières. L'aéroport international peut accueillir les appareils de tous tonnages. Le port de Doha accueille les navires de haute mer, celui de Bir-Zekrit (sur la côte ouest) les bâtiments transportant des marchandises en transit de Bahrein, tandis que le « terminal » d'Oum-Saïd reçoit surtout des pétroliers.

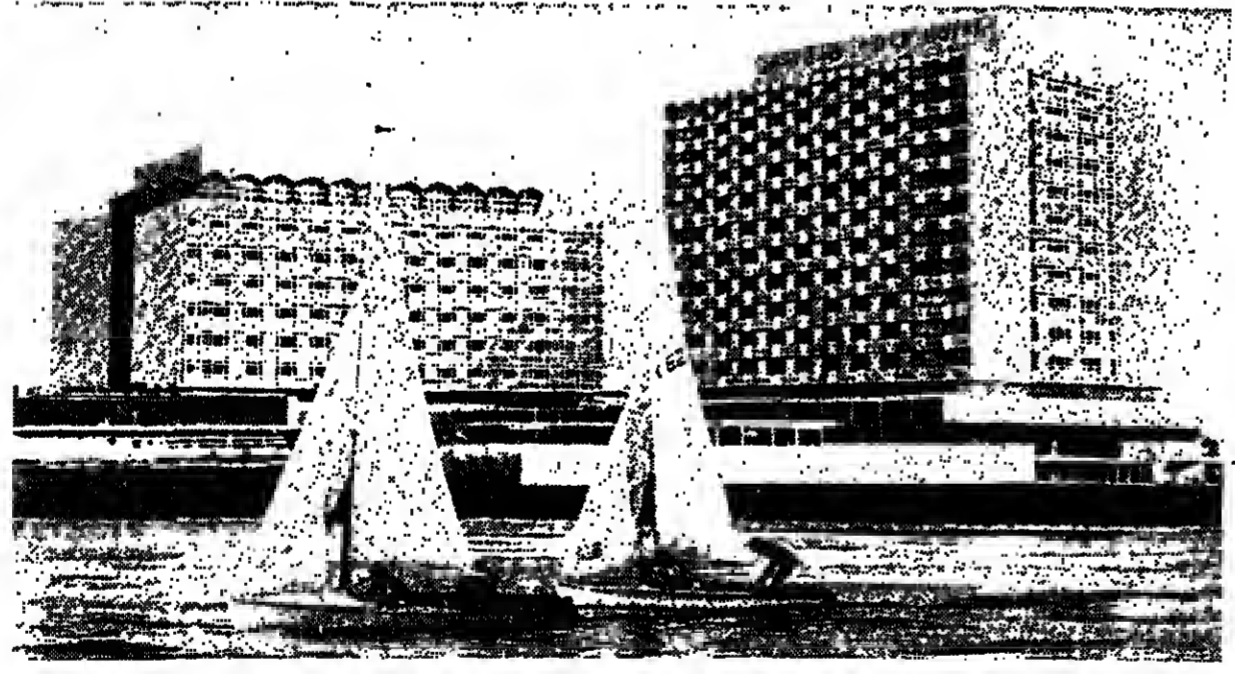
Ce n'est essentiellement les recettes pétrolières — qui constituent les 98 % du budget — qui servent à financer les travaux d'infrastructure et les projets de développement, industriels et agricoles. Produisant 24 millions de tonnes d'hydrocarbures (en 1974), Qatar bénéficie d'un revenu évalué à 2 milliards de dollars. Monnaie forte — entièrement convertibles par l'or — le rial qatarien légalement au-dessus d'un franc.

La fiscalité est exceptionnellement libérale: seules les compagnies pétrolières sont frappées de l'impôt sur le revenu. Les droits de douane sont singulièrement bas, 2 % pour certains produits, inexistant pour d'autres.



GULF HOTEL, QATAR

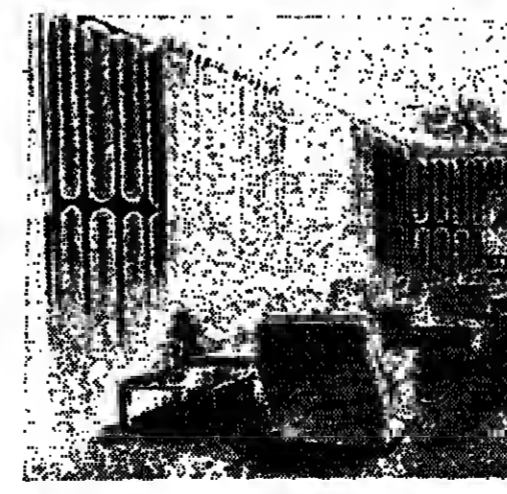
Ilie l'hospitalité traditionnelle Arabe au confort international de luxe



Les réservations peuvent être faites par votre agence de voyage à l'adresse suivante:



Reservations Dept.
Gulf Hotel
Doha POB 1911
Qatar
Telex DOHA 4250
Cable GLFHTL DH



مركز من زواجل

(Publicité)

QATAR : TRADITION ET PROGRÈS

L'ÉMIR

Cheikh Khalifa al-Thani



Son Altesse Cheikh Khalifa Ben Hamad al-Thani était déjà responsable du cabinet des finances et vice-gouverneur du pays lorsque, le 1^{er} septembre 1971, il mettait fin au traité inéquitable qui avait été conclu avec la Grande-Bretagne en 1918 et proclamait l'indépendance de Qatar.

Le 22 février 1972, il était porté à la tête du pays et proclamé émir de Qatar. Dès son accession à la magistrature suprême, l'émir Khalifa prenait l'engagement d'adopter toutes mesures et procédures susceptibles de contribuer à la modernisation de l'Etat, à la justice et à la stabilité.

L'émir Cheikh Khalifa ne se contente pas de régner. Assisté de son conseil des ministres qu'il préside et du Conseil consultatif dont il voudrait élargir les attributions, il gouverne directement et veille personnellement à ce que ses directives soient exécutées efficacement et dans les meilleurs délais.

Né à Doha en 1929, l'émir est un grand travailleur. Il emploie deux à quatre heures par jour à préparer Qatar à l'ère post-pétrolière et gazière en promouvant d'autres sources de revenus, dans le domaine tant industriel qu'agricole.

Profondément religieux, il affirme sa conviction que le peuple de Qatar, essentiellement ouvrier et paysan, peut passer dans son mode de vie islamique la réponse aux défis posés par les problèmes de l'industrialisation et de la modernisation.

EN MOINS DE CINQ ANS

Une émergence rapide sur la scène internationale

Indépendant depuis la 1^{re} septembre 1971, l'Etat de Qatar a été admis à la Ligue des Etats arabes dès le 11 septembre et à l'ONU dès le 16 du même mois. Aujourd'hui, il y a, à Doha, trente ambassadeurs accrédités, dont vingt-deux résidents.

L'adhésion de Qatar aux principes de la charte de l'ONU est inscrite à l'article 5 de la Constitution provisoire du 2 avril 1970. Elle a été réaffirmée, à plusieurs reprises, par l'émir en personne pour que la politique extérieure de Qatar soit dictée par « le droit des nations et l'autodétermination, la promotion de la coopération internationale pour le bien de l'humanité, l'insécurité de la paix et de la sécurité internationale, le nécessité de résoudre les conflits entre Etats par des moyens pacifiques et l'établissement de relations entre Etats sur la base de la justice et de l'égalité ».

C'est, naturellement, avec le monde arabe que Qatar entretient les rapports les plus étroits et les plus fructueux.

C'est ainsi que, malgré l'échec des négociations engagées avant l'indépendance pour la constitution d'une fédération des neuf emirates du Golfe, Cheikh Khalifa n'a jamais perdu l'espoir de voir naître un jour cette fédération. Dans une interview accordée en 1973, à l'occasion du premier anniversaire de son accession au trône, il déclarait : « L'idée d'une fédération des neuf Etats ne disparaîtra jamais. Elle pourra être remise pour une raison ou une autre, elle réapparaîtra certainement sous une forme différente dans l'avenir. » Pour lui, le simple examen des faits et des chiffres doit inclure tous les responsables du Golfe à « réaliser l'importance vitale que représente, pour nos pays, la création d'une forme d'unité de fédération ou, du moins, de planification et de coordination. Tous nos efforts, toute notre expérience et toutes nos connaissances doivent être

combinés et coordonnés pour développer et protéger nos gigantesques ressources et les utiliser d'une manière constructive ».

Cette détermination de l'émir est soulignée par le fait que bien que le contact avec Bahreïn ne soit pas encore totalement liquidé, il prenait l'initiative de proposer, dès 1972, la création d'un comité conjoint pour le développement et la coordination économique. Ce comité avait été créé, Qatar et Bahreïn devenant, en 1973, à conclure un accord pour la production en commun d'huile végétale, d'aluminium extrudé et de ciment.

Avec Abu-Dhabi, les relations sont harmonieuses et, avec le Koweït, la notion de bon voisinage revêt tout son sens : parentèle étendue, échange constant de visites à tous les niveaux, rapports commerciaux fructueux pour les deux parties, liens culturels étroits.

Avec l'Arabie Saoudite, pour des raisons tout à fait ethniques, religieuses, culturelles et historiques, Qatar entretient des rapports privilégiés et dans les grands problèmes internationaux les deux pays adoptent souvent des attitudes très proches l'une de l'autre. Qatar fournit une aide économique importante à de nombreux pays arabes, dont l'Egypte, la Tunisie et la Jordanie. Il participe au Fonds arabe de développement économique et social (FADES).

Mais ce rappel de la politique arabe de Qatar serait incomplet si mention spéciale n'était pas faite de l'attitude du gouvernement dore la question palestinienne. Qatar s'est engagé à appuyer la cause du peuple palestinien et à rechercher une juste solution au conflit du Proche-Orient, conformément aux principes de la charte des Nations unies et des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Pour les responsables de Doha, une telle solution exige la restauration des droits nationaux légitimes du peuple palestinien et la reconnaissance de son droit à l'autodétermination sur sa terre natale.

Sur le plan international, les liens traditionnels qui lient Qatar à la Grande-Bretagne demeurent, mais les années 1974 et 1975 ont été marquées par l'émergence de Qatar, comme la France et le Japon. L'importance de la coopération entre la France et Qatar est soulignée par le fait que la visite actuelle de l'émir à la France est la troisième depuis le début de 1974.

Certes, pour les responsables, aussi bien français que qatariens, les rapports entre Paris et Doha ne sont pas encore aussi satisfaisants qu'on le voudrait. Parmi les fournisseurs de pétrole à la France, Qatar occupe le septième place et, de son côté, la France s'est située, en 1974, à la onzième position parmi les tour-

nisseurs de Qatar, loin derrière la peloton de tête constitué par le Japon, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Liban.

Les rapports franco-qatariens sont toutefois appelés à connaître, dans les années à venir, un développement important. Un accord de coopération économique, technique et financière a, en effet, été signé entre les deux pays en décembre 1974, donnant naissance à une commission mixte, à la suite de la visite à Doha du ministre français du commerce extérieur, M. Norbert Séger.

Des accords ont été conclus entre la compagnie nationale « Qatar General Petroleum Company » et deux sociétés françaises, C.D.F.-Chimie (filiale des Charbonnages de France) et Gazocan pour la construction de complexes pétrochimiques symétriques à Oum-Said, à Qatar et à Dunkerque, en France.

Les deux opérations (celle de Oum-Said et celle de Dunkerque) offrent un cas exemplaire de la coopération possible entre les deux pays. Menées conjointement, elles permettront, en effet, d'obtenir de meilleures conditions de marché auprès des fournisseurs. Il sera également possible de coordonner les travaux, utiliser convenablement les équipes de montage et diminuer les coûts à la fois en raison du volume des commandes et des possibilités de rationalisation offertes par un programme aussi vaste.

EN POLITIQUE INTÉRIEURE

Des structures démocratiques et sociales

Qatar est fier de ses traditions, la plupart des Qataris ayant des ancêtres qui remontent aux grandes tribus arabes. Par suite de la migration de ces tribus, des communautés sédentaires s'étaient installées sur les côtes de la péninsule et l'Etat est né de ces communautés.

Les structures du nouvel Etat de Qatar allient la modernité à la tradition.

La Constitution provisoire du 2 avril 1970 déclare que l'Etat est un Etat souverain et indépendant, que son système de gouvernement est démocratique, que la langue officielle de l'Etat est l'arabe et que le peuple qatari fait partie de la nation arabe.

L'islam est la religion officielle de l'Etat, ainsi que celle de la très grande majorité de la population. Aux termes de la Constitution, le « charia » (légalisation) islamique est la source principale du droit.

A cet égard, il convient de signaler que le peuple de Qatar est essentiellement pieux et austère, dans la tradition wahabite. Dans une récente interview, l'émir Cheikh Khalifa affirmait sa conviction que le mode de vie islamique pouvait fournir la réponse aux défis posés par les problèmes de l'industrialisation et de la modernisation.

L'article 5 de la Constitution provisoire affirme que l'Etat « dirigera ses efforts vers la consolidation d'une véritable démocratie fondée sur des bases solides et verra la création d'une organisation administrative convenable, qui assurera la justice, la paix et l'égalité pour tous ses citoyens, ainsi que le respect de l'ordre public ».

L'article 6 autorise l'Etat « à superviser l'économie nationale » dans l'intérêt du pays, cette supervision ne devant, toutefois, s'exercer que dans les limites définies par la loi.

La justice sociale est la préoccupation majeure de l'article 7 qui déclare que l'Etat « guidera les générations montantes et prendra soin des opportunités égales à tous les citoyens et de leur permettra d'exercer leur droit au travail dans le cadre de lois qui assureront la justice sociale ». Le même article prévoit la mise en place de services sanitaires adéquats et « un système de sécurité sociale pour aider les citoyens nécessiteux pour cause de vieillesse, de maladie, de désastres et toutes causes d'invalidité ».

L'article 8 met l'accent sur l'éducation qui « est un facteur essentiel de progrès et de bien-être pour la société » et à laquelle chaque citoyen a droit. Le même article précise que « l'Etat assurera la réalisation et l'exécution d'un programme d'éducation générale obligatoire, gratuite à tous les niveaux ».

L'égalité des droits et des devoirs est assurée

par l'article 9 qui déclare que « tous les citoyens jouiront des mêmes droits publics et seront de même soumis à des devoirs publics égaux, sans distinction de race, de sexe ou de religion ».

L'article 11 de la Constitution traite de la justice. Toute personne accusée « sera considérée comme innocente jusqu'à preuve de sa culpabilité » et aura droit « à un procès équitable devant une cour où elle pourra être défendue soit par elle-même, soit par un avocat ». L'inviolabilité des domiciles est garantie par l'article 12 qui précise que l'entrée sans permission « est interdite sauf dans les cas prévus par la loi et selon les modalités précisées par celle-ci ».

La liberté de la presse est garantie par l'article 13.

L'émir est le chef de l'Etat. Mais il ne se contente pas de régner. Il gouverne directement et veille personnellement à ce que ses directives soient exécutées efficacement et rapidement. Il est le chef du gouvernement et préside un conseil des ministres nommé par lui.

L'article 37 de la Constitution provisoire définit le conseil des ministres comme la plus haute autorité exécutive de l'Etat. Il est donc responsable de « l'administration de toutes les affaires intérieures et extérieures de l'Etat », propose les lois et décrets et les soumet au chef de l'Etat pour ratification et promulgation, soumet des « projets de loi » au Conseil consultatif pour avis et veille à l'exécution des lois et au maintien de la sécurité intérieure et extérieure, administre les affaires financières de l'Etat et met au point le projet de budget, etc.

Le pouvoir exécutif est assisté d'un Conseil consultatif de vingt membres nommés par l'émir. La Constitution précise que les membres du Conseil consultatif « représentent tous les citoyens de Qatar et, à ce titre, s'occupent des intérêts publics de l'ensemble de la population ». Les membres du Conseil consultatif doivent être des citoyens nés à Qatar, âgés d'au moins vingt-quatre ans et ayant « une position respectable et un jugement sain ». Ils doivent avoir des compétences « dans différents domaines ».

Le Conseil consultatif se réunit en sessions annuelles ordinaires d'au moins huit mois. Des sessions extraordinaires peuvent être convoquées par l'émir. La session annuelle ordinaire est inaugurée par l'émir qui, à l'occasion, fait une déclaration sur « l'état du pays, les réalisations majeures et les projets et réformes qui seront exécutés au cours de l'année ».

Le gouvernement local est assuré par un certain nombre de conseils municipaux. A part le conseil de Doha, le capitale, il existe des conseils municipaux à Wakrah, Rayyan, Oum-Said, Khor et Zahira.

POUR SAUVEGARDER L'HÉRITAGE CULTUREL

Un musée national

Une dizaine de maisons traditionnelles et un ancien palais qui fut, un temps, le résidence de la famille al-Thani ont été restaurés et transformés en un musée national qui constitue, jusqu'à présent, la réalisation la plus originale et la plus séduisante du golfe Arabique.

Le musée national de Qatar a été officiellement inauguré en juin 1975. L'ensemble de ses bâtiments recouvre 47 500 mètres carrés. Dans sa forme définitive, il sera constitué de quatre sections principales : le palais, le musée d'Etat, le musée de la mer et l'aquarium.

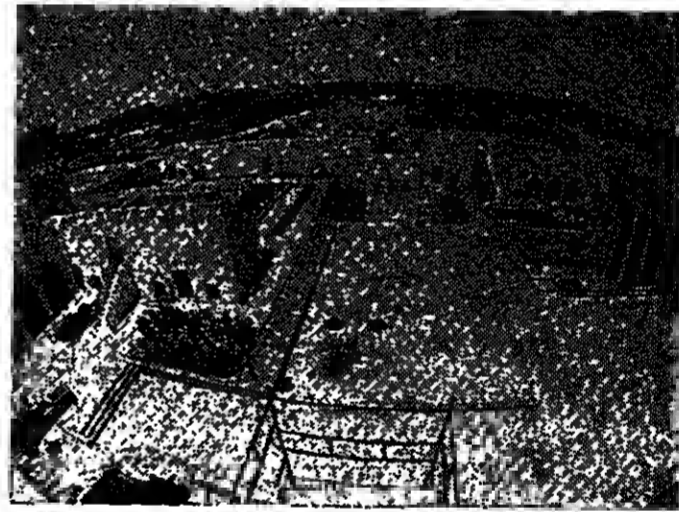
De même que Qatar et son histoire, le musée national regarde à la fois vers le mer et vers l'intérieur. C'est pour rappeler aux générations montantes que, à un certain moment de son histoire, Qatar possédait plus du tiers de la flotte de pêcheurs de perles du Golfe qu'une loge artificielle ou à été construite et restaurée au musée. Sept bateaux, reproduction des « dhows » traditionnels, ont été spécialement construits pour être ornés en permanence dans la loge.

Sur le rive de la loge, un musée de la mer a été construit et ouvrira ses portes en 1976. Le premier étage sera consacré à la vie des pêcheurs de Qatar. Le sous-sol abritera un aquarium où seront rassemblés des spécimens de la vie aquatique des mers qui bordent le Golfe.

Les vieux palais des émirs, restaurés, ont permis à la manière traditionnelle pour rappeler ce qui pouvait être, au début du siècle, la vie d'une famille prédominante.

Le musée était essentiellement consacré à la vie des populations qui ont vécu dans la péninsule depuis des milliers d'années, et la vie de ces populations ayant été perpétuellement dominée par le désert, l'antique palais des émirs et les habitations avoisinantes évoquant la terre de Qatar et la vie des bédouins. Là est rassemblée la collection la plus importante de matériel ethnographique, archéologique, zoologique et historique que l'on puisse trouver dans cette région du monde.

Dans une excavation aménagée près de l'entrée du bâtiment principal, un film de quatre minutes montre, en animation, le processus géologique de la création de la Terre depuis la matière gazeuse originelle, il y a quatre milliards et demi d'années, jusqu'à l'émergence du golfe d'Arabie et de la péninsule de Qatar tels que nous les connaissons aujourd'hui.



Dans la section préhistorique, l'âge de la pierre est exceptionnellement bien représenté, depuis les fauches massives et rustiques coléolithiques inférieures jusqu'aux objets en métal repoussé du néolithique postérieur. Dans cette section, on peut remarquer l'évolution des outils officines vers des produits plus raffinés et plus spécialisés. Des poteries de l'époque Oubéide, récemment découvertes, figurent en bonne place et témoignent d'une civilisation qui fut florissante il y a quelque six mille ans et qui fut probablement à l'origine de la civilisation sumérienne qui a marqué de son empreinte le sud de la Mésopotamie.

C'est la section relative à la vie quotidienne des bédouins du désert qui, dans le musée, est le mieux représentée. Cette section qui s'étend sur cinq salles regroupées, soit matériellement soit graphiquement, tout ce qui concerne la vie quotidienne dans le désert : outils, costumes, chansons, poésie, instruments de musique, etc... Tous les aspects de la vie bédouine y sont représentés, y compris, dans la salle centrale, la tente traditionnelle en tissu noir.

Une dernière section du musée est consacrée au pétrole, auquel l'Etat moderne doit sa prospérité. Des graphiques et des chartes exposent la manière dont le gouvernement utilise les revenus pétroliers pour le bien-être de tous.

Le musée couvre, ainsi, toute l'histoire de Qatar depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.

Dans tout le musée, une utilisation abondante des moyens audiovisuels ajoute une dimension

nouvelle à la quantité considérable de textes et d'informations graphiques qu'apportent les différentes expositions. Un grand nombre de témoignages sur la vie dans le désert, sur les hommes et les animaux, sont présentés sous cette forme.

La création du musée de Qatar est due à une initiative prise par l'émir Cheikh Khalifa, en mai 1972. Cette décision fut suivie de trois années d'études et de recherches intensives et d'un plan de restauration et de construction accélérées. L'ensemble du projet fut placé sous l'autorité du ministère de l'Information, et plus précisément de son directeur, M. Mahmoud El-Chéif, aujourd'hui conseiller de l'émir. La restauration et la construction furent réalisées par le ministère des Travaux Publics.

La décision de l'émir Cheikh Khalifa Ben Hamad al-Thani est due au fait qu'il ne suffit pas de moderniser le pays en diversifiant son économie et en industrialisant. Il ne suffit pas non plus de généraliser les services sociaux, l'éducation, l'information et la formation professionnelle. Bref, il ne suffit pas de familiariser les Qataris avec les techniques modernes. Pour Cheikh Khalifa, le véritable développement ne consiste pas en un mimétisme du monde industriel moderne, mais en une assimilation, par l'héritage culturel de la société qatari, des exigences de la société industrielle.

Dans cette optique, l'émir Cheikh Khalifa tient particulièrement à ce que les générations montantes aient continuellement sous les yeux les témoignages de l'histoire de leur pays et de ce qui fut, un temps, le mode de vie de ses habitants.



Economie

Des finances en mal de chiffres

Par MARIE-CHRISTINE AULAS

QATAR fête, à de nombreux égards, le schéma financier des émirats nés du pétrole sur les rives de la côte arabe du Golfe. On y retrouve les effets d'une situation nouvelle engendrée par la juxtaposition d'une richesse rapide et fabuleuse face aux stigmates d'un sous-développement persistant. Cependant, Qatar suit un itinéraire qui lui est propre en matière de développement économique et fait nouveau - élabore ses propres structures financières.

Les documents concernant les finances publiques restent strictement confidentiels. Les chiffres et les statistiques manquent cruellement. Seuls les ministres ont accès au budget dans son ensemble et les administrations ne connaissent que la partie les concernant directement. Le budget global divise les dépenses en deux catégories : les dépenses courantes et celles en capital. La croissance rapide des dépenses courantes s'est accompagnée d'un changement dans leur composition. La « liste civile » de l'émir comprenant les versements aux membres mâles de la famille régnante (soit huit cents personnes environ) a, en termes relatifs, beaucoup baissé depuis l'accession au pouvoir du cheikh Khalifa en 1972. En 1967, elle absorbait près de la moitié des crédits de fonctionnement. La part consacrée aux services publics et aux dépenses sociales est restée à peu près constante, avec un montant légèrement supérieur à 20 % du total. Les paiements « non identifiés » ont connu une croissance rapide au point de devenir le poste le plus important. Ils représentent 40 % des dépenses de fonctionnement.

La gestion des réserves

LES réserves ne cessent de s'accumuler d'une année sur l'autre. En 1972, elles s'élevaient à 1,4 milliard de francs; on les estimait à 4 milliards deux ans plus tard à l'exclusion des dépôts à court terme, de la participation dans des compagnies locales, de la contribution au fond de développement et aux autres institutions internationales. Le problème de leur gestion est au centre des préoccupations du cheikh Khalifa qui applique en l'île de Koweït lors du krach de l'Intra Bank en 1966, puis de la dévalua-

tion du dollar, Qatar ne veut courir aucun risque et préfère toucher un intérêt sur un capital fixe plutôt que de spéculer dans l'espoir d'accroître ce capital. C'est ainsi que les directions à prendre ont été confiées par l'émir Khalifa, au conseil d'investissements de Qatar, composé d'un Britannique, lord James Grichton-Stuart de Gouttes, du ministre des finances qatari, le cheikh Abdel Aziz, et du directeur des finances, M. Abdel Kader El-Qadl. Outre quelques possessions immobilières à l'étranger, l'essentiel des investissements est réparti entre cinq portefeuilles : l'un, très prospère, en livres sterling, qui est géré par Baring Brothers, un autre en dollars, de moindre

importance, géré par Hambros, un troisième en deutschemark et deux petits fonds en francs suisses. En matière d'aide extérieure, Qatar a une politique à la mesure de ses moyens. Pour la seule année 1974, l'émirat a accordé 160 millions de dollars pour les quarante-quatre engagements faits au titre de l'aide publique au développement (3). Cette somme a été répartie pour les trois cinquièmes à l'aide bilatérale, qui a absorbé 95 millions de dollars, le reste allant à l'aide multilatérale. Les bénéficiaires des versements plus de 60 millions de dollars - sont essentiellement les pays du champ de bataille et les pays islamiques, qui reçoivent une aide croissante. Ainsi, Qatar participe, entre autres, au capital des sociétés pétrolières, ces dernières ont gardé une certaine maîtrise du rythme de production et de vente de tel ou tel pétrole. C'est bien ce phénomène que l'on a observé en 1975 à Qatar comme à Abou-Dhabi - et aussi, d'ailleurs, en Arabie Saoudite. Pourtant, après les accords de participation conclus avec le cartel des grandes compagnies en 1972, l'émirat avait obtenu le quart du capital des sociétés opérant sur son territoire. En 1974, cette part était passée à 50 %.

Energie

En première ligne sur le front du pétrole

(Suite de la page 15)

Le rôle des sociétés

CEPENDANT la lenteur de ces négociations a pu faire douter de la volonté de l'émirat d'aller vraiment jusqu'à la nationalisation à 100 %. A l'automne de l'année 1974, M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, mais parlant implicitement pour l'ensemble des pays du Golfe, avait solennellement déclaré : « Avant la fin de l'année, si Dieu le veut, les Arabes recouvreront tous leurs droits sur leur pétrole. » Cette promesse n'a pas été réalisée. L'Arabie Saoudite elle-même n'a pas nationalisé PARAFICO, Seul, aujourd'hui, le Koweït a accompli le point de l'accomplir. Les autres hésitent encore ou donnent toutes les apparences de l'hésitation. Pourquoi ? Parce qu'à Qatar, comme dans les autres pays du Golfe dont les structures étatiques sont encore « molles », on a toujours besoin de l'assistance technique des sociétés pétrolières; non seulement pour la maintenance, le développement et l'exploration des anciens et nouveaux gisements, mais aussi pour la commercialisation et, bien évidemment, pour le transport du « brut ».

qui venaient s'ajouter aux 40 % revenant directement aux compagnies pétrolières; soit en tout 76 %. Les 24 % restants étaient en principe commercialisés directement par l'émirat, mais s'il ne parvenait pas à écouler cette part, les sociétés étaient obligées de la reprendre pour leur propre compte. Ce régime est transitoire, car l'intention officielle de Qatar, comme des autres Etats du Golfe, est d'achever la « révolution pétrolière », c'est-à-dire de prendre à 100 % le contrôle des sociétés opérant sur leur territoire. Le principe de cette prise de contrôle a été adopté en décembre 1974, et l'émirat est encore actuellement en négociation avec les sociétés pétrolières pour fixer le montant de l'indemnisation et le prix auquel les sociétés pourront acheter le pétrole. La majeure partie de la production pétrolière de l'émirat est le fait de la Qatar Petroleum Company, créée le 21 août 1938. Cette société affiliée à I.P.M. (International Petroleum Company) a été fondée par le cartel des grandes sociétés pétrolières pour exploiter la concession obtenue en 1933. La Qatar Petroleum Company était alors constituée sur le même modèle que I.P.M.C. : 95 % du capital réparti en quatre tranches égales de 23,75 %, lesquelles étaient dévolues respectivement à la British Petroleum, à la Shell, à la Compagnie française des pétroles, et à un assemblé formé de Mobil et Exxon et partagé lui aussi en parts égales. Le solde, soit 5 %, revenait à la Parter, gestionnaire des intérêts hérités du pétrolier de M. Gulbenkian, « monsieur-cinq-pour-cent ». En mer, c'est la Shell Company of Qatar, filiale de la Shell, qui a découvert du pétrole dans les gisements d'Id-Id-Shargi, Maydan-Mahzam et Bul-Hamne. L'exploitation de ce dernier gisement pendant l'été 1973, a permis une production initiale de 30 000 barils par jour qui s'est élevée, dès la fin de l'année, à 100 000 barils par jour. C'est un pétrole de bonne qualité : 36 à 37 % de API et une teneur en soufre de 1,5 %; mais le pétrole terrestre est encore de meilleure qualité : 40 à 42 % API et une teneur en soufre de seulement 1,2 %.

10.000 dollars par habitant

En tout cas, comme les autres membres de l'O.P.E.C., Qatar a grandement bénéficié du pétrole brut; depuis ce chiffre est passé, tous jours en moyenne, à 9,34 dollars.

Aussi, les revenus pétroliers globaux de l'émirat, qui n'étaient que de 250 millions de dollars en 1972, et de 400 millions de dollars en 1973, ont atteint 1,9 milliard de dollars en 1974. Le revenu moyen par habitant est maintenant supérieur à 10 000 dollars, alors qu'il n'était que de 1 500 dollars en 1971, au moment où l'émirat s'est déclaré indépendant. Les réserves prouvées de l'émirat sont estimées officiellement à 6 500 millions de barils. Si le rythme d'extraction avait été maintenu au niveau qu'il avait atteint avant le guerre, c'est-à-dire 27,5 millions de tonnes par an, les réserves auraient été épuisées en trente ans. Il se pourrait d'ailleurs qu'après la brutale hausse du prix du pétrole, les réserves « réelles » soient nettement supérieures au chiffre indiqué ci-dessus; dans cette hypothèse, la rétention de production serait encore supérieure à plus grandes seraient les chances d'allonger davantage dans le temps l'existence de la « rente » pétrolière.

La majeure partie de la production pétrolière de l'émirat est le fait de la Qatar Petroleum Company, créée le 21 août 1938. Cette société affiliée à I.P.M. (International Petroleum Company) a été fondée par le cartel des grandes sociétés pétrolières pour exploiter la concession obtenue en 1933. La Qatar Petroleum Company était alors constituée sur le même modèle que I.P.M.C. : 95 % du capital réparti en quatre tranches égales de 23,75 %, lesquelles étaient dévolues respectivement à la British Petroleum, à la Shell, à la Compagnie française des pétroles, et à un assemblé formé de Mobil et Exxon et partagé lui aussi en parts égales. Le solde, soit 5 %, revenait à la Parter, gestionnaire des intérêts hérités du pétrolier de M. Gulbenkian, « monsieur-cinq-pour-cent ».

En mer, c'est la Shell Company of Qatar, filiale de la Shell, qui a découvert du pétrole dans les gisements d'Id-Id-Shargi, Maydan-Mahzam et Bul-Hamne. L'exploitation de ce dernier gisement pendant l'été 1973, a permis une production initiale de 30 000 barils par jour qui s'est élevée, dès la fin de l'année, à 100 000 barils par jour. C'est un pétrole de bonne qualité : 36 à 37 % de API et une teneur en soufre de 1,5 %; mais le pétrole terrestre est encore de meilleure qualité : 40 à 42 % API et une teneur en soufre de seulement 1,2 %.

Notons enfin que Qatar dispose aussi de réserves considérables de gaz naturel. Officiellement ces réserves sont estimées à 3 000 milliards de pieds cubes. Pour le moment, la majeure partie du gaz est brûlée. Mais cette ressource va être utilisée de manière croissante, notamment comme combustible pour la production d'électricité, le dessalement de l'eau de mer et le fonctionnement d'une cinquième et, plus tard, pour la fabrication de produits chimiques. Le gaz est déjà utilisé comme matière première pour la production d'engrais.

PHILIPPE SIMONNOT.

Le carnet des ambassadeurs

- A l'occasion de la fête nationale de la République fédérale du Nigeria, la charge d'affaires a.i. et Mme J.A. Fakayode ont offert une réception le 1er octobre.
A l'occasion de l'inauguration de l'exposition tchécoslovaque « Dix siècles d'art tchèque et slave » et de la visite de M.M. Matej Lucan, vice-premier ministre de la République socialiste tchécoslovaque, et Milan Klusak, ministre de la culture tchéque, M. Juraj Sedlak, ambassadeur de la République socialiste de Tchécoslovaque, a donné une réception le 3 octobre dans les salons de l'ambassade.
L'ambassadeur de la République de Corée et Mme Suk Heun Yun ont offert une réception le 3 octobre à l'occasion de la fête nationale.
A l'occasion de la fête de l'armée populaire tchécoslovaque, l'attaché militaire et de l'air près l'ambassade de la République socialiste de Tchécoslovaque et Mme Emil Frank ont donné une réception le 6 octobre.
M. Ernst Scholz, ambassadeur de la R.D.A., a offert une réception le 7 octobre à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de la République démocratique allemande.
A l'occasion de la visite à Paris de M. S.D. Sharma et de plusieurs autres personnalités indiennes, l'ambassadeur de l'Inde et Mme Chatterjee ont donné une réception le 8 octobre.
L'ambassadeur de la République démocratique populaire du Yémen et Mme Bafagh ont offert une réception le 9 octobre à l'occasion du départ de l'ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie et de Mme Nijaz Dizdarevic.
A l'occasion de leur départ, l'ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie et Mme Nijaz Dizdarevic ont donné une réception le 10 octobre.
L'ambassadeur d'Autriche et Mme Otto Eiselberg ont donné une réception le 24 octobre.
L'ambassadeur d'Iran et Mme Anis Chahly ont offert une réception le 27 octobre à l'occasion de l'anniversaire du chah.
Sous les auspices de l'ambassade de la République de Corée en France, une soirée de musique traditionnelle de Corée a été donnée le 28 octobre au Musée Guimet par la troupe de l'Institut national de musique classique.

Correspondance

Le procès du groupe "Fraction armée rouge" en R.F.A.

A la suite de l'article de Fred Mohr (le Monde diplomatique, octobre 1975), Mme Margaret Meier, de Cologne, nous adresse la lettre suivante :
Cet article intéressant me semble cependant ne présenter qu'une face des choses. D'abord, il ne faut pas oublier pour quelle raison les extrémistes ont été incarcérés : une pour leurs opinions politiques - en Allemagne fédérale, chacun peut s'exprimer librement, - mais parce qu'ils ont propagé ces opinions par la force des armes. Un groupement politique qui dispose d'un arsenal d'explosifs et d'armes à feu et qui en fait usage n'est pas d'importance quelconque. Que l'objectif du groupe - le bouleversement du système politique allemand - soit justifié ou non, il est celui d'une minorité radicale, inadmissible pour la majorité qui, dans une démocratie, décide. La démission préventive a dispensé de lola les limites prescrites par la loi. Ceci est dit en grande partie aux détenus eux-mêmes et à leurs avocats qui ont fait usage de tous les moyens légaux pour repousser le début du procès dans l'espoir de gagner du temps. Si l'on considère que, selon la loi, un détenu est regardé comme innocent jusqu'à la preuve du contraire, les conditions de détention étaient en effet très dures. Malgré cela, les prisonniers ont réussi à communiquer entre eux - par l'intermédiaire des avocats - à l'aide de messages cachés. C'est ce qui a provoqué l'arrestation des avocats.
J'ai fait la connaissance de M. Croissant lors de la session d'un comité contre la torture, avec lequel le groupement s'occupait de la défense des prisonniers. J'ai constaté qu'il était lui-même radicalement opposé au système actuel en République fédérale, qu'il qualifie de néo-fasciste. Par la suite, il est apparu que de fausses informations avaient été données aux comités par les policiers, dans l'espoir de provoquer des actions favorables aux détenus.
Il est vrai que le droit des accusés de choisir librement leurs défenseurs a été sérieusement entravé. La limitation du nombre des avocats à trois par personne est compréhensible, si l'on sait que certains des accusés employaient jusqu'à onze avocats. Mais la loi d'exception qui permet d'assigner un avocat est à mon avis une entrave grave à notre liberté. Cette mesure prouve à quel point notre État est menacé et que, malheureusement, ses représentants sont quelquefois dépassés par les événements.
En ce qui concerne Holger Meiss, peut-on parler d'assassinat lorsque l'Etat a fait peser tout son poids pour sauver un candidat au trône ? La question est difficile, d'autant plus qu'il est tout aussi condamnable d'empêcher la force pour allumer quelque feu.
En conclusion, je dois dire que, pour quelqu'un qui suit les événements de près et qui essaie de voir derrière les coulisses, il y a de nombreux signes alarmants et inquiétants. L'Etat se présente avec une autorité parfois abusive et il faut se demander si cela peut mener. Je pense cependant que la plupart des pays seraient passés par une répression beaucoup plus sévère en face d'événements considérés comme dangereux et qui attaqueraient les principes fondamentaux de leur existence politique. C'est justement de par sa liberté que la République fédérale est viable et il est à craindre qu'un abus de cette liberté par des extrémistes quels qu'ils soient ne provoque un relâchement dévastateur à notre démocratie.
[Que des inculpés soient poursuivis en raison de leurs opinions ou pour avoir commis des actes violents ne modifie en rien le problème de fond : toute démocratie a droit de respecter à leur égard les principes de droit sur lesquels elle est fondée. Le fait que d'autres pays puissent pratiquer une répression beaucoup plus sévère n'empêche que la défense de la démocratie partout dans le monde passe par le respect des libertés dont certains ont trop vite fait de dire qu'elles sont « formalistes ».]

Le Département des Relations Internationales de Citroën Champ-de-Mars, 75015 Paris, Filiale de Ventes directes de la S.A. Automobiles Citroën créé, particulièrement, à l'intention de Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et des Organismes Internationaux, se tient à leur entière disposition pour tout renseignement qu'il leur plairait d'obtenir. CITROËN CHAMP-DE-MARS S.A. Tél: TT CITRO-24833 - Tél. 567.99.20 - 783.5276

(Publité) Découvrez un grand CHATEAUNEUF DU PAPE VIEUX A UN PRIX JEUNE en écrivant directement au DOMAINE DE BEAUCASTEL 84350 COURTHEZON Réf. « M.D. » n° 28

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

Un projet pour développer le monde arabe

Par FREDERIC LANGER

LES récents événements pétroliers ont pu paraître...

Pour Abdelkader Sid-Ahmed, la nécessité du recyclage...

Malheureusement ! L'industrialisation-gadget...

Les "majors" restent en position de domination

La définition d'un "projet arabe de développement"...

culture au développement est nuancée, mais on regretterait...

un peu trop vite une "manne pétrolière" venue du ciel.

Du reste, cette lutte n'est pas terminée puisque les sociétés étrangères...

Il apparaît donc que la maîtrise des prix par les producteurs passe avant tout par la réforme...

révélé au grand jour, et dont les pays producteurs n'ont encore récupéré qu'une partie.

En limitant son action au seul domaine du pétrole, l'OPEP...

Stratégie pour briser le carcan

La troisième partie examine le rôle que la finance arabe pourrait jouer dans le développement de la région en insistant sur la nécessité et la possibilité de créer une monnaie arabe...

teret entre la moitié et les deux tiers des excédents de revenus pétroliers...

Les autres conditions de succès de la stratégie proposée par Abdelkader Sid-Ahmed...

On peut se demander sur quel appui se fonderait ce volontarisme...

s'identifiaient à la lutte contre la dépendance économique étrangère...

L'idée même d'un développement réel du monde arabe est-elle donc utopique ? Répondra à cette question...

Le livre d'Abdelkader Sid-Ahmed, s'adressant aux Arabes, prouve la "faisabilité" économique de ce changement...

(1) L'économie arabe à l'heure des surplus pétroliers...

(2) Voir également les articles de Georges Cornil...

(3) C'est-à-dire reposant sur la moyenne pondérée des différents quotas de brut produit...

(4) Ainsi la chiffre d'affaires d'I.T.T. en 1974, selon Fortune, dépasse le P.N.B. chilien.

UN NATIONALISME ARABE SANS DOCTRINE BIEN DÉFINIE

Le parti Baas et la tentation du pouvoir en Syrie et en Irak

Nous publions ici le dernier article que nous ait fait parvenir notre collaborateur et ami Jean-Pierre Viennot...

Nos lecteurs et nous-mêmes apprécions en lui sa grande compétence, admirablement servie sur des questions aussi complexes...

BIEN que le parti socialiste de la résurrection arabe (Baas) soit au pouvoir en Syrie depuis le coup d'Etat du 8 mars 1963...

Moustafa Dandashli était bien placé pour traiter le sujet : ancien militant du secteur libanais du Baas...

sixième congrès national tenu à Damas en octobre 1963.

sur les circonstances assez obscures entourant la naissance du Baas vers 1933-1941, M. Dandashli apporte des précisions inédites...

M. Dandashli expose en définitive un portrait assez peu flatteur du "général" (chef-fondateur) du Baas : Michel Aflak et apparaît

de dictature militaire (Husni al-Zaim, Sami Hinnawi et Adib al-Chéikhi), M. Dandashli décrit l'accession du Baas au pouvoir...

La création de la R.A.U. fut tout simplement la consécration de la vocation unitaire du Baas, vocation si chère qu'il y sacrifia sa propre existence...

Par JEAN-PIERRE VIENNOT

comme un être réveur, superficiel, idéaliste, peu doté pour les tâches organisationnelles et incapable de trancher lors des grandes crises...

DEPUIS son fondation lors du premier congrès d'avril 1947, le Baas apparaît divisé entre une droite représentée alors par Djallal Sayid...

Nord » de l'Union nationale, le parti unique de la R.A.U., mais les élections de juillet 1959 pour les comités de l'Union nationale en Syrie furent un désastre pour le Baas...

Le coup d'Etat du 8 mars 1963 ne fut pas un succès pour le Baas, mais bien plutôt celui du comité militaire regroupant des officiers se réclamant de l'Ul, véritable « parti dans le parti »...

1963 (« révolution du 14 Ramadan ») fut davantage le fait d'officiers baasistes et non-baasistes (Abdul-Salam Arif) que celui du parti : d'où un conflit latent, puis ouvert, entre l'élite civile du Baas irakien...

M. DANDASHLI ne cache pas ses désillusions face aux multiples scissions du Baas, bien plus déterminées selon lui par l'appât du pouvoir que par des considérations idéologiques...

(1) Aspects idéologiques et historiques du parti Baas arabe socialiste, 1940-1963.

(2) « Syria under the Baas - The Army Party symbiosis », d'André Sablinovitch, Centre d'études sur le Moyen-Orient et l'Afrique de Ghislah, TH-Aviv, 1970.

WIEW la conquête

Richter

سكول من زحل

Supplément

LE VENEZUELA

La conquête de la souveraineté économique



« La patria n'est pas le pétrole, l'argent ou les affaires... » affirmait-il y a quelques semaines à peine le président national de la culture dans ses fonctions. Le CONAC...

Bolívar, Miranda, Sucre : le Venezuela, au début du dix-neuvième siècle, donné à l'Amérique latine ses plus brillants libérateurs, hommes d'action acquis aux idées des philosophes qui tentèrent d'éclairer des « lumières » du siècle antérieur...

Entre temps, le pays s'épuisa dans de sanglantes guerres intestines. L'ère des caudillos féodaux se s'acheva que vers 1920, lorsque le général Juan Vicente Gómez, caudillo lui-même, établit définitivement son pouvoir depuis les Andes, frontière avec la

1975, année de la « deuxième indépendance »

Par PHILIPPE LABREVEUX

Colombia, jusqu'au delta de l'Orénoque au sud et au lac de Maracaibo au nord. C'est là, en fond des eaux calmes (et maintenant polluées), que l'on découvre l'« alondra », l'ar noir qui a nué aux Vénézuéliens autant peut-être que l'ar des Incas, des Chibchas et des peuples du Mexique aux Espagnols.

Arrivé à Caracas dans le foulée d'un autre guerrier, Cipriano Castro, le général Gómez, qui, à plus de quarante ans, n'avait jamais accouché son Etat natal de Tachira, dans les montagnes andines, dirigea pendant trente ans le pays comme sa propre hacienda. Suivant une tendance à la moda « rétro », historien, journaliste et chroniqueur se penchaient aujourd'hui sur ce paysan modeste qui modèla l'armée à son image et sur, par la terreur et les prébendes, maintint sur son société agricole et pastorale un régime patriarcal que rien au presque ne vint contester.

Quelques universitaires seulement troublèrent la fête du patriarcat. Ce sont eux qui, après sa mort, assumèrent, en pouvant ce dans l'opposition, les premiers rôles politiques. Romulo Gallegos, le premier président élu en 1946 au suffrage universel, est aussi le principal écrivain du Venezuela. Deux ans plus tard, un triumvirat militaire le renversa. L'homme fort, le général Marcos Pérez Jiménez, dirigea le pays dix ans durant : aussi implacable que Gómez, il e laissa sur ses adversaires une trace indélébile. Mais il n'a pas hésité à lancer le Venezuela dans le siècle des autocrates.

(Lire la suite page 23.)

Richesse et aliénation

Par JOSE AGUSTIN SILVA MICHELENA *

Il y a une vingtaine d'années le plupart des économistes pensaient qu'il suffisait d'accroître sensiblement les investissements pour permettre à une économie traditionnelle de « décoller » vers le ciel ouvert d'une croissance autonome soutenue. Les ressources disponibles sur place étant trop limitées, celles-ci devaient nécessairement provenir de source étrangère. Formée à l'initiative des Etats-Unis, l'Alliance pour le progrès devait permettre d'investir en Amérique latine 1 milliard de dollars par an pendant dix ans.

Lorsqu'on parle aujourd'hui de cette Alliance, c'est comme d'un échec, et M. Walt Whitman Rostow, auteur de la théorie du « décollage », a été vu lui-même obligé de reconnaître que quelque chose n'allait pas dans son « Manifeste non communiste ». Il ne reste plus guère de gouvernements en Amérique latine pour croire aux thèses « développementalistes ». Le plus étonnant est que, au Venezuela, on continue de s'en inspirer : l'histoire, pourtant, a rarement fourni de meilleures occasions de rejeter une théorie sociale.

On ne saurait dire en effet que le Venezuela ait manqué de ressources. Si les compagnies transnationales ont pris la part du lion dans les recettes provenant du pétrole, il en est toujours resté assez pour investir dans le pays. On ne pourrait cependant affirmer que le Venezuela, où la revant par tête est l'un des plus élevés d'Amérique latine, est plus développé que la Colombie ou le Pérou, deux pays qui n'ont pas disposé de ressources aussi importantes.

Une politique de développement plus audacieuse

Il faut toutefois reconnaître que le gouvernement de l'Action démocratique est allé plus loin que ses prédécesseurs dans l'application d'une audacieuse politique de développement. Il a pris plusieurs séries de mesures tendant à la création de nouveaux emplois, à la décentralisation des activités économiques, à la croissance accélérée du secteur agricole, au contrôle des prix, ainsi que des décisions définissant une stratégie de croissance à long terme lancée sur un programme d'investissements, la nationalisation des ressources naturelles (fer et pétrole) et la promotion du capitalisme d'Etat.

La politique de plein emploi visait d'une part à réduire la capacité inutilisée de l'industrie vénézuélienne, 45 % en moyenne, et d'autre part le taux du chômage, réel ou déguisé. A cette fin, le gouvernement s'est efforcé de stimuler la demande intérieure au moyen de dégrèvements

Depuis la fin de 1973 le situation du Venezuela s'est améliorée. Il est même difficile d'imaginer une position plus favorable pour enrayer le « décollage » : des ressources financières presque illimitées ; un gouvernement élu avec la moitié ou presque des suffrages et disposant d'une majorité au Congrès ; un parti, l'Action démocratique, qui a complété sur l'appui presque inconditionnel du mouvement syndical. Si tout cela ne suffisait pas au gouvernement de M. Carlos Andrés Pérez, les groupes les plus puissants de la bourgeoisie et les représentants des entreprises transnationales lui ont, d'entrée de jeu, manifesté leur appui. Bref, des conditions optimales.

Cependant, il ressort de la lecture des journaux comme des statistiques officielles que l'économie n'est même pas « sortie du hangar » pour prendre la piste : accusation de corruption dans l'administration ; choce dans les transports en commun ; mauvais état des voies de communication ; croissance des zones « marginales » ; aggravation des inégalités sociales ; augmentation démesurée des importations, en particulier de biens de consommation ; accroissement des dépenses courantes du gouvernement ; hausse du coût de la vie à un rythme supérieur aux salaires ; retards dans l'exécution des grands projets, comme le pétrochimie. A quoi il faut ajouter la crise du secteur agricole auquel le gouvernement a pourtant accordé la priorité dans ses plans de développement et consacré des ressources supplémentaires.

fiéaux et d'augmentations de salaires (4,5 milliards de bolívares) et en accroissant les dépenses budgétaires (5 milliards de bolívares). En outre, des dispositions ont été prises pour accroître les emplois dans le secteur des services.

Bien que le demande globale se soit sensiblement élevée, cette amélioration n'a pas eu sur l'emploi l'effet escompté en raison de la faible relation qui existe au Venezuela entre travail et production. En outre, une des caractéristiques du processus économique dans ce pays est qu'il importe du chômage et exporte de l'emploi ; ces exportations créent en effet des emplois hors des frontières tandis que ses importations les économisent à l'intérieur. Il résulte par

* Professeur à l'université centrale du Venezuela à Caracas.

ailleurs du haut degré de concentration économique que l'effet des investissements sur le niveau de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises, complémentaires du grand capital, se trouve très limité. Enfin, pour nombreux sont les services, il est évident que ce type d'emploi faiblement productif n'est en fait que du chômage déguisé.

En raison de la concentration croissante des activités économiques à Caracas, phénomène qui a tendance à se reproduire dans d'autres centres comme Guayana, Maracaibo, Maracay-Valencia et dans les régions agricoles de Zulie et Portuguesa, il est devenu urgent de prendre des mesures de décentralisation : le gouvernement e au recours à une politique de stimulants fiscaux, d'une part, et de crédits à faible taux d'intérêt, d'autre part. Mais l'économie vénézuélienne continuant de s'inspirer du principe de la maximisation des bénéfices, ces mesures se sont révélées largement insuffisantes.

Une phase critique dans les relations économiques mondiales

Par MANUEL PEREZ GUERRERO *

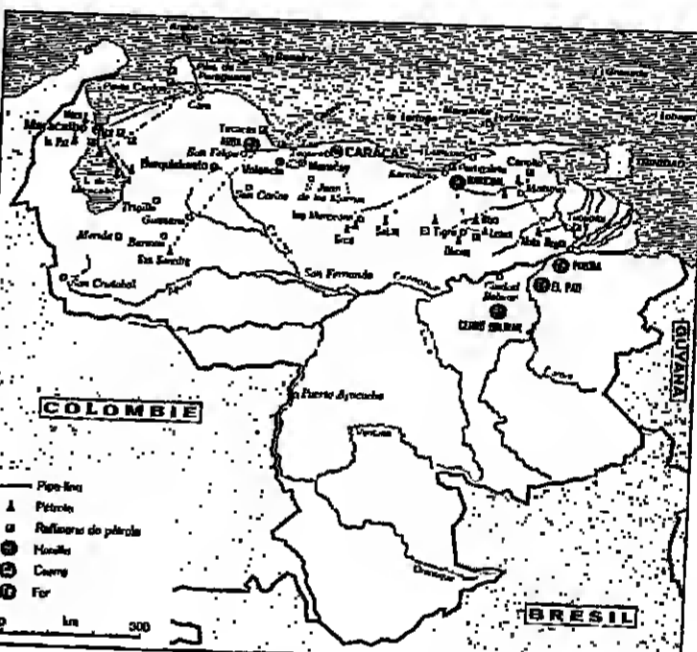
A MESURE que le crise structurelle s'aggrave, les chances grandissent de créer le nouvel ordre économique international réclamé par la sixième Assemblée générale extraordinaire des Nations unies. Les grandes révolutions (américaine, française, russe, etc.) se sont donné pour but l'égalité entre les hommes et les nations. De même que la révolution émanicipatrice en Amérique latine dans la première moitié du siècle dernier. Elles ont toutes tortement marqué le destin de l'humanité. Mais aucune d'entre elles n'a pleinement atteint ses objectifs. Certaines s'en sont même écartées en chemin. Cela tient à l'évolution des relations économiques internationales, qui s'est accélérée au cours des dernières décennies pour atteindre un point critique au début des années 70.

On a généralement pris conscience aujourd'hui qu'il n'est pas possible de continuer dans le voie actuelle, en raison des contradictions et des distorsions qui lui sont inhérentes. Pour sauver ce qu'il y a de positif dans ce monde, il s'agit de savoir les ressources technologiques que l'humanité contemporaine a développées, il est devenu nécessaire de changer de cap, sinon la distance et l'aliénation entre les êtres humains et les peuples s'accroîtront. Compte tenu de l'interdépendance des peuples, la responsabilité incombe à chaque pays ou groupe de pays, développés ou en voie de développement, sans distinction de régimes économiques et

sante des activités économiques à Caracas, phénomène qui a tendance à se reproduire dans d'autres centres comme Guayana, Maracaibo, Maracay-Valencia et dans les régions agricoles de Zulie et Portuguesa, il est devenu urgent de prendre des mesures de décentralisation : le gouvernement e au recours à une politique de stimulants fiscaux, d'une part, et de crédits à faible taux d'intérêt, d'autre part. Mais l'économie vénézuélienne continuant de s'inspirer du principe de la maximisation des bénéfices, ces mesures se sont révélées largement insuffisantes.

L'une des principales préoccupations du gouvernement est d'assurer l'expansion de la production agricole. Il a créé dans ce but un Fonds d'investissements doté de 2 milliards de bolívares. Il a également pris des mesures fiscales pour encourager les producteurs et autoriser la remise en concession et la consolidation de la dette agricole (1,8 milliard de bolívares).

(Lire la suite page 23.)



social, de rechercher et promouvoir les fondements des nouvelles relations économiques internationales. Il est exclu que l'on revienne en arrière pour tenter de sauver le vieil ordre établi en le réplétant. L'injustice et l'irrationalité qui le caractérisent l'ont condamné, sur la plan des principes et de la pratique, à une fin inexorable. En lui administrant de l'« oxygène » afin de prolonger son existence, on court le risque que son effondrement n'entraîne des conséquences plus tragiques pour l'humanité et qu'il soit

Assurer le changement par étapes

Le Venezuela estime qu'il a un rôle important à jouer : aujourd'hui plus peut-être que jamais depuis le début de son histoire en tant que nation indépendante. Ce n'est sans doute pas un rôle aussi décisif que celui assumé jadis par les pays qui avaient des ambitions impérialistes. Mais en conjuguant ses efforts avec ceux d'autres pays, le Venezuela s'est simplement donné pour tâche d'assurer le changement par étapes et sans perturbations majeures. Il convient d'éviter les bouleversements, parce qu'ils affecteraient tout le monde et qu'ils peuvent dans une large mesure être évités. C'est ainsi que le Venezuela

est l'avenir plus difficile encore de mettre sur pied un ordre nouveau. Il faut choisir entre l'affrontement qui pourrait naître mener à la violence et au chaos, et le dialogue pour rétablir par des accords, cette fois sur des bases solides et justes, l'équilibre perdu. Les pays en voie de développement n'acceptent pas le caractère sacro-saint d'un régime de relations internationales, car ces temps tristes et de la non sont plus diaposés à « se laisser faire » (en italien dans le texte).

conçait son rôle, modestement mais à la mesure des nécessités de notre époque. Car nous sommes à un tournant de l'histoire. Pour Caracas, son rôle s'inscrit en termes de stratégie dans le cadre d'un système de solidarité à trois échelons. Précisons tout d'abord que l'idée de solidarité s'inspire davantage d'un sentiment authentique de responsabilité et de fraternité que de considérations politiques conjoncturelles. Premier échelon de notre système de solidarité : le Venezuela se sent indissolublement lié, d'une part au reste de la communauté latino-américaine, d'autre part aux autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Ses liens géographiques, historiques et culturels ainsi que son rôle primordial dans le passé expliquent les

relations qui unissent le Venezuela à l'Amérique latine, relations que le Groupe andin et la SELA (Système économique latino-américain) vont permettre de renforcer et de perfectionner. Et si notre solidarité avec les pays exportateurs de pétrole est plus récente, elle n'en est pas moins forte. Car nous sommes conscients, tout comme nos partenaires de l'Organisation, que c'est précisément par l'unité et la force de persuasion qu'il s'en dégage que nous pourrions, pour la première fois dans l'histoire, obtenir que les pays riches parlent sur un pied d'égalité avec les puissants qui ont démanté le monde pour leur profit.

A un deuxième échelon, eusel vital que la primauté, figurant nos liens de solidarité avec le tiers-monde. Le Venezuela et le reste de l'Amérique latine partagent avec les pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie bien des problèmes économiques et sociaux. Les trois continents du « Sud » qui ont été l'objet de la colonisation, de l'exploitation et de la domination du « Nord » ont vécu des expériences semblables. Au cours des années écoulées, le conscience de l'identité de nos problèmes a grandi et constitue aujourd'hui une force puissante dans la politique mondiale que les pays industrialisés aux-mêmes ne pouvant plus ignorer.

Enfin le Venezuela s'identifie avec la communauté mondiale par un sentiment de solidarité envers tous les peuples de la Terre, tant des pays développés que des pays en voie de développement, à l'« Ouest » comme à l'« Est ». A ce niveau primant nos relations avec les Etats-Unis et le Canada, qui font partie comme nous du Nouveau Monde. Vient ensuite une autre relation spéciale avec les pays d'Europe. Car au plus de ses composantes indo-américaines et africaines, la culture latino-américaine est atropéenne et nous faisons partie de la civilisation occidentale, qui est en train de se fonder dans la civilisation mondiale.

(Lire la suite page 25.)



ÉCONOMIE

L'article 5 de la loi de nationalisation et le défi pétrolier

Par BERNARD CASSEN

«MANOS a la obra!» C'est en invitant ainsi tous ses compatriotes à mettre le main à l'ouvrage que le président Carlos Andrés Pérez a conclu, le 23 août dernier, le discours prononcé à l'occasion de la promulgation de la loi réservant à l'Etat l'industrie et la commerce des hydrocarbures. Le 1er janvier 1976, l'Etat vénézuélien sera donc totalement maître de son industrie pétrolière comme un an plus tôt, le 1er janvier 1975, il s'était assuré le contrôle exclusif de l'extraction du fer, jusqu'à aux mains de compagnies américaines. Ce qui différencie les deux décisions, c'est que la première a été prise par simple décret le 18 décembre 1974, alors que la seconde est l'aboutissement d'un long processus de discussion publique et de débats parlementaires.

Un test de la volonté d'indépendance du gouvernement

LES concessions pétrolières venant normalement à échéance en 1983 et, au cours de sa campagne électorale victorieuse de 1973, M. Carlos Andrés Pérez n'avait pris aucun engagement en matière de nationalisation anticipée, son rival malheureux du COPEI, M. Lorenzo Fernández, promettait simplement d'«avancer» le date

de la récupération du pétrole, comprennent des représentants de tous les secteurs politiques et présidée par la ministre des mines et hydrocarbures, M. Valentin Hernández. C'est à ce stade que le parti gouvernemental, l'Action démocratique, commet une erreur en laissant — par l'absence quasi permanente de ses représentants (en particulier de son meilleur spécialiste, M. Arturo Hernández Grisanti) — la commission préliminaire aux mains de l'opposition de gauche et démocrate-chrétienne. Le rapport (voté à l'unanimité moins la voix du représentant de Fedecamaras, et remis le 23 décembre 1974) concluait à la nécessité d'une nationalisation totale, ne réservant aucune place aux entreprises étrangères. C'est pourquoi, dans la rédaction définitive du projet de loi gouvernemental, l'insertion de l'article 5 permettait de conclure des accords d'association avec des entités privées, avec une participation garantissant le contrôle de l'Etat et de durée déterminée » apparut comme un camouflet à la commission désignée par le président lui-même.

On peut dire que tout le débat politique de 1975 a tourné autour de cet article 5, considéré comme un test de la volonté du gouvernement de se soustraire (ou non) à l'emprise des compagnies étrangères. Malgré la pression considérable de toute l'opposition et les réserves d'une bonne partie des élus de l'Action démocratique (majoritaires au Sénat et à la Chambre des députés), le président réussit à faire voter son texte dans sa forme

initiale. Les grands groupes pétroliers anglo-saxons et Fedecamaras l'évaluent échappé belle...

Le gouvernement et ses porteurs ont fait valoir qu'il serait stupide de créer une situation juridique où la Venezuela, manquant de techniciens, se placerait lui-même dans l'impossibilité de faire appel à ceux, expérimentés, des sociétés déjà en place, alors que l'Union soviétique, par exemple, traite avec le grand trust pétrolier américain Occidental Petroleum. Selon le formule souvent reprise dans la négociation hasardeuse qu'est l'industrie pétrolière, il faut prévoir des canots ou des bouées de sauvetage en cas de danger. Par ailleurs, tout accord avec une société privée doit recevoir l'aval des deux Chambres siégeant en session commune, ce qui garantit un droit de regard permanent du législateur. Dans ces conditions, concluent les partisans du gouvernement, les attaques contre l'article 5 relèvent du procès d'intention. Le président Pérez n'a-t-il pas lui-même déclaré que « tous ceux qui croyaient voir dans les clauses de la loi la voie ouverte à des amputations sur notre souveraineté ou à une commission servile aux intérêts étrangers vouant explorer nos ressources naturelles peuvent se tranquilliser ».

L'opposition est moins optimiste. Dans son premier discours de sénateur le 14, l'ancien président Calderón fit état des sollicitations abusives dont il avait été l'objet pendant son mandat de la part de certains dirigeants de sociétés pétrolières étrangères (dans lesquels les observateurs crurent reconnaître les présidents-directeurs généraux de la Creole et de la Shell), et il distingua la nécessité d'importer une technologie étrangère de celle d'utiliser les entreprises étrangères qui, telles des tentacules, auraient en place à l'intérieur des entreprises mixtes et une autre à l'extérieur, appliquant ainsi une pression coordonnée contre les intérêts nationaux vénézuéliens. Au nom du MAS, M. Pompeyo Marquez douta que les pétroliers aient changé de tactique et il demanda de quelles concessions préalables avait été payé leur consentement tacite à une

nationalisation qui, en principe, leur est lourdement préjudiciable.

Le 13 octobre dernier, le ministre des mines a reçu les représentants de vingt-huit des vingt-neuf compagnies concessionnaires opérant au Venezuela, pour les informer des indemnités fixées par le gouvernement. Le seul à ne pas être convoqué, Occidental Petroleum Company, avait été mis en cause dans le New York Times du 9 octobre, à la suite du témoignage de son ancien directeur général au Venezuela, affirmant que des pots de vin s'élevaient à 3 millions de dollars avant été versés à des candi-

dates présidentiels ou des parlementaires... Dernière manœuvre contre la nationalisation? En tout cas, le montant total des indemnités offertes est de 4 518 937 825 bolivars (1), dont 1 916 937 825 seront versés au 31 décembre, le reste (soit 2 602 000 000) étant déposé à la Banque centrale sous forme d'un fonds de garantie qui sera l'objet de diverses déductions après calcul des amortissements du matériel, de la valeur du brut extrait en dehors des accords avec l'ancienne Corporation vénézuélienne du pétrole, des dettes envers le fisc et des prestations dues aux travailleurs.

Une administration encore vulnérable

L'A relève des pétroliers est assurée par une nouvelle société d'Etat, le holding Petrovan (Petroleos de Venezuela), chargée d'exécuter la politique de l'Etat et de planifier, coordonner, superviser et contrôler l'activité des seize entreprises qui vont fonctionner dans le secteur des hydrocarbures. C'est ici que commencent les difficultés et le véritable défi que la Venezuela s'est lancé à lui-même. Le comité directeur de Petrovan est présidé par le général Rafael Alfonso Rivas, ancien dirigeant de la Corporation vénézuélienne de la Guyane, où il s'est acquis une bonne renommée d'administrateur. L'expérience des cinquante-six autres entreprises d'Etat fonctionnant au Venezuela ne constitue cependant pas un précédent très encourageant. Les nominations aux postes dirigeants (et fort bien rémunérés) s'y font plus en fonction du favoritisme de parti que des compétences, et la pénurie de cadres moyens et supérieurs qualifiés les transforme souvent en bureaucraties inefficaces.

Petrovan, a promis M. Carlos Andrés Pérez, devra échapper aux affrontements partisans. Théoriquement on n'y «pantouffle» pas. Ses dirigeants vont de toute manière avoir fort à faire avec les cadres supérieurs des différentes sociétés, qui ont une longue expérience, des habitudes spécifiques et très variables d'une entreprise à l'autre. La coordination de chacune de ces baronies va requérir compétence et sou-

plaisse, car il est de notoriété publique que les cadres pétroliers vénézuéliens n'ont accepté la nationalisation que contraints et forcés. Il reste à craindre que pour certains ne subsiste, sinon une allégeance, du moins une nostalgie envers les métropoles des multinationales, à qui ils doivent carrière et hauts salaires. Le gouvernement, qui a lancé un programme de formation de futurs cadres, voudrait pouvoir faire une démonstration d'efficacité dans ce secteur central de l'économie et de la vie vénézuéliennes. Rien toutefois dans ses performances administratives antérieures (ni dans celles des gouvernements précédents) n'engendre l'optimisme. Est-il d'ailleurs possible de disposer d'une administration véritablement indépendante et compétente dans un pays où afflue en telles quantités un argent trop facilement gagné, où le fiasco de la classe dirigeante coûte la misère des marginaux et où, de l'aveu même des principaux hommes politiques, le souci du bien public ne prend pas nécessairement le pas, chez certains responsables, sur la volonté d'accumulation privée. Cette fois, l'enjeu national est de taille. En cas de désorganisation du secteur pétrolier, les anciennes sociétés apparaîtront comme le seul recours, et la porte de l'article 5, étroitement entrebâillée pour l'instant, pourrait les voir s'engouffrer.

(1) Le bolivar vaut environ 1 F.



Le Monde entier observe le développement phénoménal du Venezuela. Dans ce contexte El Banco Union, première banque internationale vénézuélienne, avec ses 82 succursales dans le pays et une autre à Panama, participe inlassablement, jour après jour, à cette expansion.



Advertisement for Metro de Caracas, including the logo of the Ministry of Public Works and a list of international public tenders (L-75-OMT-1, L-75-OMT-2, L-75-OMT-3) with details on sections and bidders.

Retenez cette adresse A Caracas elle vous est utile.

© SOCIETE GEN



ECONOMIE

Richesse et aliénation

(Suite de la page 21)

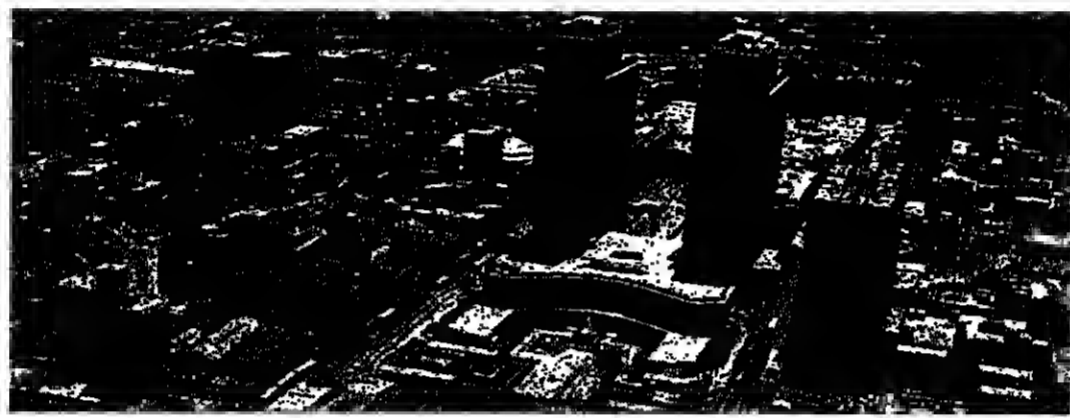
Le gouvernement a aussi dégagé des crédits supplémentaires pour l'amélioration des communications et de l'assistance technique en milieu rural. Dans leur application, ces mesures n'ont fait que favoriser davantage le secteur capitaliste de l'agriculture, qui fournit, certes, 63% de la production, mais n'emploie qu'une faible proportion de la main-d'œuvre agricole.

D'autres facteurs entravent l'accélération de la croissance de l'agriculture. Le fait, d'abord, que le niveau des bénéfices y est plus faible que dans d'autres secteurs de l'économie; les termes de l'échange entre l'agriculture et l'industrie sont défavorables à la première, ce qui entraîne un transfert net de ressources en faveur de l'industrie. Le président Perez semble être maintenant parvenu à la conclusion que pour corriger ce déséquilibre il est nécessaire d'augmenter les prix des produits agricoles. Mais, outre ses effets inflationnistes, cette mesure se heurtera à moyen terme aux mécanismes qui ont à l'origine du problème: aux intermédiaires, en particulier, qui retiennent la majeure partie de la plus-value pour l'investir dans des secteurs économiquement plus rentables (construction, banque, assurances, etc.), entravant de cette façon le cycle de réinvestissement du capital agricole.

Le gouvernement a mis l'accent sur le contrôle de l'inflation, d'autant que c'est un phénomène nouveau au Venezuela, auquel l'opinion publique est particulièrement sensible. Mais les mesures adoptées, réglementations des prix et subventions, ne sont que des palliatifs d'effet limité. Les causes mêmes de l'inflation n'ont pas été attaquées: certaines, comme la hausse des produits d'importation, peuvent être difficilement contrôlées; mais d'autres pourraient être l'objet d'une action efficace. Ainsi en est-il de la prédominance croissante des monopoles dans l'économie, qui permet de fixer arbitrairement les prix de façon à maintenir de larges marges bénéficiaires élevées. Il faut par ailleurs tenir compte des effets inflationnistes de la politique du gouvernement elle-même. Tout cela explique qu'il ne soit pas parvenu à réduire un

taux d'inflation qui continue d'osciller entre 15 et 20% par an.

On en arrive ainsi au problème global de la stratégie du gouvernement, qui peut être définie comme un effort de consolidation du capitalisme d'Etat dans le cadre d'une tendance générale à la «transnationalisation» de l'économie. Cette évolution, en contradiction avec les objectifs de justice sociale et d'équité



LE CENTRE SIMON-BOLIVAR A CARACAS. Corriger le déséquilibre entre la ville et la campagne.

lité du gouvernement, risque d'entraîner l'échec de sa politique populiste. Mais, pour comprendre la réalité du sous-développement au Venezuela, il faut connaître les étapes de sa formation historique.

C'est l'histoire de son insertion graduelle dans le système capitaliste mondial, processus qui a déterminé l'hétérogénéité caractéristique de sa structure économique. En d'autres termes, à chaque période apparaît un mode de relations de production défini, lequel, dans la période suivante, est déplacé mais non éliminé par un nouveau mode de relations de production pour aboutir à la formation d'une structure économique et sociale complexe.

Ainsi peut-on procéder suivant ce critère à la classification des divers pays du monde sous-développé: en premier lieu, les pays «arriérés», soixante-quatre au total, où prédominent les formes de production non capitalistes ou les formes primitives du capitalisme; un second lieu, les

pays «néo-coloniaux», quelques trente-six nations, où commence le processus de substitution des importations sous l'impulsion des capitaux étrangers et selon des formes de production monopolistes; enfin, une troisième catégorie, dans laquelle on trouve l'Inde, le Nigeria, le Brésil, le Venezuela, le Mexique, l'Argentine et le Chili, où ce processus a atteint un certain degré de développement

et dont les économies sont entrées dans une étape de «transnationalisation». D'autres «privilèges», qui entraînent, entre autres conséquences, la domination des compagnies transnationales dans les secteurs les plus dynamiques dont dépend la croissance du produit industriel brut. Si on ajoute à cela le contrôle qu'exercent les capitaux étrangers sur les services, le commerce et les finances, on arrive à la conclusion peu réjouissante que les compagnies étrangères contrôlent à peu près 75% de l'économie. C'est-à-dire du moins le cas au Venezuela jusqu'à la nationalisation

et dont les économies sont entrées dans une étape de «transnationalisation». D'autres «privilèges», qui entraînent, entre autres conséquences, la domination des compagnies transnationales dans les secteurs les plus dynamiques dont dépend la croissance du produit industriel brut. Si on ajoute à cela le contrôle qu'exercent les capitaux étrangers sur les services, le commerce et les finances, on arrive à la conclusion peu réjouissante que les compagnies étrangères contrôlent à peu près 75% de l'économie. C'est-à-dire du moins le cas au Venezuela jusqu'à la nationalisation

Aggravation des contradictions

Sur le plan politique de la lutte des classes, la «transnationalisation» contribue à accentuer les contradictions entre un mode de développement économique de caractère restrictif et les formes démocratiques de gouvernement. Les offres d'emploi dans une industrie qui tend à élargir le marché d'emploi ne suffisent pas en effet à satisfaire la demande d'une population urbaine qui grossit sans cesse l'afflux des migrants ruraux. Ainsi se forme une masse croissante de chômeurs ou de travailleurs sous-employés mais qui, sous l'effet des mass media et des promesses électorales, aspire à un niveau de vie plus élevé et à une plus grande participation politique. De même chez les ouvriers dont les salaires restent faibles. Il en résulte une vive pression sociale pour augmenter les salaires et les emplois improductifs dans les services, ce qui tend à décourager les investissements.

On a vu les conséquences d'une telle situation en Argentine et au Brésil, où la stagnation économique entraîne au cours de la décennie écoulée la prise du pouvoir par les forces armées. Celles-ci se chargent alors de créer les conditions sociales et politiques propices au développement du processus de «transnationalisation» avec la participation active de l'Etat.

Cette forme de croissance conduit à la désintégration de l'économie et au renforcement de l'alliance entre la bourgeoisie nationale et internationale. Mais s'agissant d'un processus dialectique, on assiste simultanément à un phénomène de réintégration tendant à révaloriser ce qui est national par rapport à ce qui vient de l'étranger. L'Etat, qui bénéficie d'une plus large autonomie, n'est bien souvent pas étranger à ce courant nationaliste.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'interpréter l'apparition d'un nouveau nationalisme latino-américain qui, dans le cas du Venezuela, se manifeste dans la politique de soutien aux exportations de produits de base des pays d'Amérique centrale, dans le renforcement du pacte Andin, dans la promotion du SELA (système économique latino-américain) (1), dans la recherche de l'unité politique de la région, et dans la nationalisation du fer et du pétrole.

du fer et du pétrole. Il s'agit, en bref, d'une économie aliénée.

Telles sont les conséquences de mode «transnational» de développement: créée pour résoudre les problèmes des économies avancées, la technologie utilisée vise à économiser la main-d'œuvre et les matières premières rares dans les pays avancés. D'une part, cela aggrave le chômage structurel caractéristique du sous-développement et, d'autre part, crée des habitudes de consommation raffinée, qui ne correspondent pas au développement général du pays. Mais comme la production des industries les plus dynamiques sous le contrôle des sociétés transnationales suffit à satisfaire les consommateurs, la position de ces sociétés dans les économies locales s'en trouve renforcée.

De surcroît, il devient nécessaire de relever plus rapidement les revenus des groupes sociaux privilégiés, ceux-là mêmes qui ont le plus forte propension à consommer les produits en question. Les possibilités d'exportation

étant restreintes, les gouvernements sont contraints, afin d'alimenter le marché intérieur, d'adopter une politique tendant à la concentration des richesses. C'est pourquoi, malgré l'augmentation de la consommation capitaliste, les marchés conservent une taille relativement réduite. C'est aussi pourquoi une grande partie de la capacité des entreprises restant inutilisée, le prix des articles manufacturés tend à être plus élevé que les prix internationaux. Ce qui, à son tour, restreint davantage encore le marché, favorise la concentration des revenus, stimule l'inflation et détermine la capacité d'exportation.

Il s'agit en somme d'un processus de développement intrinsèquement conflictuel qui caractérise, d'une part, un mode de croissance «transnationale» et, d'autre part, une politique visant à la justice sociale-ainsi qu'un nouveau nationalisme en contradiction avec le mode. Ce sont les formes démocratiques, le meilleur le plus fiable de la chaîne, qui, comme le prouvent les expériences argentine et brésilienne, disparaissent les premières.

Dependant, dans le cas du Venezuela, les énormes ressources dont dispose le gouvernement tendent à tempérer la contradiction entre populisme démocratique et «transnationalisation» de l'économie. Le gâteau grandissant constamment, il est à la fois possible de donner à la bourgeoisie transnationale une tranche aussi grande qu'elle le désire et d'en accorder une portion croissante aux autres secteurs sociaux. Tant que les recettes fiscales augmentent, il n'existera pas de risque que les tensions sociales dépassent des limites tolérables. Si toutefois le gaspillage continue et que le pays affronte, comme certains experts le prédisent dans un proche avenir, des problèmes de balance des paiements, il n'est pas exclu que les tensions sociales deviennent plus aiguës. C'est alors que l'évolution du pays pourrait changer de cours.

J.A. SILVA MICHELENA.

1975, année de la «deuxième indépendance»

(Suite de la page 21)

On ne saurait s'étonner qu'après une histoire aussi tourmentée — le Venezuela s'est donné vingt-quatre Constitutions — les élites politiques rendent un culte à la démocratie et à la stabilité. C'est, avec le pétrole, ce qui distingue ce pays du reste de l'Amérique latine. Depuis le renversement du général Perez Jimenez en 1958, des élections ont eu lieu à intervalles réguliers: les deux principaux partis, l'Action démocratique et le COPEI (social chrétien) alternent au pouvoir. Leurs rapports n'ont rien à envier aux mœurs politiciennes des conservateurs et des travaillistes. Au-dessus des querelles quotidiennes, les présidents Romulo Betancourt (A.D.) et Rafael Caldera (COPEI) se posent en gardiens des institutions. Mieux rétribués que nulle part ailleurs en Amérique latine, et mieux même qu'en France, les militaires voquent à leurs occupations spécifiques.

Unique par certains traits, le Venezuela rassemble par beaucoup d'autres aux Républiques «noires» de la communauté latino-américaine. Le taux de croissance démographique — 2,9% — est légèrement supérieur à la moyenne régionale, de même que la proportion des moins de vingt ans. Sur douze millions environ d'habitants, sept millions vivent dans les villes et la population urbaine s'accroît plus vite qu'ailleurs. Malgré la réforme agraire, qui d'ailleurs n'a en rien modifié la distribution de la terre, les campagnes se déspeuplent. A Caracas, qui s'étend sur une trentaine de kilomètres au fond d'une vallée encaissée, la moitié des habitants s'entassent dans des ranchitos suspendus à flanc de montagne, peut-être les bidonvilles les plus misérables de la région.

D'après le ministère de la planification, plus des deux tiers de la population est sous-alimentée et le taux de mortalité infantile est de 54 0/00. La moitié des logements n'ont ni l'eau courante ni le tout-à-l'égout; un quart n'ont pas d'électricité. Le taux d'analphabétisme «fonctionnel» parmi les personnes âgées de plus de quinze ans est de 42%. Plus de 12% de la population manifeste des symptômes de retard mental et la proportion atteint 25% dans les classes les plus pauvres. Les disparités dans la distribution des revenus s'aggrave d'année en année: selon M. Guersindo Rodriguez, ministre de la planification, le capital s'approprie 73% de chaque unité additionnelle de revenu, laissant seulement 27% au travail.

Rien de tout cela n'échappa aux dirigeants politiques vénézuéliens, généralement honnêtes et lucides. La démocratie joue sa dernière carte, n'a cessé de répéter M. Carlos Andres Perez pendant la campagne électorale de 1973. Elle avec près de la moitié des suffrages, il s'efforce, avec l'appui de l'Action démocratique majoritaire dans les deux Chambres, des syndicats et même du patronat, de redistribuer richesses et revenus. 571 échecs avec les ressources extraordinaires dont il dispose, M. Perez risque d'être condamné sans circonstances atténuantes, lui, son parti, et peut-être aussi le régime. Tous les hommes politiques ce sont conscients et tous portent ouvertement au sotto voce de la crise qui guette le pays.

Une confrontation pleine de risques

L'ANNEE 1975, toutefois, fera date dans l'histoire du Venezuela. Le 1^{er} janvier, le gouvernement a nationalisé les compagnies américaines exploitant les gisements de fer, et notamment le fabuleux Cerro-Bolivar qui se dresse au milieu de la savane de Guayana. Le 31 décembre, toutes les concessions accordées aux transnationales pour exploiter les hydrocarbures viendront à expiration. L'Etat prendra alors possession des actifs des entreprises étrangères, dont la valeur dépasse 5 milliards de dollars. Placées sous la tutelle de PETROVEN (Pétroles du Venezuela), les deux principales, la Creole, filiale d'Exxon, et la Shell, deviendront MARAVEN et LAGOVEN.

La nationalisation du pétrole marque, selon le chef de l'Etat, la «seconde indépendance» du Venezuela. C'est en tout cas un signe de maturité. Audacieux mais réaliste, M. Perez n'a cessé tout au long de l'année de rappeler à ses concitoyens les responsabilités qu'une telle décision implique et aussi les risques qu'elle comporte. «Nous ne pourrions pas, dit-il, mettre nos erreurs au compte des Etats-Unis ou des transnationales.»

L'expropriation «à froid» des transnationales établies au Venezuela fera date également dans l'histoire de l'Amérique latine. Il y a encore peu de temps, une telle décision aurait à coup sûr entraîné un conflit. De la nationalisation du pétrole au Mexique en 1936 à celle du cuivre au Chili en 1971, l'histoire des relations latino-américaines en offre de nombreux exemples. Les temps ont changé. Il faut aussi reconnaître que le gouvernement de M. Perez a procédé avec prudence, négociant avec les compagnies expropriées afin de poursuivre une coopération jugée mutuellement bénéfique.

Tout en prenant à l'intérieur des mesures qui auraient pu entraîner des conflits, le gouvernement de l'Action démocratique n'a pas hésité à soutenir couragement, aux côtés de ses porteurs de l'OUPEP et dans le camp du tiers-monde, une confrontation pleine de risques avec les pays industrialisés, en tête desquels les Etats-Unis. En Amérique latine, le président Perez s'efforce de relancer, au large du «grand pays du Nord», tous les projets d'intégration. Le créateur, au mois d'octobre, du système économique latino-américain (SELA), dont le siège sera à Caracas, est venue récompenser ses efforts.

Mais pour exiger la justice dans les relations internationales, il faut le faire chez soi. Pour maintenir l'unité et la force de l'OUPEP, il faut que ses membres sachent utiliser avec sagesse les devises dont ils peuvent désormais disposer. «Le pair de l'OUPEP», dit M. Juan Pablo Perez Alfonzo qui en a inspiré la formation, tient moins aux menaces des pays industrialisés qu'à la conscience des extravagances commises par les pays membres.»

PHILIPPE LABREVEUX.

DE CARACAS

Retenez cette adresse. A Caracas, elle vous sera utile.


Ing. ROGER P. DUMARTIN
Representante en la Zona Andina del Banco Societe Generale
e Ing. LUIS UGUETO, Consejero
Torre Europa, 6° Piso,
Av. Francisco de Miranda, Campo Alegre
Caracas (Venezuela)
Apartado de Correos 60134, Caracas 106
Télex 23249 - SOGER

Couvrant le Venezuela et un certain nombre de pays du Pacte Andin (Colombie, Equateur, Pérou), le Bureau de représentation que la Societe Generale vient d'ouvrir à Caracas, dans l'un des immeubles les plus modernes de la capitale vénézuélienne, vous apportera une aide efficace dans vos relations d'affaires.
Les Conseillers Industriels et financiers de la Societe Generale vous assisteront dans la promotion de vos affaires et vous aideront à résoudre les problèmes de coopération qui se posent lors de la recherche ou de la mise au point de vos investissements financiers ou industriels.
Alors, retenez cette adresse. Peut-être aurons-nous le plaisir de nous rencontrer bientôt à Caracas.

Pour préparer votre mission au Venezuela, interrogez la Direction de l'Etranger, 28, boulevard Haussmann, 75009 Paris, téléphone 266.54.00, postes 33.43 et 34.56.

SOCIETE GENERALE
Une grande banque présente dans le monde entier

CdF Chimie
Société Chimique des Charbonnages
POLIMEROS DEL LAGO, C. A.
concrétisent la collaboration industrielle entre la France et le Venezuela
Tour Aurore - Cedex n° 5 - 92080 PARIS LA DEFENSE
Téléphone 788-33-11
Télex: ccfch d 61826 F



Banco de Venezuela

L'institution bancaire privée la plus importante du Venezuela, ainsi que ses compagnies filiales peuvent vous confectionner le service financier le plus complet a la mesure de votre proposition. Quelque soit la nature de votre activité et son volume d'affaires nous serons heureux de vous servir. Nous vous donnerons un service direct et personnel.



Banco de Venezuela S.A.
 Apdo: Postal: 6268 Dirección Cablegráfica: Bancovenez, Telex: 21288 - Banvenez, Caracas (101) Venezuela

FONDS
 D'INVESTISSEMENTS
 DU VENEZUELA

FIV

Nous vénézuéliens savons que nous avons le droit d'exiger la justice internationale mais aussi l'obligation d'y contribuer. La richesse qui nous vient du pétrole nous oblige à aider les pays du tiers monde pour qui les importations pétrolières représentent une charge croissante.

Jusqu'à présent le Fonds d'investissement du Venezuela a effectué des placements dans des organismes internationaux comme la Banque Mondiale ou la Banque Interaméricaine pour le développement ainsi que dans les Banques Centrales de divers pays.

Le Fonds souhaite que les investissements et les prêts faits à l'étranger soient destinés à des projets spécifiques qui contribuent au développement des pays récepteurs.

Le Fonds envisage de faire des investissements dans des entreprises étrangères qui puissent compléter notre économie, ouvrir un marché à nos produits ou nous fournir des matières premières, des produits semi-finis, des biens d'équipement ou une assistance technique et administrative.

Cependant, la fonction primordiale du FIV est de financer les investissements en devises étrangères des grands projets vénézuéliens de développement.

REPUBLICA DE VENEZUELA
 FONDO DE INVERSIONES DE VENEZUELA

publicidad Forum FV-p-1

CARACAS EST-ELLE UNIQUE?

Belle et vibrante capitale d'un pays jeune et dynamique, Caracas est la porte financière du Venezuela et de l'Amérique Latine. Située à mille mètres au dessus du niveau de la mer, aux pieds d'imposantes montagnes, elle jouit d'un climat éternellement printanier. Ses traditions et coutumes héritées des conquistadors qui la fondèrent en 1567 envoient les visiteurs. Ils deviennent vite de vrais "caraqueños".

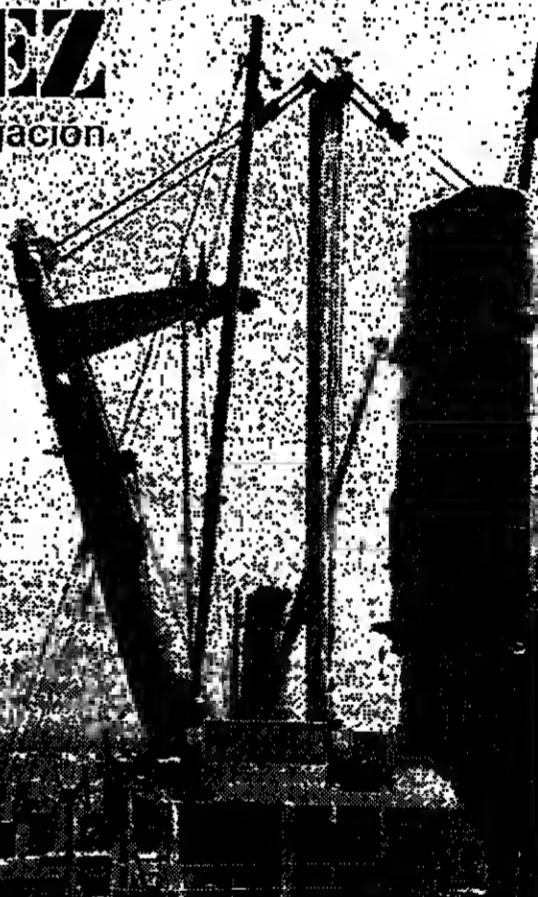
Malheureusement Caracas n'est pas en tout exceptionnelle. Elle doit affronter les mêmes problèmes que d'autres grandes métropoles: circulation intense, pénurie de logements, insuffisance des services publics, pollution, etc. Nous souhaiterions une ville différente, libérée de ces problèmes. Nous en recherchons la solution et sommes prêts à accueillir toutes les idées et suggestions qui nous aident à faire de Caracas une ville unique.

CARACAS POUR TOUS
 Gobernación del Distrito Federal

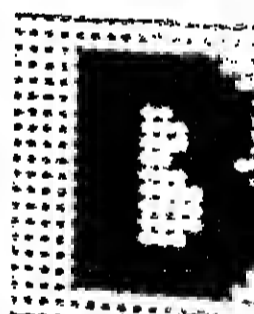
EXPORTEZ

par Venezolana de Navegación

Négocier avec le Venezuela c'est négocier avec un marché en constante expansion. Grâce à la qualité de ses services la VENEZOLANA DE NAVEGACION a gagné la confiance des entreprises qui exportent leurs produits vers le marché vénézuélien.



C.A. VENEZOLANA DE NAVEGACION
 La voie la plus courte à nos ports.



BNP

Le Grand ...

CARACA

BNP ...

BANQUE NATIONALE

مركز العمل

178

2



ECONOMIE

Les "boursiers du pétrole"

DEUX CENT CINQUANTE jeunes Vénézuéliens « boursiers du pétrole » séjournent en France depuis le début de l'année dans le cadre du programme Grand-Marché d'Ayacuchó, lancé au mois de juin 1974 et administré par une fondation o bien dénommée. Ils sont déjà près de six cents en Europe, ces « boursiers du pétrole », et plus de deux mille cinq cents aux Etats-Unis. Au 31 août 1975, la fondation Grand-Marché d'Ayacuchó avait accordé au total six mille quatre cent quatre-vingt-quatorze bourses, et elle prévoit de doter plus de trois mille candidats avant le fin de l'année pour atteindre le chiffre de dix mille bourses fixé à l'origine comme objectif annuel.

Dix mille bourses ! Dans l'euphorie du premier semestre de 1974, le président Carlos Andrés Pérez voyait grand. Cela posait un véritable défi à la fondation. « Nous sommes partis de zéro, cinq personnes dans quelques mètres carrés, nous a dit M. Leopoldo Lopez, son secrétaire exécutif ; n'importe où ailleurs la préparation d'un tel projet aurait pris deux ou trois ans. Guidés par l'intuition, nous nous sommes organisés sur le marché à suivre. »

A la veille de la nationalisation du fer et du pétrole, il était apparu urgent de former des jeunes pour assurer le relais des cadres et techniciens étrangers. Les plans de développement industriel imposaient aussi une formation accélérée. Dès le mois d'août 1974, le premier contingent de boursiers s'embarquaient pour l'étranger. La fondation enregistrait un premier succès : dotée d'un budget d'environ 50 millions de dollars, jouissant d'une très large autonomie d'action, elle avait pu, l'enthousiasme des responsables aidant, relever le défi. « Les candidats », dit M. Lopez, « semblent s'orienter spontanément vers les disciplines prioritaires : pétrole et pétrochimie, sidérurgie et métallurgie, agriculture, élevage et pêche, etc. » Les deux tiers des boursiers ont été envoyés à l'étranger ; 40 % du total sont ainsi partis pour les Etats-Unis.

Pourquoi les Etats-Unis ? « D'une part, répond M. Lopez, parce que les

candidats eux-mêmes expriment le désir d'y aller ; il nous a d'ailleurs fallu déployer des efforts pour convaincre plusieurs centaines d'entre eux de se rendre en Europe. D'autre part, les Etats-Unis étaient seuls en mesure d'absorber rapidement nos boursiers. Le système d'éducation américain est plus souple qu'en Europe mais aussi plus ouvert et certainement moins dilatoire. » Washington, qui a trouvé là un moyen d'étendre son influence déjà grande au Venezuela, a prêté à la fondation une coopération plus active que celle des pays d'Europe. Le voyage d'Europe reste encore, par ailleurs, associé à l'oligarchie. Particulièrement chez les « boursiers du pétrole ».

"Redistribuer les richesses"

DANS leur grande majorité, ils viennent de la province et sont issus de familles modestes. L'un des objectifs du programme est, en effet, de « redistribuer les richesses et les classes sociales du pays ». A cette fin, la fondation est tenue de consacrer 60 % au moins de ses ressources pour concéder des bourses aux candidats originaires de l'intérieur sous-développé.

La sélection se fait donc en fonction de trois critères principaux : le lieu de provenance, le statut socio-économique et la moyenne des notes. Il s'agit de fixer une exigence académique minimum tout en tenant compte du handicap culturel des candidats originaires de la province, où la qualité de l'enseignement est plus médiocre. Handicap auquel encore dans les meilleurs pays. Une table d'équivalence des notes a été pré-établie. Ainsi, avec une moyenne de 13,5, un candidat venant de l'intérieur et d'une famille modeste a les mêmes chances qu'un candidat d'un milieu aisé de Caracas ayant obtenu une moyenne de 16,5.

Sous son aspect redistributif, le programme apparaît d'ores et déjà comme une réussite. Les conditions imposées à la fondation ont été respectées. Les statistiques établies jusqu'au 31 août 1975 selon trois catégories géographiques (ville, ville et métropole) et trois catégories sociales (inférieur, moyen et supérieur) le prouvent. Sur dix mille six cent quatre-vingt candidats provenant d'un village (pueblo) et issus de la classe inférieure, 42,53 % ont été sélectionnés avec une moyenne de notes de 13,98. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, sur mille

huit cent soixante-dix-huit candidats provenant de Caracas et issus de la classe supérieure, 17,57 % ont été sélectionnés avec une moyenne de 16,88. Par ailleurs, en effectuant la sélection au moyen de machines électroniques, la fondation a éliminé l'un des vices du système antérieur, la partialité (le piston), qui tendait à favoriser davantage encore les étudiants provenant de familles aisées et influentes.

Vives au début, les critiques faites au programme, sur le plan tant des principes que de l'exécution, se sont progressivement étouffées. Il eût, sans doute, été préférable que l'université vénézuélienne (soixante-dix-huit mille élèves) puisse accueillir les boursiers. Mais elle a dû refuser, cette année, plus de dix

mille candidats. En outre, elle n'est pas en mesure d'assurer une formation dans les disciplines qui sont jugées prioritaires. « Compte tenu de l'urgence de certains besoins, il n'y a pas, pour le moment, d'autre solution que d'envoyer une partie des étudiants à l'étranger », dit M. Lopez ; ce qui, par ailleurs, est le meilleur moyen d'assurer le transfert et l'adaptation à notre milieu des connaissances technologiques. »

Les premiers résultats sont encourageants : sur les sept cents boursiers du premier contingent envoyés l'an dernier aux Etats-Unis, vingt-sept seulement ont échoué aux examens d'entrée à l'université. Ils devront s'y présenter de nouveau à la fin de l'année. S'ils échouent une deuxième fois la bourse leur sera retirée. Jusqu'ici, la fondation a retiré leur bourse à soixante-quinze étudiants sur un total de plus de six mille.

En France, les organisateurs du programme ont signé un accord avec le C.N.O.U.S. (Centre national des œuvres universitaires et scolaires), qui a pris les boursiers en charge dès leur arrivée. Disséminés dans plusieurs villes de province, hébergés parfois dans des familles françaises, ils ont suivi des cours intensifs de langue et de sciences avant d'être admis dans une classe terminale. Ensuite, ils seront aiguillés, selon leurs capacités, sur des I.N.S.A. (Instituts de sciences appliquées), des I.U.T. (Instituts universitaires de technologie) ou, peut-être, de grandes écoles.

La fondation, qui supervise directement l'activité des boursiers, a résolu, à la suite d'un premier bilan, de resserrer son contrôle sur les jeunes. Des ressources supplémentaires vont être consacrées à ceux qui ont déjà été dotés de bourses. Le budget de la fondation a été



(Cheve O.C.I. - Venezuela.) SUR LES CHANTIERES, OU DANS LES BUREAUX Préparer la relève des techniciens étrangers pour assurer les tâches d'encadrement.

légèrement diminué, et le nombre des bourses accordées baissera très sensiblement : on ne retiendra, l'an prochain, que deux à trois mille can-

didates. Retour à la mesure, que l'on console sur tous les plans. Ph. L.

Une phase critique dans les relations économiques mondiales

(Suite de la page 21.)

A ce titre, le Venezuela souhaite pouvoir, dans le cadre du Groupe andin et du SELA, développer sa coopération avec la C.E.E. Nous plaçons également nos espoirs dans des rapports plus récents, mais déjà prometteurs, avec le Japon, la Chine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'avec les pays socialistes d'Europe orientale.

Nous sommes aujourd'hui plus que jamais conscients de la nécessité de transformer le monde en une société planétaire où les ressources naturelles, humaines et technologiques connues à toute l'humanité seraient utilisées de façon rationnelle et justes pour assurer la paix et le bonheur des hommes. Dans nos relations avec le reste du monde, nous réexaminons, et la volonté qui nous inspire est de promouvoir cette coopération universelle dans tous les domaines. Nous savons qu'il n'y a pas aujourd'hui d'alternative.

Ce qu'on a fini par appeler le « dialogue de Parla », le conférence Nord-Sud convoquée par le président Valéry Giscard d'Estaing, constitue une occasion sans précédent de renforcer la coopération internationale. Il faut le saluer. Ce qui a commencé comme une simple réunion convoquée afin de discuter de la « crise de l'énergie » s'est petit à petit transformé en un débat généralisé entre pays industrialisés et pays en voie de développement pour aborder de façon énergique et réaliste les grands problèmes économiques qui pèsent sur l'humanité en vue de la construction d'un nouvel ordre économique international.

Cela tient non à un revirement des pays qui exaltaient les « vertus » du vieux ordre en vigueur, mais au pouvoir de négociation des pays producteurs de pétrole, qui veulent s'en servir comme d'un levier pour assurer le changement et l'unité réelle, efficace et solide du tiers-monde face

aux pays développés. Les pays en voie de développement non producteurs de pétrole savent fort bien que leurs intérêts coïncident avec ceux des pays de l'OPEP et non avec ceux des pays industrialisés. Ils n'ont en effet reçu jusqu'ici de ces derniers qu'une aide trop faible et trop tardive pour être vraiment efficace. De notre côté, à l'OPEP, nous sommes conscients des graves problèmes économiques auxquels nos partenaires du tiers-monde non producteurs de pétrole doivent faire face. Nous continuerons à rechercher de nouvelles formules pour leur venir en aide.

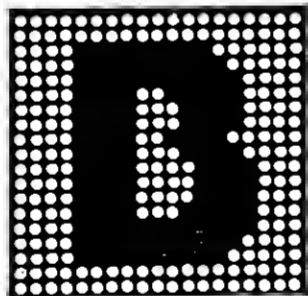
La volonté d'appuyer le cause du tiers-monde, et partant celle du monde entier, grandit constamment parmi les pays industrialisés, on a pu s'en rendre compte à l'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies au mois de septembre.

Le véritable instrument du progrès des civilisations, c'est le peuple lui-

même. Nous savons que pour effectuer les grandes transformations économiques, sociales et culturelles nous ne devons compter pour l'essentiel que sur nous-mêmes. Mais le nous savons aussi, aujourd'hui plus que jamais, qu'une nation ne peut pas se tenir à l'écart du reste du monde. Son développement et son épanouissement est fonction, dans une mesure variable selon son degré de dépendance, de l'ordre international dans lequel elle se trouve insérée. Nous voulons changer l'ordre économique international pour permettre à tous les pays, et pas seulement à ceux qui sont aujourd'hui industrialisés, de réaliser dans la paix l'autonomie, la sécurité économique et la justice, leurs transformations internes.

Il ne s'agit pas de tout changer d'un jour à l'autre, mais de mettre en marche des transformations progressives assez significatives pour que tous les pays, et particulièrement les moins développés, entrevoient enfin des perspectives plus favorables. Les tendances ont été jusqu'ici franchement contraires à ces pays et, partant, à l'humanité entière. On s'efforce aujourd'hui de les renverser : ainsi pourra-t-on entamer un processus de transformation fondamentale auquel, d'une façon ou d'une autre, on finira par aboutir. Souhaitons qu'il ait lieu dans les conditions les plus propices pour tous les peuples. La justice pour les uns ne doit pas signifier l'injustice pour les autres.

MANUEL PEREZ GUERRERO.



BNP

Le Groupe bancaire français présent sur les cinq continents

CARACAS

BNP (Bureau de Représentation) Carmelitas a Altigracia Edificio Citibank Oficina 201 - 2° piso. Tél. 83.19.73 - Télex 22 633

BANQUE NATIONALE DE PARIS

BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD-SUDAMERIS

Capital et réserves : F 120.432.524 Siège social : 12, rue Halévy, 75428 PARIS CEDEX 09

ACTIVE EN AMÉRIQUE DU SUD DEPUIS 1910

Offre tous les services d'un établissement de crédit à vocation internationale. Spécialisme des relations avec l'Amérique Latine par ses succursales, filiales, banques et sociétés financières associées, réunissant au total 365 guichets en : Argentine - Brésil - Colombie - Panama - Paraguay - Pérou - Uruguay et Venezuela, ainsi que par ses représentants au Chili et au Mexique. Adresse télégraphique : SUDAMERIS. Tél. : SUDAMER 650.866 - Téléphone : 824-94-80.

BANCO LATINO C. A.

Capital et réserves : Bs 143.597.142 Siège social : Edificio Sudamerita 2, avenida Urbaneja, CARACAS

FONDÉ EN 1950

Efficacité et sécurité d'une grande banque privée vénézuélienne disposant de larges moyens techniques et financiers. Ample réseau de 37 succursales et agences s'étendant sur la majeure partie du territoire vénézuélien. Services spécialisés pour toutes transactions internationales.

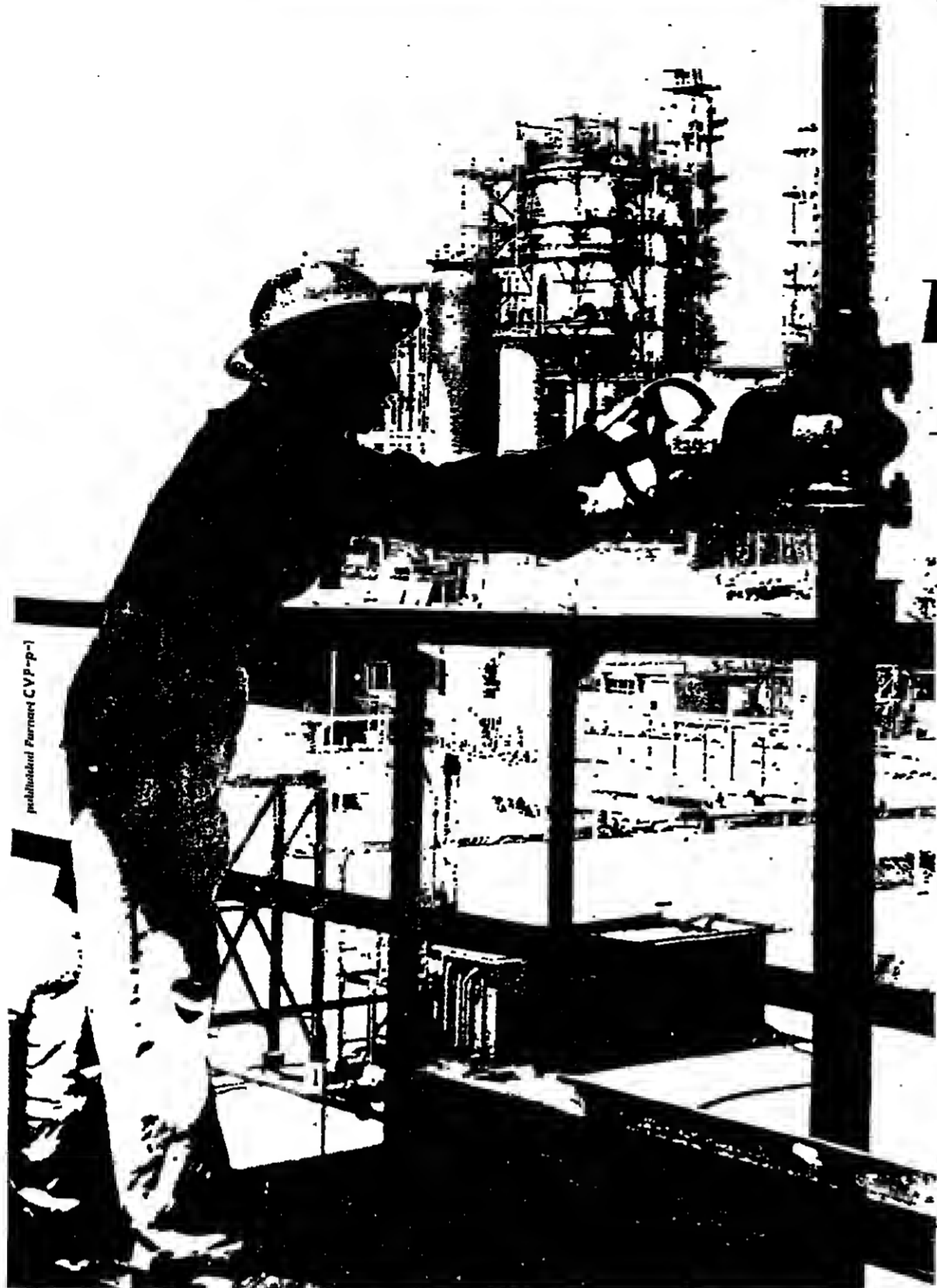
Une Banque particulièrement qualifiée pour favoriser votre activité commerciale et votre implantation au Venezuela.

Adresse télégraphique : LATINBANCO. Tél. : SUDAMER 22.776 - 22.861. — Téléphone : 51-25-53.

AGAS T-ELLE IQUE?

CARACAS

117



LE PÉTROLE VÉNÉZUÉLIEN ET LES MARCHÉS MONDIAUX

La décision du gouvernement vénézuélien de nationaliser l'industrie pétrolière s'inspire du droit légitime des peuples à contrôler l'exploitation de leurs ressources naturelles.

Nous sommes convaincus que seul ce nouvel ordre international permettra au monde de connaître la paix et la stabilité économique et politique que tous nous souhaitons.

Il n'a jamais été dans nos intentions de spéculer sur cette richesse naturelle. Nous nous efforçons au contraire de promouvoir un nouvel ordre économique international fondé sur des relations plus justes, entre les pays industrialisés et ceux qui luttent pour atteindre un niveau supérieur de développement.

Le Venezuela qui s'efforce d'établir un équilibre qu'imposent les réalités nouvelles continuera après la nationalisation du pétrole à faire face à ses engagements sur les marchés internationaux.



**Corporación
Venezolana
del Petróleo**



Vénézuéla a de tout pour tous. Venez le constater par vous mêmes et vous vous amuserez. Nous vous attendons.

Venezuela

le pays sud américain dans les caraïbes

مركز الامم المتحدة

POUR VOUS
BANCO PROVINCIALE

la Venezuela, l'itinéraire

BANCO

Marrón



SOCIÉTÉ

Un pays à la recherche de son identité

Par JUAN LISCANO *

QUELLE est, aujourd'hui, l'identité du Venezuela ? Comment reconnaître ce pays, comment définir son existence ? Quels traits lui sont propres ? Quels éléments le différencient et le caractérisent parmi les autres nations de l'Amérique latine et du monde ?

La Venezuela moderne commence avec le décennie 1920-1930 et précède de plus en plus rapidement ses nouveaux aspects culturels en fonction d'un développement unilatéral : celui de l'exploitation du pétrole. De pays rural qui exportait du bétail et des chevaux aux Antilles, du cacao et du café en Europe, des caoutchouc, des sarrapies, de l'or et des plumes dans le monde, il est devenu un pays exportateur de pétrole et importateur de presque tout ce qu'il consomme. La réalité actuelle du Venezuela, sous toutes ses formes, est déterminée par ce fait considérable que constitue l'existence dans son sous-sol d'immenses réserves de pétrole. La propriété foncière a perdu de sa valeur, l'agriculture est en crise, l'élevage a régressé à survivre grâce à des efforts énormes dans quelques régions, mais se révèle insuffisant pour entretenir le marché interne. Toute la nation, depuis plus de trente ans, vit des rentes fiscales que procure l'exploitation du pétrole. Les industries nationales y abondent, de même que les entreprises gouvernementales mal administrées. Une exception toutefois : le remarquable effort de diversification qu'a représenté, au Guyane, la naissance d'une sidérurgie nationale, proche des immenses gisements de fer du Cerro-Bolivar, et le développement extraordinaire du complexe hydro-électrique de Guri.

Nous qui sommes né dans les années 20 et qui avons vu décliner durant notre enfance le Venezuela rural, nous avons le plus grand mal à harmoniser nos souvenirs avec l'image actuelle d'une société en majorité urbaine, livrée au vertige de la consommation. Les chiffres résumant le déplacement de la population sont éloquentes. En 1936, pour 65,3 % la population était rurale et 34,7 % urbaine. Moins de trente ans plus tard, en 1961, le recensement situait 67,5 % des gens dans les villes et 32,5 % dans les campagnes. Ainsi, ceux d'entre nous qui ont atteint leur majorité en 1936 ont assisté à la transformation impressionnante d'un pays qu'ils croyaient connaître et qui leur était devenu étranger à l'heure de la maturité. Les villes principales furent démolies et reconstruites, les paysages solitaires que foulaient et peina les troupeaux ou les cavaliers intrépides furent traversés par des routes au bord desquelles grandirent des aggloméra-

tions bigarrées. Le Venezuela possède aujourd'hui l'un des meilleurs réseaux routiers des pays du tiers-monde. Les mœurs et, par là même, le comportement des Vénézuéliens ont subi des changements radicaux. La vie domestique n'est devenue altérée par le dispersion du noyau familial, autrefois situé dans de grandes maisons aux fenêtres fermées sur le rue, avec de vastes patios et des couloirs intérieurs. L'essor pétrolier a facilité la consolidation et le développement d'une classe moyenne qui a pris le pouvoir en 1954, après un coup d'Etat aux rebondissementes poétiques inépuisables. Les principaux partis se sont formés et ont grandi au cours de ce processus d'affermissement de la classe moyenne. La démocratie représentative s'est effimée comme le système politique correspondant à cette expansion sociale.

Une littérature à la remorque des événements

EN ce qui concerne la création artistique individuelle et la culture populaire, on peut affirmer qu'il n'existe aucun rapport entre notre richesse pétrolière et fiscale et leurs manifestations artistiques.

Certains artistes vénézuéliens ont excédé le rôle de la réputation universelle, soit parce qu'ils ont cherché sous d'autres climats leur épousage, soit parce qu'ils ont reçu à l'extérieur des distinctions qui ont attiré l'attention sur leur création. Parmi les premiers figurent Andrés Bello, Bogollo, Reynaldo Hahn et Jesús Soto ; parmi les seconds, Romulo Gallegos et Andrés Eloy Blanco. S'il est impossible de distinguer l'identité vénézuélienne dans l'œuvre sans contour local du peintre Bogollo, du compositeur Reynaldo Hahn ou de Jesús Soto, les *Silves* de Bello ont présenté des paysages, des fruits, des fleurs, des aspects géographiques du Venezuela, en même temps qu'un message glorifiant les travaux des champs ; quelques poèmes d'Andrés Eloy Blanco ont popularisé des scènes familiales, et les romans de Romulo Gallegos nous ont proposé l'image du Venezuela rural, un peu barbare, des grands domaines, peu de nos guerres civiles. Ces œuvres constituent des prises de conscience de l'identité nationale, dans des circonstances déterminées. Mais cette identification ne correspond pas à la réalité du Venezuela du pétrole. La littérature s'avance toujours à la remorque des événements. Elle enregistre la réalité quand celle-ci s'est déjà modifiée. Les écrivains vénézuéliens, auteurs de nombreux poèmes,

Actuellement, si les groupes marginaux occupent, malheureusement, un espace important dans l'échelle socio-économique, la classe moyenne augmente elle aussi grâce au nouvel apport que constituent certains secteurs qui, hier encore, pouvaient être confondus avec le prolétariat. D'autre part, quelques familles se rapprochent de la haute bourgeoisie par leurs revenus et leur comportement. Elles constituent ce qu'on appelle au Venezuela la classe moyenne « émergente ». Cependant, comme dans presque toutes les sociétés sous-développées qui ont soudain bénéficié de la richesse pétrolière, le manque de bases dans les domaines de l'éducation, de la technologie et de l'administration, se traduit par une méfiance presque insurmontable envers l'investissement qui permettrait de créer de nouvelles sources d'abondance, de développement et de production.

poèmes homériques chantent le fin d'une Grèce archaïque et non la renaissance hellénique. Les aventures de Don Quijote, redresseur de torts, commencent quand disparaît la chevalerie errante. Ricardo Güiraldes

Deux siècles de condition féminine

VERS la fin du dix-huitième siècle, Caracas formait une petite société cultivée d'environ quarante mille habitants. La vie y était simple et svelte. Eglises et couvents étaient nombreux. Dans les vastes maisons coloniales, les patios étaient le centre de la vie familiale et des réunions intimes. C'est là, dans ces patios, encadrés de longs corridors évocateurs des cloîtres religieux, que s'est déroulée, pendant des générations, la vie des femmes vénézuéliennes. Au cours de la longue et cruelle guerre d'indépendance, ces femmes,

écrit la légende du geuco argentin alors que celui-ci a déjà cessé d'exister. Les symboles littéraires de l'identification culturelle rennent l'image de réalités mortes ou ayant enlevé le plan espartil de l'archétype. C'est pourquoi la littérature peut duper le lecteur : en remplaçant par des mots le réel, elle dénature l'existence.

Dans les dernières promotions d'artistes et d'écrivains, à partir de 1958, on trouve des créateurs qui tentent de saisir et d'exprimer le nouveau réalisme du Venezuela, si différente de ses représentations traditionnelles. Sans doute Gallegos a-t-il réussi à créer des situations typiques et caractéristiques de ses figures de « sentinelles » comme des symboles universels des conflits de l'homme dans la tragédie classique, mais, en général, le plupart des « clichés » par lesquels on prétendait identifier le Venezuela et ses hommes sont aujourd'hui périmés ou mensongers : qu'il s'agisse de Juan Simba et de Fernetes ou des plantations évoquées par Andrés Bello dans sa *Silve* à l'agriculture de la zone torride ; des troupeaux de la *Silve Criolla* de Lazo Martí ou de « la ville aux toits rouges » avec ses « vols de colombes timides », chantée par Pérez Bonalde au retour de son long exil ; du paysan en espardilles et en flanelle, brandissant sa machette, ou du grand propriétaire en blouse « moiste » boutonnière jusqu'au menton avec des monnaies d'or, portant guêtres, cravache et chapeau d'inga. Nous n'en finissons pas, nous les Vénézuéliens, de nous chercher dans ces images jaillies du passé, d'une époque plus ouverte et plus compréhensible, plus conforme à la tradition et aux notions historiques et académiques. Quand la publicité, officielle ou privée, essaie de nous identifier, elle tombe dans le ridicule en présentant des paysages de palmiers, des filles effilées de costumes typiques, un *llanero*

auronné et tallacieux, ou une vieille photo de raffinerie ou de maison coloniale, quand ce n'est pas l'inévitable groupe de musiciens à cordas ou, mieux encore, le portrait de Bolívar, le grand, l'impénétrable symbole inamovible et déjà rhétorique de notre identité. En définitive, l'image galvaudée du derrick sur le lac Maracaibo est plus authentique. Nous manquons, par conséquent, de signes propres d'identité ; de traits précis, caractéristiques, par lesquels et mondialement reconnus (le pétrole excepté, bien entendu). Nous manquons de couleur locale, même limitée au simple usage de l'industrie touristique. Nous donnons l'impression de ne pas avoir de « temps ». Nos villes pourraient s'élever au Texas ou en Israël, car tout y est nouveau, sans variantes ni particularisme d'aucune sorte. Notre jeunesse chahute éprise de rock et de palabras, est plus proche des Etats-Unis que de notre tradition nationale. Nos problèmes sociaux sont ceux de l'ensemble du tiers-monde : mauvaise répartition

des richesses, démographie galopante, déficience technologique, improvisation constante.

Il existe des lieux naturels d'une grande variété et d'une beauté touristique impressionnante. Ils ne font pas partie de notre conscience. Nous sommes comme des touristes devant eux. Nous nous reconnaissons tout au plus à notre accent, apparenté aux tonalités des Caraïbes ou de la montagne. La Venezuela est un pays méridional, tropical, avec un avenir déterminé par les disciplines de l'estimation, de la statistique, de la démographie, du calcul, et par la puissance des intérêts créés, politiques et économiques, qui exigent une participation inexorable au grand jeu du monde. Ce pays, pour l'instant leader du tiers-monde, le restera tant que le pétrole constituera le médium numéro un de l'énergie. Ensuite ? Ensuite, tout dépendra de ce que nous aurons fait durant la temps de l'abondance.



ENTREPRISE DE PETROCHIMIE A MORON. Torchères, derricks, usines... : les seules images qui reflètent les vraies réalités d'aujourd'hui.

va durer vingt-sept ans. Le pays est pauvre. Caracas compte alors cent mille habitants. L'économie familiale repose sur le travail, modestement rétribué, du père, du mari ou du fils. Mais il arrive souvent que l'homme soit jeté dans les sinistres prisons de la dictature sous de vagues incriminations. Il pourra y rester pendant des années. Alors, c'est la misère, et les femmes devront se débrouiller seules pour nourrir leur famille. Beaucoup d'entre elles se font brodeuses — travail coûteusement payé — et passent leurs jours et parfois leurs nuits à tirer l'aiguille. A l'époque, il n'était pas question qu'une femme travaille dans un bureau — celles qui s'y heurdaient le paiement de leur réputation. Quant à la possibilité, pour une jeune fille, de s'essayer à l'Université aux côtés d'Inconnus, cette idée saugrana n'effleurait personne.

Au début des années 20, une jeune fille de vingt-quatre ans, Teresa de La Parra, publie le premier roman écrit par une femme au Venezuela. Son titre en dit long sur l'auteur et sur son milieu : « Journal d'une señorita qui écrit parce qu'elle s'ennuyait ». Plus tard, conseillée par l'écrivain Francis de Miomandre qui préface son livre, elle le rebaptise « Iphigénie », voulant ainsi symboliser l'éternel sacrifice de la femme devant les tabous de tous les temps. C'est un livre délicieux. Avec une ironie subtile et délicate, l'auteur fait le procès de cette société qui forçait la femme à vivre toujours sous la dépendance de l'homme, tel-il père, mari, frère ou fils. A l'époque, un article du code civil précisait que « sont déclarés incapables à gérer leurs biens, les aveugles, les idiots et les femmes ».

Ces temps sont révolus. Actuellement la femme vénézuélienne jouit de tous ses droits civiques, y compris celui de voter à dix-huit ans. Elle a également le droit de travailler au bureau sans que cela signifiât une déchéance sociale, et d'entreprendre des études universitaires, mettant ainsi fin à sa traditionnelle dépendance économique.

Cette évolution est liée au développement socio-économique extraordinaire du Venezuela au cours des dernières vingt-cinq ans. La population est passée de trois millions en 1940 à douze millions actuellement et, Caracas, avec deux millions et demi d'habitants, est une des villes les plus importantes de l'Amérique latine.

La femme vénézuélienne d'aujourd'hui s'est bien adaptée à son époque. Elle est professeur, médecin, avocat, géologue, ingénieur, écrivain, archéologue, parole ministre ou ambassadeur et quelquefois gauchiste ou guerillero.

Elle se montre tout à fait en mesure de tenir le rôle qui lui revient dans la société contemporaine pour collaborer de son mieux au développement harmonieux du pays.

J. RODRIGUEZ DE ALONSO.

Advertisement for BANCO PROVINCIAL DE VENEZUELA, C.A. (Bank associated with Crédit Lyonnais). Text: 'Pour vos opérations au Venezuela, la BANCO PROVINCIAL DE VENEZUELA, C.A. vous offre les renseignements et les services dont vous avez besoin. — Agences dans le pays — Correspondants dans le monde entier. Au Venezuela, l'itinéraire de l'homme d'affaires commence à la BANCO PROVINCIAL Marrón a Pelota n° 10, CARACAS. TÉLÉPHONE : 483/322 TÉLÉX : 22837'

en "Guayana" nous autres vénézuéliens avons découvert une ancienne forme de coexistence

(entre l'homme et la nature)



La Guyane vénézuélienne (Guayana Venezolana) est une vaste région située au sud-est du pays, à 700 Km de Caracas, qui s'étend de l'Orénoque aux frontières du Brésil et de la nouvelle République de Guyane (l'ancienne Guyane Britannique).
C'est une région pleine d'histoire et de légendes, de mines d'or et de diamants, de l'aventure du caoutchouc. Elle se projette vers l'avenir avec l'un des plus grands barrages hydroélectriques du monde à Gürí, ses fabuleuses industries du fer, l'acier, et de l'aluminium, et une ville audacieusement conçue, fondée il y a quinze ans.
En "Guayana" on travaille avec la nature, on la soigne et la conserve. On protège les fleuves et rivières contre la coupe indiscriminée des arbres. On élève des poissons dans les lacs, on contrôle la pollution de l'air et des eaux, on sème d'immenses forêts de sapins et l'on conserve la faune de la région.
Ce spectacle vous pouvez le voir dans les parcs de Ciudad "Guayana" où les enfants et les chevreuils s'aiment et jouent ensemble comme de bons amis.

GUAYANA

CLE DU DEVELOPPEMENT DU VENEZUELA



LE VÉNEZUÉLA A DÉJÀ SA BANQUE À NEW YORK

L'expansion économique rapide enregistrée au cours des dernières années au Venezuela et directement liée à la participation internationale croissante des pays exportateurs de pétrole nous a contraints d'ouvrir de nouveaux circuits dans le monde financier international.
Le Venezuela est aujourd'hui le point de convergence et le centre névralgique d'une activité commerciale fébrile. L'accroissement des échanges

commerciaux avec des marchés extérieurs diversifiés, les opérations de crédit, les ambitieux projets de développement obligent l'une des principales banques vénézuéliennes à ouvrir une succursale à New York. Au 400 Park Avenue la Banque Industrielle du Venezuela est à la disposition de ses clients.
Elle leur offre les services les plus variés et une connaissance détaillée du marché vénézuélien.



BANCO INDUSTRIAL DE VENEZUELA

Au service de l'Amérique latine.

BIV-p-2



l'institut vénézuélien de pétrochimie fonde des entreprises mixtes



La quantité et variété de produits pétrochimiques est tellement vaste, qu'en vue de permettre l'industrialisation de chaque dérivé, il s'avère nécessaire de créer des entreprises sérieuses, dotées d'un matériel humain hautement qualifié, d'une technologie avancée, et dont les marchés sont garantis.

Dans ce but l'I.V.P. pousse la création d'entreprises mixtes possédant des ressources financières, la capacité technique et administrative de l'État et du secteur privé, l'expérience technologique, et les facilités d'accès au marché mondial de firmes internationales spécialisées.

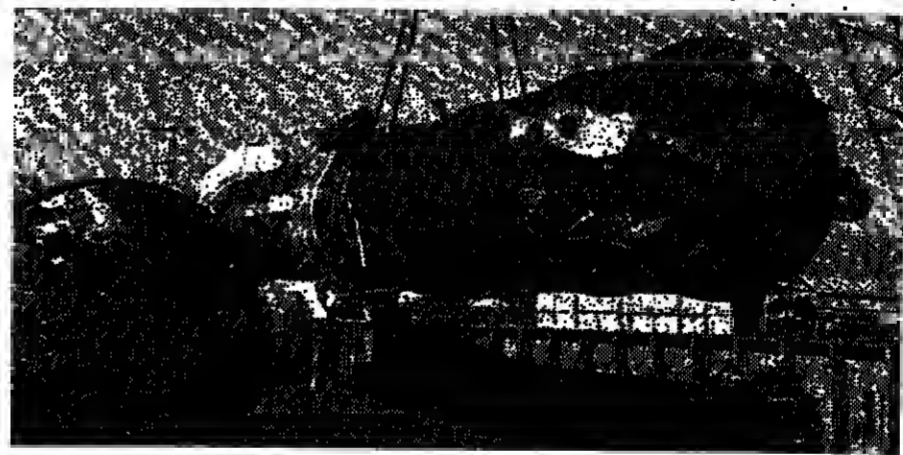
Les entreprises promues par l'I.V.P. sont l'élément indispensable de notre progrès.

publicidad Promovida IVP-p-2



INDUSTRIA MECÁNICA ORION S.A.
CARACAS - VENEZUELA

- TUYAUTERIES ET ACCESSOIRES D'AQUEDUCS ET OLÉODUCS.
- CONDUITES FORCÉES, VANNES ET VALVES POUR LES INDUSTRIES HYDROÉLECTRIQUES.
- APPAREILS, SOUS PRESSION ET RÉACTEURS POUR LES INDUSTRIES THERMIQUES, CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES.
- OSSATURES ET MENUISERIES MÉTALLIQUES POUR LES BATIMENTS INDUSTRIELS.



PREHEAT AND REHEAT STEAM DRUM (EXXON FLUOR)

PARMI NOS CLIENTS :
I.N.O.S. (Venezuela) - EXXON (U.S.A.) - FLUOR (U.S.A.) - CHAMPLIN (U.S.A.) - INECEL (Ecuador) - MC KEE (U.S.A.) - CADAFE (Venezuela) - UGINE-KUHLMANN (France) - CORPORACION DOMINICANA DE ELECTRICIDAD (Républ. Dominicaine) - KELLOGG (U.S.A.) - FOSTER WHEELER (U.S.A.) - EDELCA (Venezuela) - CREOLE (Venezuela).

HAUTE TECHNOLOGIE EN AMÉRIQUE LATINE

Adresse : Paseo Las Mercedes - Piso 3º - Edif. 63 - Las Mercedes - Caracas 106, VENEZUELA
Tél. : 92.21.11 (Serbia) - Télex : ABEVE 23348 - Cables : INDIOSA CARACAS.

سكذ لمن رنجهل

172

37



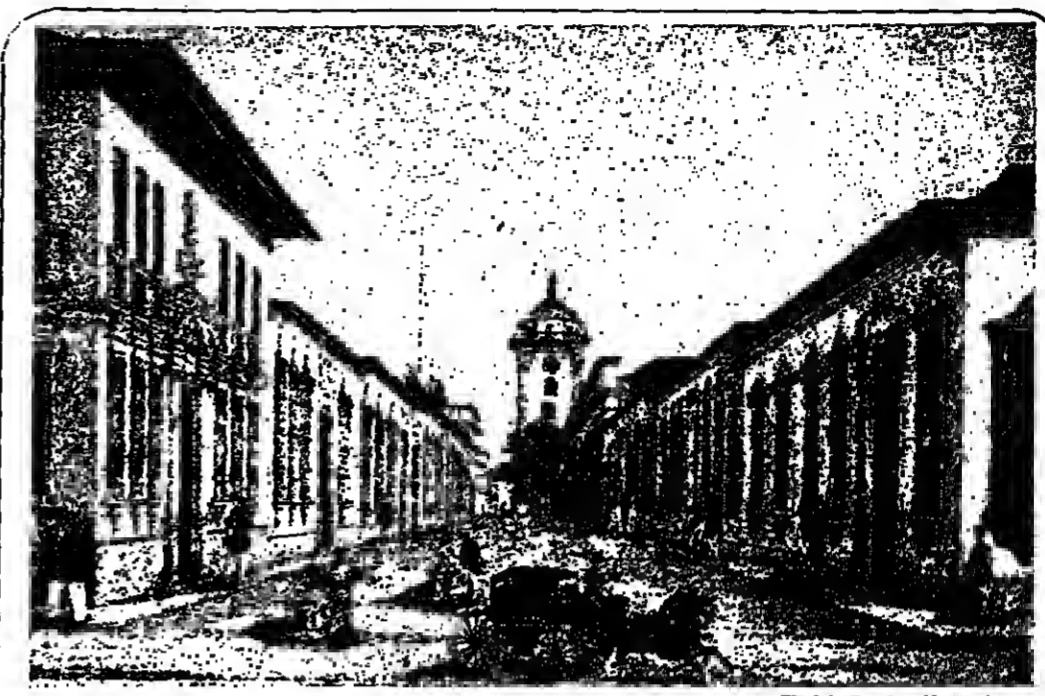
HISTOIRE

Caracas : les charmes effacés de la colonie...

La vallée que traverse le rio Guaira, aujourd'hui Guaira, et qui s'étend sur 27 kilomètres au pied de Guarani-Regano, la puissante serr...

sa souvenir aussi de l'exploit pacifique de Fajardo : d'une main, il tenait son égée, de l'autre, la rumeur d'olivier...

d'irrigation courant le long des ruelles. Les couvertes sont plantées d'arbres fruitiers. Au bord des chemins, pousse une plante appelée caracas...



UN COIN D'ESPAGNE EN TERRE INDIENNE, AUJOURD'HUI DISPARU. Le pétrole et le béton ont submergé la ville.

J'ÉTAI DÉJÀ QU'À NEW YORK

LES PÉTROLES SONT DE VENEZUELE

Fajardo accorde peu d'importance à une découverte qui cependant provoque sa disgrâce. La précieuse métal éveille la jalousie du gouverneur Colliado, qui révoqua les titres et les pouvoirs du conquistador...

Sa reconquête fut l'œuvre de Diego de Losada, né comme le Cid dans la province de Zamora. Il eut, après trente-quatre ans de résidence aux Indes, passé l'âge des illusions...

A l'origine, un simple campement stratégique, luttée de palissades entourées d'une palissade en bois, protégée par la pierre et la guaire...

La lampe de la colonie commence. On pave les rues, dans les champs eux oliviers, le blé pousse et des troupeaux de moutons paissent...

villa — quarante mille habitants, comme le signale l'illustre voyageur lui-même — avait cependant doublé depuis le visite du Français...

du mouvement libéral et porteur drapeau de la cause fédérale. En deux jours, il se rend maître de la capitale et du pouvoir...

érigée des statues et tracé des jardins ornés de kiosques et de fontaines. Caracas prit un air parisien. Guzman marie ses filles à des nobles français...

Visions paradisiaques

CARACAS mit deux siècles à parfaire l'image idyllique qu'il, en 1783, inspire le conte de Ségur : « Dans ce lieu enchanteur, les fleurs et les fruits se succèdent sans cesse...

des palmiers. Une rivière, belle et limpide, baigne les champs de la vallée qui sont toujours verts. Les arbres éternellement verts sont habités par une multitude de colibris qui relèvent sur leurs beaux plumages toutes les couleurs de l'arc-en-ciel...

Les ravages du modernisme

La Caracas coloniale et celle de Guzman coexistent encore lorsque l'ère du pétrole advint. La vie des Vénézuéliens en fut bouleversée. A Caracas, les développements urbains ont effacé toute trace de la

colonie et de la période de Guzman. Une ville nouvelle surgit sans planification et sans grâce, qui couvrit la vallée et ses environs d'une couche de ciment et d'édifices quadrangulaires, dévorant fermes, prés et tulales et transformant les rivières en d'immenses cloaques...

TOURISME

véritable tour haute de 1 400 mètres. Elle est perdue d'un trou au travers duquel on voit la lumière qui vient de l'ouest, le soir, lorsque le montagne se détache sombre sur le ciel encore clair : c'est, d'après la légende indienne, une étoile sertie comme une pierre précieuse dans le roc...

Sur 2 400 kilomètres carrés, on a détecté onze sites radio-actifs, probablement de l'uranium. Les réserves hydrologiques du Venezuela se trouvent pour 85% dans la région amazonienne. Un barrage sur le Caure, en aval du salto de Para, permettrait de produire trois millions de kilowatts. Mais c'est l'Orénoque, long de 2 000 kilomètres, que les ingénieurs en hydrologie rêvent de domestiquer pour le rendre navigable toute l'année sur une plus grande distance et pour contrôler son énorme delta...

La ville et escaladé les chaînes de montagnes au sud et à l'ouest, elle s'est glissée dans les vallées environnantes, et sauts de gévères interdits ont pu éviter qu'elle ne ronge les flancs boisés de mont Avila. Au cours de trente-cinq dernières années, la population de la région métropolitaine, qui atteint plus de deux millions trois cents mille habitants, a augmenté de 86%. Caracas ne croît plus en extension, elle se boursouffle et s'affaiblit comme une tumeur. La circulation y est devenue un cauchemar, surtout pendant la saison des pluies, lorsque les rivières grossissent et que les égouts débordent, provoquant de multiples accidents qui paralysent la ville et la transformation en un immense parc de stationnement.

En Amazonie, au pays des Makiritare

Par DAVID NOTT *

Il y a des tribus isolées qui ignorent l'existence d'autres hommes. Il y a sur les gigantesques plateaux de Boréima, Jua-Jui, Dulde ou Chimania des arbres, des plantes, des animaux ailleurs inconnus. Il y a des jungles vastes comme la désert de Karé-Kum, sillonnées par de violents cours d'eau : le Ventuari, l'Erebato, le Caure et l'Orénoque lui-même. Il y a des coins secrets et idylliques d'un monde plus ancien encore dans la forêt verte où d'étranges eaux, rouge et or, rouillent sur des roches blanches.

l'inventaire des orchidées. Il en a jusqu'ici recensé plus de mille espèces, et il en existe, croit-il, deux cents autres. Il a découvert quarante espèces et une famille nouvelle. Un autre botaniste, Julien Sneyers, dont la première visite remonte à 1943, a classé cent dix mille plantes : plus qu'aucun autre de ses collègues de par le monde. Sur les huit mille cinq cents espèces d'oiseaux qui peuplent la Terre, les ornithologues William et Kathy Phelps en ont dénombré mille trois cents dans la seule Venezuela. C'est, sans l'ombre d'un doute, le pays le plus richement pourvu de l'Amérique du Sud que les Phalga décrivent comme le continent des oiseaux. Ils étaient venus pour la première fois en 1937 explorer le plateau d'Auyan-Teppui, ils y retourneront encore l'année prochaine.

Près de la frontière colombienne, à deux jours et quatre rivières à l'est de l'île de Raton, élevée au milieu de l'Orénoque, se dresse en pleine savane une montagne de roc.

Arrogants comme des dieux

ET les Indigènes ? Il faudrait remonter loin en arrière dans l'histoire des races pour en trouver d'aussi superbes et arrogants que les Makiritare : « Nous seuls, croient-ils, sommes des hommes. » Les autres, s'entend, sont des animaux ou des esclaves. Ils ne sont plus que mille quatre cents dans une trentaine de villages disséminés sur 25 000 kilomètres carrés. Pour échapper aux massacres des conquérants, leurs ancêtres, remontant les rapides, s'étaient réfugiés à proximité des sources des grandes rivières. Les derniers à les y rejoindre furent les missionnaires de Charles de Foucauld. D'où le nom peu indien de leur principal village : Sainte-Marie d'Erebato. Les missionnaires sont

répartis, et les Makiritare continuent de se prendre pour des dieux. Ils voisinent avec d'autres tribus aux noms et aux coutumes fascinantes : les Sarana, les Weica, les Paroa, les Guaharibo. Pour Jacques Lizot, un anthropologue français établi dans le Haut-Orénoque, au sud de Dulde, il est peu de régions aussi riches. Partie du bouclier guyanais, les grands plateaux granitiques ont grés des quatre milliards d'années. Ils comptent parmi les plus anciennes formations rocheuses du monde. Lorsque les océans recouvrirent les vastes plaines de la région, la vie continua sur ces hautes terres. Pour les hommes de sciences, ce sont de véritables fies au trésor.

C.G.R. DE VENEZUELA, C.A.

UNE GAMME COMPLÈTE AU SERVICE DE LA MÉDECINE MODERNE

- Rayons X
Chirurgie
Soins intensifs
Echotomographie
Houtes énergies

pour laquelle
C.G.R. offre
à tous moments

- Service après-vente
Fiabilité
Technicité
Rapidité

Compagnie Générale de Radiologie de Venezuela, C.A.

N° 06-12 Ave. Los Mangos
Urb. Las Delicias, Caracas

Le développement de Caracas n'a obéi à aucun plan ou réglementation mais au caprice des promoteurs immobiliers. D'où l'impression d'anarchie et de morcellement qu'on a recueilli. Le gouvernement de la ville relève de dix-sept organisations différentes qui émettent des propositions, des permis et prohibitions contradictoires.

Des monts et des collines qui encadrent la vallée de trois côtés, et où s'entassent près d'un million d'habitants, descendent chaque jour sur la ville 18 tonnes de matières fécales mêlées à la poussière que disperse la vent. Cela tient aux conditions sanitaires dans les ranchitos (bidonvilles) et à l'absence d'égouts. En raison du débaissement et de la multiplication des constructions en ciment, la température s'est élevée en moyenne de cinq à six degrés : elle dépassa souvent 30 et même 32 degrés aujourd'hui, et descend rarement à 10 degrés, comme il était courant il y a une trentaine d'années.

Il ne resta plus des temps et des splendeurs passés que la chaîne de l'Avila avec la salle de Caracas, balla montagne aérée qui culmine à 2 700 mètres. Du sommet, la ville paraît inoffensive, jolie même, avec ses blanches constructions et ses îlots de verdure. Lorsque des rues et des balcons de Caracas on lève la regard vers l'Avila, c'est un tableau aux couleurs changeantes selon les heures qui apparaît et libère, comme par enchantement, l'atmosphère des bruits et des odeurs de la ville.

J.L.



FOLKLORE

Le peuple, témoin et acteur de la vie quotidienne

Par LUIS FELIPE RAMON Y RIVERA

Le Venezuela, comme d'autres pays d'Amérique latine, a hérité d'une triple tradition culturelle : l'indigène, l'européenne et enfin l'africaine. Mais, comme les autres également, assimilant ces cultures, il les a enrichies de son originalité propre. C'est ainsi qu'à travers le temps et les modifications de l'histoire, s'est formé un folklore propre au Venezuela. Au cours du seizième siècle, par exemple, un chant de marins — le *galeón* (1) — devient, dans une région déterminée, un ballet protestant, alors qu'à Cuba et en certains points de la côte vénézuélienne, il est une chanson paysanne — le *punto* (2) —, pour devenir enfin un chant consacré à la Croix de Mel.

Le religion exerce son influence non seulement sur l'indigène mais aussi sur le mélo. D'un bout de l'année à l'autre, le peuple vénézuélien accomplit dévotement les rites du culte catholique en y ajoutant sa manière particulière de prier et de célébrer les saints. La danse,

les chants et les instruments musicaux typiques jouent un rôle important sur le plan artistique et social. C'est au mois de décembre, à une date différente de celle établie par l'Eglise, qu'est célébrée la fête de San Benito de Palermo (Saint Benoît de Palerme). Dans la région du lac de Maracaibo, où le pétrole a recouvert de sa cape d'or noir tant d'ambitions et d'espérances, on invoque saint Benoît, au son des tambours africains, pour qu'il apporte le bonheur, saint Benoît et saint Jean se partagent d'ailleurs ici la faveur populaire. En juin, le peuple de la côte demande à saint Jean de favoriser la pluie et d'abondantes récoltes de café, et de cacao alors qu'en Europe les traditionnels feux de la Saint-Jean ont pour objet de ranimer le chaleur du soleil déclinant.

Il est intéressant de voir de quelle manière le vénézuélien de souche (et *criollo*) modifie le contenu de certaines danses et de certaines fêtes, par oubli des sym-

boles primaires ou par une interprétation toute personnelle. Un ballet qui, dans la région des Andes, simule un combat d'escrime comme il est de tradition dans les danses chrétiennes ou maures, se transforme dans les régions côtières du Venezuela en une danse champêtre. Bien que les paysans de la région l'exécutent à une date qui n'a rien à voir avec l'agriculture, le 2 février, fête de la vierge de la « Candelaria », les différents mouvements de la danse porte des noms épicépiques des travaux agricoles, comme par exemple *la rosa*, *el arpa*, *le siembre* (les semailles, etc.).

Le folklore vénézuélien n'est pas toujours régi par les mêmes lois.

C'est ainsi que le culte de la croix est le même au Venezuela qu'en Espagne, culte du mois de mai dont le contexte symbolique est identique dans les deux pays. Seuls varient les chants, les textes, les formes de sa célébration. On demande à la croix, par des paroles éloquentes, la faveur de la pluie :

*Très Sainte Croix de mai
envoie nous une bonne ondée
toi qui converses avec Dieu
et les anges du ciel.*

ou, très ingénument, son intervention :

*Très Sainte Croix de mai
où vas-tu de si bon matin ?
— Visiter un malade
prostré dans son lit.*

Mais c'est au moment des fêtes de Noël que les manifestations sont le plus spectaculaires. On voit alors, partout dans le pays, des groupes de musiciens ambulants, les *guitareros* (3), des groupes de danseurs qui célèbrent l'Enfant-Jésus et les Rois Mages. L'allégresse est générale, un désir de paix se manifeste chez ce peuple qui se retrouve uni dans la foi chrétienne.

Hommes au travail

Ce bref panorama serait incomplet si nous passions sous silence la manière dont le Vénézuélien accompagne de ses chants certains de ses travaux. Ce « chant de travail » du paysan ou des bergers de bétail, d'une ligne mélodique très libre et très fonctionnelle, aide dans les tâches quotidiennes. On sait que cette sorte de chant est universel et qu'il se modifie sous l'influence du progrès, comme par exemple avec l'apparition des fabriques. Tou-

*Ay, ay, ay
vive le Soleil, vive la Lune
vive l'arbre, le citron
ay, que vivent mes amours
avec le jeune Asunción
Ay, ay, ay.*

Bien différent est le chant de celui qui guide le bétail dans l'immense solitude des llanos (plaines) :

*En avant, peñi mouton
suit le chant de le chèvre, ujo ! Jo...
nous allons à Guasdalito
le changer pour de l'argent.*

La variété de ces couplets est infinie. La forme reste espagnole, mais le peuple les a enrichis de thèmes inédits.

Poésie et théâtre

La forme : il y a d'abord le couplet de quatre vers — *cuarteta* — avec le rime alternée : c'est le plus commun, mais on utilise aussi le *redondillo* (palme ronde). Le caractère de cette poésie traditionnelle, héritée d'Espagne ou inventée sur place, se distingue par l'emploi d'un

langage simple et direct qui exclut généralement la métaphore. Ainsi la poésie a-t-elle pour thèmes le critique sociale, les amours heureuses ou malheureuses ; ni l'humour, ni le lyrisme n'en sont absents. En voici deux exemples :

*Celui qui meurt sans jour
du sein d'une brune
s'en va pour l'autre monde
sans savoir ce qui est bon.*

*Maria-Antonia est très moi.
Elle a le langage retourné,
quand elle mange cela s'en va
mais lui revient quand ne mange pas.*



A L'ECART DE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION
Les plus humbles n'ont pas oublié les valeurs et les traditions du passé.

Il existe d'autres sortes de couplets, de cinq vers inégaux, comme ceux de la séguedille, mais plutôt de six ou huit vers.

SEGUEVILLE

*Sur le bord d'une rivière
une femme blanche a donné naissance
à vingt-cinq scorpions
et à une anessa.*

*Sur le bord d'une rivière
une négresse a donné naissance
à vingt-cinq scorpions
et à une couleuvre.*

Mais en dehors des strophes de quatre vers, le plus courante est celle de dix vers. Les strophes de dix vers décrivent surtout les événements quotidiens, de telle sorte qu'un chanteur populaire peut raconter tout ce qui se passe dans une journée. Ainsi, l'événement se conserve bien mieux par la chanson que par le journal. La romance typique (et *romance criollo*) dont le véritable nom est *corrido* utilise le plus souvent le strophe de dix vers. Les vers sont octosyllabiques comme dans le modèle d'origine, mais la thématique est purement nationale : une inondation, l'épopée d'un général, les nécessités urgentes d'une population. Comme les troubadours, certains poètes populaires parlent en vers. Ils pratiquent l'art difficile du contre-point, la vieille *tenson* du Moyen Age européen.

Quant au théâtre, on peut distinguer un théâtre oral, nettement folklorique, d'un autre écrit, moins prisé, mais cependant populaire. Le premier est l'improvisation collective. L'autre est l'œuvre d'un auteur : l'expression y est plus recherchée, il est destiné à la scène. Dans la première catégorie, on trouve des ballets sur un thème précis : la pêche d'un certain poisson (et *carra*, et *roboto*), le mort et la renaissance d'un oiseau (et *pelero guarandú*), version originale qui rappelle le thème européen du rythme des sal-

sons : le chasse et la mort de la couleuvre (le *sambarambú*) d'inspiration africaine.

Il y a aussi le théâtre parlé, inspiré de thèmes datant de la Conquête, ou plus modernes, dans lesquels le principal personnage peut être un aviateur ou un militaire ; et l'événement sert alors d'élément chorégraphique.

Vitalité ou survivance ? Les maîtres européens du folklore ont tout spécialement insisté sur l'évolution du folklore grâce auquel se perpétuent les traditions populaires. Au Venezuela, il reste d'une grande vitalité. Si l'influence de la littérature populaire — journaux et revues — ou de la radio omniprésente est certaine, le Vénézuélien des villes comme des campagnes ne veut pas renoncer à son héritage culturel : il résiste aux modes passagères, il cherche dans son histoire la racine de son authenticité. Le Vénézuélien d'aujourd'hui, le jeune surtout, a très bien saisi la signification du paradoxe qui consiste à vouloir s'exprimer de manière locale pour parvenir à l'universel.

(1) Chanson typique des *llanos* (de la plaine).
(2) Chanson accompagnée par une guitare à quatre cordes, une harpe, etc.
(3) Chansons très courtes chantées en décembre (*Aguinaldo* - étreintes).

CARACAS
RÉSOUEZ LES PROBLÈMES DE FINANCEMENT DE VOTRE CLIENTÈLE AU VÉNÉZUELA EN UTILISANT LES SERVICES D'UN ÉTABLISSEMENT DYNAMIQUE :

S.A. DICS
SOCIEDAD FINANCIERA

QUI VOUS PROPOSE LES TYPES DE CRÉDITS SUIVANTS :

FINANCEMENT MATIÈRES PREMIÈRES
FINANCEMENT MACHINES - OUTILS
FINANCEMENT ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET AGRICOLES

UN SERVICE SPÉCIALISÉ EST ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION ET À CELLE DE VOTRE CLIENTÈLE POUR VOUS CONSEILLER DANS VOS PROJETS D'INVESTISSEMENTS AU VÉNÉZUELA

A 9 %

De plus les bons financiers DICS vous permettent un très bon placement.

S.A. DICS
SOCIEDAD FINANCIERA
APARTADO N° 8311
TELEPHONE : 283-15-44 - 283-16-45
TELEX : 23305

EMPRESAS CAMPENON BERNARD DE VENEZUELA C.A.

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - CONSTRUCTIONS INDUSTRIELS

ASSURE DE MÊME TOUS LES TRAVAUX DE BÉTON PRÉCONTRAIT AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION

Freysinet

Empresas Campenon Bernard Caracas est une entreprise vénézuélienne de travaux publics active depuis 1950

Boîte postale 6170 Caracas
Adresse télégraphique CAMPENON CARACAS

Télex 21.303 CAMCA
Téléphone 76-56-33
76-57-24

مسكذ من زبيل

La diplomatie du Vatican

Alors que toute diplomatie joue sur des rapports de forces économiques ou militaires, celle du Vatican ne saurait s'appuyer que sur elle-même.

Trop de mythes entourent la diplomatie vaticane pour qu'on ne tente pas d'en éclaircir les grandes lignes. La confusion entretenue à son égard est en grande partie à son double rôle : accrédités auprès des chefs d'Etat, les nonces sont aussi en relations étroites avec les épiscopats nationaux.

Essentiellement religieuse, parfois marquée d'intentions humanitaires, l'une des missions de la diplomatie vaticane concerne d'abord la vie de l'Eglise et son fonctionnement interne. Faut-il à cette fin déléguer des nonces qui ont rang d'ambassadeurs sans en assumer toutes les fonctions ? Ce faisant, le pape se présente en chef d'Etat, et le Vatican, à travers une certaine fiction juridique, se situe sur le même plan que les Etats qui ont des intérêts politiques, commerciaux, militaires, etc., à défendre. Si l'histoire explique cette situation anachronique, elle peut difficilement le justifier. Surtout lorsque cette survivance d'une ère révolue conduit à la conclusion de concordats, qui constituent autant de traités en bonne et due forme. Ici aussi, grande est la part de la fiction puisque ces traités sont conclus au nom de l'Etat du Vatican alors qu'ils concernent en fait la vie de l'Eglise.

La nature du régime politique de certains pays avec lesquels de tels concordats sont signés ajoute nécessairement à la vivacité du débat sur l'opportunité d'en maintenir l'usage. Mais la polémique va plus loin. La distinction établie entre nonces, internonces, délégués apostoliques, ne saurait en effet éliminer une difficulté non négligeable : tous les Etats n'accueillant pas au même titre des représentants du Vatican, celui-ci (et à travers lui l'Eglise) paraît moins universel qu'il ne le voudrait. Il ne possède de relations diplo-

matiques formelles ni avec Washington ni avec Moscou, situation qui n'empêche nullement d'utiles contacts. En revanche, aucun lien d'aucune sorte n'existe avec certains pays. Par l'instauration d'un véritable corps diplomatique, la position de l'Eglise souffre ainsi d'une situation politique qu'elle n'a pas nécessairement contribué à créer.

D'où l'idée, qui fait son chemin, de remettre en question l'existence même de ce corps diplomatique. Alors que, en étroite liaison avec le Vatican, les conférences épiscopales jouent un rôle de plus en plus important au sein de l'Eglise, est-il indispensable de maintenir des « ambassadeurs » accrédités auprès des chefs d'Etat ? L'évolution amorcée ne suggère-t-elle pas que leur soient substitués de simples représentants auprès des épiscopats nationaux ?

Mais l'existence de son corps diplomatique n'est pas seul à engager le Saint-Siège sur le terrain politique. Bien que de plus en plus rarement, le Vatican a parfois pris des initiatives qui, en elles-mêmes, étaient directement politiques. Il s'agit moins ici de gestes comme le visite de Paul VI aux Nations unies que d'actes beaucoup plus concrets tels que, voilà quelques années, les propositions d'une médiation des pays neutres dans les conflits du Vietnam et du Proche-Orient. Des motivations humanitaires ne changeaient en rien la nature politique à la fois du conflit lui-même et de la solution proposée. L'échec de ces tentatives semble avoir dissuadé le Vatican de persévérer dans cette voie.

Plus subtil, un autre changement peut être décelé. Les encycliques *Faitem in terris* et *Populorum progressio* posaient nettement des problèmes de justice dans le monde moderne, notamment dans les relations entre pays riches et pays pauvres. Sans préconiser, pour les résoudre, de formule pratique qui relèverait



du domaine politique, ces encycliques traçaient une voie générale, une attitude de principe. Ces textes demeurent, et ils fixent une doctrine. Peut-on assurer pour autant que cette doctrine, au sein même de l'Eglise, n'a pas été éclipsée, dans les préoccupations, par d'autres débats — sur la contraception, l'avortement, le célibat des prêtres ? Simple exemple qui montre comment l'accent mis, dans l'enseignement de l'Eglise, sur tel ou tel point ne peut que lui donner une certaine coloration, suggérer une hiérarchie des valeurs ou des urgences. Au sens large, cet éclairage donne, lui aussi, un sens politique à l'action du Vatican.

Les articles réunis ici n'épuisent pas, tout s'en faut, un ensemble de problèmes dont l'imbrication est très complexe. Ils peuvent néanmoins défricher le terrain en vue d'un débat ultérieur.

Un outil encombrant et de plus en plus contesté

DESORMAIS, c'est presque un rite : chaque année, Mgr Agostino Casaroli, le secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, fait un séjour à Madrid. Il y rend visite aux responsables de l'Eglise en Espagne — mais pas toujours les évêques — pour négocier avec eux la révision du concordat de 1953. Il y a progressé peu, mais il ne se lasse pas, et aux plus hautes instances de l'Eglise on l'encourage à persévérer. Or les membres les plus influents de l'épiscopat espagnol, pourtant proches du Vatican et fidèles à ses orientations, sont beaucoup moins désireux de le voir aboutir. L'hebdomadaire catholique *Vida Nueva*, qui exprime d'ordinaire les opinions du cardinal-archevêque de Madrid, Mgr Enrique y Tarancón, ne fait pas mystère de ce sentiment. A propos de l'une des visites du haut fonctionnaire ecclésiastique — c'était en juin 1974 — l'hebdomadaire écrit : « Nous constatons un grand effort pour repolir un concordat dont tout le monde reconnaît qu'il est mort. On a abandonné l'idée d'élaborer un nouveau concordat (comme si l'on avait conscience que le temps des charmes romains est révolu) mais on n'a pas cherché de chemin juridique plus moderne (comme si l'on pensait que le temps n'est pas mûr). On semble avoir adopté l'idée moderne de réviser ce qui est unanimement reconnu comme ayant fait son temps. »

De ce que les concordats aient fait leur temps, le Vatican ne paraît pas convaincu. Ce n'est pas seulement avec l'Espagne qu'il en négocie la mise à jour. Le 15 février 1975, il signait avec le gouvernement portugais un protocole additionnel au concordat de 1940 qui autorise désormais les couples mariés religieusement à demander le mariage civil. Le texte de ce protocole est donc

d'inspiration libérale, mais son existence même laisse supposer que l'on n'a pas l'intention de laisser tomber purement et simplement en désuétude le traité signé entre l'Eglise et l'Etat portugais. De la même manière, le 8 février 1975, il a été annoncé que l'Italien et le Vatican allaient ouvrir des négociations pour la révision du concordat de 1929. Il est vrai que celui-ci est bien des accords. La loi sur le divorce viole son article 34 accordant les effets civils au mariage religieux, et ce fut — on le sait — l'un des arguments du Saint-Siège pour la combattre. Mais bien d'autres dispositions ne correspondent guère à la réalité italienne, d'aujourd'hui. L'article 12 institue une prière

ON lui fera la grâce de penser qu'il n'y cherche pas des avantages matériels. Il est vrai que le concordat espagnol garantit, en principe, les traitements du clergé « contre toute déduction » et que la concordat allemand de 1933 a confirmé le traditionnel *Kirchensteuer* (impôt ecclésiastique) par lequel le percepteur recouvre une coté spéciale qu'il réserve à l'Eglise à laquelle le contribuable a déclaré appartenir ; ce qui assure aux diocèses allemands une très confortable aisance. Mais les pères laïcs ne perçoivent pas que des salaires de ministre. Et, dans les négociations en cours avec l'Etat espagnol, le Vatican a manifesté clairement qu'il ne recherchait pas de grands avantages de cet ordre. Il ne faisait ainsi qu'appliquer la Constitution caennaise *Gesundum et Spes*, aux termes de laquelle l'Eglise ne place pas son espoir dans les « emplacements offerts par le pouvoir civil (et) renoncera à l'exercice de certains droits légitimement acquis s'il est reconnu que leur usage peut nuire à l'accomplissement de son témoignage ou si des circonstances nouvelles exigent d'autres dispositions ».

Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut chercher l'explication de la fidélité aux concordats. Sans doute la trouvera-t-on, en particulier, dans les souvenirs du passé. Si l'Eglise, à partir du XIII^e siècle, se mit à conclure des concordats avec les rois et les empereurs Très-Chrétiens, ce n'était pas pour le plaisir d'entrer dans leur giron, de se placer par quelque côté sous leur dépendance, mais bien plutôt pour leur faire admettre, par l'existence même de ces textes, qu'elle était une puissance avec laquelle on pouvait traiter, une puissance indépendante dans son ordre (ce qu'elle n'était pas disposée naturellement à reconnaître). Un concordat, en effet, n'est ni une manifestation d'amitié ni un billet de confession, ni une reconnaissance, c'est un arrangement politique, un traité d'Etat à Etat.

Les concordats, ou les ambiguïtés d'une double mission

Par JACQUES DUQUESNE

pour le roi. L'article 20 fait obligation aux évêques de prêter serments à l'Etat. Et l'article premier, qui impose à l'Etat de garantir « le caractère sacré de Rome », n'empêche pas les couleurs d'offices pornographiques de s'en donner à cœur joie. Ainsi, et bien qu'il n'ait jamais pris, au cours des siècles, aucune initiative de proposer des concordats à d'autres Etats, le Vatican reste fidèle à une politique concordataire qui, dans l'Eglise post-conciliaire, présente un caractère quelque peu anachronique. Pourquoi ?

Souvenirs du passé

Que, pour aboutir à la conclusion de tels traités, l'Eglise doit consentir à ses partenaires des privilèges et des faveurs peu compatibles avec l'esprit évangélique et, parfois, tout simplement avec son indépendance, voilà un fait qu'aucun historien ne peut nier. Pour ce qui est de la France, et sans aller jusqu'à l'histoire, dont les intentions étaient évidentes (mais dont le concordat vit encore, avec certaines adaptations, dans les trois départements dits d'Alsace-Lorraine), les derniers hommages politiques à avoir été rendus à l'ancien régime concordataire n'étaient pas poussés, c'est le moins que l'on puisse dire, par un esprit de filial dévotion à Rome. C'était Edouard Herriot, alors anticlérical grand teint, qui expliquait devant la Chambre, au janvier et novembre 1920, que, sans concordat, l'Etat était privé de sa dernière arme contre les « emplacements offerts par le pouvoir civil ». Ce furent aussi, vers 1955-1956, c'est-à-dire après l'affaire des prêtres ouvriers, le fait de laïcs et de catholiques réputés de gauche qui ne se cachaient pas de vouloir ainsi battre en brèche l'influence directe de la curie, influence qui heurte la tradition gallicane.

Il s'est pas un homme d'Etat qui n'ait vu, dans un concordat quel qu'il soit, le moyen d'imposer à l'Eglise quelques chaînes — peut-être dorées, mais des chaînes. Et, à l'inverse, il y eut toujours des catholiques pour penser que l'absence de tels traités était une chance. Déjà, Montalembert soulignait la vitalité du catholicisme irlandais (sans concordat). Et des personnages comme l'abbé Lemire, député du Nord, montraient, avant même la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, tout le profit que l'Eglise des Etats-Unis trouvait dans l'indépendance à l'égard de l'Etat ; bénéficiant, sous le régime du droit commun, de la liberté d'association, avec un clergé sortant de la sacristie pour se mêler au peuple, avec des évêques qui sollicitaient autre chose que « ce fon-

de laire en soutane violette que reçoit Napoléon I^{er}, ce prétendu chef de la police religieuse assis dans son palais comme un préfet dans son hôtel, entre les dossiers des paroisses et ceux du ministère des cultes » (4 février 1903).

A présent que la séparation est faite, que la France vit depuis maintes années sans concordat, nul ne conteste plus les bénéfices de cette situation : « Les catholiques se sont habitués à lui attribuer, dans une grande mesure, ce qu'ils ont obtenu », écrit André Latreille et René Rémonet (dans leur *Histoire du catholicisme en France*, Editions Spes), le *recul de l'anticléricalisme de la fin de l'ère concordataire et à apprécier la liberté qu'il assure à l'Eglise. Il est certain qu'il (le statut de séparation) favorise grandement l'action du Saint-Siège.*

Le Vatican lui-même y trouve donc son compte. Ne lui faisons pas l'injure de penser qu'il ne le sait pas. Aussi bien refusa-t-il de saisir une occasion qui s'offrait à lui de conclure avec la France un nouveau accord. C'était en 1941. Les évêques français le souhaitaient pourtant, et l'un d'eux, Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, écrivit expressément à Vichy le 28 octobre de cette année-là : « L'épiscopat français pense toujours que la nature et la gravité des problèmes religieux posés par l'heure actuelle justifient des conversations directes entre le Saint-Siège et l'Etat français et la préparation d'un concordat comme ceux qui ont été conclus avec plusieurs Etats et l'Eglise. » Dans l'entourage du maréchal Pétain, on partageait ce sentiment, et Pierre Laval lui-même envisageait cette éventualité pendant un certain temps. Ce fut le nonce apostolique à Vichy, Mgr Valerio Valeri, qui transmit aux évêques français l'avis du Vatican ; le régime de Vichy pensait-on à Rome, est transitoire et fragile, et conclure un accord d'ensemble avec lui, c'est bâtir sur le sable.

La diplomatie vaticane, dans l'affaire, se montra plus avisée que l'épiscopat français. Mais cet épisode, précisément, montre bien les limites d'un autre argument souvent avancé pour justifier la politique concordataire. Argument suivant lequel cette politique permet d'inscrire durablement dans une charte les dispositions favorables d'un gouvernement, de tirer profit d'une conjoncture favorable, d'en prolonger ainsi le bénéfice, l'on cite en exemple le traité du Latran conclu en 1929 avec Mussolini, et confirmé en 1948 par la grande majorité du Parlement italien ; le fascisme était mort, le concordat vivait toujours. L'argument, en réalité, pèse peu. Car il se manque pas d'exemples de concordats que des gouvernements dénoncent et qui ne survivent pas à des changements de régime. Mais

sans doute cette propension à inscrire aussitôt dans des textes juridiques — argument qui n'est que des dispositions passagères manifeste-t-elle surtout que l'Eglise catholique est bien laïque.

En vérité, ce qui retient le plus sûrement la diplomatie vaticane d'en finir une fois pour toutes avec cette politique, c'est sans doute la peur du vide juridique qui serait alors créé. Car ce vide, craint-elle, serait vite occupé. C'est ainsi qu'on s'est fort ému, au Vatican, dans l'été 1973, de rumeurs en provenance de Madrid selon lesquelles le gouvernement espagnol aurait fait préparer un statut unilatéral de l'Eglise destiné à être mis en application au cas où le Saint-Siège n'accepterait pas de négocier un nouveau concordat. Cette rumeur n'était peut-être qu'un moyen de pression. Son efficacité, en tout cas, fut certaine.

Cela peut se comprendre. Bien sûr, alors que l'on insiste tant sur la collégialité, il peut sembler pour le moins étrange que Rome négocie avec un Etat par-dessus la tête des évêques du pays considéré (c'est ce qui se passe pour l'Espagne). Mais il peut arriver aussi que les évêques d'un lieu ne soient pas en bonne posture pour mener de telles négociations. Et les représentants de Rome sont parfois mieux armés pour revendiquer ce qu'ils estiment aujourd'hui encore nécessaire ou souhaitable : la liberté de communication avec les évêques, le libre choix de ceux-ci, un régime libéral pour les congrégations et pour la propriété ecclésiastique, la liberté de l'enseignement religieux ; enfin, et surtout, la liberté de l'action catholique.

Au total, que les diplomates du Vatican soient mieux placés ou non que la hiérarchie locale est affaire de circonstances. On peut concevoir, aussi, que le Vatican préfère un accord négocié, même mauvais, à un statut unilatéralement édicté, qui serait pire encore ; rien ne garantit que les choses se passeront en tous lieux et en tous lieux aussi bien que dans la France d'après 1905. Mais rien non plus, probablement, n'impose que les accords entre l'Eglise et les Etats prennent la forme et le nom des anciens concordats, dont l'image reste liée à l'idée de privilèges ecclésiastiques difficilement acceptables aujourd'hui, aussi bien pour les hommes qui sont en dehors de l'Eglise que pour la plupart de ceux qui sont à l'intérieur.

« Au fond, l'utilité première des concordats, c'est qu'ils rendent les conversations avec les Etats indispensables », disait un jour en soupirant un vieux diplomate romain. Il n'avait pas tellement tort. Mais cette fonction peut être remplie par d'autres types de contrats ou d'accords. Et c'est probablement dans cette voie que l'Eglise, peut à peu, s'orienter.

BERNARD

LIRE PAGES 32 à 36 :

- P. 32-33. — Hésitations et maladroites à l'égard de la Chine, Louis Wei Tsing-sing. — Avec les pays communistes : de l'Ono-thère à la coexistence, Bernard Féret. — Entre Israël, les pays arabes et les Lieux saints, Aimé Seward. — La formation et le rôle des nonces, Robert Solé.
- P. 34-35. — Fin de l'article d'Aimé Seward. — Un rôle discret dans les organisations internationales, Robert Beca. — Paul VI et le monde moderne, Jacques Nobécourt.
- P. 36. — Fin de l'article de Robert Beca. — Survivance ou promesse ? par Robert de Montvalon.

Depuis le XVII^e siècle jusqu'à l'avènement du communisme

Hésitations et maladroresses à l'égard de la Chine

Par LOUIS WEI TSING-SING *

La diplomatie du Saint-Siège a souvent été considérée comme « la meilleure du monde ». Mais peut-être le secret de sa réussite tient-il dans un art, rare, de faire traîner les affaires en longueur afin qu'elles perdent toute actualité et importance. C'est, du moins, le sentiment que l'on éprouve lorsque l'on étudie les rapports de la curie romaine avec la cour impériale de Pékin. Et cela dès la querelle dite des « rites chinois ».

On sait que les missionnaires envoyés en Chine posèrent, vers le milieu du XVI^e siècle, une question difficile : fallait-il admettre, tolérer, assimiler les rites nationaux (cérémonies en l'honneur du ciel, hommages rendus aux grands esprits chinois, vénération purement civile des ancêtres et commémoration des morts, etc.) ? Cette affaire causa beaucoup d'embarras et d'ennuis à la curie romaine. Le Saint-Siège tantôt condamnait ces pratiques, les considérant comme superstitieuses ou hérétiques, tantôt les autorisait, copanant, sous certaines conditions, tels sont les principes et les raisons pour lesquels Clément XI envoya successivement deux légats à Pékin : Mgr Charles-Thomas de Tournon, en 1705, et Mgr Charles-Melchior Mezzabarba, en 1720. Mais sans aucun résultat : l'empereur de Chine ne céda point à l'exigence des légats du pape.

Deux siècles plus tard, en 1939, le pape Pie XII leva pratiquement la condamnation de Benoît XIV, mais il était trop tard : la Chine avait bien évolué, le monde aussi. La permission romaine de 1889 apparaît seulement comme une formule symbolique, quelque peu surannée et anachronique. Il est parvenu à Pékin, en 1946, après avoir créé le premier cardinal chinois, Mgr Thomas Tien, et institué le hiérarchie épiscopale, Pie XII envoya en Chine Mgr Antonio Riberi comme premier intention apostolique auprès du gouvernement de Nankin. Mais, en 1949, à la veille de l'arrivée de l'armée rouge, les nationalistes évacuèrent Nankin. Le corps diplomatique se retira de Chine.

qui reçoit un cadeau tombé du ciel : la Saint-Siège élève soudain son nonciature de Taipei au rang de nonciature — pour l'Eglise du grand continent chinois, c'est un coup terrible. Deux semaines après cet acte diplomatique regrettable, Paul VI, célébrant l'Épiphanie à Saint-Pierre de Rome, exprima solennellement son vif désir de dialoguer avec la Chine populaire et de parler de paix avec les dirigeants de Pékin, etc.

nommé au Bangladesh tout en conservant son titre de nonciature en Chine. Et la nonciature de Taipei, depuis son départ, est restée entrouverte. Le dernier incident diplomatique date du 15 avril : l'absence du représentant officiel du Saint-Siège aux obsèques de Tchiang Kai-shek. Cette absence remarquée et provoquée a réaction et une controverse très vives dans les milieux politiques et religieux de Taiwan. Annonce-t-elle un changement radical de la diplomatie du Saint-Siège, ou plutôt de la politique chinoise du Vatican après une pénible marche à l'arrière de plus qu'un quart de siècle ? Est-ce enfin le signe précurseur de la normalisation des rapports entre le Saint-Siège et la Chine en faisant ce petit pas vers Pékin ? On veut le croire, mais rien ne permet de l'affirmer.

A travers deux guerres

UNE trentaine d'années plus tard, pendant la première guerre mondiale, en 1918, le gouvernement chinois proposa à nouveau au Saint-Siège d'établir des relations. Comme Léon XIII, Benoît XV accueillit cette offre avec enthousiasme et nomma Mgr Joseph Petrucci nonce apostolique à Pékin.

Mgr Constantini prépara le vote qui devait conduire, au cours de la seconde guerre mondiale, à l'établissement de relations diplomatiques du gouvernement chinois avec le Saint-Siège. Mais si l'on tente de tirer une leçon des événements de toute cette période dramatique, on ne peut manquer d'être frappé par un trait : l'importance que la curie romaine a toujours attaché au protectorat français des missions catholiques en Chine. Cela est si vrai qu'en 1950, après la reconnaissance de la République populaire de Chine par la Grande-Bretagne et de nombreux pays du tiers-monde, Mgr Dominique Tardini, futur cardinal secrétaire d'Etat, alors secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, avisa l'ambassadeur de France au Vatican que le Saint-Siège confierait encore à ce pays le soin des intérêts catholiques en Chine. A cette époque, pourtant, la France n'y possédait aucune représentation. Bref, Paris ne put rétablir ses relations diplomatiques avec Pékin qu'en janvier 1964. Et le V^e République, fidèle à l'orientation de sa politique dans le tiers-monde, ne voulut pas servir de « garde suisse » au régime de Taipei.

Mgr Riberi, pourtant, resta à Nankin. Contrairement aux usages protocolaires, contrairement aussi aux traditions diplomatiques du Saint-Siège : car Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique en France, en 1940, avait bien autorisé le gouvernement de l'Etat français à Vietri après avoir fermé la porte de la nonciature de Paris. Mais le Saint-Siège ne reconnut pas la République populaire de Chine proclamée solennellement le 1^{er} octobre 1949 avec Pékin comme capitale, et Mgr Riberi ne prit aucun contact avec les nouvelles autorités.

En vertu des conventions internationales, le changement de régime entraînant ipso facto la fin de sa mission diplomatique : « Les usages et le droit international », écrit Mgr Iginio Cardinale, prévoient plusieurs cas où les fonctions de l'agent cessent fin. » Et il cite parmi ces cas, au paragraphe 4 : « Le changement constitutionnel d'un Etat ». On peut donc en conclure que Mgr Riberi devait personnellement quitter la Chine populaire. Or, le gouvernement chinois toléra sa présence, comme simple sujet étranger, dans l'espoir que le Saint-Siège allait faire, lui aussi, un pas en avant. Ce n'est pas ce qui se passa : Mgr Riberi, au contraire, mit à profit sa présence dans le pays pour agir contre le mouvement patriotique des catholiques chinois, considérés par lui comme des éléments dangereux susceptibles de constituer une Eglise nationale, schismatique et séparée de Rome. Le 5 septembre 1951, le gouvernement de Pékin fit par l'expulser (3).

Après un an de séjour à Hongkong, Mgr Riberi se rendit à Taipei, auprès du gouvernement nationaliste en exil, et y installa l'internonciature. Le Saint-Siège accepta ensuite le retour au Vatican de M. Sié Chou-kuang, envoyé par le régime de Taipei.

Par la suite, l'attitude du Vatican devait être toujours très ambiguë, Rome tendant apparemment le main en direction de Pékin, et publiquement en même temps les gestes en direction de Formose. En 1965, par exemple, dans son discours aux Nations unies, Paul VI, qui veut être le pape du dialogue et de la réconciliation, demanda, sans le nommer, l'entrée de la Chine populaire dans les organismes internationaux. Et, pour le 1^{er} janvier 1966, il envoya au président Mao Tse-toung un long message de vœux. Mais, à la veille de Noël, le même année, c'est le régime de Taipei

Mgr Casaroli : une « ténacité éternelle »

EN mai 1963, quelques jours avant de mourir, le pape Jean XXIII sortit de l'ombre un prêtre italien peu connu et le désigna à Budapest pour prendre le premier contact direct avec un gouvernement communiste. Le premier mois non le plus facile : la réclusion, dans une chambre de l'ambassade américaine, d'un otage volontaire, le cardinal Mindszenty, manifestait assez clairement les dimensions du contentieux entre l'Eglise et l'Etat hongrois. Il ne fallait pourtant bien plus pour décourager ce prêtre lombard alors âgé de quarante-neuf ans, entré dans les ordres en 1937 et à la secrétairerie d'Etat dès 1939.

Agostino Casaroli y apprît longtemps le métier, sans bruit. En commençant par la routine des réponses et des projets de réponse aux dizaines de milliers de lettres qui, du monde entier, parviennent au Vatican et dont le traitement occupa des dizaines de fonctionnaires. Des hommes du bureau presque tous italiens, presque tous prêtres, le plus souvent d'origine modeste, fidèles et zélés, mais bien peu connus des affaires du monde.

La différence, c'est que lui, l'abbé Casaroli, occupait ses loisirs à l'étude des langues européennes. Si bien qu'il devint — chose assez rare parmi les ecclésiastiques italiens, y compris les plus élevés dans la hiérarchie — un multilingue polyglotte. La différence, aussi, c'est qu'on le trouvait souvent dans les rues de Rome, s'échinant à donner le départ au moteur crachotant d'une guimbarde hors d'âge — la sienne — sous les encouragements de gamins dépouillés, des jeunes délinquants qu'il avait pris en charge et qu'on le vit souvent défendre lui-même devant les tribunaux.

Il ne les a pas abandonnés, mais on ne le voit plus dans les rues de la ville — quand on l'y voit — qu'au fond d'une Mercedes noire du Vatican. Le petit prêtre lombard est depuis 1967 secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, c'est-à-dire chef de la diplomatie vaticane, et les journaux du monde entier l'appellent « la Kissinger de Paul VI ». L'imago, certes, est facile. Il est vrai que, de Madrid à Varsovie et d'Amérique latine en Finlande, Mgr Casaroli sillonne, lui aussi, le planète. Mais l'état qu'il représente avec une bonhomie et une intelligence inouïement reconnues n'est pas tout à fait comme les autres. Il s'en est expliqué lors de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe : « Le Saint-Siège, a-t-il dit, peut activement et officiellement collaborer avec les Etats seulement sur le plan bilatéral ou ce qui concerne la vie religieuse, mais aussi au service de certaines causes qui sont communes à tous ; la paix, la collaboration entre les peuples, l'aide aux nations au voie de développement. Questions où l'aspect moral, s'il n'est pas prédominant, est présent. »

Depuis quelques années, il apprend le chinois, dans l'attente de négociations avec Pékin qui paracheveraient sa politique d'ouverture à l'Est, mais dont l'ouverture est empêchée par de multiples présobstacles. « La ténacité des Chinois est infinie, mais la sienne est éternelle », disait les amis de Mgr Casaroli. Lui, quand il veut bien s'expliquer sur ses méthodes de négociation, rappelle que Jean XXIII lui avait donné un seul conseil : « Dites la vérité. » Et il cite une phrase de Léon XIII : « Dieu n'a pas besoin de nos messages. » J. D.

STRUCTURE D'UN CORPS DIPLOMATIQUE

La formation et le rôle des nonces

Par ROBERT SOLÉ

AMBASSEURS, les nonces le sont à part entière. Mais ils ne sont pas que cela : ces ecclésiastiques représentent autant le Saint-Siège auprès des communautés catholiques locales que des Etats. La première des deux fonctions est même primordiale aux yeux des autorités vaticanes, surtout depuis quelques années. On présente volontiers la nonce comme « un pasteur », auquel est confiée une charge diplomatique.

démie définit ainsi les qualités requises : « Intelligence, profond esprit sacerdotal, amour de l'Eglise, orthodoxie doctrinale, bon sens. » Un excellent prêtre ne fait pas forcément un bon nonce. C'est ce que l'on expliquera aux candidats qui n'auront pas paru qualifiés pour ce métier.

Un doctorat en droit canon ainsi que la connaissance de deux langues étrangères sont exigés à l'entrée. Les études, qui durent deux ans, se font pour l'essentiel en italien. Elles comprennent huit matières : diplomatie ecclésiastique, style diplomatique, histoire de la diplomatie pontificale, fonctionnement de la curie, doctrine sociale chrétienne, institutions politiques, pratique administrative, droit oriental (Eglises non latines et territoires missionnaires). Ces études, sanctionnées par une série d'examens, sont accompagnées de quelques stages à la secrétairerie d'Etat. Elles se déroulent dans un climat de prière et de vie communautaire : messe quotidienne, retraite mensuelle, etc. Les futurs représentants du Saint-Siège se voient même généralement confier un petit ministère paroissial, ou marqua de leurs études.

La plupart des nonces actuels ne sont pas passés par cet institut, fondé au dix-huitième siècle et qui s'appelait, jusqu'en 1939, Académie des nobles ecclésiastiques. Mais c'est désormais le voie normale d'accès à la curie. Parmi les anciens élèves, on compte cinq papes (dont Paul VI) et plusieurs cardinaux qui furent secrétaires d'Etat.

En 1952, sur douze étudiants de l'Académie, neuf étaient italiens. Aujourd'hui, les promotions sont plus ombreuses et plus diversifiées. Les trente-deux prêtres inscrits en 1974-1975 — moyenne d'âge trente ans — se répartissent ainsi : dix-sept Italiens, deux Espagnols, deux Français, deux Britanniques, deux Américains, un Polonais, un Vietnamien, un Australien et un Maltais. Cette internationalisation ne s'est pas encore vraiment répandue au niveau des chefs de mission : deux nonces sur trois, à l'heure actuelle, sont italiens. Mais les « étrangers » forment désormais la moitié de personnel subalterne des ambassades de Saint-Siège.

Nommés à l'étranger aussitôt après leurs études, les diplômés de l'Académie commencent par être attachés de nonciature pendant six mois. Les étapes suivantes prennent chose par trois ans : secrétaire de deuxième classe, secrétaire de première classe, auditeur de deuxième classe, auditeur de première classe. La fonction de conseiller, ensuite, sera d'une durée indéterminée, ainsi que celles d'assistant de nonciature (équivalent du ministre-conseiller d'une ambassade) puis de nonce. Le retraité est fixé à soixante-quinze ans. Les représentants pontificaux — qui ont désormais l'ordination épiscopale — sont souvent nommés, avant la fin de leur carrière, à la tête d'un diocèse, ou revêtus de la pourpre cardinalice et élargis d'un organisme ou Vatican.

Les grandes nonciatures comme Paris, Madrid ou Rio-de-Janeiro comptent un personnel diplomatique proprement dit de quatre à cinq personnes. C'est peu par rapport aux ambassades d'autres pays qui cela laisse supposer on fort rapidement. Il est vrai que les nonciatures n'ont besoin ni d'attachés militaires ni de conseillers culturels. Elles s'occupent néanmoins de tous les rapports avec l'Eglise locale. Le chef de mission doit voyager souvent dans les diocèses, présider des cérémonies religieuses, recevoir de nombreux ecclésiastiques. Ses fonctions ont été clairement définies par Paul VI, dans un motu proprio intitulé Sollicitudo omnium Ecclesiarum et publié le 24 juin 1969.

D'une manière générale, le représentant pontificat doit « rendre de plus en plus fermes et efficaces les liens d'unité qui existent entre le Siège apostolique et les Eglises locales ». Il est donc chargé, d'une part, d'informer le Vatican de la situation des communautés catholiques du pays où il se trouve, en transmettant notamment les suggestions ou les vœux des évêques, du clergé, des religieux, des laïcs ; et, d'autre part, de se faire l'interprète des actes, documents, avis et directives qui proviennent du Saint-Siège auprès des personnes concernées. Le représentant pontificat a, en particulier, pour rôle de préparer la nomination des évêques : il instruit une

procédure informative, dresse la liste des candidats puis la présente à la curie romaine en exprimant ses préférences. Plus épisodiques sont ses interventions pour la modification des territoires ecclésiastiques.

Le représentant du Saint-Siège est « l'interprète de la sollicitude du pontife romain pour le bien de la nation auprès de laquelle il exerce sa charge ». Il doit « avoir particulièrement à cœur les questions qui touchent la paix, le progrès et la solidarité des peuples, de manière que soit favorisé le bien spirituel, moral et économique de toute la famille humaine ». Même s'il n'est que délégué apostolique — et n'a donc pas une fonction diplomatique — le représentant pontificat est invité à « sauvegarder, auprès des autorités de l'Etat dans lequel il exerce sa charge tout ce qui touche à la mission de l'Eglise et du Siège apostolique, en liaison avec les évêques ».

Le style changé

CONCRETEMENT, ces principes amènent le nonce à « agir au nom et avec l'autorité du Siège apostolique » pour deux missions : entretenir et promouvoir les relations entre le Saint-Siège et le gouvernement concerné ; traiter les questions relatives aux rapports entre l'Eglise et l'Etat. Ce dernier se trouve ainsi devant deux interlocuteurs : la conférence épiscopale nationale et le représentant du pape, qui n'est pas toujours entre eux des relations idéologiques ou une politique suffisamment coordonnée. Mais il devient de plus en plus difficile de les opposer l'un à l'autre ou de « pointer par-dessus les évêques » pour s'adresser directement au Vatican. Dans un cas de conflit grave entre l'Eglise et l'Etat, le nonce joue un rôle déterminant : en assés, ces dernières années, à des multitudes, dans un pays comme le Zaïre, une habileté assez payante (jusqu'en septembre) en Espagne et un vrai succès à Cuba dont l'ancien représentant du pape, Mgr Zacchi, qui vient d'être nommé à la tête de l'Académie pontificale, avait réussi à endiguer l'exode des catholiques

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Fermeté doctrinale
volonté de dialogue
et réalisme

Avec les pays communistes : de l'anathème à la coexistence

Par BERNARD FERON

RÉSUMER à très gros traits, l'évolution des relations entre le Vatican et les puissances de l'Est européen se présente comme un passage de l'anathème à la coexistence. La guerre froide, accompagnée de persécution, se prolongea pendant les pontificats de Pie XI et de Pie XII et le règne de Staline. La venue de Jean XXIII et de Khrouchtchev provoqua un armistice considéré par Paul VI et M. Brejnev. Encore faut-il se garder des schémas trop simples. Avant de condamner solennellement le « communisme athée » et « intrinsèquement pervers », le Saint-Siège avait patiemment tenté d'établir un « modus vivendi » avec le régime de Moscou. D'ailleurs, en un premier temps, la révolution bolchevique n'avait-elle pas été accueillie comme une promesse de libération par les catholiques de Russie ?

Les sujets du tsar qui étaient fidèles à la papauté étaient considérés comme des citoyens de seconde zone parce que l'appartenance à la confession orthodoxe conférait alors un brevet de patriotisme. Lorsque l'Église orthodoxe cessa d'être identifiée à l'État, les catholiques purent espérer que leurs droits seraient reconnus. Le Saint-Siège exploira le terrain. Après avoir organisé une campagne pour venir à l'aide de la Russie affamée, il envoya à deux reprises Mgr d'Herbigny, président de la commission pontificale « Pro Russia ». Quand il apparut que ces efforts ne seraient pas couronnés de succès, Pie XII déclara pour la première fois la politique soviétique. C'était en 1930, le régime léoniste existait depuis treize ans. Il attendit encore sept ans pour porter une condamnation de caractère officiel : l'encyclique *Divini Redemptoris*.

En ce temps-là, le Saint-Siège se souciait également de contenir l'avance des communistes en Europe occidentale, voire de les faire reculer. Pie XII était hanté par l'idée de voir les marxistes-léninistes s'installer aux commandes de l'Italie. Il se demandait si l'élection d'un « rouge » à la mairie de Rome n'obligerait pas le vicaire de Jésus-Christ à se sacrifier ou à quitter l'Italie. Il partageait, en esprit d'anticipation, le sort des martyrs d'Europe orientale. C'est ce qui le conduisit à promulguer, le 30 juin 1949, le décret du Saint-Office qui interdisait aux catholiques toute collaboration avec les communistes. Cette prise de position, dont la rigueur pouvait s'expliquer par le contexte italien, avait des conséquences pour l'Église universelle, comment, à moins de distendre les liens qui les unissent à Rome, des catholiques d'Europe orientale seraient-ils en mesure de coopérer avec le gouvernement de leur pays ? Ils étaient, en quelque sorte, invités à résister au nouveau pouvoir.

En 1953, le cardinal Mindszenty estimait qu'il devait résister, jusqu'à sa mort, le pape de Hongrie. Mais, aussi longtemps que le cardinal était réfugié à la mission diplomatique des États-Unis, les autorités de Budapest refusaient de reconnaître son statut. Ainsi la communauté catholique de ce pays risquait fort d'être privée de pasteurs. En Pologne, le problème se posait en des termes très différents. Le cardinal Wyszynski, qui était la politique gouvernementale mettait en péril l'âme de la nation. Quelques évêques faisaient une analyse plus nuancée. Le Vatican donnait parfois l'impression de reculer devant la constance du pape dans l'opposition. Mais pouvait-il se permettre, en intervenant, d'indiger une sorte de camouflet à un archevêque qui jouissait d'une telle confiance de la grande majorité des fidèles ?

Paul VI avança à petites étapes. L'homme de cette normalisation fut et reste Mgr Casaroli, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques. Depuis son premier voyage à Budapest en février 1964 —

Le statut de Jérusalem
et l'affrontement
des intérêts nationaux

Entre Israël, les pays arabes et les Lieux saints

Par AIME SAVARD *

L'UN des premiers gestes de Paul VI, après son élection, fut, on le sait, de se rendre en Terre sainte. En janvier 1964, pour le dixième anniversaire de ce pèlerinage, *l'Osservatore romano* a publié une note autographe du pape rédigée le 21 septembre 1963, et jusqu'alors inédite. Paul VI soulignait que son voyage en Palestine serait d'abord « un hommage rendu au Christ sur la terre où Il avait vécu », mais il énumérait, en outre, une série d'autres buts : « La défense morale des Lieux saints, le réveil de l'intérêt catholique pour la protection que l'Église ne peut se dispenser de désirer pour eux et d'exercer, l'implication de la paix sur

cette terre bénie et tourmentée, la tentative de renouer l'entente avec les diverses Églises chrétiennes séparées qui y sont assises, l'espoir de trouver quelque forme adéquate de rapprochement des deux autres expressions religieuses monothéistes, si fortement présentes en Palestine : le judaïsme et l'islam. »

Près de douze ans plus tard, ces divers objectifs continuent de guider l'action diplomatique du Saint-Siège en Proche-Orient. Ils ne sont pas toujours convergents, et cela ne simplifie pas la tâche des prélats romains chargés de suivre une situation géopolitique déjà passablement complexe.

Le Saint-Siège avait tout naturellement reconnu le plan de partage de la Palestine adopté par l'ONU le 29 novembre 1947. Pour le secrétaire d'État, ce plan avait le double mérite d'avoir reçu la consécration de la communauté internationale et, surtout, de prévoir l'internationalisation de Jérusalem et de ses environs. L'enclave ainsi constituée devait être soumise à l'autorité des Nations unies pour assurer le libre exercice de la religion et la protection des Lieux saints appartenant aux trois confessions monothéistes. A Rome, on voyait dans cette

évolution la meilleure garantie contre l'appropriation de la ville sainte par un seul ou une religion et, du même coup, contre le risque que les chrétiens ne soient brimés lorsqu'ils voudraient se rendre à Jérusalem.

et à entretenir de bons rapports avec le régime castriste.

superposait ni ne se substituait à l'autorité épiscopale et se devait se limiter à :

pegnel. Cette ouverture, jointe à l'esprit du concile Vatican II et encouragée par des discours conciliants d'austérité de la secrétairerie d'État, a simplifié le mode de vie des représentants pontificaux.

Le budget des ambassades du Saint-Siège est, du reste, limité. Un nonce reçoit dix fois moins d'argent que son collègue d'un pays étranger. Mais, le nonce, tout dépend du tempérament. Jean XXIII, dont la simplicité n'est plus à vanter, se montrait volontiers dans les salons de son palais, et se rendait à la messe à l'église de la paroisse.

Le nonce, tout dépend du tempérament. Jean XXIII, dont la simplicité n'est plus à vanter, se montrait volontiers dans les salons de son palais, et se rendait à la messe à l'église de la paroisse.

Les autorités civiles choisissent, selon les circonstances, de s'adresser à l'un ou à l'autre de leurs interlocuteurs. Le cas de la Pologne est significatif : après avoir préféré, pendant des années, traiter avec l'épiscopat local, le gouvernement de Varsovie s'est tourné vers le Saint-Siège, le jugeant plus compréhensif. La commission, l'an dernier, de Mgr Foggi, comme « nonce avec charges spéciales », devait consacrer cet état de choses, malgré l'inquiétude des évêques polonais, persuadés que Rome n'a rien à gagner d'un tel rapprochement.

Les docteurs des nobles ecclésiastiques portaient bien son cœur, — le service diplomatique du Saint-Siège est pratiquement doublé. Non à ses propres initiatives — car il n'est pas demandeur, précise-t-on au Vatican — mais en réponse, le plus souvent, à des pays venant d'accéder à l'indépendance. La plupart des nouvelles nonciatures ont été ouvertes dans des régions de civilisation non occidentale et non chrétienne.

Les docteurs des nobles ecclésiastiques portaient bien son cœur, — le service diplomatique du Saint-Siège est pratiquement doublé. Non à ses propres initiatives — car il n'est pas demandeur, précise-t-on au Vatican — mais en réponse, le plus souvent, à des pays venant d'accéder à l'indépendance. La plupart des nouvelles nonciatures ont été ouvertes dans des régions de civilisation non occidentale et non chrétienne.

Les docteurs des nobles ecclésiastiques portaient bien son cœur, — le service diplomatique du Saint-Siège est pratiquement doublé. Non à ses propres initiatives — car il n'est pas demandeur, précise-t-on au Vatican — mais en réponse, le plus souvent, à des pays venant d'accéder à l'indépendance. La plupart des nouvelles nonciatures ont été ouvertes dans des régions de civilisation non occidentale et non chrétienne.

Les docteurs des nobles ecclésiastiques portaient bien son cœur, — le service diplomatique du Saint-Siège est pratiquement doublé. Non à ses propres initiatives — car il n'est pas demandeur, précise-t-on au Vatican — mais en réponse, le plus souvent, à des pays venant d'accéder à l'indépendance. La plupart des nouvelles nonciatures ont été ouvertes dans des régions de civilisation non occidentale et non chrétienne.

Appelés à ces tâches ingrates et difficiles, les représentants pontificaux se sentent un peu isolés. C'est la raison, semble-t-il, pour laquelle ils avaient été réunis à Frascati, près de Rome, du 5 au 7 septembre 1973. Rien n'a filtré de ce « sommet diplomatique » inhabituel qui se serait limité à un échange d'idées sur la meilleure manière d'accomplir un « service d'Église » nécessairement révisé depuis le concile Vatican II.

Appelés à ces tâches ingrates et difficiles, les représentants pontificaux se sentent un peu isolés. C'est la raison, semble-t-il, pour laquelle ils avaient été réunis à Frascati, près de Rome, du 5 au 7 septembre 1973. Rien n'a filtré de ce « sommet diplomatique » inhabituel qui se serait limité à un échange d'idées sur la meilleure manière d'accomplir un « service d'Église » nécessairement révisé depuis le concile Vatican II.

Appelés à ces tâches ingrates et difficiles, les représentants pontificaux se sentent un peu isolés. C'est la raison, semble-t-il, pour laquelle ils avaient été réunis à Frascati, près de Rome, du 5 au 7 septembre 1973. Rien n'a filtré de ce « sommet diplomatique » inhabituel qui se serait limité à un échange d'idées sur la meilleure manière d'accomplir un « service d'Église » nécessairement révisé depuis le concile Vatican II.

Appelés à ces tâches ingrates et difficiles, les représentants pontificaux se sentent un peu isolés. C'est la raison, semble-t-il, pour laquelle ils avaient été réunis à Frascati, près de Rome, du 5 au 7 septembre 1973. Rien n'a filtré de ce « sommet diplomatique » inhabituel qui se serait limité à un échange d'idées sur la meilleure manière d'accomplir un « service d'Église » nécessairement révisé depuis le concile Vatican II.

Appelés à ces tâches ingrates et difficiles, les représentants pontificaux se sentent un peu isolés. C'est la raison, semble-t-il, pour laquelle ils avaient été réunis à Frascati, près de Rome, du 5 au 7 septembre 1973. Rien n'a filtré de ce « sommet diplomatique » inhabituel qui se serait limité à un échange d'idées sur la meilleure manière d'accomplir un « service d'Église » nécessairement révisé depuis le concile Vatican II.

Soixante-dix-huit nonciatures

Le Saint-Siège compte, d'autre part, des observateurs et des délégués auprès des organisations internationales. Les premiers dirigent des missions permanentes aux Nations unies (New-York et Genève), à l'O.I.T. (Genève) et au Conseil de l'Europe (Strasbourg). Les seconds ont un statut de membre à l'A.I.R.A.-FONDI (Vienne), la CNUCED et l'Organisation mondiale du tourisme (Genève).

* Journaliste.

(Suite de la page 33.)

Le Saint-Siège s'est donc contenté de nommer un délégué apostolique à Jérusalem qui n'a pas de caractère diplomatique et qui donc, théoriquement du moins, n'exerce de relations qu'avec les Eglises locales. Ce délégué a compétence en Israël et en Jordanie. En fait, il a des contacts officiels avec les autorités civiles des deux Etats.

Jusqu'en 1955, cependant, ces contacts furent pratiquement nuls avec Israël. Ce n'est qu'à la fin de cette année-là que l'Osservatore romano devait, pour la première fois, imprimer le nom de l'Etat hébreu. Pour le Vatican, à l'époque, « la Palestine administrée par le gouvernement de Tel-Aviv » était peuplée de « Juifs » et non d'« Israéliens ».

En 1957, la guerre de six jours allait tout remettre en question. Dès le déclenchement des hostilités, le Saint-Siège demanda que « Jérusalem puisse être déclarée ville ouverte et inviolable ».

Les Israéliens, pour qui « Jérusalem n'est pas négociable », s'indignèrent de constater que le Vatican paraît ainsi suspecter l'Etat hébreu de ne pas vouloir respecter le libre accès aux Lieux saints de tous les croyants.

Dès juillet 1967, le pape charge un haut prélat, Mgr Angelo Falici, d'aller examiner la situation sur place. L'envoyé spécial constate que l'intégrité des Lieux saints est parfaitement respectée et que les croyants ont le pleine liberté de s'y rendre.

Son rapport ne parle plus d'« internationalisation » mais demande, pour les Lieux saints, un « statut spécial » assorti de « garanties juridiques internationales ».

La formulation n'en est pas très précise. C'est « un statut approprié avec une garantie internationale pour la Ville sainte de Jérusalem et une protection juridique convenable des Lieux saints » que réclamait, par exemple, Paul VI, dans une allocution du 10 avril 1974.

Significative est, à cet égard, l'attitude romaine envers Mgr Capucci, évêque grec-catholique de Jérusalem, accusé d'avoir profité de l'immunité dont jouissent les prélat, pour introduire des armes en Israël au service de l'O.L.P.



pour la défense des intérêts religieux de tous et pour venir en aide tout spécialement aux plus faibles, en premier lieu aux réfugiés palestiniens ».

Comme en réplique, et contrairement à tous les usages diplomatiques, Mme Meir racontait alors l'audience, avec force détails piquants, dans une interview au Journal Maurin. Elle déclarait, notamment, n'avoir pas supporté

PAUL VI EN JORDANIE EN 1964... La grande difficulté de servir la cause de la paix...

hât, auparavant, pendant de longues années, délégué apostolique à Jérusalem. Ce très fin diplomate romain obligeait toute latine une réelle fermeté, que ses interlocuteurs Israéliens ont pu éprouver, et des préoccupations pastorales très concrètes. Inquiet du sort des jeunes Palestiniens des territoires occupés qui sont coupés du monde arabe, sans bénéficier pour autant de la citoyenneté israélienne, il a ouvert, à l'automne 1973, une « université régionale de Bethléem ».

Le but de cet établissement est très pratique. Il s'agit de préparer l'avenir en dispensant cinq types d'enseignements : la formation d'enseignants, les sciences, les arts et les lettres, le commerce, la gestion d'hôtels. On est loin des universités pontificales traditionnelles. Mgr Laggi n'a d'ailleurs pas voulu appeler « catholique » cette université

(Photo Sigma)

Les chrétiens et la résistance palestinienne

DEPUIS quelques années, cependant, le Saint-Siège se préoccupe beaucoup moins du sort des Lieux saints — qui ne sont d'ailleurs pas menacés — que de celui des hommes victimes du conflit du Proche-Orient.

arabes ont largement contribué à cette évolution. A Rome, on s'inquiète de voir s'accroître l'émigration des chrétiens de Palestine. On est convaincu que les Arabes — musulmans ou chrétiens — qui habitent en Israël souffrent de discriminations et de brimades.

reusement qu'aggraver la tension des esprits dans la situation complexe de ce territoire », ajoutait ce texte. Deux ans plus tôt, en janvier 1973, Mme Golda Meir, alors premier ministre israélien, avait été reçue par le pape.

la manière dont le pape avait critiqué le comportement d'Israël au début de la conversation et évoqué « les moments de tension » entre Paul VI et elle. Ce récit devait contribuer à dissiper l'inquiétude des milieux arabes au point que l'O.L.P. envoyait un télégramme au pape pour...

ouverte aux musulmans comme aux chrétiens de toutes confessions. C'est un signe des temps. Et, dans le contexte difficile de la situation en Proche-Orient, une expression du nouveau visage de la diplomatie pontificale.

PRIMAUTE DU SPIRITUEL

Paul VI et le monde moderne

Par JACQUES NOBECOURT

CE que, depuis 1963, le pape Paul VI a fait de la diplomatie vaticane, comment il l'a conçue, à quel point il en a transformé le concept, ne peut se mesurer indépendamment de ce que cette tâche a représenté dans sa propre existence : à peine ordonné prêtre, le jeune don Montini entre à la secrétairerie d'Etat. Il est mêlé, à un rang modeste, à l'élaboration des concordats avec la Prusse et l'Allemagne, en 1930 et 1933.

A tous les échelons, dans tous les domaines, sous toutes les formes, celui qui deviendra le pape Paul VI a donc expérimenté l'évolution des relations de l'Eglise catholique avec les puissances temporelles dans la première moitié du vingtième siècle.

Dans le langage courant, le terme de diplomatie vaticane appartient à la cargaison de concepts qualifiés de « dépassés » par moins commentateurs du concile Vatican II. Les dix ans écoulés depuis la fin de ce Concile ont progressivement montré que, dans la volonté d'aggiornamento promue par Jean XXIII, beaucoup de révérends pères et de pieux laïcs méloient l'accessoire et l'essentiel, et que leur

enthousiasme à opérer des liquidations se bornaient parfois à décrier de simples apparences. Ainsi réclamaient-ils vigoureusement l'abolition du « luxe » des cérémonies pontificales. Ce qui survint, parce que le rituel en effet empêchait toute communication du sens de la cérémonie, il était de surcroît anachronique.

De même, on entendit orchestrer la revendication d'une « internationalisation de la curie romaine », comme la ponctuelle, l'unique moyen de rétablir l'ouverture du Saint-Siège sur les réalités du monde. Il ne fallut guère de temps pour mesurer à quel point « les étrangers » — c'est-à-dire les non-italiens, — appelés à travailler dans la bureaucratie vaticane, se montraient beaucoup plus obstinés, rigoureux, voire sectaires, que leurs collègues italiens dans le traitement des affaires, et qu'ils allaient infiniment plus loin dans la défense de l'absolutisme pontifical à l'intérieur de l'Eglise.

Le problème n'est donc certainement pas celui de la prédominance d'une nationalité, mais touche à la transformation d'une culture, d'une conception du monde, d'une « politique de présence de l'Eglise » actuellement. On ne l'a pas toujours discerné et l'on s'est contenté d'invoquer les maximes évangéliques les plus diverses — on en trouve toujours pour justifier n'importe quel — en zornant le Saint-Siège de remettre à l'UNESCO les musées du Vatican, ou de faire disparaître « la diplomatie vaticane » : « nos Royaumes n'ont pas de ce monde », avait dit le Christ.

N'a-t-il pas cependant clairement fondé une Eglise « incarnée » dans le temps, une communauté axée sur la succession des apôtres et sur une hiérarchie ? Le croyant conséquent avec sa foi ne peut le contester. Ni le non-croyant récusant la réalité d'une religion qui est la seule à se proclamer historique.

De ce simple fait d'observation, il découle que cette « incarnation » ne peut s'exprimer autrement que par la gestion d'un pouvoir, laquelle ne s'exprime pas sans une administration, sans un budget et sans relations avec les différents pouvoirs humains existants, rivaux, alliés ou neutres. La « diplomatie

vaticane » gère ces relations. Elle n'est pas une superstructure rongée, et c'est de l'angélisme qu'évoquer sa suppression dans le cadre d'une « authentique réforme de l'Eglise ».

La transformation d'idées classiques

DEPUIS le début du siècle, depuis la naissance de Jean-Baptiste Montini, le notion de diplomatie vaticane a connu de très profondes transformations qui n'ont pas toujours été enregistrées par les observateurs ni par l'univers politique.

L'idée qu'on se fait de cette diplomatie est restée très statique. C'est encore un truisme d'affirmer qu'elle est la meilleure, « la première du monde ». A qui le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat de Jean XXIII après avoir longtemps servi Pie XII, répliquait : « Alors, qu'est-ce que doit être le second ? », entendait ainsi que le diplomate vaticane était très handicapé en moyens et en hommes, pour le moins.

C'est bien la vérité. On serait tenté de croire que des dizaines de milliers de prêtres, de religieux, d'évêques, jouent le rôle d'antennes du Saint-Siège et font converger vers lui une masse incomparable d'informations, de rapports, de mises en garde, qui nourrissent la constante mise à jour d'une carte politique du monde. Une telle vision est mythique. Et le centre de l'Eglise catholique est peu et partiellement informé, même de ce qu'il aurait besoin de savoir. La place manque pour analyser le phénomène, mais il est incontestable.

En revanche, et sans qu'il y ait contradiction, le Saint-Siège est sur des points majeurs beaucoup mieux informé que ne l'affirment ses porte-parole et ses avocats, lorsque l'exige l'opportunité. Même la publication des documents pontificaux et diplomatiques sur l'attitude du Saint-Siège pendant la guerre n'a pas éclairé complètement le degré de connaissance où se trouvait Pie XII sur le sort des Juifs ottomanes. Il n'est pourtant pas d'année où l'on ne recueille à Rome des témoignages personnels non douteux sur le fait qu'il en était très au courant.

Une autre notion erronée, ou hâtive, tient dans l'affirmation qu'il y a rupture, voire renversement d'attitude, entre les pontificats. Elle ne résiste pas à l'examen sur la longue durée. Quelques exemples le prouvent. Ainsi, c'est à Benoît XV, qui régna pendant la première guerre mondiale, qu'il faut attri-

buer le mérite d'avoir compris l'urgence de séparer l'évangélisation par les missionnaires et les conquêtes coloniales. A lui encore revient la première intervention active du Saint-Siège dans un conflit opposant des grandes puissances, lorsqu'il agit à l'été 1917 pour tenter de mettre fin aux « massacres inutile ». Sur ces deux points, Paul VI n'a pas innové.

Et Jean XXIII, en qui se personnifient tous les renouveaux ? Qu'on lise dans ses télégrammes de la guerre, lorsqu'il était délégué apostolique à Istanbul. Il y faisait des slogans apocryphes, mais évidents, de von Papen, l'ambassadeur d'Allemagne. Il pensait exactement comme Pie XII à cet égard, et d'ailleurs, devenu pape, restitué à von Papen les honneurs dont il avait bénéficié après le concordat de 1933.

Quel donc amarga le « politique de l'Est » en cherchant à prendre langue avec l'Union soviétique ? Pie XI, en 1922, au moment de la rencontre de Rapallo. Et Pie XII, en 1953, immédiatement après la mort de Staline. Sur ce point, Jean XXIII le suivit.

Beaucoup de nuances doivent donc être apportées à l'idée d'une discontinuité entre les pontificats, qu'il s'agisse du terrain diplomatique ou de l'action proprement religieuse. Inversement, on pêche souvent par abus sur la notion de continuité en gardant le regard fixé sur un pouvoir ecclésiastique qui, ayant l'éternité pour lui, n'évoluerait jamais dans ses analyses ni ses comportements. L'exemple des gouvernements français récents est là-dessus particulièrement éclairant. La maxime, ou le slogan, de « la fille aînée de l'Eglise », a obsédé les dirigeants de la IV^e et, plus encore, de la V^e République. Lorsqu'ils songèrent à négocier un concordat — ils firent plus qu'y songer, — MM. Pierre Mendès France et surtout Guy Mollet méconnaissaient totalement que cette forme diplomatique de relations commençait à perdre tout intérêt pour le Saint-Siège, c'est-à-dire pour Pie XII lui-même. La séparation de 1905 entre l'Eglise et l'Etat avait apporté trop de fruits pour qu'on aménageât ses modalités en créant de nouveaux liens pour l'Eglise.

Le général de Gaulle crut que son « idée de la France » lui vaudrait quelque regard. Et Georges Pompidou fit plus d'une ouverture pour que le Vatican facilitât « la mise ou pas des rebelles » ou entrât dans la négociation du statut de l'école privée. De telles approches regardent pour le moins un accueil glacial. Paris n'avait pas mesuré les évolutions. Comme

la diplomatie vaticane gère ces relations. Elle n'est pas une superstructure rongée, et c'est de l'angélisme qu'évoquer sa suppression dans le cadre d'une « authentique réforme de l'Eglise ».

DEPUIS le début du siècle, depuis la naissance de Jean-Baptiste Montini, le notion de diplomatie vaticane a connu de très profondes transformations qui n'ont pas toujours été enregistrées par les observateurs ni par l'univers politique.

L'idée qu'on se fait de cette diplomatie est restée très statique. C'est encore un truisme d'affirmer qu'elle est la meilleure, « la première du monde ». A qui le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat de Jean XXIII après avoir longtemps servi Pie XII, répliquait : « Alors, qu'est-ce que doit être le second ? », entendait ainsi que le diplomate vaticane était très handicapé en moyens et en hommes, pour le moins.

C'est bien la vérité. On serait tenté de croire que des dizaines de milliers de prêtres, de religieux, d'évêques, jouent le rôle d'antennes du Saint-Siège et font converger vers lui une masse incomparable d'informations, de rapports, de mises en garde, qui nourrissent la constante mise à jour d'une carte politique du monde. Une telle vision est mythique. Et le centre de l'Eglise catholique est peu et partiellement informé, même de ce qu'il aurait besoin de savoir. La place manque pour analyser le phénomène, mais il est incontestable.

En revanche, et sans qu'il y ait contradiction, le Saint-Siège est sur des points majeurs beaucoup mieux informé que ne l'affirment ses porte-parole et ses avocats, lorsque l'exige l'opportunité. Même la publication des documents pontificaux et diplomatiques sur l'attitude du Saint-Siège pendant la guerre n'a pas éclairé complètement le degré de connaissance où se trouvait Pie XII sur le sort des Juifs ottomanes. Il n'est pourtant pas d'année où l'on ne recueille à Rome des témoignages personnels non douteux sur le fait qu'il en était très au courant.

Une autre notion erronée, ou hâtive, tient dans l'affirmation qu'il y a rupture, voire renversement d'attitude, entre les pontificats. Elle ne résiste pas à l'examen sur la longue durée. Quelques exemples le prouvent. Ainsi, c'est à Benoît XV, qui régna pendant la première guerre mondiale, qu'il faut attri-



PAUL VI EN JORDANIE EN 1964... La grande difficulté de servir la cause de la paix...

ouverte aux musulmans comme aux chrétiens de toutes confessions. C'est un signe des temps. Et, dans le contexte difficile de la situation en Proche-Orient, une expression du nouveau visage de la diplomatie pontificale.

(Photo Sigma)

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

Handwritten numbers and scribbles at the bottom right of the page.

Contribuer à la solution des problèmes humains

Un rôle discret dans les organisations internationales

Par ROBERT BOSCH *

La venue de Paul VI en visite officielle aux Nations unies, le 8 octobre 1965, et le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée générale ont marqué de façon publique et personnelle, l'intérêt du pape et du Saint-Siège pour les activités des organisations internationales, en même temps que l'estime dans laquelle il les tenait, affirmant leur rôle indispensable. Pour souligner l'originalité de la démarche, rappeignons deux faits : c'était une des premières fois que le pape quittait Rome et l'Italie ; à son retour, en

nique des Eglises, n'était pas habitué à un tel hôte. De la même manière, Paul VI a rendu visite à la F.A.O. à Rome et il en a été question pour l'UNESCO, à Paris. Par-delà ces manifestations de circonstances, la considération du Saint-Siège pour les organisations internationales, comme lieu de rencontre entre les nations où sont évoqués les grands problèmes de l'heure, se manifeste par la présence d'observateurs permanents accrédités. Cette disposition s'est affirmée depuis 1945 avec le développement des

tient informé des grands problèmes contemporains et de leur approche par les différentes nations (1). Il est alors à même de faire valoir dans ces diverses enceintes — s'il le juge bon ou si on le lui demande — ses vues spécifiques plus larges et plus désintéressées. Un moment favorable, mais non le seul, est l'Assemblée générale de ces organisations, qui se tient à intervalles réguliers. Le Saint-

bre et participe de plein droit à ces assemblées.

Plus souvent, les Nations unies organisent des conférences spéciales sur un thème d'actualité plus important : sont alors invités à y participer tous les membres de l'une ou l'autre des institutions spécialisées. Le Saint-Siège se trouve alors convoqué et, s'il répond positivement, y assiste avec droit d'intervention, de participation aux commissions et de vote.

Pour l'année écoulée, signalons, entre autres, dans ce cadre : la conférence sur le droit de la mer (Caracas, été 1974, et Genève, printemps 1975), la conférence mondiale de la population (Bucarest, août 1974), la conférence mondiale de l'alimentation (Rome, novembre 1974), la deuxième conférence mondiale sur le développement industriel (Lima, mars 1975), la conférence mondiale sur la femme (Mexico, été 1975).

Volonté d'indépendance entre les groupes

DANS de telles circonstances, quelle est l'activité du Saint-Siège ? En plusieurs cas, d'abord les organisateurs souhaitent — outre la présence d'une délégation, que le pape (ainsi qu'ailleurs que d'autres chefs d'Etat) adresse un message à la conférence soulignant l'intérêt de la rencontre et quelques orientations générales. Lues à l'ouverture de la conférence, de telles adresses ne sont pas sans un certain impact. Dans le débat général en séance plénière sur l'ordre du jour, chaque délégation à la réunion a le droit de faire une déclaration où elle exprime le point de vue de son pays, quant au fond et à la politique. A son tour, le pape (ainsi qu'ailleurs que d'autres chefs d'Etat) adresse un message à la conférence soulignant l'intérêt de la rencontre et quelques orientations générales. Lues à l'ouverture de la conférence, de telles adresses ne sont pas sans un certain impact. Dans le débat général en séance plénière sur l'ordre du jour, chaque délégation à la réunion a le droit de faire une déclaration où elle exprime le point de vue de son pays, quant au fond et à la politique. A son tour, le pape (ainsi qu'ailleurs que d'autres chefs d'Etat) adresse un message à la conférence soulignant l'intérêt de la rencontre et quelques orientations générales. Lues à l'ouverture de la conférence, de telles adresses ne sont pas sans un certain impact.

des pressions, affirmant les principes et les valeurs susceptibles d'orienter les décisions, élargissant les particularismes nationaux pour inviter à considérer le bien plus général, attirant l'attention sur les nouvelles conditions de justice et de paix, appuyant les demandes des moins favorisés. En certains cas où les affrontements sont plus vifs, on pourrait penser à un rôle discret et désintéressé de médiation amicale. Pour marquer son indépendance, le Saint-Siège doit se tenir libre par rapport aux trois groupes d'intérêts qui, selon les habitudes, structurent les discussions et les négociations en vue de la recherche d'un compromis équitable. Travail préalable et nécessaire avant le vote final, où chaque Etat (plus d'une centaine sont présents) vote en pleine souveraineté. (Lire la suite page 36.)

(1) Conformément à l'article 24 des accords du Latran de 1929, où il est déclaré qu'il se tient en dehors des compétitions temporelles entre Etats, le Saint-Siège n'est pas devenu membre de l'ONU en 1945. La Suisse n'est plus d'ailleurs, pour des raisons constitutionnelles analogues,



— ET A GENEVE, AUX NATIONS UNIES, EN 1965. — en évitant de s'engager dans une politique partisane.

(Photo APIS-J. Anderson.)

débarquant de l'avion de New-York, le pape s'est rendu aussitôt devant l'Assemblée conciliaire (Vatican II), qui en sa dixième session, et l'a informée du résultat de son voyage, assurant ainsi une sorte de communication entre l'Assemblée générale des Nations unies et le Concile, assemblée exceptionnelle de l'Eglise. Ce geste s'est renouvelé à plusieurs reprises. En juin 1969, Paul VI, invité à fêter le cinquantième anniversaire de l'Organisation internationale du Travail, s'est rendu à Genève et a été reçu officiellement par la conférence de tous les Etats membres. Situation plus délicate, puisque Genève, capitale du protestantisme, centre du Conseil européen,

organisations spécialisées. Tandis que l'O.I.T., fondée en 1919, n'a pas eu d'observateur permanent avant 1969 — le cinquantième anniversaire en fut l'occasion — le Saint-Siège, qui assurait déjà une présence permanente auprès de l'ONU, de l'UNESCO, de la F.A.O., l'a étendue aux récentes organisations, telles que la CNUCED (1964), l'ONUDI (1967), et même auprès d'organisations régionales comme la Communauté économique européenne et, plus récemment encore, le Conseil de l'Europe. Selon l'Annuaire pontifical, le Saint-Siège entretient ainsi onze délégations permanentes auprès d'organisations internationales gouvernementales. De cette manière, le Saint-Siège se

Siège n'étant pas membre (le plus souvent) de ces organisations, son rôle reste limité ; selon le statut d'Etat non membre, il peut prendre la parole sans intervenir officiellement ni dans les propositions de textes, ni dans les votes ; encore que les relations de confiance qui se créent dans de telles rencontres permettent, s'il le faut, de suggérer une idée ou une proposition par le canal d'une délégation amie.

En certains cas particuliers (institutions spécialisées concernant les postes (U.P.T.), l'énergie atomique (A.I.E.A.), le Saint-Siège est mem-

* Jésuite.

BIBLIOGRAPHIE

« CONNAISSANCE DU VATICAN »

Les ouvrages destinés à décrire le fonctionnement du Vatican comme administration centrale de l'Eglise catholique pechent en général par un mélange d'histoire, d'actualité, d'apologétique, ou versent vers le guide touristique. Et, outre, la plupart sont vieillies et peu adaptés aux réalités de l'actuel pontificat.

Racteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Paul Poupard a été élu en 1959 à 1971, membre de la section française de la secrétairerie d'Etat. Depuis son retour à Paris, les obligations professionnelles et les relations d'amitié avec Rome lui ont permis de conserver des contacts suivis.

A la fois historien et théologien de formation, il avait su, dès 1968, donner, avec Connaissance du Vatican, un travail de renseignements plus maniables que modestes, qui facilitait, dans un style sobre, l'orientation de tout lecteur ou peu attentif aux réalités du Saint-Siège. La nouvelle édition (1) qu'il a publiée cette année est en fait un remaniement profond. Mgr Poupard y situe historique-

ment la réforme de la curie à laquelle Paul VI a procédé en 1967 et en examine les répercussions au bout de quelques années d'expérience.

Les jugements personnels qu'on attendait de l'auteur sont parfois un peu « gommés » par sa longue appartenance à ce organisme — la « section française » — qui est, dans les premières années de pontificat de Paul VI, une importance de fait qui débordait largement sa place dans l'organigramme. L'évolution de cette section française constituerait d'ailleurs un chapitre plein d'intérêt, s'il pouvait être écrit maintenant. Mais si Mgr Poupard donne des informations précises à qui les requiert, il sait aussi dresser pour l'historien qui suit le lire ce « état des questions neuves et pas toujours évidentes ailleurs. C'est pourquoi nos bibliographes plus étoffés en auront accueilli le mérite.

J. N.

(1) Mgr Poupard, Connaissance du Vatican, Ed. Beauchesne, 203 pages.

Il arrive souvent à des personnalités politiques laïques, très mal informées des choses de l'Eglise, les dirigeants français avaient préféré ignorer un mouvement qui dérangeait leur vue générale des choses. Ils ne sont pas seuls à tomber dans une telle méconnaissance ni à en apprécier le confort.

Inversement, il est vital que toute personnalité du Saint-Siège engagée dans une conversation se défend mal de la tentation de « récupérer » l'interlocuteur plus ou moins catholique, et que celui-ci risque d'entrer dans le jeu du dialogue discrètement confessionnel pour en tirer bénéfice sur le plan politique. Il se trompe et perd toujours. C'est bien pourquoi les ambassadeurs qui ont le mieux « réussi » auprès du Saint-Siège sont protestants, juifs, athées, franc-maçons. Mais en tout cas ils ne sont pas tentés de céder au mélange des genres.

Le déplacement des enjeux

Si les notions courantes de la diplomatie vaticane ont peu bougé, en revanche le déplacement de ses enjeux commence à être mieux perçu de l'univers extérieur à l'Eglise catholique. Il convient encore ici de ne pas perdre de vue qu'il découle non du Concile, mais d'une évolution historique ancienne, que le Concile a constatée (et non provoquée), et dont Paul VI a, pendant près de cinquante ans, été l'acteur constant.

L'événement qui a oboli la « diplomatie vaticane », au sens classique, c'est la liquidation du pouvoir temporel des papes en 1870. Des décennies ont été nécessaires pour en penser la plaie et rendre superflus les signes et les habitudes de la souveraineté politique ou territoriale. De cette liquidation, Paul VI dit un jour que c'était la plus grande grâce faite par le Christ à l'Eglise. Au sens strict, le seul champ de la « diplomatie vaticane », dans la vieille acception du terme, c'est celui des rapports entre le Saint-Siège et l'Italie, réglé par le traité du Latran, associé au concordat de 1929.

L'évolution historique, dont l'expérience de Paul VI a pris acte, nourrie d'ailleurs en cela par la fréquentation assidue de la pensée de Jacques Maritain, a ramené le Saint-Siège à une conception plus dégagée des enjeux temporels : sa « diplomatie » vise à procurer à l'Eglise catholique les libertés nécessaires pour assurer la diffusion du message évangélique.

C'est la « primauté de la pastorale » religieuse qui guide son action. Elle requiert la liberté d'exercice du culte, la liberté de l'enseignement et la liberté des relations entre le Saint-Siège et les différentes hiérarchies locales.

Fréquemment, Paul VI a proclamé, quel que soit l'interlocuteur, que l'Eglise ne réclame pas de privilèges pour elle, mais seulement ces libertés qui reviennent à tout homme, à toute communauté humaine. Les privilèges anachroniques légués par l'histoire, le pape actuel en a obtenu la suppression. Et, par-delà leur aspect anecdotique, cette démarche revenait en fait à affirmer l'abolition absolue de ce qui, durant des siècles, provoqua des drames, la doctrine dite « des deux glaives » : le glaive spirituel revenant au pape et le glaive temporel revenant à l'empereur. Les formes de la querelle avaient pu disparaître, il en demeurait quelque chose dans les mentalités jusque sous le règne de Pie XII.

Cette « primauté de la pastorale » s'est traduite dans un procédé de gouvernement pratique que les Etats n'ont pas toujours compris : le très notable élargissement des pouvoirs laissés aux conférences épiscopales et aux évêques. On l'a parfois trouvé trop lent par rapport aux espoirs entretenus ; à l'échelle de l'évolution historique, il est cependant allé très vite. Et l'instinct ou la facilité du « message à Rome » a blémé manqué aux pouvoirs politiques comme aux Eglises locales.

Ainsi, pour citer de nouveau l'exemple français, le Vatican a refusé de s'immiscer dans la question de l'enseignement privé, laissant la conférence épiscopale française seule responsable du gouvernement. Dans le cas des relations avec la Pologne, le Saint-Siège a agi moins nettement qu'il ne l'aurait souhaité, par souci de tenir compte des positions du cardinal Wyszyński. On en dirait autant des relations avec l'Espagne ou le catholicisme hollandais. Et plus encore en ce qui regarde l'Italie, dont les évêques s'accoutument très difficilement à devoir gérer eux-mêmes leurs propres affaires.

Le cas italien montre précisément, parce que l'implémentation des intérêts spirituels et temporels y était historiquement la plus poussée, la tendance de Paul VI à prendre le plus de champ possible vis-à-vis des activités politiques. Le recul de la démocratie chrétienne est provoqué par ce « dégoût » du Vatican. Qu'on compare le rôle actif joué par Pie XII entre 1945 et 1954 dans la vie politique, où ses interventions étaient spectaculaires, et l'extraordinaire attitude de pure observation

où se cantonna le Saint-Siège pendant les années où l'introduction du divorce agita l'Italie. Sans doute Paul VI l'évoqua-t-il, mais une seule fois et en des termes purement religieux. Il aurait pu difficilement en dire moins, mais Pie XII et Jean XXIII lui-même n'auraient jamais laissé l'affaire s'engager.

« Intervention » ou « non-intervention » ?

On multiplierait aisément les exemples d'une orientation tendant à rendre sa prééminence au spirituel en l'épurant de toute tentation, de toute contamination, du temporel. Ce qui se traduit d'ailleurs, en sens inverse, par la non-intervention publique, spectaculaire, dans des cas où le réclameur beaucoup de chrétiens très engagés. L'affaire chilienne notamment. On a su peu à peu qu'en fait Paul VI n'était pas resté passif face à la Junta, mais que le soul de l'efficacité de ses démarches lui commanda — c'est chez lui une règle absolue — de maintenir le secret.

Il y a là un très difficile équilibre à maintenir et que seul garantit l'insistance apportée à affirmer les préoccupations pastorales. Les chrétiens — et bien des non-croyants — ne sont pas très ou clair sur ce qu'ils attendent du Saint-Siège dans la vie politique. Ses interventions suscitent des protestations ; on lui reproche de vouloir de puissance, d'intéférences abusives. Ses non-interventions sont jugées scandaleuses dans d'autres secteurs de l'opinion. Chacun voudrait plus ou moins que son propre choix politique reçoive une bénédiction solennelle.

Paul VI ou demeurant à vécu, et vit encore, de façon aiguë, le procès fait à Pie XII pour son comportement pendant la guerre. La veille de son élection, il le défendit dans une lettre au Times. Et le mot de « silences » appliqué aux choix de Pie XII plane sur le pontificat actuel comme un fantôme rempli d'ambiguïtés.

Cette prédominance donnée à la mission pastorale a pratiquement une conséquence en plein développement : toute l'administration du Saint-Siège est consacrée à une tâche « diplomatique », si l'on entend sous ce terme la gestion des rapports avec les Etats. Les dicastères chargés de l'« évangélisation des peuples », ou de l'« enseignement chrétien », voire de la « cause des saints » — car une canonisation a des implications temporelles, — gèrent une Eglise, des Eglises locales, inscrites

dans des cadres concrets. Rien n'échappe — même pas la réforme liturgique — à cette réalité.

La réforme de la curie romaine de l'été 1967 a été conçue en fonction de cette évolution. Paul VI a fait du substitut de la secrétairerie d'Etat — actuellement Mgr Benelli, — le véritable secrétaire privé du pape, celui qui coordonne l'activité de tous les dicastères, en regroupe les résultats, les soumet au pontife, puis en contrôle l'exécution. Mesure de centralisation poussée ? Certes, mais inévitable, dans la mesure même où, aujourd'hui encore, ces dicastères tendent à agir chacun pour leur compte, dans une méconnaissance courante des nécessités globales. Paul VI a fait du substitut l'homme-clé dont il aurait lui-même voulu avoir les pouvoirs actuels, lorsqu'il occupa le poste.

Entre le cardinal secrétaire d'Etat Villat, le substitut de la secrétairerie d'Etat, Mgr Benelli, et le secrétaire du conseil pour les affaires publiques, Mgr Casaroli, les affaires publiques ne sont pas toujours celles qu'affirme l'organigramme. Mais c'est simplifier et tomber dans l'erreur que de qualifier Mgr Casaroli de « ministre des affaires étrangères de l'Eglise ». Il n'y a pas d'« affaires étrangères » à l'Eglise et cependant toutes lui sont « étrangères », lorsque la liberté d'exercice du culte n'est pas en cause.

C'est finalement à quel se ramène l'objet de la diplomatie vaticane, ce qui explique ses nuances, la diversité de ses comportements selon les pays, les régimes, les continents. Elle a une stratégie : restaurer ou préserver les « superstructures » minimum qui assurent cette liberté du culte. Ce qui l'entraîne à chercher toujours le contact avec l'interlocuteur qui est au pouvoir, fasciste ou communiste. Quant aux « tactiques », et c'est là l'élément nouveau, elles sont largement déterminées par les cris et les interventions des évêques locaux.

Mais les Etats en ont-ils pris conscience ? Et, si oui, cette évolution leur convient-elle ? Varsovie, Paris, Madrid, Bucarest, et combien d'autres, ont souvent déploré dans les dix dernières années de ne pas trouver dans le Vatican un interlocuteur assez autoritaire à l'égard des catholiques.

Il faudrait cependant choisir, et l'on ne peut en même temps reprocher au Saint-Siège de ne pas assez s'engager et de trop s'engager.

JACQUES NOBECOURT.

(Suite de la page 35.)

Si quatre entités géographiques, désignées par les lettres A, B, C, D, ont été constituées, il y a, en réalité, trois pôles de regroupement. Le premier rassemble les pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine (A et C); ils étaient soixante-dix-sept quand ils se sont réunis pour la première fois en club, à Alger en 1967, et cent cinquante maintenant. La République populaire de Chine n'a pas fait partie tout en se rangeant parmi les pays en voie de développement, et appuyant leurs positions avec continuité et fidélité.

Un deuxième pôle (D) rassemble les pays socialistes de l'Europe de l'Est (sauf la Yougoslavie et l'Albanie).

Le troisième pôle (groupe B) correspond aux pays de l'O.C.D.E. et rassemble, en particulier, les pays développés à économie de marché,

donc ceux d'Europe occidentale. Ce groupe s'est transformé, en s'élargissant, en groupe d'intérêt, dont l'intérêt n'est pas toujours d'ailleurs assuré. La Cité du Vatican étant en Europe, le Saint-Siège s'est trouvé inscrit dans le groupe B, ce qui n'est pas sans poser de problèmes. Aussi, en pratique, dans les diverses conférences, la délégation du Saint-Siège a pris une position indépendante, hors groupe.

Puissance avant tout morale, se voulant libre pour faire valoir en priorité les grands besoins de l'humanité, pour appeler les nations à rechercher une entente au nom de la justice, de la solidarité et de la paix, se sentant proche des pays en voie de développement et de leurs aspirations, la délégation du Saint-Siège a une position sui generis, reconnue d'ailleurs. Pour que sa parole ait un certain poids, il faut que, sans rester au simple niveau des généralités, elle sache transcender les diffé-

rents politiques, les affrontements d'intérêts et les considérations des experts. Marquant son souci pour les aspects humains et collectifs, elle peut proposer, avec discrétion, des principes de solutions et de voies concrètes pour y aboutir. Ce n'est pas, à Santiago-du-Chili en 1973, lors de la troisième conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, dire sur les agissements des firmes multinationales, sur les transferts de technologie et sur le commerce des armes, des paroles vigoureuses, nullement dogmatiques. Ses votes sont empreints du même esprit, évitant la complaisance et le diplomatisme. Ainsi, à Lima, en mars 1975 (conférence de l'ONU), la délégation du Saint-Siège a présenté et fait adopter des amendements sur le plan des jeunes dans le développement industriel.

Ces activités publiques s'accompagnent de nombreux contacts entre

les personnes; les organisations internationales et les grandes conférences sont d'abord des lieux de rencontre où, par-delà les fonctions et les intérêts représentés, il faut espérer que puissent s'instaurer des relations d'estime et même de confiance entre les hommes. Un certain visage de l'Eglise est ainsi présenté :

— Ni une Eglise prophétique interpellant pour la paix et la justice, car il est difficile d'élaborer un compromis politique si, en même temps, on s'érige en dénonciateur ou en juge ;

— Ni une Eglise purement spirituelle, vivant de sa foi et du mystère du Christ qu'elle porte en elle, car il s'agit d'entrer en dialogue sur les problèmes de notre temps avec des représentants de nations qui ne sont pas chrétiens, ni même croyants en Dieu ; et, pourtant, le souci de l'homme et de son avenir est ce qui

rapproche ; c'est donc un ecclésiologie large :

— Ni une Eglise sûre d'elle-même et inébranlable dans sa doctrine nourrie de vingt siècles d'existence, mais plutôt une Eglise disponible à chercher, avec les autres, des solutions aux problèmes temporels nouveaux et de dimension mondiale qui se posent à la conscience contemporaine.

Une Eglise servante et pauvre, comme disait déjà Paul VI en clôture du concile Vatican II, qui affirme : « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. » (Gaudium et Spes.)

ROBERT BOSCO.

POINT DE VUE

Survivance ou promesse ?

Par ROBERT DE MONTVALON

POURQUOI écrire sur la diplomatie du Saint-Siège ? La diplomatie parle à mots couverts, mais elle ne parle pas de ce qu'on ignore, on ne parlerait jamais de rien. Parce que le plus intéressant est ce qu'on ne comprend pas. Parce qu'il est surprenant important d'essayer de comprendre ce qui ne nous est pas spontanément donné à comprendre, car sous la roche se cache une onguille, derrière les buissons une rose, dans le coffre un mot de passe.

La diplomatie du Saint-Siège vue par un chrétien que le christianisme intéresse, c'est quoi ? D'abord, un personnel ad hoc, bien formé, éduqué, fort expert. Parfois. Non pas une caste, mais une catégorie professionnelle. Les professionnels compétents ont de grands mérites et le savent ; ils résistent mal à la tentation de s'instituer détenteurs d'un monopole : « Je sais ; vous ne savez pas. Je suis en charge de... ; vous n'êtes en charge de rien. » (On n'est jamais chargé de rien d'autre que des charges dont, librement, naïvement, on ose se charger soi-même.)

Les diplomates du Saint-Siège ont donc en charge la diplomatie du Saint-Siège, qui est, évidemment, le produit d'une certaine idée de l'Eglise et renforce l'idée qui l'a fait naître. Quelle idée ? Celle d'une Eglise organisée sur le mode d'un Etat, se considérant comme l'homologue des Etats avec lesquels elle traite, d'une Eglise fortement centralisée, où la diplomatie relève du « souverain » et le représente. Épousant son siècle, l'Eglise a jadis pris modèle sur les Etats naissants. Notre propre enfance, n'était-ce pas Pie IX et Pie XII refusant de quitter les Etats rétrécis du Vatican parce qu'ils jugeaient l'Eglise spolée ?

Eglise « constantinienne », pour reprendre un des nouveaux lieux communs. Eglise devenue trop pareille au monde qui l'entoure. Evangile selon Matthieu, chapitre X : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. » Peut-être est-ce pour éviter d'être écrasés que l'Eglise s'est gonflée. La greouille a voulu se faire aussi grosse que le bœuf. Tout de même, ouvrir la chance d'être le peuple de Jésus-Christ et se croire obligé de se déguiser en bœuf, quelle tristesse ! Et quels ravages ! Vous entendez sûrement crier tous ceux que le catholicisme, ainsi fortifié, a malmenés ou étripés : reconquista de

l'Espagne, ce qui finit à peine ; beautés de la contre-réforme en Bohême ; Constantinople mise à sac ; juifs, noirs et prétendus « juifs » merveilleusement ignorés, quand ils n'étaient pas détestés ; chrétiens fermés à la grandeur de l'Islam, chez qui l'œuvre de Massigneau « était comme une bombe » (R. Caspar). Et les silences de la diplomatie romaine, à moins que ce ne soient les prudences d'une Eglise trop diplomate, quand Hitler-connaissais-faisait brûler les aînés, et elles en gardèrent à jamais la marque ? Et le soutien apporté au pire dix-neuvième siècle sous couleur d'antimodernisme ? On a encouragé, en fait, le plus étouffant des modernités, celle qui, sous nos yeux, perd le souffle à son tour.

Mais, tout ignorant que l'on soit, quelques distinctions nous viennent à l'esprit. Cette Eglise plus ou moins Etat, cette Eglise trop pareille au monde, était pourtant l'Eglise, c'est-à-dire autre, non pareille, feu sous un manteau. Un exemple : la création d'un « ministère » romain chargé des pays dits de mission (1622) fut l'acte d'une autorité centrale qui mettait en pièces, non sans peine et sans risques, à la suite de ces bataillons nommés Vintoni et Las Casas, à la suite aussi des premiers jésuites, les privilèges accordés par Rome même, à la fin du quinzième siècle, aux Etats conquérants d'Espagne et du Portugal. Si Rome a paru se régler sur le modèle des princes, ce fut, ou commencement, pour lutter contre leur prétention à tout régenter.

L'assemblée dite des « chrétiens pour le socialisme » vient d'écrire (avec une plume de plomb) : « La praxis historique, libératrice, révolutionnaire, est le lieu où se vit, se réfléchit, se communique et se célèbre notre foi en Christ. » Qu'est-ce à dire ? Ceci : cette assemblée veut, comme l'Eglise, comme fragment d'Eglise, épouser le siècle qu'elle voit devenir socialiste, quelle veut voir socialiste. Laissons le socialisme. Ce qui est intéressant, c'est que des socialistes, aujourd'hui, parlent comme les chrétiens du temps jadis. Hier, l'Eglise réglait son pas sur celui des Etats, sur celui de l'Occident, demain, elle le réglerait peut-être sur celui des socialistes. Toujours la même logique qui, dans son principe, est chrétienne : le christianisme ne peut être que chair et sang du présent. Il ne peut être que cela, à une condition : être ce que « ni le choir ni le sang » n'apprennent à personne ce que manifeste Jésus et que l'Eglise a justement pour rôle de faire devenir chair et sang, ce qui, étant plus que le choir et le sang, ne peut s'exprimer pratiquement que sur le registre de la liberté.

Tout est dans cette liberté. Et tout est dans le discernement historique des chrétiens. Là-dessus, médiance. Nous nous prenons pour des poteaux indicateurs, alors que, tels des cow-boys paurchassés par des Indiens, nous rallions ou galop les forêts construits par les forces de l'ordre.

Dans, question : la diplomatie du Saint-Siège exprime-t-elle, pourro-elle exprimer la liberté évangélique ?

Je ne cherche pas à faire l'ultramontain. Seulement à regarder quelque faits. D'où sortait le très libre pape Jean ? De la diplomatie romaine, où il avait passé presque toute sa vie. Qui s'est rendu, il y a quelques années,

ou Vietnam du Sud pour essayer d'obtenir de l'Eglise locale qu'elle se déraldisse un peu ? L'archevêque romain Sergio Pignedoli, très proche du pape (on ne l'a pas écouté, et reste ; on n'a pas écouté les prudents conseils qu'il venait donner ; maintenant, les évêques du lieu chantent des Te Deum en l'honneur de la victoire communiste ; tout de même, mes pères ; tout de même ; cette volte-face ; ceux qui se réjouissent ont tort ; rien n'est changé ; toujours l'opportunisme sacré. Qui a mis en place, dans une Afrique francophone encore dépassée d'elle-même, les évêques qui viennent d'affirmer ou synode leur volonté d'insister ? Un nonce du pape, nommé Jean-Marie Moury. Bien sûr, actuellement en prison en Uruguay, dirait que, dans l'Amérique latine imprégnée de christianisme populaire, Rome est un intermédiaire obligé entre le passé et l'avenir. Et qui craint qu'à Alger, en pleine guerre, le cardinal Duval aurait eu la liberté qu'il a eue si Rome ne l'avait pas soutenu ? Et qui essaie de guider les catholiques hongrois, tchécoslovaques, polonais vers un avenir plus libre que leurs deux passés, celui de l'Ancien Régime et celui de la persécution ?

Une certaine liberté, une liberté certaine

I l y a des gens qui font une analyse très tranchée de la diplomatie du Saint-Siège, disant : elle est liée aux Etats capitalistes. O sociologie d'après-belle ! Le Saint-Siège ne peut pas ne pas représenter le peuple chrétien qui est, dans sa masse, occidental et plus tournée vers le passé que vers l'avenir. Voudrait-on qu'il représente ceux qui lui sont encore malheureusement extérieurs, les Chinois, les foules citadines ?... Aux chrétiens de décider qui ils sont, où ils sont ; les bureaux romains n'y peuvent pas grand-chose. L'étonnant est la relative liberté de leur politique. Rome a fait son ouverture à l'Est très tôt. On objecte qu'elle se rallie à l'axe Washington-Moscou. Alors pourquoi son « tiers-mondisme » (on le lui reproche) quand l'hémisphère sud est seul capable de renouveler la modernité des puissances par des actes, et pas seulement par des verba volant, allo francisées ?

Toutes réserves faites sur le sclérose, le centralisme, sur l'omniscience forme étatique de l'Eglise romaine, sur l'opportunisme, les ratés du moteur, il ne parait pas possible d'affirmer que le Saint-Siège, dans sa diplomatie même, ne représente pas une liberté qui tient à l'essence du christianisme. Dans un monde amoureux d'écarts et de litiges, Rome ose avancer que l'ordre existe, qu'il n'est pas un étranger, que tous les hommes font un peuple et que, pour devenir le peuple qu'ils sont, ils doivent rebâtir la terre jusqu'au cœur. Ils n'y parviendront sans doute pas. Ils mourront à la tâche, imitateurs de l'imitable Jésus. Reconnaissez que cet oiseau n'est pas rien pour un christianisme qui avait si facilement fait son trou dans les empires blancs, leurs forages et leurs universalismes gendarmiques.

Seulement l'aveu du désir ne suffit pas longtemps. La machine risque de se grip-

per. Rome o-t-elle compris à temps le basculement de l'Asie et pris, ou Vietnam, quelques-uns de ces risques dont Karl Rohrer juge qu'ils doivent servir un principe de l'existence chrétienne ? L'Occident du Vatican, est-ce qu'elle ne prend pas quelquefois la forme inquiétante d'un arrangement avec les Etats pour sauvegarder les droits propres de l'Eglise catholique ? Les chrétiens qui cherchent sont-ils reconnus par cette diplomatie ou écartés, comme sans y penser, par la logique d'une mécanique ?

Il faudrait que le désir se donne les moyens de fructifier. L'idée que le centre de l'Eglise devrait changer de figure fait, lentement, son chemin. Témoins la création d'organismes nouveaux après le concile. La commission pontificale Justice et Paix, par exemple. Cet organisme aussi nommé qu'un autre, sera-t-il un organisme romain comme les autres ? Avec lui et d'autres, quelque chose se cherche : une organisation plus souple, faisant ouvertement sa place à la recherche, n'agissant pas toujours d'un bloc mais modulant son action, tâchant de déployer l'Evangile dans le présent plutôt que de le faire entrer dans un cadre, animant, écoutant, associant... Mais on n'échappe pas facilement à l'attraction de très vieilles habitudes.

L'Eglise ne peut être que le lieu, dilaté, dilaté, où se poursuit l'histoire de Jésus-Christ pour tous les hommes, ce qui suppose que les hommes existent les uns pour les autres. Les autres, sont le point-cul-de-joint du christianisme. La question des autres, de tous les autres, est aussi centrale pour le christianisme de l'an 2000 que la question juive fut pour les chrétiens de l'Europe des nazis. Espérons que la réponse viendra plus vite. Les autres, les non-Occidentaux, les non-chrétiens, les non-croyants, les non-nous. Tombe en miette la prétention des chrétiens d'être l'humanité rassemblée. L'Eglise n'est pas l'humanité rassemblée. Nous le savons depuis que l'humanité a vraiment commencé à se réunir, donc à percevoir sa vérité en même temps que son unité. L'Eglise n'est pas l'humanité rassemblée. Elle croit que les hommes sont des frères. Pas seulement à cause de la sueur et du sang qu'ils répandent côte à côte. Surtout à cause des tours de Babel qu'ils bâtissent. A cause d'un Autre, à cause d'un alpha et d'un oméga. L'Eglise ne signifie pas l'humanité, mais elle signifie à l'humanité quelque chose d'essentiel sous le rapport de son unité. Elle n'y a d'ailleurs jamais renoncé. Mais hier, dans un temps où la diversité de l'humanité était encore masquée, elle s'est donnée une forme trop limitée et trop ambiguë : celle d'un Etat. Elle a voulu surplomber le monde ou s'enfoncer. Révérence parler, elle s'est perchée trop haut (ou trop bas). Elle a méconnu et durci à la fois sa particularité, la rendant ainsi incompréhensible à beaucoup. Car, particulièrement, elle ne peut pas ne pas l'être, mais à sa manière. Particulièrement d'une particularité aux bras ouverts. Particulièrement sans les autres, pas contre eux, pas sur eux, mais avec eux et, autant que possible, pour eux.

Pourquoi, j'y reviens, parler de la diplomatie du Saint-Siège ? Le Saint-Siège n'est pas toute l'Eglise et nous ne sommes pas le Saint-Siège. Nous vivons dans notre carton. Immense carton ! Ailleurs commencent des autres molsons. La fin des fins débute ce matin.

RENOUVELLEMENT DE L'ÉCRITURE PAR UN THÉÂTRE DE COMBAT

Kateb Yacine à l'écoute de son peuple

Par TAHAR BEN JELLOUN

ÊTRE un écrivain d'expression française dans un pays de langue, de culture et de tradition arabe-berbère, c'est être obligé d'assumer un destin infirme, un destin avoué dans la frustration qui fait que l'écrivain, dépossédé par la violence coloniale de la langue de son peuple, est objectivement orphelin d'un public et d'une communication. Avec une langue soigneusement occultée et une réalité refusée, l'écrivain dans la langue de l'autre est devenu, par la force de l'histoire, plus que l'expression de cette absence, de ce refoulement : un défi par-delà la blessure et l'humiliation. Défi lancé par la différence, et qui porte dans la beauté et l'exigence d'un univers né, mémoire future d'une révolution politique et culturelle, lieu du retour à l'histoire, lieu où est prise la parole.

Où dit que cet écrivain est déshérité, vacillant entre l'aliénation, la dépossession et le désespoir. Son espace est devenu un désert, une grande absence (absent à lui-même et à la réalité de son peuple), une immense solitude où microtent de temps en temps quelques séductions (l'Occident), où grouillent dans le désordre et avec une certaine réticence ses phantasmes. Pendant la nuit, l'écrivain maghrébin fait de l'écriture une urgence, celle d'être présent dans un combat. La blessure coloniale alimente l'ensemble de ses écrits. Ses livres étaient destinés en premier au public français. Après l'indépendance, l'orphelinité et la solitude se poursuivent plus se justifient. L'écriture devait se poursuivre, mais pas dans les limites que lui imposait la situation historique et politique. Il s'agitait non seulement de conquérir son public légitime, mais aussi d'écrire de l'histoire dans le thème du passé. La reconquête fut difficile. Ecrire en arabe

ne euffit pas, car la langue littéraire, la langue classique, celle qui est écrite, n'est pas parlée par le peuple. Le fait même de l'écriture est objet d'interrogation. En fait la reconquête va prendre les dimensions d'une urgence, voire d'une révolution. L'écriture va devenir parole ; le texte écrit va devenir chant, appel à la danse, appel à la création collective, appel à une prise neuve sur le réel.

C'est le cas de Kateb Yacine, la plus haute

mémoire de la poésie maghrébine, la voix qui éclate comme un soleil dans l'imaginaire de tout un peuple. L'auteur de « Nedjma » (1) est en train d'opérer un bouleversement sans rien lâcher, sans rien perdre de l'empire des étoiles écrites qui peuplent son œuvre. Depuis son retour à la terre natale (1970), il n'est plus à l'écoute de son peuple. Il n'écrit pas seulement à pour « mais aussi et surtout » avec à lui. La forme, c'est la réalité et non une quelconque poésie qui l'a désigné : le théâtre. Pas n'importe quel théâtre, pas le spectacle qui vient se plaquer sur le réel, pas la reproduction de l'apparence quotidienne, pas la mise en représentation de la psychologie individuelle, pas même le rite exoté de dramaturgie verbale. C'est plutôt le mouvement d'une mémoire en fête qui dans les époques lointaines et présentes.

o La Guerre de 2000 ans (2) est une fresque créée par des travailleurs réunis autour de Kateb Yacine. Ce n'est peut-être pas du « théâtre », comme il l'a dit ; c'est autre chose, un combat

où l'indifférence est impossible, où la vie est détournée vers la mémoire collective, où l'histoire, pas seulement d'un pays, pas seulement d'un peuple, mais de plusieurs continents différents et semblables, est réécrite, réactualisée dans un mouvement rapide où le rêve se moque de la chronologie et de la vraisemblance. La guerre de deux mille ans est celle des peuples maghrébins, vietnamiens et palestiniens. Le langage est le même : celui de la résistance et de

la révolte, puisque l'ennemi, l'oppression, est le même ; la barbarie du colonialisme et du capitalisme.

Les auteurs se sont attachés à la réalité qu'ils connaissent le mieux, leur. Le fanatisme religieux et le démagogie de la bourgeoisie locale (nationale serait un terme impropre) sont dénoncés avec violence et humour. La caricature est rapide (presque un flash) et efficace. Quelques signes, quelques traits vite dessinés, et l'image familière s'impose. On assiste ainsi, voire on participe, à la chute des masques portés par ceux qui, derrière l'immunité de la religion, ont vendu la terre de Palestine, comme ceux qui ont collaboré avec le colonialisme français au Maghreb. Les slogans ont longtemps volé et mystifié la réalité arabe, comme la bourgeoisie a maintes fois essayé de « cocher le soleil » avec un tamis ; pendant que d'autres censuraient des sacrifices, Kateb Yacine et les travailleurs ont vu l'histoire mal racontée.

La fresque, qui débute avec l'Internationale

(en arabe), a pour objectif non seulement la décolonisation de l'histoire, mais aussi le questionnement et la critique d'un présent ancré en la pira l'habitude de ne pas toucher. Interroger la réalité actuelle par un théâtre de combat est une manière, comme dit Kateb Yacine, de « créer le débat idéologique sans lequel toute révolution n'est qu'un exercice militaire » (3). Dans le même ordre de préoccupation, ce n'est pas un hasard si les tentes et une séquence tournent autour d'une voix, la voix des femmes (sawt nissa). On sait qu'aujourd'hui cette voix est rare, lointaine. Il semble que'elle n'est plus de la révolution. Les volées de l'intolérance et de l'obscurantisme planent sur elle. Kateb Yacine lui redonne la parole, et c'est un acte politique. D'ailleurs, tout est politique dans cette fresque. Expression d'une rupture — rupture avec l'écrit ; rupture avec les formes théâtrales de l'Occident — cette création collective est révolutionnaire car elle à ses racines dans la vérité du peuple. Schématiquement résumant, cette fresque a « quelque chose de l'opéra chinois dans la manifestation ébouriffante de couleurs, des chants intertemporels, des images et des drapaux étalés ».

L'écrivain, le poète s'est fondé dans un ciel peuplé d'images et de rêves. Sa voix n'est pas faite que de syllabes habitées, elle l'est aussi de ce pain quotidien et de cette terre natale, poème suprême.

(1) Le Seuil, Paris, 1966.
(2) Créée par l'Action culturelle des travailleurs d'Alger en Algérie d'abord, où elle a été vue par trente-cinq mille personnes, aux Bouffes du Nord ensuite pour le Festival d'automne, du 16 au 28 septembre 1975.
(3) Le Monde du 11 septembre 1975.

سكولان زمام

175

W

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Au Conseil de sécurité: veto américain contre l'admission des deux Vietnams...

Le Conseil de sécurité a repris le 26 septembre, à la demande de l'Assemblée générale réunie pour sa trentième session, l'examen des demandes d'admission des deux États vietnamiens. Le Conseil ayant refusé d'inscrire à son ordre du jour une demande d'admission de la Corée du Sud, les États-Unis ont opposé une nouvelle fois, le 30 septembre, leur veto à l'admission des États vietnamiens. Cette fois, les quinze autres membres du Conseil se sont tous prononcés en faveur de leur entrée à l'ONU.

...prolongation du mandat de la FUNU...

Le 23 octobre, le Conseil de sécurité a décidé, par onze voix sur quinze (l'Irak et la Chine ne participant pas au vote) de prolonger d'un an le mandat de la Force d'urgence des Nations unies dans le Sinaï. Le secrétaire général a annoncé une augmentation probable des effectifs de la FUNU pour lui permettre de faire face à ses nouvelles tâches à la suite de l'accord de désarmement israélo-égyptien.

...admission des Comores...

L'admission des Comores aux Nations unies a fait l'objet d'une recommandation adressée le 17 octobre par le Conseil de sécurité à l'Assemblée générale. Quatorze États membres se sont prononcés en faveur de la demande d'admission des Comores, la France ne participant pas au vote.

...et problème du Sahara occidental

Enfin, réuni à la demande de l'Espagne, le Conseil a terminé le 22 octobre son premier examen de l'affaire du Sahara occidental, approuvant sans scrutin et sans opposition un texte présenté par son président, il a lancé un appel aux « parties concernées et intéressées pour qu'elles fassent preuve de retenue et de modération ». Le secrétaire général des Nations unies a été chargé d'« engager des négociations immédiates avec les parties concernées et intéressées ».

La mission d'enquête des Nations unies, retour de son voyage au Sahara occidental, s'est prononcée dans son rapport, publié le 14 octobre, en faveur de l'autodétermination selon une procédure sous les auspices des Nations unies. De son côté, la Cour de justice internationale a rendu son avis le 16 octobre sur la question (voir ci-dessous). M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est rendu fin octobre successivement au Maroc, en Mauritanie, en Algérie et en Espagne, conformément au mandat dont l'avait chargé le Conseil de sécurité.

Les travaux de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale des Nations unies, qui tient actuellement sa trentième session à New-York, a terminé son débat général le 9 octobre. Les travaux se sont poursuivis dans les différentes commissions. Le 10 octobre, l'Assemblée a approuvé unanimement la demande d'admission de la Papouasie-Nouvelle-Guinée; l'ONU compte désormais cent quarante-deux États membres. L'Assemblée a aussi procédé aux élections habituelles pour pourvoir les postes vacants au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social. Ont été élus comme membres non permanents du Conseil de sécurité la Roumanie, le Dahomey, Panama, la Libye et le Pakistan, qui remplaceront la Biélorussie, Costa-Rica, l'Irak, la Mauritanie et le Cameroun.

A LA SUITE DES EXECUTIONS EN ESPAGNE. Le Mexique a fait parvenir le 23 septembre une note au Conseil de sécurité lui demandant de réviser les termes de l'interdiction des droits de l'Espagne. Le Conseil ne s'est pas jugé compétent.

DROITS DE L'HOMME AU CHILI — Chargé l'an dernier d'enquêter sur la situation des droits de l'homme au Chili un groupe de l'ONU dépendant de la Commission des droits de l'homme a publié le 14 octobre les conclusions de sa mission. Il dénonce le recours à la torture, en faisant remarquer que « l'usage de la torture est contraire à la promesse de ne pas recourir à ce genre de mesures de répression ». La mission des Nations unies n'a pu se rendre au Chili, en raison du refus de l'armée chilienne de laisser des journalistes étrangers. Elle a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle respecte les principes humanitaires régissant la protection des réfugiés.

NAMIBIE — M. David Mervin, président de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), a évoqué le 16 octobre devant le conseil de la Namibie les méthodes de répression qui s'exercent dans ce pays contre les populations, et en particulier contre les responsables de l'organisation.

Après le meurtre du « jeune » Pierson Sibanda, qui avait été placé à la tête du Foyer national oumbo, M. Mervin, qui avait quitté la Namibie à la fin du mois d'août, a mis en garde les Nations unies contre une « prétendue conférence constitutionnelle sur la Namibie ». Le conseil a adopté un communiqué pour condamner les démanches de l'étranger.

REFUGIÉS — Le comité exécutif du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a consacré sa vingt-troisième session (tenue à Genève du 6 au 14 octobre) à retracer le point des activités dans la domaine de la protection internationale. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle respecte les principes humanitaires régissant la protection des réfugiés.

Cour internationale de justice

Aviz consultatif sur le Sahara occidental

La Cour internationale de justice a rendu le 16 octobre l'avis consultatif que l'Assemblée générale des Nations unies lui avait demandé à propos du Sahara occidental. La Cour estime à l'unanimité que le Sahara occidental n'était pas un territoire sans maître au moment de sa colonisation par l'Espagne. En ce qui concerne les liens juridiques de ce territoire avec le Maroc et l'ensemble mauritanien, la Cour considère par quatorze voix contre deux qu'il existait au moment de la colonisation par l'Espagne des liens juridiques d'allégeance entre le sultan du Maroc et certaines tribus du territoire du Sahara occidental, et par quinze voix contre une qu'il existait entre ce territoire et l'ensemble mauritanien des liens juridiques, y compris des droits relatifs à la terre. La Cour précise cependant qu'il n'existe aucun lien de souveraineté territoriale entre



le Sahara occidental d'une part, le royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part, et que la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies au sujet de la déclaration de l'indépendance s'applique au territoire, en particulier le principe d'autodétermination.

UNESCO

Au conseil exécutif: la participation d'Israël aux activités de la région Europe

Le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réuni à Paris depuis le 15 septembre, a clos sa quatre-vingt-huitième session le 10 octobre après avoir adopté, par vingt-trois voix contre trois et trois abstentions, une résolution prévoyant que la participation des États aux activités d'un groupe régional de l'Organisation sera décidée conformément aux vœux des États qui composent ces différents groupes. Cette résolution, si elle est adoptée par la conférence générale de l'Organisation des Nations unies en novembre 1974, devrait empêcher les pays arabes de bloquer la participation d'Israël aux activités de la région Europe, comme cela s'était produit en novembre 1974.

Une grande partie de la session a été consacrée à la situation budgétaire et à l'état de la trésorerie de l'UNESCO (voir le numéro d'octobre du Monde diplomatique), ainsi qu'à la préparation d'un plan à moyen terme pour les années 1976-1978 qui devrait marquer « l'adoption d'une orientation nouvelle dans le processus de conception des programmes de l'UNESCO, fondée sur une approche globale des problèmes mondiaux dans les domaines de sa compétence ».

F.A.O.

Les banques et le crédit rural

Pour la première fois, une conférence mondiale sur le crédit aux petits agriculteurs dans les pays en voie de développement s'est réunie à Rome du 13 au 17 octobre, avec la participation des banques centrales et sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.). Les participants ont été invités à prendre des dispositions pour développer cette facilité, notamment en créant des divisions spécialisées dans le crédit agricole pouvant mettre sur pied des programmes pour le développement d'organismes institutionnels de crédit et permettre à ces organismes ruraux de satisfaire les besoins de crédit des petits agriculteurs.

VIENNE — La production mondiale de la viande s'est sensiblement amoindrie en 1974, mais le commerce de la viande a subi un important fléchissement en volume, surtout pour le bœuf, et la viande, l'un d'eux, est resté en excédent pendant tout le reste de 1975, mais les perspectives à court terme pour le commerce sont « décevantes », surtout pour le bœuf, le veau, le mouton et l'agneau.

Telles ont été, entre autres, les conclusions de la cinquième session du groupe intergouvernemental sur la viande, qui s'est tenue à Rome du 22 au 26 septembre.

CEREALES — De son côté, le groupe intergouvernemental sur les céréales a tenu sa dixième session à Genève du 10 au 14 octobre, a conclu que les perspectives pour les céréales, en 1975-1976, se sont quelque peu améliorées par rapport à l'année précédente, en raison d'une production plus importante, surtout en Amérique du Nord et en Asie. Mais les perspectives à long terme sont toujours incertaines car les stocks

restent faibles et la demande s'est accrue de la part des pays importateurs, surtout de l'U.R.S.S.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL — Au cours d'une réunion qui s'est tenue à Rome du 29 septembre au 3 octobre, l'organe directeur du P.A.M. s'est fixé un objectif de 750 millions de dollars pour aider les pays en développement pendant les deux années 1977 et 1978. D'autre part, il a approuvé une aide alimentaire de 25 millions de dollars destinée à dix-huit projets de développement économique et social dans quinze pays.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE — Des représentants de trente-neuf pays ont assisté, le 30 septembre à Vienne, à la première réunion du groupe intergouvernemental consultatif sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques, créé en juin dernier par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.).

La conférence générale de l'A.I.E.A. a approuvé, le 23 septembre, deux accords de coopération, l'un avec le Conseil d'aide économique mutuelle (COMECON), l'autre avec la Communauté européenne.

TRAVAIL — Le Bureau international du travail (BIT) a organisé du 13 au 26 octobre à Genève, une conférence mondiale de la santé au travail qui a recommandé l'adoption d'une nouvelle révision de la classification des maladies, afin de permettre d'appréhender certains aspects plus précis de l'étude des maladies et de la mort.

Les participants à la conférence de l'O.M.S. sur la coordination de l'action sanitaire en Afrique, qui s'est tenue à Yaoundé les 25 et 26 septembre, ont souligné la nécessité de mieux coordonner l'assistance étrangère en faveur nationale comme un objectif prioritaire et d'un caractère urgent dans les plans nationaux de développement socio-économique.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL — L'Organisation des Nations unies pour l'industrie et le commerce (ONUDI) a organisé à Lagos (Nigeria), du 15 au 18 septembre, un colloque sur les méthodes de développement de la recherche industrielle et technologique de la planification et du contrôle de la qualité dans tous les pays africains en voie de développement.

NAVIGATION MARITIME — Le trente-troisième comité de la sécurité maritime de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.), dont les travaux de développement de la sécurité maritime ont débuté le 10 octobre, a été principalement consacré au problème de l'amélioration des procédures de contrôle visant à diminuer l'exploitation des navires qui ne répondent pas aux normes fixées par les traités internationaux.

UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS — La République démocratique populaire de Corée est devenue, le 24 septembre, le cent quarante-neuvième membre de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.).

Le COM 73, dixième exposition mondiale des télécommunications organisée par l'U.I.T., s'est tenue à Genève du 2 au 7 octobre. Plus d'un million de spécialistes de tous continents ont participé au forum mondial des télécommunications qui était organisé au cours de cette exposition.



Groupe de la Banque mondiale

Prêts de la BIRD au Kenya et à l'Uruguay

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD ou Banque mondiale) a approuvé le 9 octobre l'octroi de deux prêts d'un montant total de 52 millions de dollars au Kenya et à l'Uruguay: un prêt de 25 millions de dollars aidera le Kenya à financer l'extension et l'amélioration du réseau d'adduction d'eau de la ville de Mombasa et des régions côtières environnantes et un prêt de 27 millions de dollars a été accordé à l'Uruguay pour un projet de soutien du programme de développement de l'élevage (production de viande de bœuf et produits laitiers).

EMPRUNT DE LA BANQUE MONDIALE — La Banque mondiale et la Banque nationale de Yougoslavie ont signé le 24 septembre un accord par lequel cette dernière prête à la BIRD un montant de 50 millions de dollars pour ses opérations courantes. L'emprunt prend la forme de bons portant intérêt à 8 1/2 % par an payable semestriellement; les bons seront remboursés en cinq tranches de 10 millions de dollars chacune de 1978 à 1982.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT — L'Association internationale de développement (A.I.D.) filiale de la Banque mondiale, a approuvé le 25 septembre un prêt de 5,5 millions de dollars à l'Indonésie pour la construction d'un pont de pontons de pont de Mogadiscio. Ce prêt est accordé pour cinquante ans avec un dédit de remboursement de dix ans; il ne porte pas intérêt, mais est assorti d'une commission de 0,75 % par an pour couvrir les frais administratifs de l'association.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE — La Société financière internationale (S.F.I.), membre filial de la Banque mondiale, a accordé le 25 septembre un deuxième prêt d'un montant de 1,5 million de dollars à une unité turque de transformation de l'aluminium, la NASAS, que la S.F.I. a créé à Istanbul en 1970; ce prêt contribuera à la réalisation d'un projet d'expansion dont le coût est évalué à 17 millions de dollars.

— M. J.W. Strobl (Autriche) a été nommé le 17 octobre au poste de représentant spécial de la

S.F.I. en Europe, en remplacement de M. Rolf Th. Lundberg.

GROUPE CONSULTATIF POUR LES PHILIPPINES — La cinquième réunion du groupe consultatif pour les Philippines s'est tenue à Paris les 1er et 2 octobre sous la présidence de la BIRD pour examiner la situation économique des Philippines en 1974-1975 et les perspectives pour 1976.

RECENTE PUBLICATION — Développement rural, politique sectorielle: 103 pages, Banque mondiale, 1975.

Banque asiatique de développement

Quatre prêts

La Banque asiatique de développement a accordé le 18 septembre au Sri-Lanka un prêt de 30 millions de dollars (sur quarante ans et à un taux d'intérêt de 1 1/2 % par an) pour l'amélioration des services de l'aéroport international de Tribuvan près de Katmandou; un prêt complémentaire de 530 000 dollars sur quarante ans et à 1 % par an) d'autre part.

Au début d'octobre, elle a aussi annoncé l'octroi au Népal d'un prêt de 10 millions de dollars (sur quarante ans et à 1 1/2 % par an) pour l'amélioration des services de l'aéroport international de Tribuvan près de Katmandou; un prêt complémentaire de 530 000 dollars sur quarante ans et à 1 % par an) d'autre part.

— Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a annoncé que trois pays membres ont effectué le 29 septembre des achats au titre de la procédure de

la République centrafricaine (1,48 millions de D.T.S.), les Philippines (96,87 millions de D.T.S.) et le Sénégal (991 millions de D.T.S.). Le 15 octobre, trois autres pays ont fait la même opération, pour un montant équivalent à 29,51 millions de dollars de tirage spéciaux: le Bénin (20 000 D.T.S.), pour Grenada, 2,83 millions de D.T.S. pour le Kenya et 14,37 millions pour l'Uruguay.

— Le F.M.I. a approuvé le 29 septembre un accord de crédit à l'égard de qui autorise Grenada à effectuer des achats de devises pour un montant équivalent à 500 000 dollars de tirage spéciaux (D.T.S.) et deux autres protocoles. Le 3 octobre, un accord du même genre a été conclu avec la Roumanie pour un montant équivalent à 95 millions de D.T.S. pour les deux prochains mois.

— Le Panama-Nouvelle-Guinée est devenu le 3 octobre membre du F.M.I. et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

été attribué le 3 octobre à ce pays pour le financement d'un projet de développement de l'industrie du jute.

Enfin, un prêt de 20 millions de dollars (sur quinze ans et à 8,5 % par an) a aussi été accordé le 9 octobre à Hongkong pour l'achat de matériel et d'équipement destinés au projet d'usine de traitement des eaux usées à Shatin.

Banque européenne d'investissement

Cinq prêts

La Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a annoncé cinq opérations de financement en faveur des pays et organismes suivants:

— 17,5 millions de livres (30 millions d'unités de compte), pour douze ans au taux de 9 1/2 % l'an, le 25 septembre, pour le développement des services téléphoniques en Irlande;

— 17,5 millions de livres (30 millions d'unités de compte), le 30 septembre, au ministère britannique des postes pour la modernisation et l'extension du réseau des télécommunications du pays de Galles et de certaines zones limitrophes (pour dix ans au taux de 9 1/2 % l'an);

— Un prêt à l'état danois équivalent à 20 millions de couronnes danoises (25 millions d'unités de compte) pour une durée de dix ans, au taux de 9 1/2 % l'an, le 14 octobre, pour contribuer au financement d'initiatives industrielles de petite et moyenne dimension dans les régions moins développées du pays; les fonds seront mis à la disposition du conseil de développement régional qui sélectionnera les projets à financer, en accord avec la B.E.I.;

— Deux nouveaux prêts à la Grèce, d'un montant total de 31,4 millions de dollars (37,3 millions d'unités de compte), le 15 octobre, dont 30 millions de dollars pour financer des travaux d'irrigation et de protection contre les crues dans la plaine de Serres, en Macédoine orientale (pour dix-sept ans au taux de 9 1/2 % l'an, mais une bonification d'intérêt de 3 % octroyée par les six pays membres fondateurs de la B.E.I. ramène le taux d'intérêt net à 6 1/2 %). Le reste, soit 1,4 million de dollars, est destiné au financement d'une usine textile près de Salonique (pour une durée de neuf ans et demi au taux de 9 1/2 % l'an);

— Enfin des prêts d'une contre-valeur totale de 102 millions de livres (126,6 millions d'unités de compte) accordés le 21 octobre pour des projets à réaliser dans le midi de l'Italie: assainissement du golfe de Naples, desserte en eau des Pouilles et de la Basilicate, industries chimiques et sidérurgie.

RECENTE PUBLICATION — L'activité de la Banque européenne d'investissement en Turquie (1963-1974), 50 pages.

Banque interaméricaine de développement

Octroi de huit prêts

La Banque interaméricaine de développement a annoncé une série de prêts au cours des dernières semaines:

— 64 millions de dollars le 25 septembre, pour financer la construction d'une usine hydro-électrique sur la rivière Iguaçu dans le sud du Brésil (pour vingt ans et à un taux d'intérêt de 8 % l'an);

— 25 millions de dollars le 2 octobre, qui aideront le Mexique à organiser une campagne nationale de marquage du bétail (pour vingt ans à un taux d'intérêt de 8 %);

— 70 millions de dollars le 9 octobre, qui contribueront au développement de la capacité de production d'une usine d'acier de la province de Santa-Fé en Argentine (pour quinze ans à un taux d'intérêt de 8 % l'an);

— 8,7 millions de dollars le 9 octobre, pour la construction d'un système d'écoulement des eaux à Brigidown et à la Barbade pour une durée de trente-cinq ans à un taux d'intérêt de 2 % l'an);

— 8,6 millions de dollars pour le développement de l'enseignement technique au Guatemala (pour quarante ans à un taux d'intérêt de 1 % l'an);

— 9 millions de dollars accordés le 9 octobre sur les ressources du fonds pour le progrès social, pour financer des programmes mis en œuvre par les fédérations nationales des organismes de crédit de dix pays d'Amérique latine membres de la Banque (accordés pour trente ans sans intérêt);

— 25 millions de dollars le 16 octobre pour aider l'Élat à financer la construction de la section Aquin-Les Cayes de l'autoroute du Sud et d'un pont sur la rivière Momance (pour quarante ans à un taux d'intérêt de 1 1/2 % l'an);

— 14 millions de dollars le 16 octobre, destinés au développement et à l'amélioration des services de santé au Honduras, en particulier dans les zones rurales (dont 11,5 millions de dollars accordés pour quarante ans à un taux d'intérêt de 2 1/2 % l'an, le reste pour trente ans au même taux d'intérêt).

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL — Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a annoncé que trois pays membres ont effectué le 29 septembre des achats au titre de la procédure de

la République centrafricaine (1,48 millions de D.T.S.), les Philippines (96,87 millions de D.T.S.) et le Sénégal (991 millions de D.T.S.). Le 15 octobre, trois autres pays ont fait la même opération, pour un montant équivalent à 29,51 millions de dollars de tirage spéciaux: le Bénin (20 000 D.T.S.), pour Grenada, 2,83 millions de D.T.S. pour le Kenya et 14,37 millions pour l'Uruguay.

— Le F.M.I. a approuvé le 29 septembre un accord de crédit à l'égard de qui autorise Grenada à effectuer des achats de devises pour un montant équivalent à 500 000 dollars de tirage spéciaux (D.T.S.) et deux autres protocoles. Le 3 octobre, un accord du même genre a été conclu avec la Roumanie pour un montant équivalent à 95 millions de D.T.S. pour les deux prochains mois.

— Le Panama-Nouvelle-Guinée est devenu le 3 octobre membre du F.M.I. et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

VIENT DE PARAÎTRE :
LES MOUVEMENTS INSURRECTIONNELS DE PROVENCE ENTRE 1596 ET 1716
par René ESCOFFIER, Directeur d'Études, Lettres.
De nouvelles pages d'histoire de Provence et d'histoire de France.
(1) y a une personnalité provençale, mais qu'elle est-elle ?
• La France.
• Les mouvements insurrectionnels 1687-1699.
• Une théorie des mouvements insurrectionnels.
En volume de 280 pages. 210 F.
EDITIONS A. PEDONE, 13, rue Soufflot, 75005 PARIS. Tél. : 033-05-97.



Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Renégociation de l'accord sur le cacao

LES modalités de renouvellement de l'accord international sur le cacao qui conclu sous les auspices de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), viendra à expiration le 30 septembre 1976, ont été définies au cours d'une conférence qui s'est déroulée à Genève du 23 septembre au 18 octobre.

Le nouvel accord, qui s'appliquera à partir du 1^{er} octobre 1976, fixe le prix minimum et maximum de la livre de cacao respectivement à 30 et 55 cents américains (au lieu de 32 et 38,5 cents pour l'accord actuellement en vigueur) et fixe entre 47 et 53 cents la zone dans laquelle les prix varieront sans intervention en fonction de l'offre et de la demande. Les Etats-Unis, premier importateur mondial de cacao, resteront vraisemblablement cette année encore en dehors de ce nouvel accord.

COMMERCES ENTRE PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT ET PAYS D'EUROPE DE L'EST. — Organisé par la CNUCED, le premier groupe d'états internationaux pour l'intensification du commerce entre les pays en voie de développement et les pays socialistes d'Europe de l'Est s'est réuni du 6 au 18 octobre à Varsovie.

PREPARATION DE LA QUATRIEME SESSION DE LA CNUCED. — Ayant pris connaissance des résultats de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies le Comité de commerce et de développement a adopté, au début du mois d'octobre, l'ordre du jour provisoire de la quatrième session de la CNUCED qui se tiendra à Nairobi en mai 1976.

Système économique latino-américain

Signature du traité instituant la nouvelle organisation régionale

VINGT-TROIS pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont signé le 18 octobre à Panama le traité instituant le Système économique latino-américain (SELA), dont la création avait été décidée à Panama le 2 octobre dernier. Les Etats-Unis ne font pas partie de la nouvelle organisation, qui a pour vocation essentielle de faciliter la coopération économique régionale et coordonner les mécanismes d'intégration existant. En revanche Cuba est l'un des membres fondateurs. Le siège du SELA sera établi à Caracas.

La Barbade et Grenada, qui ont participé à la cérémonie de signature, n'ont pas, pour des raisons juridiques, paraphé le traité, mais elles envisagent de le faire dans les trente jours.

GATT. — M. Frederick Dent, représentant spécial au sein de l'accord général sur les tarifs douaniers et de commerce (GATT) s'est entretenu avec la Commission du commerce commun sur une procédure qui permettrait de déboucher la partie agricole des négociations.

C.O.C.E. — Le comité d'étude au développement (C.O.C.E.) de l'Organisation des Nations unies pour le développement économique (O.N.D.E.) a réuni à Copenhague du 4 au 10 octobre un groupe d'experts chargé d'étudier les aspects pratiques, opérationnels et institutionnels de l'échange des produits de développement dans l'optique de l'évolution des relations entre partenaires en matière de coopération en faveur du développement.

CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ETAIN. — Le Conseil international de l'étain indique que les stocks réglementés totalisent au 30 juin 1975 11 430 tonnes de métal, contre 2 893 tonnes au 31 mars.

P.A. de Koning a pris ses fonctions de directeur des stocks réglementés au Conseil international de l'étain le 6 octobre dernier. M. B.C. Engel, directeur adjoint, est entré en fonctions le 21 octobre.

COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST. — Le président sénégalais, M. Jusu Ndiaye, et le président angolais, M. Neto, ont signé à Luanda, au mois d'octobre, la composition d'une commission chargée d'étudier la révision du traité de 1967 créant la Communauté de l'Afrique de l'Est entre la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. La commission sera conduite par M. William Demas.

NICE capitale de la Côte d'Azur

centre mondial des congrès



• Un Palais des congrès pouvant recevoir 20 000 personnes ;
• Vingt salles de capacités diverses ;
• Trois cents hôtels totalisant plus de dix mille chambres ;
• D'innombrables possibilités d'excursions et de distractions ;
• Au centre de la Côte d'Azur, desservie par un aéroport international, des liaisons ferroviaires, routières et maritimes le reliant à toutes les capitales.

EN TOUTES SAISONS
NICE EST LA VILLE IDEALE DES CONGRES
OFFICE DE TOURISME
SYNDICAT D'INITIATIVE
32, rue Hôtel-des-Postes — Tél. 52-25-25/26
Télex : Accorfil Nice - 600-12

COMMUNAUTES EUROPEENNES

président de la Banque de développement des Caraïbes. La réunion du comité exécutif a été présidée au mois d'août dernier par le conseil des ministres de la Communauté.

GROUPE ANDIN. — Une délégation de la C.E.E., présidée par M. Christopher Soames, s'est entretenue avec les responsables du Groupe andin le 23 septembre à Lima. Les discussions ont porté notamment sur les investissements étrangers, l'aide financière et les échanges commerciaux.

COMMUNAUTE DES CARAIRES. — Les représentants des pays membres de la Communauté des Caraïbes se sont réunis à Saint-John's (Antigua), les 3 et 4 octobre, pour mettre au point les accords spécifiques aux termes desquels les pays producteurs de sucre de la région devront assurer, en priorité, et à des prix raisonnables, l'approvisionnement en sucre des pays consommateurs. Ces accords, dont l'application devrait intervenir à la fin de l'année, sont considérés comme un test de la solidarité entre les Etats membres.

La réunion du protocole sur les marchés agricoles a eu lieu le 17 et 18 septembre dernier à Georgetown. Ses propositions doivent être soumises au conseil des ministres avant la fin de l'année.

Marché commun

Nouveau report du débat sur le vin

LES ministres de l'agriculture des Neuf ont pu à peine ébaucher le 14 octobre à Luxembourg le dossier de la réorganisation européenne du vin qui figurait pour la septième fois depuis avril à leur ordre du jour. La discussion a tourné court dès que le président italien, M. Giovanni Marcora, a demandé qu'on prenne la France d'assaut à supplanter à brève échéance la taxe qu'elle applique depuis le 12 septembre sur les importations de vin italien à bas prix.

Le ministre français, M. Christian Bonnet, a souligné que l'objet de la discussion n'était pas la réforme du règlement européen du marché du vin, mais de permettre d'équilibrer durablement la production et la consommation pour éviter le retour des débordements que le marché a connus ces deux dernières années. Les ministres de l'agriculture ont décidé d'autre part d'augmenter le prix des produits agricoles en Grande-Bretagne et en Irlande pour tenir compte de la dépréciation de la livre sterling. Ils ont également décidé que la C.E.E. pourrait subventionner la vente de 80 000 tonnes de porc de lait qui sera transformée en aliments pour animaux.

Accord de principe sur l'association du franc suisse au « serpent » monétaire

Réunis le 22 septembre à Bruxelles, les ministres des finances des pays membres du serpent monétaire (Allemagne, France, Pays-Bas, Luxembourg et Danemark) ont exprimé leur accord de principe quant à l'association éventuelle du franc suisse à ce système de flottement concerté. Mais cet accord est assorti d'une réserve. Le communiqué publié à l'issue de la réunion précise en effet : « Il est apparu que certains problèmes techniques devront être approfondis. Les gouvernements des banques centrales feront rapport à la prochaine réunion des ministres du « serpent » sur les problèmes monétaires en suspens. »

Aucune décision n'a été prise à déclarer le ministre français des finances à l'issue de la réunion. Nous sommes tombés d'accord, en principe, pour que l'association du franc suisse renforce le système du « serpent ». Il reste des problèmes techniques à régler et la France veillera à ce que l'on ne se limite pas à résoudre des problèmes monétaires. Le franc suisse est une monnaie qui a certains éléments spéculatifs.

Le budget de la C.E.E.

Après quinze heures de discussions, les ministres des Neuf, réunis le 23 septembre à Bruxelles, sont parvenus à réduire de 0,40 franc français par habitant par an le budget commun, dont les dépenses représentent environ 189 francs par an pour chacun des 200 millions d'habitants de la C.E.E.

Les Neuf ont raté pour le projet de budget de la C.E.E. pour 1976 proposé par la Commission de Bruxelles. Celui-ci atteignait un total d'environ 44,3 milliards de francs français (soit 8 638 millions d'unités de compte y compris les dépenses des organismes de toutes les institutions communautaires).

La Grande-Bretagne et le dialogue Nord-Sud

A quelques jours de la reprise du dialogue Nord-Sud à Paris, la Grande-Bretagne a lancé une véritable bombe en annonçant, le 6 octobre, à Luxembourg, qu'elle ne voulait pas être représentée par la C.E.E. à la conférence sur la coopération internationale qui doit se tenir au mois de décembre à Paris.

Le ministre britannique des affaires étrangères, M. James Callaghan, a précisé à ses huit collègues que Londres n'avait jamais pensé laisser défendre ses intérêts par une délégation communautaire, quel que soit le mandat de négociation mis au point par les Neuf sur cette question. Les réactions des huit autres pays ont été brutales. L'Allemagne fédérale, en particulier, a réagi le plus vivement. Le représentant de la R.F.A. n'a pas hésité à qualifier de « catastrophe » pour la Communauté européenne une participation en ordre dispersé à une conférence chargée d'établir un nouvel ordre économique mondial. Si l'Europe d'arrive pas à se mettre d'accord sur les problèmes primordiaux de l'énergie et des matières premières, a estimé l'Allemand fédéral, cela peut signifier à terme un éclatement du Marché commun et réduire à néant toute tentative d'une politique énergétique commune.

MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — Les ministres de l'économie des cinq pays du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) ont tenu leur quatrième session ordinaire les 29 et 30 septembre à Guatemala. Ils ont approuvé, en particulier, un accord sur la procédure de conciliation à suivre pour résoudre les conflits entre entreprises de l'investissement de la zone de libre-échange. Une partie des travaux a été consacrée à l'examen du projet de révision de la politique douanière des cinq pays.

ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE COMMERCE. — Le protocole institutionnel de la commission des affaires étrangères des onze pays membres de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) est entré en vigueur le 27 septembre. L'ALALC est ainsi doté d'une instance politique au plus haut niveau où s'voit rechercher des décisions au sein des représentants de l'intégration régionale. Organisme suprême, le conseil des ministres jouera des attributions qui, de ce titre, étaient du domaine de la conférence des ministres des affaires étrangères. Celle-ci devra être le cadre des décisions collectives dans les associations du programme de libération des échanges. Quant au comité exécutif permanent, ses attributions, dont la principale est de veiller à l'application des dispositions du traité de Montevideo, restent inchangées.

Un échange de vues « très franc » et approfondi sur cette question a eu lieu lors de la réunion de concertation politique annuelle des neuf ministres des affaires étrangères. Lancées les 18 et 19 octobre, a-t-on indiqué de source italienne à l'issue de la rencontre.

En outre, ces entretiens n'ont abouti à aucune conclusion qui signifierait que M. James Callaghan, tout en exposant la position de son gouvernement, est demeuré ferme quant à son intention de négocier individuellement lors de la conférence Nord-Sud.

L'aide au Portugal

Le conseil des ministres de la C.E.E. a décidé le 6 octobre de consentir au Portugal une aide d'urgence de 150 millions d'unités de compte par l'intermédiaire de prêts de la Banque européenne d'investissement. Cette aide, étalée sur deux ans, sera consentie au taux d'intérêt préférentiel de 3 %, alors que le taux normal de prêt de la B.E.I. est de 9,2 %. La différence de 6,2 % est constituée par une bonification d'intérêt payée par les Etats membres.

Outre l'aide financière d'urgence des Neuf, le Portugal recevra encore des aides bilatérales des pays du Marché commun qu'on peut chiffrer aux alentours de 80 millions de dollars. Les aides des ministres des Neuf, responsables de la coopération au développement, réunis à Luxembourg le 13 octobre, de s'engager sur la participation de la C.E.E. au Fonds international de développement agricole.

Le Fonds est destiné à aider les pays sous-développés à combler le fossé. Selon la F.A.O., une aide de 5 milliards de dollars par an permettrait à ces pays de se passer de toute aide alimentaire extérieure d'ici dix ans.

TRANSPORTS. — Les ministres des transports ont décidé, le 15 octobre à Luxembourg, que les pays de la C.E.E. qui se retiennent dorénavant de l'heure d'été (Grande-Bretagne, Irlande, Italie et France) s'efforceront d'effectuer leurs pendules le même jour et à la même heure.

Les ministres ont eu, en outre, six heures de discussion sur le dossier du projet de marché commun des transports qui a été adopté en octobre 1973 par la Commission européenne.

INDUSTRIE AERONAUTIQUE. — La Commission européenne a adopté, le mois dernier, un ambitieux programme d'actions relatives à l'industrie aéronautique européenne, comprenant la création d'un centre de coopération aéronautique européen et d'équipement aéronautiques.

CECA

Bruxelles appelle P.O.C.D.E. au secours de l'acier européen

LA bataille défensive que mène depuis juin la Commission européenne pour ne pas appliquer les dispositions du traité de Paris régissant la CECA en cas de crise économique grave n'a pas pris fin. Mais après les plans de réduction volontaire de la production proposés par Bruxelles en juin puis en septembre, la Commission européenne a été conduite en octobre à jouer ce qu'on peut appeler sa dernière carte avant l'application stricte des articles 58 à 61 du traité. Elle a, en effet, fait appel à l'O.C.D.E. pour essayer de trouver une solution acceptable, concertée, qui, grâce à l'appui des Etats-Unis, du Japon et de l'Espagne, éviterait le pire aux sidérurgistes des Neuf, et le dispenserait du même coup d'appliquer les clauses dirigistes prévues pour l'état de crise manifeste.

La demande de la Commission européenne s'appuie sur le « Trade Pledge », engagement solennel pris par les pays de l'O.C.D.E. en 1974 (et renouvelé en 1975) de se concerter afin d'éviter les risques de guerre commerciale et de recourir à des mesures protectionnistes. Ce que Bruxelles demande à ses partenaires commerciaux, c'est d'imposer à leurs entreprises sidérurgiques une moindre agressivité commerciale, en matière de prix notamment. Les experts européens ont en effet constaté que si la production a baissé sensiblement tant aux Etats-Unis que dans la CECA (— 16 % pour les huit premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1974, et — 25 % pour la troisième moitié de mai à juillet), les prix ont, d'un côté, baissé, mais de l'autre, ils ont évolué ; ils ont fléchi de 35 à 45 % par rapport à l'an passé dans la CECA, mais seule-

ment de 10 à 15 % au Japon. Paradoxe, ils ont même augmenté de 5 à 10 % en un an aux Etats-Unis ! Selon Bruxelles, la très forte pression des fournisseurs étrangers (notamment japonais et espagnols) est la cause principale de l'effondrement des prix en Europe, qui menace gravement les entreprises.

Car cette chute des tarifs aggrave la baisse des recettes due déjà à la diminution des ventes. Bien que des économies sévères soient faites (les aciéries et les laminiers ont un rythme de production inférieur de 30 à 40 % à leur capacité), on pense maintenant que l'endettement record des aciéries des Neuf laissera des traces sur leur trésorerie pendant deux ou trois ans. Les sidérurgistes allemands sont obligés de faire face à une pénétration de leur marché national par des étrangers jamais vus dans leur histoire : 28 % du total. Quant aux Français, ils demandent une aide massive aux pouvoirs publics, faute de quoi ils procéderaient à des licenciements. Le mécontentement des sidérurgistes des Neuf devant l'attitude des autres membres européens est tel désormais qu'ils ont menacé de ne plus payer l'« impôt européen » que le prélèvement opéré par la Commission de Bruxelles (0,28 % du chiffre d'affaires des charbonnages et de la sidérurgie).

Appui de Washington ?

Quelles sont les chances de la dernière initiative de l'exécutif européen ? Il semble que les sidérurgistes américains, fort inquiètes de la crise, aient évité ces derniers mois et acceptent maintenant une certaine concentration mondiale — naguère repoussée — en matière d'investissements notamment. Washington aurait donc leur accord pour accepter la demande de concertation de Bruxelles. Mais les Japonais, les Espagnols ? La Commission européenne, qui se méfie, veut pouvoir vérifier que les promesses d'autodiscipline qu'elle entend obtenir des partenaires seront tenues. Elle propose à cet effet la mise en place d'un système de surveillance statistique des échanges, destiné à faciliter la détection d'évolutions qui seraient de nature à compromettre le redressement de la situation. La Commission se réserve, bien entendu, la possibilité de déclencher des procédures anti-dumping contre les fournisseurs extérieurs, dans le cas où les prix pratiqués les justifiaient.

Sur le plan communautaire, la Commission, qui continue à refuser les contingents de production qu'impliquerait la proclamation de l'état de crise manifeste, a déclaré réticent à l'opportunité de fixer des prix minimaux pour la production des Neuf, formule autorisée par l'article 61 du traité. Mais, afin de protéger les services bruxellois, l'application de tels prix minimaux n'aurait pas sans inconvénients sérieux puisque rien n'autorise l'application de ces prix minimaux aux aciers importés. De plus, les exportations communautaires d'acier — sept fois supérieures aux importations — seraient gênées, dit-on à Bruxelles, puisque pour ne pas se voir reprocher de dumping, les industriels européens devraient respecter les prix minimaux dans leurs contrats avec les clients des pays tiers, ce qui réduirait leur marge de manœuvre sur les marchés extérieurs.

PAS DE QUERELLE EUROPE-ETATS-UNIS SUR LE NUMINGO. — Comme le souhaitait la Commission de Bruxelles, le Trésor américain a rejeté la plainte d'ETES. S'il est démontré qu'un dumping qu'étaient pratiqués les firmes sidérurgiques européennes grâce au remboursement de T.V.A. pour les importations d'acier, l'Etat américain ne sera pas tenu de restituer l'impôt.

LES EXPORTATIONS D'ACIER DES NEUF PAYS DES ETATS-UNIS ont augmenté de 72 % en 1974, pour atteindre 4 548 000 tonnes ; les Etats-Unis demeurent ainsi le premier client extérieur de la sidérurgie européenne, précédant de peu les pays communistes (4 300 000 tonnes).

LA CECA A LANCE UN EMPREUNT DE 80 MILLIONS DE FRANCS SUISSES d'une durée de dix ans à 17,5 %. Créant la sixième émission de ce type en Suisse, elle a porté le total des emprunts contractés par la CECA à 238 milliards d'unités de compte européennes.

BILAN DES AIDES A LA READAPTATION PROFESSIONNELLE. — En quatorze ans, la CECA a accordé pour 22,7 milliards d'unités de compte aides à la réadaptation, essentiellement aux mineurs de charbon (20,4 milliards), le reste allant aux sidérurgistes (1,3) et aux mineurs de fer (1,7). Par pays, c'est l'Allemagne qui en a été le principal bénéficiaire (8,2 milliards), suivie de la France (5,2), des Pays-Bas (3,1) et de la Belgique (3,2).

Parlement européen

L'informatique, l'énergie et la situation sociale

L'INFORMATIQUE et les actions prioritaires à entreprendre dans ce secteur dans les neuf pays du Marché commun ont fait l'objet le 23 septembre d'un long débat devant le Parle-

AVIGNON

VILLE D'ART, DE TOURISME ET DE CONGRES

Allez au prestige de ses monuments anciens, l'énergie souriante d'une jeune cité qui, dans un lieu sans relâche, construit son avenir.

ELLE VOUS OFFRE :

- LE PALAIS DES PAFES : LE POINT SAINT-BENEZET, populaire à travers le monde par la légende et le roman ; ses nombreux édifices civils et religieux ;
- LES TERRES DE SES MURRES ;
- DE MAGNIFIQUES EXCURSIONS A TRAVERS LA PROVENCE ;
- SON FOLELORS (danse et vieilles traditions) ;
- UN FESTIVAL DRAMATIQUE (15 juillet - 15 août) Théâtre, photographie, cinéma, music-hall ;
- DES SALLES DE REUNION ;
- DES SERVICES - REGULIERS DE TRAINS « auto-couchettes » aller et retour au départ de PARIS ETAPLES (15 octobre), SOULIGNY, LIREUX, BRUXELLES, AMSTERDAM, DUISLDORF, HAMBURG, KARLSRUHE ;
- SON IMPONANT MARCHÉ QUOTIDIEN DE FRUITS ET PRIMEURS ;
- DES SATISFACTIONS GASTRONOMIQUES et des vins de grande cru (Châteaufort, Pape, Côte-de-Sabon, Gigondas, Tavel, etc.) ;
- LE PALAIS DES EXPOSITIONS avec son équipement pour toutes les manifestations et congrès ses grandes et luxueuses salles de conférences de restaurant, son parking ;
- VISTES AVIGNON « LA SERRAVALLE de Jean-Louis » ;

Reservations : Maison du Tourisme, cours Jean-Jaurès

POLITIQUE COMMUNALES

des Etats

AVIGNON

AVIGNON

TIERS-MONDE

Quand la science se fait instrument de domination

Par J. LEITE LOPES *

On a longtemps regardé le processus de développement économique comme une sorte de compétition sportive où ce seraient les hommes les plus intelligents, les peuples les plus dynamiques et capables qui réussiraient. Dans cette optique, les peuples des pays pauvres seraient moins capables, moins intelligents, voire paresseux... Mais on oublie que, pendant la période coloniale proprement dite, en Amérique latine, en Afrique, en Asie, les Européens tout d'abord, les Américains du Nord ensuite, sont intervenus, presque toujours par la force, pour modifier civilisations et cultures locales afin d'y réorganiser et d'y dominer les économies de manière à assurer le ravitaillement de la métropole en matières premières minérales, végétales et animales.

Peu à peu on a créé l'habitude de comparer les acquis des différentes civilisations et cultures aux valeurs développées par le système industriel capitaliste, et il est aujourd'hui naturel de considérer comme primitives celles qui ne s'intègrent pas dans ce système. On a dix-neuvième siècle et dans le premier moitié du vingtième, le système implanté en Europe après la révolution industrielle a structuré l'économie mondiale dans laquelle l'élaboration des produits manufacturés et le développement de la technologie se concentraient dans les pays métropolitains. Le reste du monde, colonies et pays dominés qui forment la périphérie du système capitaliste, était censé fournir les matières premières nécessaires aux pays dominants, le centre du système. On a ainsi assisté à l'implantation de cycles de production dans les pays sous-développés; ainsi par exemple en Amérique latine : sucre, caoutchouc, or, café, fer ou Brésil; cuivre, sucre à Cuba; étain en Bolivie; nitrates, cuivre au Chili; cuivre, farine de poisson au Pérou; bananes, café en Amérique centrale; pétrole au Venezuela, etc. En même temps, on établissait des institutions économiques et politiques qui existent encore aujourd'hui, et dont la mutation demeure un enjeu essentiel dans les luttes de libération.

* Professeur à l'université de Strasbourg. Ancien titulaire de la chaire de physique théorique de l'université fédérale de Rio-de-Janeiro. Mis à la retraite par la junte militaire du Brésil en 1968.

DANS l'entre-deux-guerres s'esquissa une première modification du système des relations économiques internationales, accélérée par la crise économique mondiale de 1929. On avait compris qu'il fallait produire sur place quelques-uns des biens manufacturés qui ne pouvaient être importés d'Europe ou des Etats-Unis pendant les grandes crises internationales : un nouveau système industriel — l'« industrialisation de substitution des importations » — fut mis en place dans les plus grands pays d'Amérique latine à partir des années 40.

En même temps que ce processus a développé, les Etats-Unis émergèrent, après la seconde guerre mondiale, comme le centre le plus puissant du monde capitaliste. Grâce à la politique du New Deal de Franklin Roosevelt, à la production industrielle pour la guerre et à l'intervention croissante de l'Etat dans l'économie américaine, des conditions furent créées aussi bien pour le croissance extraordinaire du complexe industriel que pour la science et la technologie aux Etats-Unis. Dès cette époque apparurent de nouvelles formes de grandes compagnies industrielles, affublées aujourd'hui d'un nouveau nom — les sociétés multinationales, ou transnationales, ou globales (1) — douées d'un immense pouvoir économique et technologique. L'économiste chilien Cesarillo Sunkel (2) a ainsi décrit leur stratégie : dès que des difficultés dans la balance commerciale des pays qui importent les produits de ces sociétés entraînent des mesures de protection contre les importations, les sociétés multinationales louent leurs brevets à des entreprises des pays sous-développés pour permettre une fabrication locale de ces produits. Ensuite ces entreprises sont achetées par les sociétés multinationales qui les transforment en simples filiales.

De cette façon, en même temps qu'une campagne intense est lancée périodiquement en faveur de la libre entreprise et de l'initiative privée, les compagnies industrielles importantes des pays en voie de développement sont absorbées par les sociétés multinationales. Et les politiques nationales de développement économique de ces pays sont remplacées par des plans qui reflètent et défendent les intérêts et la politique globale de ces sociétés. Parallèlement, ces dernières et le gouvernement du pays industriel auquel elles se rattachent donnent leur soutien politique aux groupes sociaux dans la nation dominée avec lesquels elles sont associées, leurs partenaires mineurs et représentants locaux. Si des conditions sont créées pour l'installation, dans un pays dominé, d'un gouvernement soucieux de mener une politique nationale comportant des réformes sociales et économiques dans l'intérêt du peuple, les sociétés multinationales n'hésitent pas alors à appuyer des groupes militaires pour renverser ce gouvernement et installer une dictature plus favorable à leurs politiques (3).

La multiplication des dictatures militaires dans le tiers-monde semble mener à l'établissement d'un pouvoir militaire transnational, capable de défendre des intérêts globaux, le régime démocratique de certains pays du centre capitaliste fournissant une couverture à l'existence de ce pouvoir militaire. En même temps, une part importante de la bourgeoisie nationale dans les pays dominés — y compris les professeurs et les hommes de science — deviennent une branche d'une bourgeoisie transnationale et perdrait son identité en tant que « partie d'une classe dominante nationale ».

QUELLES sont les conséquences de cette évolution pour le développement de la recherche scientifique et de l'éducation scientifique dans les pays en voie de développement ?

Dans les pays capitalistes, la science a contribué à la transformation de la relation entre les forces de production et au développement de nouveaux moyens de production. Elle est pourtant présentée exclusivement comme la somme

de nos connaissances sur les phénomènes naturels. Elle serait ainsi neutre, indépendante des forces politiques et économiques, au-dessus des intérêts de classe et des idéologies (4). En réalité, la science n'est point un ensemble passif et inerte de connaissances; elle est tout un processus dynamique qui englobe les motivations et les choix des sujets de recherche, les moyens pour chercher, acquérir et utiliser des connaissances nouvelles. Cette somme d'activités n'est pas neutre; elle est un reflet des intérêts et des idéologies de la société.

Il est clair que le système industriel capitaliste s'est développé en Europe et aux Etats-Unis grâce aux inventions techniques. Dans les laboratoires de recherche des universités ou des instituts scientifiques, des établissements industriels et, finalement, des grandes sociétés multinationales ou des grandes universités qu'elles financent, des équipes de scientifiques, ingénieurs et techniciens, conçoivent de nouvelles idées, et leurs applications pratiques créent de nouveaux produits, de nouvelles machines, des techniques nouvelles.

En revanche, dans les pays dominés, l'établissement de filiales de sociétés multinationales n'implique en aucune façon la création de laboratoires de recherche dans ces compagnies subsidiaires (5). Car leur rôle est d'importer, d'assembler ou de produire localement et de vendre des produits, de dominer le marché local. Comment perfectionner ces produits, modifier les techniques pour gagner la compétition avec d'autres entreprises, ce n'est pas l'affaire des branches des sociétés transnationales dans le tiers-monde. Ce rôle revient aux laboratoires de recherche au siège central de la société aux Etats-Unis ou en Europe, qui transmettront les résultats de leurs recherches, les produits et instructions finales pour le mise en vente par les filiales. Les sociétés multinationales — et donc les économies qu'elles dominent — n'ont pas besoin des services des hommes de science et des universités nationales des pays sous-développés où elles opèrent. S'il arrive qu'elles aient des contrats de recherche avec quelques groupes scientifiques de quelques universités de l'un de ces pays, c'est que les activités qui en découlent serviraient leurs intérêts.

AU centre du système capitaliste, la science est un reflet des intérêts des sociétés qui la produisent; dans les pays en voie de développement qui sont dans la sphère du monde capitaliste, elle traduit le caractère de domination économique et politique qui caractérise ces pays. La rareté des possibilités d'emploi offertes aux scientifiques locaux dans l'industrie et la recherche industrielle dans ces pays contribue à dissocier les universités et instituts de recherche nationaux du processus économique. Les hommes de science sont incités à regarder vers l'extérieur pour donner un contenu à leurs programmes de recherche, empêchés de développer des méthodes simples et même quelquefois rudimentaires — la science n'est pas nécessairement grandiose et compliquée — parce qu'elles ne trouvent pas d'application chez eux contrairement à ce qui se passe en Chine (6). Ils se tournent alors vers la science de pointe, le big science cultivée aux Etats-Unis et qui n'est applicable à leurs pays qu'à travers les résultats finalement élaborés et vendus par les sociétés multinationales. La science — simple ou sophistiquée — apparaît donc inutile à l'économie des pays en voie de développement dominés, c'est du moins ce que proclament certains technocrates de ces pays qui sont d'avis que la technologie doit être achetée à ces sociétés comme une sainte marchandise.

AVEC l'établissement de gouvernements autoritaires dans plusieurs pays dominés, les sociétés multinationales se sont mises à déplacer des usines vers ces pays où elles disposent des matières premières locales, d'une main-d'œuvre à bon marché et de diverses autres facilités grâce à la complaisance des autorités, telle l'absence de grèves et de revendications ouvrières, interdites ou réprimées. Dans ce processus, les sociétés multinationales apportent aux pays dominés non seulement du management, du design, du

marketing, et des moyens financiers, mais aussi tout ce qui se réfère à la technologie. Des bourses d'étude, des contrats de recherche scientifique et une aide financière peuvent être accordés à certains groupes spécifiques d'universités locales travaillant dans certains domaines tels que le physique de l'état solide ou la science spatiale. Leurs travaux seront alors liés aux programmes et intérêts associés versés à des organismes officiels de défense aux sociétés transnationales au centre du monde capitaliste. La science ainsi conçue et pratiquée n'est évidemment pas un instrument de défense des intérêts nationaux et de l'identité culturelle des peuples du tiers-monde.

Il est permis de croire, avec Jastrzew et Nowell (7), que le programme de recherche spatiale aux Etats-Unis a été conçu comme une prolongation de la « révolution de pensée commencée par Copernic et continuée par Newton et Darwin ». Il reste que, d'après ces mêmes auteurs, l'économie américaine réalise un profit annuel de plusieurs milliards de dollars, grâce aussi bien aux satellites météorologiques qu'aux satellites destinés à la prospection des dépôts de minéraux : « The stakes are high in this game. » (« Dans cette partie, les enjeux sont élevés. ») Les programmes de recherche spatiale ont aussi un outil de domination du marché international des communications, en même temps qu'ils conduisent à la découverte et à l'exploitation de gisements de minéraux tels que ceux du bassin amazonique par exemple.

Quant à la recherche en physique de l'état solide, qui est en général considérée par la majorité des physiciens du tiers-monde comme le seul domaine qui doit être stimulé dans leur pays — pour être financièrement accessible et potentiellement utile à leurs économies, — elle est essentiellement liée aux programmes de recherche des laboratoires associés aux sociétés multinationales dans le centre capitaliste et devient donc un instrument aux mains des entreprises qui dominent les pays du tiers-monde.

La notion classique de développement économique semble donc associée à l'idée de domination. La division du monde en nations industrielles riches et nations dominées paraît avoir été essentielle pour l'idéologie du système capitaliste, une espèce de traité de Tordesillas sacré, signé non pas par le pape mais par Dieu lui-même. Mais le jour où une transformation radicale aura lieu, où un nouvel équilibre sera atteint non plus fondé sur la domination et l'injustice sociale, alors la science, la recherche scientifique et les méthodes d'éducation changeront également. Pour le moment, si les hommes de science ne sont pas en mesure de modifier le monde, ils peuvent au moins — surtout ceux du tiers-monde — contribuer à l'analyse de la situation où se trouvent leurs propres pays et essayer de comprendre la signification sociale de leurs travaux.

(1) Cette nouvelle terminologie pourrait faire croire que plusieurs nations, y compris les pays sous-développés où elles s'installent, sont propriétaires de ces sociétés. En réalité, elles ont des filiales dans plusieurs pays, mais leur contrôle, le pouvoir de décision sur leurs activités et leurs politiques — et sur leurs profits — sont habituellement concentrés dans un seul pays industriel. (2) C. Sunkel, « Big business and a dependence », Foreign Affairs, vol. 50, page 517 (1972). (3) Voir par exemple Richard E. Patten, « The United States and Chile: roots and branches », Foreign Affairs, vol. 52, page 291 (1973); H. Steiner and M.D. Trubet, « Brazil-all power to the generals », Foreign Affairs, vol. 43, page 464 (1970); B. Bostartz, « America's secret operations », Foreign Affairs, vol. 52, page 324 (1973). (4) Cf. E. Vidal, « Quelques considérations sur le rôle de la science dans le monde capitaliste », Fundamenta Scientiae, n° 14, Université Louis Pasteur, Strasbourg (1974); et J.M. Lévy-Leblond, « L'idéologie dans la physique contemporaine », Les Temps modernes, n° 287-288, Paris (1974). (5) Cf. J. Leite Lopes, « Science for development - a view from Latin America », Bulletin of the Atomic Scientists, vol. 22, page 7, Chicago (1966). (6) Voir John Sigurdson, « China's autonomous development of technology and sciences », Seminar on Science, Technology and Development in a changing world, G.E.C.D. (1973) (non publié). (7) E. Jastrzew and E.E. Nowell, « The Space Program and the national interest », Foreign Affairs, vol. 50, page 532 (1972).

Dans ce numéro :

P. 2 à 4 : LES MINORITES NATIONALES EN CHINE, par Roland Berger. Thaïlande : les Américains n'ont pas renoncé à leur emprise, par Marcel Barang.

P. 5 : Les incertitudes du nouveau régime au Bangladesh, par M. A. H. Ram. — Mme Indira Gandhi, de la parole aux actes, par T.D. Allman.

P. 6 à 9 : L'OPPOSITION FACE AUX HERITIERS DE FRANCO : le pouvoir et la magie; La voie la plus directe, par Felipe Gonzalez; La crise actuelle n'est pas encore révolutionnaire, par Fermín Ibanes; Suite de l'article de José Vidal-Beneyto. — Les tendances au sein de l'armée; quand le régime dévore son dernier soutien; Le rôle de l'Union démocratique militaire, par José-Ignacio Dominguez Martin-Sanchez; Une longue tradition d'intervention dans la vie politique, I. R. Lois du marché à l'ouest, croissance planifiée à l'est, par Nicolas Fakiroff.

P. 10 à 12 : ESPoirS et DIFFICULTÉS DU SOCIALISME TANZANAIEN, reportage de Christiane Chombeau et Pierre Haski.

P. 13 : LES TROMPE-L'ŒIL DU DESARMEMENT, par Michel Vinciguerra. — Suite de l'article d'Otto Eiselsberg sur la neutralité autrichienne.

P. 14 : CINEMA POLITIQUE : Le film publicitaire, par Ignacio Ramonet. Noëlle de Chambrun, Jean-Paul Simon et Fred Gene.

P. 15 à 18 : Qatar : le pétrole au service du développement. Carnet des ambassades. — Correspondance.

P. 19 : Les livres du mois.

P. 20 : Un projet pour développer le monde arabe, par Frédéric Langer. — Le parti Baas et la tentation du pouvoir en Syrie et en Irak, par Jean-Pierre Vissani.

P. 21 à 30 : Venezuela : la conquête de la souveraineté économique.

P. 31 à 36 : LA DIPLOMATIE DU VATICAN : Les concordats, ou les ambiguïtés d'une double mission, par Jacques Duquesne; Héritages et malentendus à l'égard de la Chine, par Louis Wei Tsing-sing; Avec les pays communistes : de l'anathème à la coexistence, par Bernard Féron; Entre Israël, les pays arabes et les Lieux saints, par Aimé Savard; Un rôle discret dans les organisations internationales, par Robert Bosc; — La formation et le rôle des nonces, par Robert Solé; Paul VI et le monde moderne, par Jacques Wobécourt; Survivance ou promesse? par Robert de Montvalon.

P. 37 à 39 : L'activité des organisations internationales. — Dans les revues.

« Une réflexion au cœur même du dialogue Nord-Sud ». (Pierre DROUIN, « le Monde ») La force des faibles de PAUL-MARC HENRY

- Un réquisitoire implacable; — Un cri d'alarme devant une situation suicidaire; — Un livre que tous les chefs d'Etat sont tenus de lire (26 F). Dans la même collection : VIVRE DEMAIN ● BERNARD CARRERE : Portage ou chômage: le choix de l'industrie mondiale (40 F). ● JEAN GRAY et DANIEL CARRIERE : Les maîtres de l'obédience — sept questions sur la croissance (22 F). ● HAROLD PORTNOY : L'argent et l'imagination (22 F). Catalogue sur demande.

éditions entente 12, RUE HONORE-CHEVALIER, 75006 PARIS